

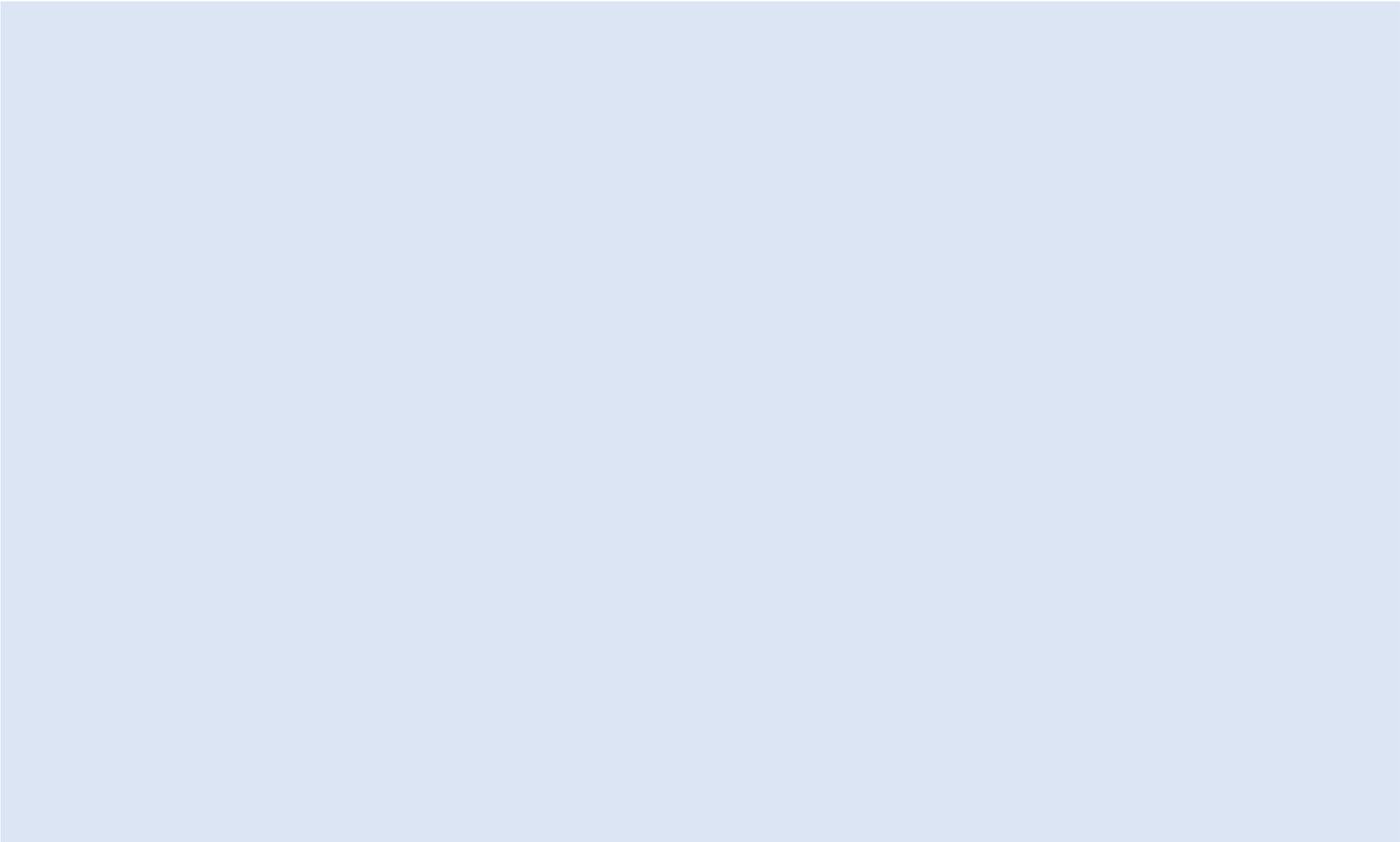


**Autorité
des marchés
financiers**

Volume 21 - Numéro 26

4 juillet 2024

Bulletin



Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6	5.2 Réglementation et lignes directrices	
1.1 Avis et communiqués		5.3 Autres consultations	
1.2 Réglementation		5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
1.3 Autres décisions		5.5 Sanctions administratives	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10	5.6 Protection des dépôts	
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF		5.7 Autres décisions	
2.2 Avis légaux de l'Autorité		6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	147
3. Distribution de produits et services financiers	45	6.1 Avis et communiqués	
3.1 Avis et communiqués		6.2 Réglementation et instructions générales	
3.2 Réglementation		6.3 Autres consultations	
3.3 Autres consultations		6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
3.4 Retraits aux registres des représentants		6.5 Interdictions	
3.5 Modifications aux registres des inscrits		6.6 Placements	
3.6 Avis d'audiences		6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires		6.8 Offres publiques	
3.8 Autres décisions		6.9 Information sur les valeurs en circulation	
4. Indemnisation	99	6.10 Autres décisions	
4.1 Avis et communiqués		6.11 Annexes et autres renseignements	
4.2 Réglementation		7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	397
4.3 Autres consultations		7.1 Avis et communiqués	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers		7.2 Réglementation de l'Autorité	
4.5 Autres décisions		7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
5. Institutions financières	105	7.4 Autres consultations	
5.1 Avis et communiqués		7.5 Autres décisions	
		8. Mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière	428
		8.1 Avis et communiqués	
		8.2 Réglementation	
		8.3 Sanctions administratives pécuniaires	
		8.4 Décisions de révision	
		8.5 Annexes et autres renseignements	
		9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	434
		9.1 Avis et communiqués	
		9.2 Réglementation	
		9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
		9.4 Autres décisions	
		10. Agents d'évaluation du crédit	439
		10.1 Avis et communiqués	
		10.2 Réglementation et lignes directrices	
		10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit	
		10.4 Sanctions administratives	

10.5 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

- Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF

2.2 Avis légaux de l'Autorité

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences



RÔLE DES AUDIENCES.

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
4 juillet 2024 – 14 h 00				
2021-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de prolongation des ordonnances de blocage
	Change Marsan inc. et Antoine Marsani Parties intimées	Gélinas Leclerc Teolis		Audience pro forma
	Bastien Francoeur Partie intimée	Sarah Desabrais, avocate		Par visioconférence Salle Chambre de pratique
	Kevin Mirshahi Partie intimée	Safouane Necib, avocat		
4 juillet 2024 – 14 h 00				
2021-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de prolongation des ordonnances de blocage
	Alexander Goh Partie intimée	Me Julien Valois-Francoeur, Avocat		Audience pro forma
	Jérémy Bellisle, Antoine Normandin, Loup-Abel Côté,			Par visioconférence Salle Chambre de pratique

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Melisa Forero Carreno et Michael Dumoulin Parties intimées			
2024-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Roger Tremblay Partie intimée Services d'assurance I.G. inc., Services financiers Groupe Investors inc., Valmond Santerre, Curateur public du Québec, Chambre de la sécurité financière, Officier de la publicité foncière, Banque Nationale du Canada, Société de l'Assurance Automobile du Québec et Louise Beaudoin Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de radiation d'inscription, de retrait des droits d'inscription, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur, dirigeant d'un courtier, d'un conseiller et d'un gestionnaire de fonds d'investissement, de mesures de redressement, et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique
8 juillet 2024 – 9 h 30				
2024-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Poitras Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 juillet 2024 – 9 h 30				
2024-001	3Red Partners LLC Partie demanderesse Montréal Exchange Inc. Partie intimée	Woods LLP McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l	Christine Dubé	Demande en irrecevabilité et en rejet de l'intimée Montréal Exchange Inc. Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2
11 juillet 2024 – 14 h 00				
2024-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gestion Itradecoins inc., Jésusel Albernhe et Sébastien Lambert Parties intimées Banque Nationale du Canada, Paypal Canada Co. et Bitbuy Technologies inc Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Levasseur & Associés Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseillère en valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'un émetteur, d'un courtier, d'un conseiller et d'un gestionnaire de fonds d'investissement, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique
11 juillet 2024 – 14 h 00				
2021-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Roger Tremblay Partie intimée Services financiers Groupe Investors inc. et Services d'assurances I.G. inc. Parties mises en cause Curateur public du Québec	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jacques Lapointe, Avocat Dentons Canada s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de prolongation des ordonnances de blocage Audience au fond Par visioconférence Salle Chambre de pratique

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	<p>Partie mise en cause</p> <p>Chambre de la sécurité financière Partie mise en cause</p> <p>Banque nationale du Canada Partie mise en cause</p> <p>Valmond Santerre, Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, FEUE H.D.B., F.S.A.B., Fondation de L'Université Laval, Œuvre du Cardinal Léger (Fondation Jules Et Paul-Émile Léger), Fondation Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, Sanctuaire Sainte-Anne-De-Beaupré (Basilique De Sainte-Anne-De-Beaupré), Sanctuaire Notre-Dame-Du-Cap (Basilique Du Cap-De-La-Madeleine), Fondation Québécoise du cancer, Fondation de L'Institut de Cardiologie de Montréal, Fondation Action-Santé de la Matapédia (Fondation Hôpital Amqui), la Fondation de l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec (Hôpital Laval), Fondation Ste-Justine, Vivianne Tremblay, Colette Tremblay et Louise Beaudoin Parties mises en cause</p>	<p>Me Laurie Bernier (Le Curateur public du Québec)</p> <p>Me Julie Piché (Chambre de la sécurité financière)</p> <p>Me Philippe Bergeron (Banque Nationale du Canada)</p>		

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
11 juillet 2024 – 14 h 00				
2022-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Dominique Dufour, Syrile Elat Atouma, Stalone Nkembeng Mban, Claudia Bimu Nkwenti, Luc Musoro Cheikai Mbah, Erika Jane Musoro Parties intimées</p> <p>Banque Tangerine, Banque CIBC, Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest, Banque Scotia, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, Shakepay inc., Binance Canada LTD., Namecheap inc. et Cloudflare, inc. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	<p>Demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence Salle Chambre de pratique</p>
11 juillet 2024 – 14 h 00				
2024-010	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Vincent Allard et Pyrole Capital inc. Parties intimées</p> <p>BMO Ligne d'action inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Langlois Avocats, s.e.n.c.r.l.</p>	Christine Dubé	<p>Avis de contestation des intimés suivant une décision rendue ex parte</p> <p>Conférence préparatoire</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2</p>
12 juillet 2024 – 9 h 30				
2020-024	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse/intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers et Stein Monast s.e.n.c.r.l.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande en rejet de l'acte de représentation de la mise en cause Stein Monast S.E.N.C.R.L. à titre d'avocats-conseil</p> <p>Conférence préparatoire</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Karl Addison et Kristel Miville-Deschênes Parties requérantes / intimées Stein Monast s.e.n.c.r.l. Partie mise en cause	Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc. Stein Monast s.e.n.c.r.l.		Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
17 juillet 2024 – 9 h 30				
2024-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Simon Nelson et David McKinnon Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Therrien Couture Joli-Coeur, s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre Assesseurs : Claude Girard Stéphanie Potvin	Accord Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4
18 juillet 2024 – 9 h 30				
2024-001	3Red Partners LLC Partie demanderesse Montréal Exchange Inc. Partie intimée	Woods LLP McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l	Christine Dubé	Demande en irrecevabilité et en rejet de l'intimée Montréal Exchange Inc. Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno et Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2
18 juillet 2024 – 14 h 00				
2020-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Opération Phoenix inc. et Jonathan Forte Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA LÉGAL S.E.N.C.R.L.	Nicole Martineau	Demande de prolongation des ordonnances de blocage Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Banque de Montréal et Tremblay et Compagnie Syndics et Gestionnaires Ltée, es qualité de syndic à la faillite d'Opération Phoenix Inc. Parties mises en cause			
23 juillet 2024 – 9 h 30				
2023-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Élan Future inc., Éternelle Global inc., 9456-4416 Québec inc., 9400-5493 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Jérôme-Olivier Malo et Marie-Soleil Baril</p> <p>Nicolas Maltais et Alexandre Cossette Parties intimées</p> <p>Dominik Bilodeau Partie intimée</p> <p>Elan Future LTD et Martin Isabelle Parties intimées</p> <p>Newton Crypto Ltd Partie mise en cause</p> <p>Caisse Desjardins des technologies, Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska,</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Dentons Canada S.E.N.C.R.L.</p> <p>FCA Légal s.e.n.c.r.l.</p> <p>Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.</p> <p>McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.</p>	Christine Dubé	<p>Avis de contestation des intimés suivant une décision rendue ex parte</p> <p>Conférence préparatoire</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	<p>Banque de Montréal, Banque Toronto-Dominion, Coinsquare Capital Markets Ltd., Binance Canada Capital Markets inc., Binance Holdings Ltd., Clear White Solutions Limited, Officier de la publicité foncière de Shefford et Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers Parties mises en cause</p> <p>Ernst & Young inc. ès qualités d'administrateur provisoire des sociétés Élan Future inc., Éternelle Global inc., 9400-5493 Québec inc., 9456-4416 Québec inc. et 9456-4424 Québec inc. Partie mise en cause</p>	Dentons Canada S.E.N.C.R.L.		
24 juillet 2024 – 9 h 30				
2023-017	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Groupe Lodix inc. et Mathieu Barrette Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve, S.E.N.C.R.L.</p>	Christine Dubé	<p>Accord</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2</p>
25 juillet 2024 – 14 h 00				
2024-009	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>YULEX, Avocats et stratèges, s.e.n.c.r.l.</p>	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de mesures propres au respect de la loi

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
				Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique
1er août 2024 – 14 h 00				
2024-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Junaid Jamshaid Partie intimée Ahmed Aly Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel, s.e.n.c. Ticket911.ca	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Conférence de gestion Par visioconférence Salle Chambre de pratique
2024-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Assurexperts Tina Ciabrone et associés inc. et Clementina Ciabrone Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve, S.E.N.C.R.L.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique
5 août 2024 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées Mario Dubuc Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Desmarais Desvignes & Collaboratrices s.e.n.c.r.l	Jean-Pierre Cristel	Demande de de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et mesures propres au respect de la loi Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Procureur général du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice - Québec)		
8 août 2024 – 14 h 00				
2024-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agence Unie 2000 inc. et Sevan Tatigian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique
9 août 2024 – 9 h 30				
2023-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Sandly Alteon Senat, Services Financiers Alteon inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées Maryse Morency, 9368-7457 Québec inc. fas One Viger Condomuniums inc. Banque Scotia, Banque Royale du Canada, Banque de Montréal et Desjardins Sécurité Financière Investissements inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Alan M. Stein	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, de retrait des droits d'inscription, de radiation d'inscription, de levée de blocage, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 août 2024 – 9 h 30				
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc. Partie intimée Frederick Langford Sharp Partie intimée Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Marc R. Labrosse M ^e Alexandre Giroux LCM Avocats inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
14 août 2024 – 9 h 30				
2020-029	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gestion Itradecoins inc., Jésusel Alberne et Sébastien Lambert Parties intimées Banque Nationale du Canada, Paypal Canada co. et Bitbuy Technologies inc Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Levasseur & Associés Avocats	Antoniotta Melchiorre	Contestation de la demande de prolongation des ordonnances de blocage Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4
15 août 2024 – 9 h 30				
2024-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse MAVIELAB LTD, Nick Lemay, Stéphane Plante et Nathalie Mercier	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Quessy Henry St-Hilaires, avocats	Jean-Pierre Cristel	Avis de contestation de la décision rendue <i>ex parte</i> des intimés Nick Lemay, Stéphane Plante, Nathalie Mercier et MAVIELAB LTD. Conférence préparatoire

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Parties intimées Ultron Technologies Incorporated, Lottoday et FlipMe Parties intimées			Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
15 août 2024 – 14 h 00				
2024-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Les Assurances Robillard & Associés inc. et Simon Neveu Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Tassé Bertrand Barabé avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique
16 août 2024 – 9 h 30				
2022-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Ramy Kamaneh Partie intimée Mohamed Kada Mesli Partie intimée SDIT inc. et SDÉT inc. Parties mises en cause 7350341 Canada inc., Auriga ERP Consulting Inc. et Nour El-Chafei Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l. LORD avocats Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de prolongation des ordonnances de blocage Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Banque Toronto-Dominion inc., TD Waterhouse Canada inc., Banque royale du Canada, Banque royale du Canada, RBC placements en direct inc., Banque Scotia, Doua'a Ismail et Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal Parties mises en cause			
28 août 2024 – 9 h 30				
2022-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anthony Rail, Martin Dubé et Les solutions Simplyphi inc., anciennement dénommée Mineum inc. Parties intimées Fiset & Associés Syndic inc es qualité de syndic de la faillite de Les solutions Simplyphi inc., anciennement dénommée Mineum inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Antonietta Melchiorre	Accord(s) Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4
3 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9130-0954 Québec inc (Summum), Jean-François Lavoie Parties intimées Jean-Mathieu Lavoie Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Quessy Henry St-Hilaire Dion Rhéaume Avocats inc	Jean-Pierre Cristel Assesseurs : Stéphanie Potvin Jocelyne Charland	Demande pour l'imposition des mesures provisoires Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Jean-François Soucy Partie intimée Alexandre Bond Partie intimée	Pelletier-Quirion Avocats Gilbert Simard Tremblay s.e.n.c.r.l.		
4 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9130-0954 Québec inc (Summum), Jean-François Lavoie Parties intimées Jean-Mathieu Lavoie Partie intimée Jean-François Soucy Partie intimée Alexandre Bond Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Quessy Henry St-Hilaire Dion Rhéaume Avocats inc Pelletier-Quirion Avocats Gilbert Simard Tremblay s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel Assesseurs : Stéphanie Potvin Jocelyne Charland	Demande pour l'imposition des mesures provisoires Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
5 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9130-0954 Québec inc (Summum), Jean-François Lavoie Parties intimées Jean-Mathieu Lavoie Partie intimée Jean-François Soucy Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Quessy Henry St-Hilaire Dion Rhéaume Avocats inc Pelletier-Quirion Avocats	Jean-Pierre Cristel Assesseurs : Stéphanie Potvin Jocelyne Charland	Demande pour l'imposition des mesures provisoires Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Alexandre Bond Partie intimée	Gilbert Simard Tremblay s.e.n.c.r.l.		
6 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9130-0954 Québec inc (Summum), Jean-François Lavoie Parties intimées Jean-Mathieu Lavoie Partie intimée Jean-François Soucy Partie intimée Alexandre Bond Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Quessy Henry St-Hilaire Dion Rhéaume Avocats inc Pelletier-Quirion Avocats Gilbert Simard Tremblay s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel Assesseurs : Stéphanie Potvin Jocelyne Charland	Demande pour l'imposition des mesures provisoires Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
9 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Sandly Alton Senat, Services Financiers Alton inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées Maryse Morency, 9368-7457 Québec inc. fas One Viger Condomuniums inc. Banque Scotia, Banque Royale du Canada, Banque de Montréal et Desjardins Sécurité Financière Investissements inc.	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Alan M. Stein	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, de retrait des droits d'inscription, de radiation d'inscription, de levée de blocage, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Parties mises en cause			
10 septembre 2024 – 9 h 30				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove inc. et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées</p> <p>Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Pelletier & cie avocats inc.</p> <p>Dominique Pion, avocat</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	Antonietta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p>
10 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-003	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Sandy Alton Senat, Services Financiers Alton inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées</p> <p>Maryse Morency, 9368-7457 Québec inc. fas One Viger Condomuniums inc. Banque Scotia, Banque Royale du Canada, Banque de Montréal et</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Alan M. Stein</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de pénalités administratives, de retrait des droits d'inscription, de radiation d'inscription, de levée de blocage, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Desjardins Sécurité Financière Investissements inc. Parties mises en cause			
11 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Sandly Alteon Senat, Services Financiers Alteon inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées Maryse Morency, 9368-7457 Québec inc. fas One Viger Condominiums inc. Banque Scotia, Banque Royale du Canada, Banque de Montréal et Desjardins Sécurité Financière Investissements inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Alan M. Stein	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, de retrait des droits d'inscription, de radiation d'inscription, de levée de blocage, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
11 septembre 2024 – 9 h 30				
2021-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Sébastien Cliche Partie intimée Philippe Germain Partie intimée Hiro Corporation Ltd Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L. Fréchette avocats	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées			
12 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Sandly Alteon Senat, Services Financiers Alteon inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées Maryse Morency, 9368-7457 Québec inc. fas One Viger Condominiums inc. Banque Scotia, Banque Royale du Canada, Banque de Montréal et Desjardins Sécurité Financière Investissements inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Alan M. Stein	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, de retrait des droits d'inscription, de radiation d'inscription, de levée de blocage, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
17 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Stéphanie Dupuis Chabot inc., Stéphanie Dupuis-Chabot, Dave Leclerc et Gestion Force Consultant inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé Assesseurs : David Mayrand Claude Girard	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspensions d'inscription, de conditions à l'inscription, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
18 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Stéphanie Dupuis Chabot inc., Stéphanie Dupuis-Chabot, Dave Leclerc et Gestion Force Consultant inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé Assesseurs : David Mayrand Claude Girard	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspensions d'inscription, de conditions à l'inscription, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2
19 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Stéphanie Dupuis Chabot inc., Stéphanie Dupuis-Chabot, Dave Leclerc et Gestion Force Consultant inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé Assesseurs : David Mayrand Claude Girard	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspensions d'inscription, de conditions à l'inscription, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2
20 septembre 2024 – 9 h 30				
2023-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Stéphanie Dupuis Chabot inc., Stéphanie Dupuis-Chabot, Dave Leclerc et Gestion Force Consultant inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé Assesseurs : David Mayrand Claude Girard	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspensions d'inscription, de conditions à l'inscription, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
				Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2
24 septembre 2024 – 14 h 00				
2023-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michael Ferreira Partie intimée Claude Veillette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods s.e.n.c.r.l. Delegatus Services Juridiques Inc.	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2
30 septembre 2024 – 9 h 30				
2020-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Benoît Mercier Partie intimée Claude Duhamel Partie intimée Éric Marchant Partie intimée David Cournoyer Partie intimée Bertrand Lussier Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin avocats & conseillers d'affaires Inc. Pelletier & Cie Avocats inc. Hackett Campbell Bouchard inc.	Christine Dubé	Demande de récusation de l'intimé Benoît Mercier Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
3 octobre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4
21 octobre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
22 octobre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
23 octobre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
24 octobre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
28 octobre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
29 octobre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
30 octobre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
31 octobre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
4 novembre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
5 novembre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
6 novembre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 novembre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
11 novembre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
12 novembre 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer
27 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer
28 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
				Tenue de l'audience à déterminer
29 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
2 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
3 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance)</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.		valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer
4 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer
5 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
9 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer
10 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer
11 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
				Tenue de l'audience à déterminer
12 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
16 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
17 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance)</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.		valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer
18 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer
19 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
23 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
8 janvier 2025 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
9 janvier 2025 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
				Accord (François Bélanger) Tenue de l'audience à déterminer

3 juillet 2024

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 Retraits aux registres des représentants

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ABAZIOU	FREDERIC	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2024-06-21
BEAULIEU	SHAN-DAVID	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2024-05-30
BERGERON	JULIE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2024-06-26
BISHARA	MENA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2024-06-21
BONNY	RITA SARRA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-26
BRILLANT	HÉLÈNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-21
BUDNIK	NICHOLAS JASON	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2024-06-17
CARON	SERGE	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2024-02-29
CHARBONNEAU	ISABEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-21
COULIBALY	ABOUBACAR SEYDOU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-25
DE COURCY-IRELAND	ANDREW LAWRENCE	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2024-06-17
DORE	MARC JOSEPH	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2024-06-17
DUCHESNEAU	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-05-31
DURANTE	CLAUDIO	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2024-06-17
EMBOLO NYASSA	ANNE ESTELLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2024-06-25
GAGNON	SONIA	IA GESTION PRIVEE DE PATRIMOINE	
GÉLINAS	CAROLINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-25
GIRVAN	ANDREW ALAN	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2024-06-17
GOVAERTS	NATHAN	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2024-06-13
HÉBERT	VICKY	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2024-02-21
JBUR	FATIMA	PLACEMENTS CIBC INC.	2024-06-21

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
JOLICOEUR	BERNARD	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2024-06-19
LAMONTAGNE	SIMON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-21
LAVIGNE	VALÉRIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC	2024-06-21
LEMAY	PEGGY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-22
LI	JUN QING	PLACEMENTS CIBC INC.	2024-06-18
MACHALANI	BACHIR	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2024-06-22
MARCEAU	VALÉRIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC	2024-06-22
MERCIER	AUDREY	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2024-06-19
METRI	RAFIC	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2024-06-21
MONTPETIT	PHILIPPE	BMO GESTION PRIVEE DE PLACEMENTS INC.	2024-06-21
MORIN	SYLVIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2024-06-21
NGANDU	YANNICK ROGER K	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-25
NOSHINRAVANI	ALEXANDRE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2024-06-20
PAQUET	JOANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-21
PLOUFFE	DANIEL	FINANCIERE AVISO INC.	2024-06-28
RANDAZZO	GIUSEPPINA	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2024-06-17
RAYMOND	PATRICIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-21
ROBERGE-CHARBONNEAU	LAURENT	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2024-06-27
RODRIGUEZ	JESUS MAURICIO	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-21
SAVOIE	CAROL-ANN	PLACEMENTS CIBC INC.	2024-06-26
SIMARD	AUDREY-ANN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-21
SOUNDARARAJAH	RANJITH	PLACEMENTS CIBC INC.	2024-06-19
SPAGNOLI	IRENE ANNE	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2024-06-17
TANI	NAFISSATOU ROXANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-26

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
THIBODEAU	MANON	BMO NESBITT BURNS INC.	2024-06-21
TINIAKOS	EVANGELOS	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2024-06-17
TREMBLAY	ALEX	FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS GESTION PRIVÉE INC.	2024-06-26
TSAKONAS	ELEFTERIOS	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2024-06-17
VALLIÈRES	CHARLES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-06-21
WHITTY	THÉRÈSE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2024-06-21

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BLAIS	DOMINIC	ALTIUM ARCHITECTURE DE PATRIMOINE INC.	2024-06-20
DE BONIS	FILIPPO	OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.	2024-06-25
MONTPETIT	PHILIPPE	BMO GESTION PRIVEE DE PLACEMENTS INC.	2024-06-21
TABET	NAOUM	GESTION DE PLACEMENTS TD INC.	2024-06-25

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline 16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	
16a Courtage hypothécaire	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
106473	CHALIFOUX, CLAUDE	1A	2024-07-02
110185	DIACO, DOMENICO	1A	2024-07-02

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
110185	DIACO, DOMENICO	6A	2024-07-02
145455	FORTIN, JULIE	6A	2024-07-02
153735	PAQUIN, CÉLINE	4C	2024-06-28
154324	AUDET, DAVID	6A	2024-07-02
159874	GAGNÉ, DENIS	1A	2024-06-26
164135	ANANIA, BRUNO	1A	2024-07-02
167252	BOISSINOTTE, DANIELLE	3A	2024-07-02
167681	THERIAULT, ARIANE	3B	2024-06-26
168054	BROUILLETTE, SÉBASTIEN	3A	2024-06-26
168549	LAFOND, MÉLANIE	1A	2024-07-02
181658	REGAUDIE, VINCENT	5A	2024-07-02
187719	FORREST, KEVIN	5A	2024-07-02
190347	MERCIER, AUDREY	6A	2024-06-26
193546	EL RAYES, FADI	1A	2024-07-02
194101	LIARGOVAS, VASSILIKI	1A	2024-07-02
195065	GERBEAU DIVITO, DIANE	4B	2024-07-02
197646	DANIELE, WANITA	1A	2024-06-27
200421	TREMBLAY, ALEX	6A	2024-06-26
202628	MORIN, CLAUDE	1A	2024-06-28
203357	TREMBLAY, ANNICK	1A	2024-07-02
208753	MACKAY, JAMES	3B	2024-07-02
211617	HUI, SIU MEI	1A	2024-06-28
211916	DUBOIS, VALERIE	4C	2024-06-28
215711	BERNIER, VINCENT	16A	2024-06-28
215915	NADEAU, FRANÇOIS	4A	2024-06-26
224430	GAGNON- LACHAPPELLE, LASZLO	4B	2024-07-02
226077	TSHIENDA, HUGGAINS TSHIBWABWA	1A	2024-06-27
228467	BOUDREAU, ISABELLE	1A	2024-07-02
230054	ARMSTRONG, VICKIE	3B	2024-07-02
233546	KRAYEM, ALAA	5A	2024-06-26
237643	GOUDREAU, ETIENNE	16A	2024-07-02
243441	MULÉ-BERTRANINE, XAVIER	1A	2024-07-02
243782	WOITTEQUAND, KATHY	4B	2024-06-28
247765	BRÛLÉ, VALÉRIE	16A	2024-06-27
249760	CARDINAL, YOHAN	4A	2024-07-02
251411	DUBOIS, JULIE	3B	2024-06-27
251827	SIBBALD, CLAIRE	16A	2024-06-26

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
252488	TUM, RATANA	4B	2024-06-26
255338	ACHOUR, MOKHTAR	1A	2024-06-27
256183	MAOULIDA, MLOOI	1A	2024-07-02
256231	CHENG, YING	1A	2024-06-28
256285	SIDERIS, MIHAELA	1A	2024-07-02
257130	NOISEUX, ÉRIC	4C	2024-07-02
257162	DESMARAIS, JULIE	4B	2024-07-02
257223	MAWA, MICHELE	1A	2024-06-27
257833	DIKRANIAN, EMILY MARGARET	5C	2024-06-28
258196	SERRANO SUAREZ, ESTEBAN	3B	2024-07-02
258322	COURVILLE, JEAN-FRANCOIS	1A	2024-07-02
258671	CAMERON, CHRISTOPHER	3C	2024-06-28
259049	KUMAR, MANOJ	1A	2024-07-02
259154	ALLARD, CATHERINE	3B	2024-07-02
259569	GAGNÉ, JUSTIN	1A	2024-06-27
259689	BAILLARGEON, ANDY	1A	2024-07-02
260827	PEPIN, SYLVIE	3B	2024-07-02
261221	ROUSSEAU, JULIEN	1A	2024-07-02
261547	MILLETTE, JUSTIN	1A	2024-06-27
261574	WANG, MENG	16A	2024-06-28
261815	FILALI ANSARI, ILYES GABRIEL	1A	2024-07-02
261816	MÉNARD, DAVID	1A	2024-06-27
262078	DESJARDINS, ANTHONY	1A	2024-07-02
262449	BONIN, HUGO	1A	2024-07-02
262460	ROY, SAMMY	1A	2024-06-26
262629	BOMMIER, D-YANA ANDREL	1A	2024-07-02
262723	NDJUDI, LISA ATAKETE	1B	2024-07-02
262934	SALAUN, TOMAZ	1A	2024-06-27
263296	BANA, SALIMATOU	1A	2024-06-27
263478	POULIN, DAVID	1A	2024-07-02

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
501637	ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-07-02
508147	PIERRE-PAUL LETELLIER	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-06-28
510690	GLORIA BERNIER	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2024-06-27
513801	JOËL DUPUIS	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-07-02
516341	BOOMERANG ASSURANCES INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2024-06-28
600654	PROMUTUEL VALLÉE DU ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	ASSURANCE DE DOMMAGES	2024-07-02
600837	PIERRE-LUC MORISSETTE	ASSURANCE DE PERSONNES PLANIFICATION FINANCIÈRE ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2024-06-28
601845	PROMUTUEL CHAUDIÈRE-APPALACHES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	ASSURANCE DE DOMMAGES	2024-07-02
603870	PIERRE CHIN GROUPE FINANCIER INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-07-02
604670	LE THANH TRAN	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2024-06-26
606294	ANTOINE LE SAUX	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-06-28
607413	ISABELLE BOUDREAU	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-07-02
608184	MANDEEP KAUR	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-06-28

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
FIN-XO VALEURS MOBILIERES INC.	GAGNON	MARTIN	2024-06-26
SIGMA2 BUREAU FAMILIAL INC.	MAYERS	RONALD	2024-06-27
VALEURS MOBILIERES BANQUE LAURENTIENNE INC.	PIEDBOEUF	VINCENT	2024-07-02

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
SIGMA2 BUREAU FAMILIAL INC.	MAYERS	RONALD	2024-06-27

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
608615	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE	LUC DENIS	Assurance de personnes	2024-06-25
608617	COVER GENIUS CANADA INC.	RODNEY JAMES ELLIOT	Assurance de personnes Assurance de dommages (courtier)	2024-06-26
608620	A.M. FREDERICKS UNDERWRITING MANAGEMENT LTD	JOHN ALEXANDER BARCLAY	Assurance de personnes Assurance de dommages (courtier)	2024-06-26
608622	15187796 CANADA INC.	SANDRA LAFLAMME	Assurance de dommages (courtier)	2024-06-27
608623	SERVICES FINANCIERS SIMON PICHÉ INC.	SIMON PICHÉ	Assurance de personnes	2024-06-27
608625	TRAN GESTION DE PATRIMOINE INC.	JEAN-BAPTISTE TRAN	Assurance de personnes	2024-06-28

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
608627	MORISSETTE STRATÉGIES FINANCIERES OPTIMISÉES INC.	PIERRE-LUC MORISSETTE	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2024-06-28
608629	9517-3878 QUÉBEC INC.	JOËL DUPUIS	Assurance de personnes	2024-07-02
608630	PROMUTUEL DU SAINT- LAURENT AUX APPALACHES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	ANNE VAILLANCOURT	Assurance de dommages	2024-07-02

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – JUILLET 2024

Parties intimées	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature du dossier	Type d'audition
Sabrina Mélissa Borsellino	2024-03-01(C)	M ^e Patrick de Niverville Président M ^{me} Sultana Chichester Membre M. Colin Gélinas Membre	29 et 30 juillet 2024 À 9 h 30	Visioconférence Pour le lien de connexion, contacter le greffe au : greffe@chad.qc.ca	Avoir ajouté la signature d'une personne, à son insu et sans son autorisation, sur un document dans le but de transférer une police d'assurance automobile dans un autre cabinet.	Culpabilité

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRI

Re Desprès**AFFAIRE INTÉRESSANT :****Les Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées****et****Louis Desprès**

2023 OCRI 14

Formation d'instruction de l'Organisme canadien de réglementation des investissements
(section du Québec)Audience tenue le 12 septembre à Montréal (Québec) (par vidéoconférence)
Décision rendue le 12 septembre 2023
Décision écrite publiée le 6 octobre 2023**Formation d'instruction**

Me Jacques R. Fournier, président, Jacques Lemay et Jean Morin

Comparutions

Sylvie Poirier, avocat de la mise en application

Sean Griffin, pour Louis Desprès

Louis Desprès (absent)

DECISION RELATIVE A L'ACCEPTATION DE L'ENTENTE DE REGLEMENT**INTRODUCTION**

1 Les parties ont convenu d'un règlement dont copie est reproduite en annexe A, et elles ont soumis à l'appui de ce règlement un argumentaire commun.

2 Par souci de précision et pour éviter la redite, la formation a utilisé les passages de l'entente tels que rédigés par les parties.

3 Après un délibéré qui a suivi l'audience, la formation a annoncé aux parties que l'entente était acceptée, voici pourquoi :

APERÇU DE LA CONTRAVENTION

4 Entre juin 2017 et avril 2019, l'intimé a recommandé à la cliente LB et acquis des titres dans le secteur de l'énergie et des mines dans ses comptes, dont des actions de Crescent Point Energy (« CPG »), qui ne convenaient pas à la cliente en raison des circonstances décrites à la présente entente de règlement.

5 Les titres CPG ne convenaient pas à la cliente LB aux moments où ils ont été acquis, car ils représentaient un niveau de risque trop élevé pour elle en raison de leur surpondération dans le portefeuille de la cliente.

6 De plus, la concentration du portefeuille de la cliente LB dans le secteur de l'énergie et des mines augmentait encore plus son exposition au risque.

7 Malgré ce qui précède, la cliente n'a pas subi de perte en capital en lien avec ses investissements en actions.

CONTEXTE GÉNÉRAL

8 De janvier 1990 à octobre 2016, l'intimé était représentant inscrit à l'emploi de Financière Banque Nationale inc. (« FBN »), un courtier membre à ce moment-là de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM »), un prédécesseur de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (« OCRI »)¹.

¹ Le 1^{er} janvier 2023, l'OCRCVM et l'ACFM ont fusionné pour former un organisme d'autorégulation unifié reconnu en vertu de la législation sur les valeurs mobilières applicable.

9 Depuis octobre 2016, l'intimé est un représentant inscrit auprès de Raymond James Ltée (« Raymond James »), un courtier membre de l'OCRCVM, à sa succursale de Québec.

10 L'intimé n'a aucun antécédent disciplinaire auprès de l'OCRCVM ni de son prédécesseur, l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

LA CLIENTE LB

11 La cliente LB a débuté sa relation d'affaires avec l'intimé en 2007 alors qu'il était un représentant de FBN.

12 Les services de l'intimé lui ont été recommandés par un proche, car elle venait de recevoir une somme d'argent importante dans le cadre de son divorce.

13 Elle n'avait aucune expérience préalable en matière de placement.

14 Elle détenait un diplôme d'études secondaires et était sans emploi.

15 Tout au long de sa relation avec l'intimé, les transactions effectuées dans les comptes de la cliente LB lui ont été recommandées par l'intimé avec ses explications et elle a suivi toutes ses recommandations.

16 Elle avait entièrement confiance en l'intimé et a signé tous les documents d'ouverture de comptes et de mises à jour complétés par l'intimé avec ses explications.

17 La cliente LB a eu des comptes actifs chez FBN et a été conseillée par l'intimé de 2007 à l'automne 2016.

18 En 2010, la cliente LB et son ex-conjoint sont revenus ensemble.

19 Jusqu'au 13 août 2015, les documents liés aux comptes de la cliente LB chez FBN indiquent qu'elle était sans emploi, à l'exception de 2008, que ses connaissances en placement étaient minimales, que ses objectifs de placement étaient orientés vers un portefeuille de revenu et que son niveau de tolérance au risque était très faible ou faible.

20 De 2012 à 2015, les actifs de la cliente LB à la FBN avaient augmenté de 200 000 \$, principalement en raison d'un héritage qu'elle avait reçu vers 2013.

21 À la FBN, à partir du 13 août 2015, en raison de l'augmentation de la valeur des actifs de la cliente, l'intimé a procédé à une mise à jour du formulaire de profil de la cliente en modifiant celui-ci pour un profil qualifié de conservateur mais qui, selon les barèmes de la FBN, permettait dorénavant qu'entre 20 % et 45 % d'actions puissent être détenues dans son portefeuille.

22 La cliente LB détenait alors trois comptes : un compte comptant CAD, un REER et un compte CRI.

LES ACHATS D' ACTIONS DE CRE À LA FBN

23 Le 18 septembre 2014, sur recommandation de l'intimé, la cliente LB a acheté des actions de Critical Éléments (sic) Corporation (« CRE ») pour la première fois à une valeur de 0,33 \$.

24 CRE était une société junior œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec et inscrite à la bourse de croissance du TSX.

25 Entre septembre 2014 et juin 2015, la cliente LB a acquis un total de 341 200 actions de CRE pour un coût unitaire moyen de 0,245 \$, pour un investissement total de 83 442 \$.

26 En juin 2016, une quantité de 50 000 actions de CRE ont été vendues dans les comptes de la cliente à une valeur unitaire de 0,64 \$ pour une somme approximative de 31 360 \$.

27 En octobre 2016, l'action de CRE se transigeait approximativement à 0,50 \$. La cliente LB possédait 291 200 actions de CRE pour une valeur de 145 600 \$.

LE TRANSFERT DE LA CLIENTE CHEZ RAYMOND JAMES

28 En octobre 2016, l'intimé s'est joint à la firme de courtage Raymond James.

29 Le 19 octobre 2016, la cliente a transféré l'intégralité de ses actifs chez Raymond James pour poursuivre sa relation d'affaires avec l'intimé, alors qu'elle était satisfaite de ses services.

30 À ce moment, il n'y a eu aucune liquidation des actifs de la cliente, mais un transfert intégral de son portefeuille vers Raymond James.

31 Ainsi, la composition de son portefeuille chez Raymond James en octobre 2016 était identique à celle du portefeuille

qu'elle avait en septembre 2016 chez FBN.

32 En décembre 2016, à la suite de l'ouverture des comptes de la cliente chez Raymond James, la répartition de son portefeuille était de 70,73% dans les fonds de revenus et de 29,37% dans les actions, dont 23,94% dans les actions CRE.

L'OUVERTURE DE COMPTES CHEZ RAYMOND JAMES, L'APPRÉCIATION DE VALEUR DES TITRES DE CRE ET LES MISES À JOUR SUBSÉQUENTES DU FORMULAIRE DE PROFIL DE LA CLIENTE

33 Au moment du transfert de ses comptes chez Raymond James, la cliente LB était alors âgée de 63 ans et désormais retraitée.

34 Le 19 octobre 2016, une première convention de compte client est complétée pour la cliente LB par l'intimé en présence de celle-ci (la « Convention d'octobre 2016 »).

35 À la section de la convention portant sur le profil de la cliente, l'intimé a indiqué que les connaissances en placement de la cliente LB étaient généralement bonnes et que celle-ci avait une excellente expérience au niveau des actions, des fonds communs de placement et des obligations.

36 Lors de cette rencontre, l'intimé a aussi inscrit une note à la Convention d'octobre 2016, indiquant que la cliente LB en est une « de longue date et a une bonne expérience avec les obligations et les actions et n'a pas besoin de beaucoup d'argent provenant de ses placements ».

37 Quatre comptes distincts sont alors ouverts : un compte comptant CAD, un compte comptant US, un REER et un compte CRI (ultérieurement transformé en compte FRV en 2017) avec les horizons de placements allant de 8 à 10 ans (donc 2024 à 2026).

38 Pour chacun de ces comptes, l'intimé a inscrit un objectif de placement variant de 60% à 78% en revenu et une tolérance au risque faible de 70% à 80%.

39 Les actifs alors détenus par la cliente LB et transférés chez Raymond James sont catégorisés et évalués selon la grille de Raymond James qui est différente de la grille de FBN, notamment quant à l'évaluation du risque conféré aux différents titres détenus par la cliente LB. Raymond James utilise une grille d'évaluation par titres pris individuellement alors que l'évaluation se fait par des profils standards chez FBN.

40 Ainsi, le profil du portefeuille de la cliente chez Raymond James est différent de chez FBN, en raison d'une catégorisation des risques et des titres différente.

41 Ainsi, l'intimé a inscrit à la Convention d'octobre les objectifs et la tolérance au risque de la cliente qu'il a déterminés en fonction du portefeuille transféré de la FBN.

42 Le 30 janvier 2017, l'intimé a dû revoir l'évaluation des risques des actifs détenus en fonds mutuels par la cliente LB, en ce qu'il avait mécompris la grille des niveaux de risque de Raymond James au niveau des fonds mutuels d'obligations.

43 Ayant procédé aux ajustements requis dans la catégorisation des actifs en fonds mutuels d'obligations détenus par la cliente, quant à leur niveau de risque selon la grille de Raymond James, l'intimé a fait une mise à jour du formulaire de profil de la cliente en modifiant le profil pour qu'il corresponde au niveau de risque plus élevé du portefeuille de la cliente LB, la présentant désormais comme ayant une tolérance « moyenne » et « élevée » (la « Première mise à jour du formulaire de profil de la cliente LB »).

44 À ce moment, le niveau de tolérance au risque de la cliente LB indiqué sur le formulaire est également augmenté par l'intimé afin de refléter l'appréciation de la valeur des actions de CRE détenus dans le portefeuille. Au 31 janvier 2017, le titre de CRE vaut 0,65 \$.

45 En février 2017, la cliente décide de faire un retrait de ses comptes, car elle a besoin de liquidité. 10 000 actions de CRE sont vendues à un prix unitaire de 0,79 \$.

46 À compter de mars 2017, sur recommandation de l'intimé, des fonds d'obligations sont liquidés aux comptes de la cliente LB pour investir davantage dans des actions de sociétés du secteur énergétique contribuant ainsi à l'augmentation du capital à risque du portefeuille de la cliente LB.

47 Entre mars 2017 et novembre 2019, approximativement 173 804 \$ des sommes utilisées pour l'achat d'actions dans ce secteur provenaient de la liquidation de fonds d'obligations aux comptes de la cliente LB.

48 En mars 2017, la répartition du portefeuille de la cliente était de 63,27% en fonds de revenus alors que la portion en action était de 36,73%, dont 32,05% dans les actions CRE. En décembre 2019, celle-ci était de 45,67% en fonds de

revenus et de 54,33% en actions, dont 41,75% dans les actions CRE et CPG.

49 Les sommes ont été investies en majorité dans des actions du secteur pétrolier versant alors des dividendes plus élevés que les taux d'intérêt payés par les fonds d'obligations.

50 Entre mars 2017 et décembre 2019, la pondération accordée au secteur énergétique est passée de 2,63 % à 27,51 %.

51 Le 29 mars 2018, alors que la valeur de l'action de CRE s'était appréciée de nouveau, le risque du portefeuille de la cliente ne convenait plus au dernier changement de profil fait par l'intimé en janvier 2017, en ce que cette appréciation portait le risque au-delà de la tolérance alors indiquée.

52 L'intimé rencontre alors la cliente pour en discuter et opérer les changements à son formulaire de profil afin d'ajuster sa tolérance au risque à la hausse pour refléter l'augmentation du risque découlant notamment de l'appréciation de valeur des actions de CRE qu'elle détenait et qu'il lui a recommandé de conserver conformément à ses horizons de placement, ce qu'elle a accepté (le « Seconde mise à jour du formulaire de profil de la cliente LB »).

53 L'intimé explique alors à la cliente LB que cette mise à jour est nécessaire pour conserver les actions de CRE qu'elle détient si elle accepte de les maintenir. La cliente LB a alors apposé ses initiales sur le formulaire de mise à jour, lequel portait la mention suivante au bas de la page : « mon conseiller m'a informé que mon portefeuille est exposé à un risque plus élevé que celui que je suis disposé à assumer d'après ma tolérance au risque et mes objectifs, et il m'a recommandé de procéder à des ajustements en ce qui concerne mes avoirs. J'accepte de m'exposer à un risque accru en maintenant mes avoirs tels quels, et je préfère modifier la tolérance au risque et les objectifs dont j'ai fait mention plutôt que réduire le risque associé à mon portefeuille (sic) ».

54 À cette date, l'intimé fait également signer à la cliente LB un document, co-signé par l'intimé, qui stipulait que celle-ci « est une cliente de longue date qui a l'habitude d'investir dans des titres de ressources et de petite capitalisation. Sa valeur nette est élevée par rapport à ses besoins financiers. Elle a toujours détenu un bon pourcentage de ses actifs en obligations ce qui lui procure des revenus dont elle a besoin pour vivre ».

55 Entre l'ouverture des comptes chez Raymond James en octobre 2016 et jusqu'au mois de septembre 2020, l'action CRE représentait en pourcentage entre 24 % et 51 % de la valeur totale du portefeuille.

56 La cliente n'a fait aucun achat additionnel de CRE entre l'ouverture de ses comptes chez Raymond James en octobre 2016 et le moment des ventes liquidatives non sollicitées des actions de CRE en décembre 2020. Elle avait tout simplement conservé les actions acquises en 2014 et 2015 alors qu'elle était cliente de la FBN.

57 Entre mars 2018 et septembre 2019, comme la valeur des actions CRE est passée de 1,02 \$ à 0,39 \$, la pondération de ce titre dans le portefeuille de la cliente est passée de 39 % à 24 %.

58 Bien que cela aurait dû réduire le pourcentage du portefeuille consacré aux actions et plus particulièrement sa concentration dans le secteur des ressources naturelles, son portefeuille est demeuré néanmoins surpondéré dans ce secteur car l'intimé recommandait à la cliente LB d'investir davantage dans des sociétés énergétiques en raison de la baisse du taux d'intérêt.

59 Dès la mi-février 2020, les marchés mondiaux sont frappés par les conséquences liées à la pandémie mondiale de la COVID 19. Les principaux indicateurs chutent alors d'approximativement de 34%.

60 Le 15 décembre 2020, la cliente LB décide de procéder, de façon non-sollicitée, à la liquidation des toutes actions de ses comptes chez Raymond James, dont les actions de CRE.

61 Les titres de CRE ont alors été vendus à un prix unitaire moyen supérieur à 0,70 \$.

62 Cette liquidation non-sollicitée a permis à la cliente LB de générer un profit de près de 125 000 \$ sur sa position dans les actions CRE depuis leur acquisition chez FBN.

63 Mais ultimement, la liquidation non sollicitée de toutes les actions détenues à son portefeuille en décembre 2020, en pleine pandémie, a eu pour effet que la cliente LB n'a pas fait de profit, ni subi de perte sur le capital total investi dans les actions depuis l'ouverture de ses comptes chez Raymond James, compte tenu de la baisse de valeur de plusieurs des titres détenus dans son portefeuille.

ACHAT DES TITRES DE CPG DANS UN CONTEXTE D'APPRÉCIATION DE VALEUR DES TITRES DE CRE

64 CPG est une société productrice de pétrole de taille intermédiaire dont le titre est inscrit à la bourse du TSX, ayant une capitalisation boursière variant entre 5 et 3 milliards entre 2016 et 2019.

65 Le ou vers le 21 juin 2017, la cliente LB, sur recommandation de l'intimé a acheté des actions de CPG et a vendu des fonds d'obligations pour ce faire.

66 Plusieurs autres transactions d'achat d'actions de CPG ont été effectuées par la suite dans ses comptes jusqu'en avril 2019, dont plusieurs financées par la vente de fonds d'obligations.

67 Entre mars 2018 et décembre 2019, la pondération accordée au titre de CPG est passée de 5,37 % pour atteindre entre 17,4 % et 19,9 % au cours de l'année 2019.

68 Entre les mois de juin 2017 et décembre 2019, les positions combinées des titres de CRE et de CPG ont occupé entre 40 % et 56% de la valeur totale du portefeuille de la cliente LB, l'exposant ainsi à un risque accru non convenable dû à la surpondération et à la concentration.

CONTRAVENTIONS

69 Du fait de la conduite décrite ci-dessus, l'intimé a commis la contravention suivante aux exigences de l'OCRI :

Entre mars 2017 et décembre 2019, l'intimé n'a pas veillé à ce que les recommandations qu'il formulait pour les comptes de l'une de ses clientes conviennent à celle-ci, en contravention de l'alinéa 1(q) de la Règle 1300 les Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées (« CPPC »).

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Engagement De L'intimé

70 L'intimé accepte les sanctions et frais suivants :

1) Sanctions :

- a. Le paiement d'une amende de 18 000 \$, incluant la remise d'une somme de 4 000 \$ au titre de l'avantage financier obtenu;
- b. L'obligation de réussir l'examen du Cours relatif au Manuel sur les normes de conduite dans les 60 jours suivant l'acceptation de la présente entente par la formation d'instruction;

2) Frais : le paiement de 2 000 \$ au titre des frais.

71 Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, l'intimé s'engage à payer les sommes susmentionnées dans un délai de 30 jours suivant cette acceptation, à moins que le Personnel et l'intimé ne conviennent d'un autre délai.

Engagement du Personnel

72 Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, le Personnel ne prendra pas d'autre mesure contre l'intimé relativement aux faits exposés dans la partie III et aux contraventions énoncées à la partie IV de l'entente de règlement, sous réserve du paragraphe ci-après.

73 Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement et que l'intimé ne se conforme pas aux modalités de celle-ci, le Personnel peut engager une procédure contre l'intimé en vertu de la Règle 8200 visant les courtiers en placement. Cette procédure peut se fonder en partie sur les faits exposés dans la partie III.

DISCUSSION

Le rôle de la formation

74 Les lignes directrices comme d'ailleurs la jurisprudence établie sur la matière limite le rôle d'une formation saisie d'une demande d'acceptation d'une entente se limite à décider du respect dans l'entente d'une fourchette de sanctions déjà établies dans des cas semblables.

75 Il ne s'agit pas pour la formation de décider du bien-fondé de l'entente et d'y suggérer des modifications. Les options pour la formation sont d'accepter ou de refuser l'entente.

76 Ainsi, le paragraphe (5) de l'article 8125 des Règles CPPC prévoit que la formation d'instructions est uniquement habilitée à déterminer si l'entente peut ou ne peut pas être acceptée.

77 C'est ce qui a été retenu dans l'affaire *Re Milewski*, [1999] I.D.A.C.D. No. 17, il convient d'en citer le passage pertinent :

[Traduction] Bien qu'une entente de règlement doive être acceptée par un conseil de section avant de prendre effet, les critères d'acceptation ne sont pas identiques à ceux qu'applique un conseil de section qui décide les sanctions après une audience contestée. Dans une audience contestée, le conseil de section cherche à déterminer la

sanction correcte. Le conseil de section qui considère une entente de règlement n'aura pas tendance à modifier une sanction dont il juge qu'elle se situe dans une fourchette raisonnable, compte tenu de la procédure de règlement et du fait que les parties se sont entendues. Il ne rejettera pas une entente à moins qu'il estime qu'une sanction se situe clairement à l'extérieur d'une fourchette raisonnable d'adéquation. En d'autres termes, le conseil de section prendra en compte les avantages de la procédure de règlement dans la perspective de l'intérêt public dans son examen des règlements proposés.

78 Ce même principe a été énoncé dans *Re Arnold* 2023 OCRI 04 et dans *Re Harwood* 2023 OCRCVM 04.

79 L'examen par la formation devra se faire en tenant compte des facteurs atténuants et des facteurs aggravants et à la lumière des précédents.

LES FACTEURS ATTÉNUANTS ET LES FACTEURS AGGRAVANTS IDENTIFIÉS PAR LES PARTIES

(a) FACTEURS ATTÉNUANTS

80 En l'espèce, il est soumis à la formation d'instruction les facteurs atténuants suivants :

- a) l'Intimé n'a retiré aucun enrichissement de sa conduite, puisque la sanction suggérée dans l'Entente inclut un remboursement de 4 000 \$ au titre de l'avantage financier obtenu;
- b) l'Intimé n'a effectué aucune transaction discrétionnaire dans les comptes de sa cliente; cette dernière a toujours approuvé les transactions;
- c) l'Intimé a accepté la responsabilité de la contravention en concluant l'Entente, ce qui a évité à l'OCRI le travail et les frais d'une audience contestée, ainsi que la nécessité de faire témoigner son ancienne cliente;
- d) la conduite en cause ne touchait qu'une seule cliente;
- e) l'Intimé n'a aucun antécédent disciplinaire;
- f) l'Intimé croyait, de bonne foi, que ce type de placement était dans l'intérêt de sa cliente particulièrement dans les circonstances où les taux d'intérêt était en baisse dans le marché à cette époque;
- g) les transactions ne sont pas de la nature d'une fraude et n'avaient pas pour but de l'enrichir aux dépens de la cliente;
- h) la conduite de l'Intimé a pris fin en décembre 2019, soit il y a près de quatre ans, et sa conduite n'a pas posé de problème depuis;
- i) en tout temps, une portion du portefeuille de la cliente de l'Intimé était composée de fonds d'obligations.

(b) FACTEURS AGGRAVANTS

81 Quant aux facteurs aggravants, les parties soumettent que ceux-ci sont :

- a) le devoir de s'assurer de la convenance des recommandations faites à un client est au cœur des obligations du courtier en placement et de l'essence de la raison d'être de la profession;
- b) la cliente de l'Intimé était une dame plus âgée, ne détenait qu'un diplôme d'études secondaires, était sans emploi;
- c) la cliente avait une confiance importante envers l'Intimé et a toujours suivi ses recommandations;
- d) l'Intimé est un représentant de grande expérience, étant un représentant inscrit depuis décembre 1986;
- e) la conduite est survenue sur une période de deux ans et neuf mois.

LES PRÉCÉDENTS

82 Après avoir ainsi mis la table, les parties discutent d'un certain nombre de précédents de la façon suivante.

DÉCISIONS ANTÉRIEURES

83 L'Intimé soumet à la formation d'instruction des décisions antérieures sur des ententes de règlement, qui présentent un examen de la contravention à l'alinéa 1(q) de la Règle 1300 dans des cas analogues. Celles-ci constituent des précédents pertinents pour le travail de la formation d'instruction.

1) *Re Dion*

84 Dans cette décision sur une entente de règlement, l'intimé Dion avait contrevenu à l'article 1(q) de la Règle 1300 en recommandant à son client une stratégie de placement et l'achat de titres dans le secteur aurifère et des métaux précieux qui ne lui convenaient pas compte tenu de sa situation financière, de ses connaissances en matière de placement, de ses

objectifs et son horizon de placement, de sa tolérance au risque, ainsi que de la composition et du niveau de risque courant de son portefeuille.

Re Dion 2017 OCRCVM 20, paragr. 9 [« *Re Dion* »] [Onglet 4]

85 La formation d'instruction a pris en considération certains facteurs énoncés par les Lignes directrices qui sont analogues aux faits de l'espèce, soulignant notamment que :

- a) la stratégie de placement, bien qu'elle ne convenait pas au client, a été établie par l'intimé de bonne foi. Il n'y a pas eu d'intention frauduleuse de l'intimé;
- b) l'intimé n'avait pas d'antécédents disciplinaires;
- c) la stratégie de placement élaborée par l'intimé n'était pas de la nature d'une fraude et n'avait pas pour but de l'enrichir aux dépens de son client;
- d) à cet égard, la sanction recommandée inclut un remboursement de 2 976,32 \$, soit le montant des commissions perçues, de sorte que l'intimé n'aura retiré aucun enrichissement de sa conduite fautive.

Re Dion, supra, paragr. 29 [Onglet 4]

86 La formation d'instruction a ainsi accepté l'entente de règlement, entérinant les sanctions suivantes, qui se situent dans la même fourchette que celles proposées par l'Entente :

- a) le paiement d'une amende de 25 000 \$, incluant la remise de commissions de 2 976 \$;
- b) la réussite de l'examen du Cours relatif au Manuel sur les normes de conduite dans les douze mois suivant l'acceptation de l'entente de règlement;
- c) le paiement d'une somme de 3 000 \$ au titre des frais.

Re Dion, supra, paragr. 39 [Onglet 4]

2) **Re Roy**

87 Dans l'entente de règlement faisant l'objet de cette décision, l'intimé Roy a reconnu ne pas avoir veillé à ce que les recommandations faites à une cliente de janvier 2014 à décembre 2015 conviennent à celle-ci, en contravention de l'alinéa 1(q) de la Règle 1300.

Re Roy 2018 OCRCVM 11, paragr. 2 [« *Roy* »] [Onglet 5]

88 En effet, le risque associé aux titres de capitaux propres achetés pour la cliente et les opérations recommandées et exécutées par l'intimé ne convenaient pas à celle-ci, compte tenu de sa situation personnelle et financière, de sa tolérance modérée au risque et de ses objectifs axés sur les placements sûrs et le revenu.

Roy, supra, paragr. 9, 12 de l'entente de règlement annexée [Onglet 5]

89 La formation d'instruction tient compte des facteurs atténuants exposés dans l'entente de règlement, qui incluaient le souci de l'intimé pour sa cliente et sa croyance sincère selon laquelle ses recommandations allaient faire fructifier son capital, comme en l'espèce. Elle retient toutefois un facteur aggravant, soit une mesure disciplinaire rendue contre l'intimé en 1999, qui ne trouve pas application ici.

Roy, supra, paragr. 7-8 [Onglet 5]

90 En examinant les décisions soumises par les parties, la formation d'instruction considère que les sanctions prévues par l'entente de règlement sont justes et raisonnables, se situent dans une fourchette acceptable et auront un effet dissuasif spécifique sur l'intimé, ainsi qu'un effet dissuasif général sur le secteur. Celles-ci sont similaires au présent dossier, à savoir :

- a) le paiement d'une amende de 22 500 \$, incluant la remise de commissions;
- b) la reprise de l'examen du Cours relatif au Manuel sur les normes de conduite dans les 90 jours;
- c) le paiement d'une somme de 2 500 \$ au titre des frais.

Roy, supra, paragr. 9-13 [Onglet 5]

3) **Re Skelton**

91 Dans cette affaire portant sur une entente de règlement, l'intimé Skelton a reconnu deux contraventions, soit le manque de diligence voulue pour veiller à ce que les ordres qu'il passait pour sa cliente lui convienne, en contravention de l'alinéa 1 (q) de la Règle 1300, ainsi qu'une contravention aux articles 4 et 5 de la Règle 1300.

Re Skelton 2012 OCRCVM 46, paragr. 2 [« *Skelton* »] [Onglet 6]

92 L'avocate de l'OCRCVM a mis de l'avant divers faits et facteurs atténuants et aggravants potentiels. Ses observations ont été acceptées par la formation d'instruction, qui a toutefois fait quelques remarques. Parmi les facteurs nommés par l'avocate de l'OCRCVM et par la formation d'instruction se retrouvent notamment les éléments suivants, similaires au présent dossier :

- a) l'intimé est une personne inscrite dans le secteur des valeurs mobilières depuis 40 ans et n'a jamais été l'objet d'une procédure disciplinaire de l'OCRCVM;
- b) la conduite en cause a pris fin il y a quatre ans et la conduite de l'intimé n'a pas posé de problème depuis;
- c) l'intimé n'a pas tiré de profit personnel de la conduite en cause; il n'y a pas de preuve de malhonnêteté ou de tromperie de sa part;
- d) la cliente était une veuve à la retraite âgée entre 85 et 90 ans;
- e) l'intimé avait suffisamment de connaissances et d'expérience et aurait dû reconnaître ses obligations concernant les pratiques de vente irrégulières;
- f) l'intimé a accepté la responsabilité de sa conduite, a coopéré avec l'OCRCVM et il est peu probable qu'il récidive.

Skelton, supra, paragr. 16-17, 31-33 [Onglet 6]

93 La formation d'instruction conclut que les modalités de l'entente de règlement sont raisonnables et se situent dans la fourchette appropriée de sanctions et sont conformes aux Lignes directrices et aux principes de la dissuasion spécifique et générale. Les sanctions suivantes sont donc imposées à l'intimé :

- a) le paiement d'une amende de 30 000 \$;
- b) le paiement d'une somme de 1 000 \$ au titre des frais.

Skelton, supra, paragr. 34-35 [Onglet 6]

4) **Re Sabet**

94 Dans cette affaire portant sur une entente de règlement, l'intimée Sabet a reconnu deux contraventions, soit d'avoir recommandé l'achat et la détention de titres qui ne convenaient pas à une cliente selon les objectifs de placement de cette cliente, en contravention de l'alinéa 1 (q) de la Règle 1300, ainsi qu'une contravention à la Règle 43, qui n'est pas ici pertinente.

Re Sabet 2021 OCRCVM 3, paragr. 3 [« *Sabet* »] [Onglet 7]

95 L'avocat de l'OCRCVM a mis de l'avant divers faits et facteurs atténuants et aggravants, que la formation d'instruction a pris en considération :

- a) l'intimée a été inscrite pendant plus de vingt ans et elle n'a pas d'antécédents disciplinaires;
- b) elle n'a tiré aucun avantage financier de sa conduite fautive;
- c) l'intimée a accepté la responsabilité de sa conduite, a coopéré avec l'OCRCVM et il est peu probable qu'elle récidive.

Sabet, supra, paragr. 17

96 La formation d'instruction conclut que les modalités de l'entente de règlement sont raisonnables, se situent dans la fourchette appropriée de sanctions et sont conformes aux Lignes directrices et aux principes de la dissuasion spécifique et générale. Les sanctions suivantes sont donc imposées à l'intimée :

- a) le paiement d'une amende de 10 000 \$ pour cette contravention visée;
- b) l'obligation de reprendre l'examen relatif au Cours sur le Manuel des normes de conduite avant toute nouvelle inscription auprès de l'OCRCVM;
- c) le paiement d'une somme de 2 000 \$ au titre des frais.

Sabet, supra, paragr. 4, 21, 22

CONCLUSION

97 À la lecture de ces décisions au vu de l'entente et après avoir soupesé les facteurs atténuants et aggravants et en particulier le fait que l'intimé n'aura tiré aucun bénéfice de sa conduite, que celle-ci a pu être négligente sans pourtant être

intéressée ou malhonnête, qu'il a reconnu sa faute et que la cliente n'a pas subi de pertes, la formation a conclu que l'entente se situe dans une fourchette de peine acceptable.

- 98 Pour ces raisons, la formation accepte l'entente et prend acte des engagements de l'intimé, soit :
- a) Le paiement d'une amende de 18 000 \$, incluant la remise d'une somme de 4 000 \$ au titre de l'avantage financier obtenu;
 - b) L'obligation de réussir l'examen du Cours relatif au Manuel sur les normes de conduite dans les 60 jours suivant l'acceptation de la présente entente par la formation d'instruction;
 - c) Le paiement de 2 000 \$ au titre des frais.
- 99 Et prend acte de l'engagement du personnel de n'engager aucune poursuite si l'entente est respectée :
- a) Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, le Personnel ne prendra pas d'autre mesure contre l'intimé relativement aux faits exposés dans la partie III et aux contraventions énoncées à la partie IV de l'entente de règlement, sous réserve du paragraphe ci-après.
 - b) Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement et que l'intimé ne se conforme pas aux modalités de celle-ci, le Personnel peut engager une procédure contre l'intimé en vertu de la Règle 8200 visant les courtiers en placement. Cette procédure peut se fonder en partie sur les faits exposés dans la partie III.

Fait à Montréal, (Québec) le 6 octobre 2023.

Me Jacques Fournier, président

M. Jean Morin

Me Jacques Lemay

ENTENTE DE RÈGLEMENT

PARTIE 1 – INTRODUCTION

1. L'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI)¹ publiera *Faire un choix* pour annoncer qu'une formation d'instruction tiendra une audience de règlement en vue de déterminer si, en vertu des articles 8215 et 8428 des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées (les Règles visant les courtiers en placement) elle devrait accepter l'entente de règlement conclue entre le personnel de la mise en application (le « Personnel ») et Louis Després (« l'intimé ») (ensemble, les « Parties »).

PARTIE II – RECOMMANDATION CONJOINTE DE RÈGLEMENT

2. Le personnel et l'intimé recommandent conjointement que la formation d'instruction accepte l'entente de règlement selon les modalités exposées ci-après.

PARTIE III – FAITS CONVENUS

3. Pour les seules fins de l'entente de règlement, l'intimé convient des faits exposés à la partie III.
4. Les parties conviennent de ne déposer aucune preuve au soutien de la présente entente de règlement, considérant les faits convenus.
5. Les Parties conviennent que la reconnaissance des faits convenus ne lie l'intimé dans aucune autre instance.
6. La présente entente ne peut être utilisée qu'aux fins du présent dossier.

Aperçu de la contravention

7. Entre juin 2017 et avril 2019, l'intimé a recommandé à la cliente LB et acquis des titres dans le secteur de l'énergie et des mines dans ses comptes, dont des actions de Crescent Point Energy (« CPG »), qui ne convenaient pas à la cliente en raison des circonstances décrites à la présente entente de règlement.
8. Les titres CPG ne convenaient pas à la cliente LB aux moments où ils ont été acquis, car ils représentaient un niveau de risque trop élevé pour elle en raison de leur surpondération dans le portefeuille de la cliente.
9. De plus, la concentration du portefeuille de la cliente LB dans le secteur de l'énergie et des mines augmentait encore plus son exposition au risque.

10. Malgré ce qui précède, la cliente n'a pas subi de perte en capital en lien avec ses investissements en actions.

Contexte général

11. De janvier 1990 à octobre 2016, l'intimé était représentant inscrit à l'emploi de Financière Banque Nationale inc. (« **FBN** »), un courtier membre de l'OCRCVM.
12. Depuis octobre 2016, l'intimé est un représentant inscrit auprès de Raymond James Ltée (« **Raymond James** »), un courtier membre de l'OCRCVM, à sa succursale de Québec.
13. L'intimé n'a aucun antécédent disciplinaire auprès de l'OCRCVM et de l'ACCOVAM.

La cliente LB

14. La cliente LB a débuté sa relation d'affaires avec l'intimé en 2007 alors qu'il était un représentant de FBN.
15. Les services de l'intimé lui ont été recommandés par un proche, car elle venait de recevoir une somme d'argent importante dans le cadre de son divorce.
16. Elle n'avait aucune expérience préalable en matière de placement.
17. Elle détenait un diplôme d'études secondaires et était sans emploi.
18. Tout au long de sa relation avec l'intimé, les transactions effectuées dans les comptes de la cliente LB lui ont été recommandées par l'intimé avec ses explications et elle a suivi toutes ses recommandations.
19. Elle avait entièrement confiance en l'intimé et a signé tous les documents d'ouverture de comptes et de mises à jour complétés par l'intimé avec ses explications.
20. La cliente LB a eu des comptes actifs chez FBN et a été conseillée par l'intimé de 2007 à l'automne 2016.
21. En 2010, la cliente LB et son ex-conjoint sont revenus ensemble.
22. Jusqu'au 13 août 2015, les documents liés aux comptes de la cliente LB chez FBN indiquent qu'elle était sans emploi, à l'exception de 2008, que ses connaissances en placement étaient minimales, que ses objectifs de placement étaient orientés vers un portefeuille de revenu et que son niveau de tolérance au risque était très faible ou faible.
23. De 2012 à 2015, les actifs de la cliente LB à la FBN avaient augmenté de 200 000 \$, principalement en raison d'un héritage qu'elle avait reçu vers 2013.
24. À la FBN, à partir du 13 août 2015, en raison de l'augmentation de la valeur des actifs de la cliente, l'intimé a procédé à une mise à jour du formulaire de profil de la cliente en modifiant celui-ci pour un profil qualifié de conservateur mais qui, selon les barèmes de la FBN, permettait dorénavant qu'entre 20 % et 45 % d'actions puissent être détenues dans son portefeuille.
25. La cliente LB détenait alors trois comptes : un compte comptant CAD, un REER et un compte CRI.

Les achats d'actions de CRE à la FBN

26. Le 18 septembre 2014, sur recommandation de l'intimé, la cliente LB a acheté des actions de Critical Éléments Corporation (« **CRE** ») pour la première fois à une valeur de 0,33 \$.
27. CRE était une société junior œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec et inscrite à la bourse de croissance du TSX.
28. Entre septembre 2014 et juin 2015, la cliente LB a acquis un total de 341 200 actions de CRE pour un coût unitaire moyen de 0,245 \$, pour un investissement total de 83 442 \$.
29. En juin 2016, une quantité de 50 000 actions de CRE ont été vendues dans les comptes de la cliente à une valeur unitaire de 0,64 \$ pour une somme approximative de 31 360 \$.
30. En octobre 2016, l'action de CRE se transigeait approximativement à 0,50 \$. La cliente LB possédait 291 200 actions de CRE pour une valeur de 145 600 \$.

Le transfert de la cliente chez Raymond James

31. En octobre 2016, l'intimé s'est joint à la firme de courtage Raymond James.
32. Le 19 octobre 2016, la cliente a transféré l'intégralité de ses actifs chez Raymond James pour poursuivre sa relation d'affaires avec l'intimé, alors qu'elle était satisfaite de ses services.
33. À ce moment, il n'y a eu aucune liquidation des actifs de la cliente, mais un transfert intégral de son portefeuille vers Raymond James.

34. Ainsi, la composition de son portefeuille chez Raymond James en octobre 2016 était identique à celle du portefeuille qu'elle avait en septembre 2016 chez FBN.
35. En décembre 2016, à la suite de l'ouverture des comptes de la cliente chez Raymond James, la répartition de son portefeuille était de 70,73% dans les fonds de revenus et de 29,37% dans les actions, dont 23,94% dans les actions CRE.

L'ouverture de comptes chez Raymond James, l'appréciation de valeur des titres de CRE et les mises à jour subséquentes du formulaire de profil de la cliente

36. Au moment du transfert de ses comptes chez Raymond James, la cliente LB était alors âgée de 63 ans et désormais retraitée.
37. Le **19 octobre 2016**, une première convention de compte client est complétée pour la cliente LB par l'intimé en présence de celle-ci (la « **Convention d'octobre 2016** »).
38. À la section de la convention portant sur le profil de la cliente, l'intimé a indiqué que les connaissances en placement de la cliente LB étaient généralement bonnes et que celle-ci avait une excellente expérience au niveau des actions, des fonds communs de placement et des obligations.
39. Lors de cette rencontre, l'intimé a aussi inscrit une note à la Convention d'octobre 2016, indiquant que la cliente LB en est une « *de longue date et a une bonne expérience avec les obligations et les actions et n'a pas besoin de beaucoup d'argent provenant de ses placements* ».
40. Quatre comptes distincts sont alors ouverts : un compte comptant CAD, un compte comptant US, un REER et un compte CRI (ultérieurement transformé en compte FRV en 2017) avec les horizons de placements allant de 8 à 10 ans (donc 2024 à 2026).
41. Pour chacun de ces comptes, l'intimé a inscrit un objectif de placement variant de 60% à 78% en revenu et une tolérance au risque faible de 70% à 80%.
42. Les actifs alors détenus par la cliente LB et transférés chez Raymond James sont catégorisés et évalués selon la grille de Raymond James qui est différente de la grille de FBN, notamment quant à l'évaluation du risque conféré aux différents titres détenus par la cliente LB. Raymond James utilise une grille d'évaluation par titres pris individuellement alors que l'évaluation se fait par des profils standards chez FBN.
43. Ainsi, le profil du portefeuille de la cliente chez Raymond James est différent de chez FBN, en raison d'une catégorisation des risques et des titres différente.
44. Ainsi, l'intimé a inscrit à la Convention d'Octobre les objectifs et la tolérance au risque de la cliente qu'il a déterminés en fonction du portefeuille transféré de la FBN.
45. Le **30 janvier 2017**, l'intimé a dû revoir l'évaluation des risques des actifs détenus en fonds mutuels par la cliente LB, en ce qu'il avait mécompris la grille des niveaux de risque de Raymond James au niveau des fonds mutuels d'obligations.
46. Ayant procédé aux ajustements requis dans la catégorisation des actifs en fonds mutuels d'obligations détenus par la cliente, quant à leur niveau de risque selon la grille de Raymond James, l'intimé a fait une mise à jour du formulaire de profil de la cliente en modifiant le profil pour qu'il corresponde au niveau de risque plus élevé du portefeuille de la cliente LB, la présentant désormais comme ayant une tolérance « moyenne » et « élevée » (la « **Première mise à jour du formulaire de profil de la cliente LB** »).
47. À ce moment, le niveau de tolérance au risque de la cliente LB indiqué sur le formulaire est également augmenté par l'intimé afin de refléter l'appréciation de la valeur des actions de CRE détenus dans le portefeuille. Au 31 janvier 2017, le titre de CRE vaut 0,65 \$.
48. En février 2017, la cliente décide de faire un retrait de ses comptes, car elle a besoin de liquidité. 10 000 actions de CRE sont vendues à un prix unitaire de 0,79 \$.
49. À compter de mars 2017, sur recommandation de l'intimé, des fonds d'obligations sont liquidés aux comptes de la cliente LB pour investir davantage dans des actions de sociétés du secteur énergétique contribuant ainsi à l'augmentation du capital à risque du portefeuille de la cliente LB.
50. Entre mars 2017 et novembre 2019, approximativement 173 804 \$ des sommes utilisées pour l'achat d'actions dans ce secteur provenaient de la liquidation de fonds d'obligations aux comptes de la cliente LB.
51. En mars 2017, la répartition du portefeuille de la cliente était de 63,27% en fonds de revenus alors que la portion en action était de 36,73%, dont 32,05% dans les actions CRE. En décembre 2019, celle-ci était de 45,67% en fonds de revenus et de 54,33% en actions, dont 41,75% dans les actions CRE et CPG.

52. Les sommes ont été investies en majorité dans des actions du secteur pétrolier versant alors des dividendes plus élevés que les taux d'intérêt payés par les fonds d'obligations.
53. Entre mars 2017 et décembre 2019, la pondération accordée au secteur énergétique est passée de 2,63 % à 27,51 %.
54. Le **29 mars 2018**, alors que la valeur de l'action de CRE s'était appréciée de nouveau, le risque du portefeuille de la cliente ne convenait plus au dernier changement de profil fait par l'intimé en janvier 2017, en ce que cette appréciation portait le risque au-delà de la tolérance alors indiquée.
55. L'intimé rencontre alors la cliente pour en discuter et opérer les changements à son formulaire de profil afin d'ajuster sa tolérance au risque à la hausse pour refléter l'augmentation du risque découlant notamment de l'appréciation de valeur des actions de CRE qu'elle détenait et qu'il lui a recommandé de conserver conformément à ses horizons de placement, ce qu'elle a accepté (le « **Seconde mise à jour du formulaire de profil de la cliente LB** »).
56. L'intimé explique alors à la cliente LB que cette mise à jour est nécessaire pour conserver les actions de CRE qu'elle détient si elle accepte de les maintenir. La cliente LB a alors apposé ses initiales sur le formulaire de mise à jour, lequel portait la mention suivante au bas de la page : « *mon conseiller m'a informé que mon portefeuille est exposé à un risque plus élevé que celui que je suis disposé à assumer d'après ma tolérance au risque et mes objectifs, et il m'a recommandé de procéder à des ajustements en ce qui concerne mes avoirs. J'accepte de m'exposer à un risque accru en maintenant mes avoirs tels quels, et je préfère modifier la tolérance au risque et les objectifs dont j'ai fait mention plutôt que réduire le risque associé à mon portefeuille (sic)* ».
57. À cette date, l'intimé fait également signer à la cliente LB un document, co-signé par l'intimé, qui stipulait que celle-ci « *est une cliente de longue date qui a l'habitude d'investir dans des titres de ressources et de petite capitalisation. Sa valeur nette est élevée par rapport à ses besoins financiers. Elle a toujours détenu un bon pourcentage de ses actifs en obligations ce qui lui procure des revenus dont elle a besoin pour vivre* ».
58. Entre l'ouverture des comptes chez Raymond James en octobre 2016 et jusqu'au mois de septembre 2020, l'action CRE représentait en pourcentage entre 24 % et 51 % de la valeur totale du portefeuille.
59. La cliente n'a fait aucun achat additionnel de CRE entre l'ouverture de ses comptes chez Raymond James en octobre 2016 et le moment des ventes liquidatives non sollicitées des actions de CRE en décembre 2020. Elle avait tout simplement conservé les actions acquises en 2014 et 2015 alors qu'elle était cliente de la FBN.
60. Entre **mars 2018 et septembre 2019**, comme la valeur des actions CRE est passée de 1,02 \$ à 0,39 \$, la pondération de ce titre dans le portefeuille de la cliente est passée de 39 % à 24 %.
61. Bien que cela aurait dû réduire le pourcentage du portefeuille consacré aux actions et plus particulièrement sa concentration dans le secteur des ressources naturelles, son portefeuille est demeuré néanmoins surpondéré dans ce secteur car l'intimé recommandait à la cliente LB d'investir davantage dans des sociétés énergétiques en raison de la baisse du taux d'intérêt.
62. Dès la **mi-février 2020**, les marchés mondiaux sont frappés par les conséquences liées à la pandémie mondiale de la COVID 19. Les principaux indicateurs chutent alors d'approximativement de 34%.
63. Le **15 décembre 2020**, la cliente LB décide de procéder, de façon non-sollicitée, à la liquidation des toutes actions de ses comptes chez Raymond James, dont les actions de CRE.
64. Les titres de CRE ont alors été vendus à un prix unitaire moyen supérieur à 0,70 \$.
65. Cette liquidation non-sollicitée a permis à la cliente LB de générer un profit de près de 125 000 \$ sur sa position dans les actions CRE depuis leur acquisition chez FBN.
66. Mais ultimement, la liquidation non sollicitée de toutes les actions détenues à son portefeuille en décembre 2020, en pleine pandémie, a eu pour effet que la cliente LB n'a pas fait de profit, ni subi de perte sur le capital total investi dans les actions depuis l'ouverture de ses comptes chez Raymond James, compte tenu de la baisse de valeur de plusieurs des titres détenus dans son portefeuille.

Achat des titres de CPG dans un contexte d'appréciation de valeur des titres de CRE

67. CPG est une société productrice de pétrole de taille intermédiaire dont le titre est inscrit à la bourse du TSX, ayant une capitalisation boursière variant entre 5 et 3 milliards entre 2016 et 2019.
68. Le ou vers le 21 juin 2017, la cliente LB, sur recommandation de l'intimé a acheté des actions de CPG et a vendu des fonds d'obligations pour ce faire.
69. Plusieurs autres transactions d'achat d'actions de CPG ont été effectuées par la suite dans ses comptes jusqu'en avril 2019, dont plusieurs financées par la vente de fonds d'obligations.

70. Entre mars 2018 et décembre 2019, la pondération accordée au titre de CPG est passée de 5,37 % pour atteindre entre 17,4 % et 19,9 % au cours de l'année 2019.
71. Entre les mois de juin 2017 et décembre 2019, les positions combinées des titres de CRE et de CPG ont occupé entre 40 % et 56% de la valeur totale du portefeuille de la cliente LB, l'exposant ainsi à un risque accru non convenable dû à la surpondération et à la concentration.

PARTIE IV – CONTRAVENTIONS

72. Du fait de la conduite décrite ci-dessus, l'intimé a commis la contravention suivante aux exigences OCRI :
- Entre mars 2017 et décembre 2019, l'intimé n'a pas veillé à ce que les recommandations qu'il formulait pour les comptes de l'une de ses clientes conviennent à celle-ci, en contravention de l'alinéa 1(q) de la Règle 1300 des courtiers membres de l'OCRCVM.

PARTIE V – MODALITÉS DE RÈGLEMENT

73. L'intimé accepte les sanctions et frais suivants :
- (i) Sanctions:
 - i. Le paiement d'une amende de 18 000 \$, incluant la remise d'une somme de 4 000 \$ au titre de l'avantage financier obtenu;
 - ii. L'obligation de réussir l'examen du Cours relatif au Manuel sur les normes de conduite dans les 60 jours suivant l'acceptation de la présente entente par la formation d'instruction;
 - (ii) Frais : le paiement de 2 000 \$ au titre des frais.
74. Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, l'intimé s'engage à payer les sommes susmentionnées dans un délai de 30 jours suivant cette acceptation, à moins que le Personnel et l'intimé ne conviennent d'un autre délai.

PARTIE VI – ENGAGEMENT DU PERSONNEL

75. Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, le Personnel ne prendra pas d'autre mesure contre l'intimé relativement aux faits exposés dans la partie III et aux contraventions énoncées à la partie IV de l'entente de règlement, sous réserve du paragraphe ci-après.
76. Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement et que Faire un choix ne se conforme pas aux modalités de celle-ci, le Personnel peut engager une procédure contre l'intimé en vertu de la Règle 8200 visant les courtiers en placement. Cette procédure peut se fonder en partie sur les faits exposés dans la partie III.

PARTIE VII – PROCÉDURE D'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

77. L'entente de règlement est conditionnelle à son acceptation par la formation d'instruction.
78. L'entente de règlement doit être présentée à une formation d'instruction dans le cadre d'une audience de règlement tenue conformément aux articles 8215 et 8428 des Règles visant les courtiers en placement, ainsi que de toute autre procédure dont les parties peuvent convenir.
79. Le Personnel et l'intimé conviennent que l'entente de règlement constituera la totalité des faits convenus présentés à l'audience de règlement, à moins que les parties ne conviennent que des faits supplémentaires devraient y être présentés. Si l'intimé ne comparait pas à l'audience de règlement, le Personnel peut communiquer des faits pertinents supplémentaires, sur demande de la formation d'instruction.
80. Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, l'intimé convient de renoncer aux droits qu'il peut avoir, en vertu des Règles de OCRI et de toute loi applicable, à une autre audience, à un appel ou à une révision.
81. Si la formation d'instruction rejette l'entente de règlement, le Personnel et l'intimé peuvent conclure une autre entente de règlement, ou le Personnel peut demander la tenue d'une audience disciplinaire sur le fondement des mêmes allégations ou d'allégations connexes.
82. Les modalités de l'entente de règlement sont confidentielles jusqu'à leur acceptation par la formation d'instruction.
83. L'entente de règlement sera mise à la disposition du public lorsqu'elle aura été acceptée par la formation d'instruction, et OCRI en publiera le texte intégral sur son site Internet. OCRI publiera un avis et un communiqué portant sur les faits, les contraventions et les sanctions convenus dans la présente entente de règlement, ainsi que les motifs écrits de la décision de la formation d'instruction d'accepter la présente entente de règlement.
84. Si l'entente de règlement est acceptée, l'intimé convient qu'il ne fera pas personnellement et que personne ne fera non plus en son nom de déclaration publique incompatible avec celle-ci.

85. L'entente de règlement prendra effet et deviendra obligatoire pour l'intimé et le Personnel à la date de son acceptation par la formation d'instruction.

PARTIE VIII – SIGNATURE DE L'ENTENTE DE RÈGLEMENT

86. L'entente de règlement peut être signée en plusieurs exemplaires, tous les exemplaires constituant ensemble une entente liant les parties.

87. Une copie électronique d'une signature sera traitée comme une signature originale.

FAIT le 29 juin 2023.

(S) Nathalie Blais
Témoine

(S) Louis Després
Intimé

(S) Sylvie Poirier
Me Sylvie Poirier
Avocate au nom du personnel de la mise en application
de l'OCRI

Copyright © 2023 Canadian Investment Regulatory Organization. All Rights Reserved

ⁱ Le 1^{er} janvier 2023, l'OCRCVM et l'ACFM ont fusionné pour former un organisme d'autorégulation unifié reconnu en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable.

L'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) a adopté des règles provisoires qui contiennent les exigences réglementaires en vigueur avant la fusion qui sont énoncées dans les règles et politiques de l'OCRCVM et dans les statuts, règles et principes directeurs de l'ACFM (collectivement, les Règles provisoires). Les Règles provisoires contiennent : (i) les Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées; (ii) les Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM); (iii) les Règles visant les courtiers en épargne collective. Ces règles sont fondées en grande partie sur les règles de l'OCRCVM et sur certains des statuts, règles et principes directeurs de l'ACFM qui étaient en vigueur immédiatement avant la fusion. Si les dispositions visées aux présentes font partie des règles de l'OCRCVM ou des statuts, règles ou principes directeurs de l'ACFM qui étaient en vigueur immédiatement avant la fusion et qui ont été incorporés dans les Règles provisoires, le personnel de la mise en application cite les dispositions des Règles provisoires.

L'article 1105 (disposition provisoire) des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées établit la compétence continue de l'OCRI, notamment le fait que celui-ci continue de réglementer les personnes relevant de la compétence de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières comme ce dernier le faisait auparavant.

Re Roland**AFFAIRE INTERESSANT :****LES REGLES VISANT LES COURTIER EN PLACEMENT ET REGLES PARTIELLEMENT CONSOLIDEES****ET****LUCIE ROLAND**

2024 OCRI 56

Formation d'instruction de l'Organisme canadien de réglementation des investissements
(Section du Québec)Audience tenue le 11 mars 2024 (par visioconférence)
Décision rendue le 11 juin 2024**Formation d'instruction**

Me Guy Lemoine, avocat à la retraite, président

Mme Danielle Le May, membre et

M. François Demers, membre

Comparutions

Me Francis Larin, avocat de la mise en application

Mme Lucie Roland, intimée (présente)

DÉCISION AU FOND

INTRODUCTION

1 Au cours de la période allant du 23 septembre au 12 octobre 2021, Mme Lucie Roland (**l'intimée**) était inscrite à titre de représentante auprès de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (**OCRI**) ainsi que ses prédécesseurs, soit l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (**OCRCVM**) et l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (**ACCOVAM**). Elle était à l'emploi auprès de Financière Banque Nationale Inc. (**FBN**).

2 Par l'entremise de l'intimée, des transferts de fonds non autorisés ont été effectués au bénéfice de tiers à partir de comptes de trois clients.

3 L'affaire vise à déterminer si l'intimée a eu une conduite inconvenante en facilitant ces transferts non autorisés, contrevenant ainsi à la Règle 1400 des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées (**CPPC**). L'intimée invoque avoir été trompée par les personnes qui lui auraient demandé ces transferts et avoir agi de bonne foi.

4 La formation d'instruction a conclu que Mme Roland a contrevenu à la Règle 1400 et qu'elle a eu une conduite inconvenante en facilitant des transferts non autorisés de fonds à des tiers.

CONTRAVENTION ALLÉGUÉE

5 La formation est appelée à se prononcer sur l'allégation suivante :

Au cours de la période allant du 23 septembre au 12 octobre 2021, l'intimée a eu une conduite inconvenante lorsqu'elle a facilité des transferts non autorisés de fonds à des tiers, à partir des comptes de trois clients, contrevenant ainsi à la Règle 1400 des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées.

LES PROCÉDURES

6 L'intimée n'était pas représentée par avocat au cours de l'audience. Son droit de comparaître à l'audience, d'être entendue, d'être représentée par un avocat ou un mandataire, d'assigner, d'interroger et de contre-interroger des témoins et de présenter des observations à la formation d'instruction à l'audience lui avait été communiqué dans l'avis d'audience. Au début de l'audience, la formation lui a rappelé, comme elle l'avait fait à l'occasion de la comparution initiale, son droit d'être assistée par un avocat.

RÈGLES APPLICABLES

7 L'intimée était assujettie au respect des règles prévues par l'OCRI ainsi qu'à celles de son employeur FBN.

Règle 1400 Normes de conduite de l'OCRI

8 L'OCRI (et ses prédécesseurs, OCRCVM et ACCOVAM) régit les normes de conduite de ses membres dans sa Règle 1400.

1401. Introduction

La Règle 1400 décrit les principes généraux en matière de conduite qui s'appliquent aux personnes réglementées.

1402. Normes de conduite

(1) Une personne réglementée doit:

- (i) observer des normes élevées d'éthique et de conduite dans l'exercice de son activité et faire preuve de transparence et de loyauté conformément aux principes d'équité commerciale ;
- (ii) s'abstenir de se livrer à une conduite inconvenante ou préjudiciable à l'intérêt public.

(2) Sans limiter la portée générale de ce qui précède, toute conduite professionnelle peut être considérée comme une conduite contrevenant à une ou à plusieurs normes prévues au paragraphe 1402(1), dans l'un ou l'autre des cas suivants:

- (i) si elle est négligente ;
- (ii) si elle ne respecte pas une obligation imposée par une loi, un règlement, un contrat ou une disposition de toute autre nature, y compris les règles, exigences et politiques d'une personne réglementée ;
- (iii) si elle s'écarte de façon déraisonnable des normes qui devraient être observées par une personne réglementée ;
- (iv) si elle peut miner la confiance de l'investisseur dans l'intégrité des marchés des valeurs mobilières, des marchés à terme ou des marchés de dérivés.

Les règles de FBN

9 FBN avait, à l'époque des faits pertinents, une règle concernant les transferts ou sorties de fonds à partir du compte d'un client au bénéfice d'un tiers (pièce P-45). Cette règle exigeait que le représentant obtienne « ...une confirmation verbale de la demande par le client (reconnu ou dûment identifié) en personne ou par téléphone » et qu'il documente cette conversation dans les registres de FBN. De plus, pour tout transfert ou sortie de fonds à l'ordre d'un tiers, le représentant devait « [o]bttenir une lettre d'autorisation signée par le client pour les montants supérieurs à 5 000\$ (CAD)... » (pièce P-45, page 9).

LES FAITS ET L'ANALYSE

10 L'intimée a été inscrite pendant plus de onze années en tant que représentante en valeurs mobilières. Au moment des faits pertinents, elle était adjointe principale en placement, travaillant pour un autre représentant (GT) auprès de FBN. Trois clients de ce représentant ont été victimes de transferts de fonds non autorisés effectués par l'intimée à leur insu. Ces transferts ont été réalisés à partir de leur compte chez FBN vers des comptes de banque détenus par des tierces personnes qu'ils ne connaissent pas.

11 Les trois clients touchés dans cette affaire sont indépendants les uns des autres. L'audience a pour objet de déterminer si l'intimée a eu une conduite inconvenante en facilitant des transferts non autorisés ou si elle a été elle-même victime innocente de manœuvres frauduleuses réalisées par des tiers.

12 Le vers le 13 septembre 2021, soit quelques jours avant les événements pertinents, l'intimée fait faillite (pièce P-47).

A. Conduite dans le cas du client MG

Chronologie

13 Voici une chronologie des événements survenus le 23 septembre 2021 relativement au client MG.

14 À 15 h 18, l'intimée remplit un formulaire interne de FBN demandant un retrait du compte d'épargne libre d'impôt (CELI) de MG d'une somme de 10 869,80 \$ afin qu'elle soit transférée au compte non-enregistré de celui-ci (pièce P-11). Suite à ce transfert interne, le solde de l'encaisse du compte comptant de MG s'élevait à 23 769,85 \$.

15 À 15 h 24, l'intimée fait numériser une ancienne lettre d'instruction de transfert de MG conservée par sa maison de courtage (pièce P-12). C'est ce document numérisé qu'elle modifiera subséquemment pour en garder la signature du client, mais en y ajoutant les instructions nécessaires pour transférer 22 000 \$ du compte du client vers le compte d'une tierce personne FE détenu dans une banque.

16 À 15 h 30, l'intimée reçoit un courriel provenant d'une adresse qui ressemble à celle du client MG (pièce P-14). L'adresse courriel de l'expéditeur comporte toutefois un nom de domaine différent de l'adresse indiquée dans le dossier du client MG auprès de FBN.

17 Ce courriel dit contenir une pièce jointe intitulée « transfert.dox ». Cette pièce jointe serait censée être une demande de transfert afin d'envoyer à partir du compte de MG chez FBN une somme d'argent vers le compte bancaire d'un tiers. L'intimée expliquera plus tard qu'elle n'est pas parvenue à ouvrir le document « transfert.dox ». C'est pour cette raison, explique-t-elle, qu'elle fabriquera une fausse lettre d'instruction (pièce P-13) autorisant le transfert d'une somme de 22 000 \$ du compte du client MG chez FBN vers le compte de FE dans une autre banque.

18 L'intimée a déclaré le 10 janvier 2022, dans un courriel adressé à l'OCRCVM relatif au dossier de MG:

[...] on m'a souvent demandé de réutiliser une lettre déjà signée du client afin de faciliter une transaction demandée par le client et réduire la bureaucratie. [...]

...]

Oui je l'ai déjà fait pour c'était toujours et uniquement pour accommoder un client et NULLEMENT pour des fins malveillantes. (sic)

[...]

A mon souvenir, le transfert a été effectué deux ou trois jours après la première communication - il n'y avait donc aucun sentiment d'urgence lors de la première communication verbale avec le client. Le faux [MG] connaissait des détails sur les placements détenus et la liquidité au compte. Rien ne pouvait m'indiquer que je ne parlais pas avec le vrai client. [...] Ayant déjà accordé beaucoup de temps à ce client, je lui propose de réutiliser une lettre que nous avons déjà au dossier et d'y inscrire l'autorisation de transfert. (sic)

(pièce P-5, pages 1 et 2)

19 Dans son interrogatoire tenu le 5 octobre 2022 devant M. Nicolas D'Astous, enquêteur de l'OCRI (alors l'OCRCVM), l'intimée explique ce qui suit au sujet de la confection de la pièce P-13 :

[...] puis à un moment donné, je pense j'avais reçu un courriel puis je n'étais pas capable d'ouvrir le [...]

[...]

[...] le fichier joint, puis là, c'est ça, il disait, ben là, il fallait que, t'sais, que l'argent soit là aujourd'hui, ben, parce qu'on avait eu plusieurs appels sur différents jours là, ... puis finalement, c'est ça, j'ai jamais réussi à ouvrir son fichier joint, ça fait que quand que je lui avais parlé, je lui avais offert [...] parce qu'on avait déjà des lettres, il avait déjà fait des transferts à des tierces personnes, à ses enfants, à d'autres personnes, ça fait que je lui avais demandé, j'ai dit, « écoutez, si vous voulez vous dépêcher, je comprends que vous avez de la difficulté, je peux réutiliser une lettre qu'on a déjà au dossier »

M. D'ASTOUS: OK. Donc... attendez que je synthétise un petit peu ça, le 23 septembre 2021, c'est un jeudi.

Mme ROLAND: OK.

M. D'ASTOUS: Là, vous me dites qu'il vous avait appelée quelques jours avant ou la journée même ?

Mme ROLAND: On s'est parlé sur plusieurs jours.

M. D'ASTOUS: Sur plusieurs jours.

Mme ROLAND: Oui, oui. Je sais qu'on s'est parlé sur plusieurs jours [...].

[...]

[...] vers la fin de la journée, je reçois un courriel avec un fichier joint [pièce P-14], mais que là, t'sais, je cliquais dessus puis ça marquait « Erreur » là, je me souviens plus trop [...]

M. D'ASTOUS: OK.

Mme ROLAND: [...] le message que ça me marquait, mais je n'ai pas été capable d'ouvrir le fichier. Ça fait que là, j'ai recommunié avec monsieur MG ou si c'est lui qui m'a appelée pour savoir si j'avais reçu son courriel là, puis finalement, c'est ça là, j'ai dit : « Écoutez, ben là, ça ne fonctionne pas puis l'heure de tombée,

elle arrive bientôt, ça fait que, j'ai dit, écoutez, ça devra aller à demain, pouvez-vous vous présenter ? », il ne pouvait pas, ça fait que je pense que ça doit être là que j'ai dû lui suggérer de réutiliser une lettre qu'on avait au dossier.

M. D'ASTOUS: OK. Donc, vous aviez déjà... si je comprends bien, vous avez utilisé une lettre que vous aviez au dossier où est-ce que y'avait sa signature [...].

Mme ROLAND: Ben, il avait déjà fait des transferts à d'autres parties là...

M. D'ASTOUS: Oui

Mme ROLAND: [...] ça fait qu'on avait déjà des lettres signées comme ça là.

M. D'ASTOUS: Donc, vous aviez une lettre signée. Qu'est-ce que vous avez fait par la suite ? Vous prenez cette lettre-là puis vous changez la... le corps...

Mme ROLAND: Oui.

M. D'ASTOUS: ...de la lettre pour les instructions ?

Mme ROLAND: Exact.

(pièce P-44, pages 26 à 29)

20 L'intimée explique ensuite comment elle a elle-même confectionné la pièce P-13 (lettre d'autorisation de transfert) :

M. D'ASTOUS: Donc, vous scanniez la lettre, mais cette lettre-là, est-ce que c'est la lettre que le client vous a envoyée ?

Mme ROLAND: Non. Comme je vous dis, pour monsieur MG, c'est moi qui ai fait la lettre.

M. D'ASTOUS: OK. Pour cette lettre-là, vous avez fait la lettre.

Mme ROLAND: Oui.

M. D'ASTOUS: Donc, finalement, vous avez gar... c'est quoi que vous avez gardé ? La signature en bas ?

Mme ROLAND: Oui, exactement, puis on a changé les informations là.

M. D'ASTOUS: C'est quoi vous faisiez ? Vous avez découpé la signature d'une autre lettre puis l'avez collée ? C'est-tu comme ça ?

Mme ROLAND: Non. J'ai imprimé une lettre puis j'ai collé le... l'information bancaire là.

M. D'ASTOUS: OK. Vous avez collé l'information bancaire, mais la signature, comment vous l'avez mise sur la lettre ?

Mme ROLAND: Ben, c'était des lettres qu'on avait déjà au dossier là, probablement.

M. D'ASTOUS: OK. Puis y'avait juste la signature du client ?

Mme ROLAND: Non, y'avait une lettre, mais dans le fond on recoupe par-dessus puis on le scanne comme ça.

M. D'ASTOUS: OK. Vous aviez modif... vous avez modifié là, comme, « Toronto Dominion », l'adresse de la banque, le compte, ça, vous avez modifié ça sur une ancienne lettre que vous aviez déjà.

Mme ROLAND: Oui.

M. D'ASTOUS: OK. Ça fait que vous avez découpé... vous avez quoi ? Vous avez imprimé, vous avez découpé, vous avez mis ça par- dessus, puis vous avez rescanné ?

Mme ROLAND: Exact.

M. D'ASTOUS: OK.

Mme ROLAND: Mais le client avait été avisé que je réutilisais une lettre, puis comme je vous dis, c'est des choses qu'on m'a souvent demandées.

(pièce P-44, pages 38-39)

21 Questionnée sur la pratique de se servir d'anciennes lettres de clients et de reprendre d'anciennes signatures du client pour faire un formulaire afin d'accommoder un client, GT, le représentant pour lequel travaillait l'intimée, affirme : « Ce n'est pas quelque chose qu'on fait dans notre pratique, on ne fait pas ça. Et puis, comment je dirais ça ? Ça ne se fait pas, C'est inacceptable. » (Transcriptions, page 102)

22 Les explications de l'intimée sont difficiles à réconcilier avec la chronologie des échanges courriels ou téléphoniques retrouvés.

23 Pourquoi aurait-elle effectué dès 15 h 18 un transfert du compte CELI de MG vers le compte régulier de celui-ci (pièce P-11) avant même d'avoir reçu le courriel reçu à 15 h 30 (pièces P-14) contenant la pièce jointe qu'elle ne parvenait pas à ouvrir, laquelle devait autoriser un transfert externe ?

24 Pourquoi aurait-elle déjà fait numériser à 15 h 24, quelques minutes avant de recevoir le courriel de 15 h 30 (pièce P-14), une ancienne instruction de transfert (pièce P-12) ? Elle ne pouvait savoir par anticipation qu'elle serait incapable, six minutes plus tard, d'ouvrir le document « transfert.dox » joint à la pièce P-14. Comment pouvait-elle anticiper avant même d'avoir reçu le courriel qui contenait prétendument le document « transfert.dox » que cette pièce jointe ne serait pas ouvrable et avoir en conséquence amorcé avant la réception de ce courriel des préparatifs afin de créer un document de transfert qui n'avait pas été signé par MG ?

25 Quand et comment aurait-elle pu obtenir les nom, adresse résidentielle et les données bancaires de la bénéficiaire du transfert ?

26 Interrogée devant l'OCRCVM, le 5 octobre 2022, au sujet de la chronologie des événements voici les explications de l'intimée:

M. D'ASTOUS: Ce que j'essaye d'expliquer, c'est que vous scannez le modèle de lettre que vous utilisez 6 minutes avant de recevoir la lettre du client, donc vous avez présumé que la lettre attachée du client vous ne seriez pas capable de l'avoir ?

Mme ROLAND: Non, j'ai dû faire la lettre pour lui envoyer pour qu'il me la signe...

M. D'ASTOUS: OK.

Mme ROLAND: ...et me la retourne.

M. D'ASTOUS: OK. Puis là, lui, pendant ce temps, il vous en a envoyé une.

Mme ROLAND: Ben, j'ai... j'ai dû... je pense j'avais essayé à plusieurs reprises aussi là de lui envoyer, il me disait que ça ne marchait pas, on a essayé dans un autre format peut-être. T'sais, à mon souvenir là...

M. D'ASTOUS: Oui.

Mme ROLAND: ...y'a eu beaucoup de va-et-vient entre les deux là. Mais généralement, je préparais la lettre, je l'envoie au client.

M. D'ASTOUS: OK.

Mme ROLAND: ...il me la signe, il me la retourne. C'est plus facile. Il n'a pas à la composer, mettre mon nom, mon adresse, blablabla.

(pièce P-44, pages 52 et 53)

27 En résumé, c'est l'intimée qui, avant 15 h 40, a rédigé le faux document apparaissant à la pièce P-13. Le document se présente comme une demande faite à l'intimée afin qu'elle transfère 22 000 \$ du compte de placement de MG chez FBN vers un compte identifié comme appartement à FE à la Banque TD et spécifiant « But : Achat d'une voiture à un particulier ». Le faux document comporte une signature apparente du client en bas à gauche.

28 À 15 h 40, l'intimée remplit un formulaire interne de FBN demandant un « Transfert bancaire - Sortie de fonds » d'une somme de 22 000 \$ provenant du client MG vers un compte externe d'une tierce personne, soit FE à la Banque TD (pièce P-16). Ce formulaire indique que la lettre d'autorisation de ce transfert est signée par MG. Cette demande est accompagnée de la pièce P-13 décrite précédemment.

29 À 15 h 45, l'intimée envoie un courriel apparemment destiné à MG (pièce P-17), mais à l'adresse courriel indiquée à la pièce P-14 qui n'est pas la véritable adresse de MG. Ce courriel contient une copie de la lettre d'instruction de transfert (pièce P-13) qu'elle a fabriquée pour justifier le transfert :

[...] Ce fût un plaisir de vous parler.

[...]

Je n'ai pas reçu la lettre correctement, je vous envoie donc la copie utilisée pour faire le transfert puisque le dépôt devait être fait aujourd'hui sans faute. Je vous rappellerai lorsque j'aurais eu confirmation [...]. (sic)

30 À 15 h 59 (pièce P-19), l'intimée transmet un courriel interne au service à la clientèle de FBN demandant que le transfert bancaire soit passé le même jour « rush », même si l'heure de tombée pour les transferts de la journée était

dépassée.

31 À 16 h 30 (pièce P-19), Mme Roland est avisée que le transfert aura lieu le lendemain.

32 Avant de poursuivre avec la présentation chronologique des événements, il y a lieu de traiter ici de deux questions particulières à savoir, l'examen des appels téléphoniques et l'examen de la connaissance par l'intimée des règles relatives aux transferts externes.

Les appels téléphoniques

33 L'intimée a déclaré qu'il y avait eu plusieurs échanges téléphoniques échelonnés sur plusieurs jours entre elle et MG afin de réaliser ce transfert (pièce P-44, page 25 à 28). Le registre des appels du courtier, pour le poste téléphonique de l'intimée (pièce P-21), confirme qu'elle a reçu quatre appels entrants affichant le numéro de téléphone de MG. Le premier appel a été reçu à 15 h 49 le 23 septembre 2021 et les trois autres le lendemain.

34 Dans le courriel rédigé par l'intimée le 23 septembre à 15 h 45 (pièce P-17), elle fait référence à une discussion avec MG. Il a toutefois été impossible de trouver dans les registres téléphoniques l'appel avec MG auquel elle réfère dans ce courriel puisque le premier appel reçu par l'intimée, affiché comme provenant du numéro de téléphone de MG, est entré le 23 septembre à 15 h 49.

35 Cet appel du 23 septembre 2021 dure quarante-huit secondes (pièces P-7 et P-21). Il entre toutefois après que l'essentiel de l'opération ait déjà été réalisé. Il ne peut donc pas être à l'origine de l'opération de transfert de fonds. De plus, il est difficile de comprendre comment dans cet appel qui ne dure que quarante-huit secondes on aurait pu procéder:

- 1) Aux salutations usuelles lors d'un appel,
- 2) À l'identification suffisante du client avant d'amorcer un transfert d'une somme importante de son compte en faveur d'un tiers,
- 3) À la récupération de son numéro de compte,
- 4) À accéder à ce compte,
- 5) À réaliser que pour avoir une somme suffisante pour réaliser un transfert de 22 000 \$ il faudrait préalablement retirer un montant de 10 869,80\$ du compte CELI et le transférer vers le compte non enregistré du client,
- 6) À recueillir en vue du transfert à un tiers
 - a) L'identification de la banque vers laquelle le transfert devait être effectué,
 - b) L'adresse de la succursale bancaire vers laquelle le transfert serait effectué,
 - c) Le numéro de transit vers lequel le transfert serait déposé,
 - d) Le numéro du compte dans lequel le transfert serait déposé,
 - e) Le nom du bénéficiaire,
 - f) L'adresse du bénéficiaire,
 - g) La raison pour laquelle le transfert devrait être effectué,
- 7) À faire les salutations d'usage à la fin de la conversation.

36 Le 24 septembre, l'intimée recevra également trois autres appels affichant le numéro de téléphone de MG (pièce P-21). Deux de ces trois appels ont duré quatre secondes chacun. Le troisième appel, reçu à 9 h 13, a duré trente secondes. Bien que difficiles à expliquer, ces appels ne peuvent être à la base de la demande de transfert puisqu'ils ont eu lieu après la confection des instructions de transferts (pièces P-13 et P-16). La formation note que les seuls appels apparaissant au registre relatif à MG sont des appels entrants.

37 L'intimée mentionne qu'elle avait parfois de la difficulté avec le casque d'écoute téléphonique fourni par son employeur. Elle déclare avoir parfois utilisé son téléphone cellulaire personnel pour des opérations professionnelles (pièce P-44, page 50). Une vérification des relevés téléphoniques du téléphone cellulaire personnel de l'intimée (pièce P-42) a été effectuée. Ces relevés d'appels ne révèlent cependant pas de communications entre elle et MG.

38 En résumé, les registres d'appels de FBN (pièces P-7 et P-21) et ceux du téléphone cellulaire de l'intimée (pièce P-42) ne font état d'aucun appel téléphonique concernant MG avant les demandes de transferts bancaires faites par l'intimée.

Connaissance des règles applicables aux transferts externes

39 L'intimée connaît les exigences de son employeur pour un transfert à partir d'un compte client vers une tierce personne. Elle explique que pour un transfert vers un compte externe en faveur d'un tiers le représentant devait avoir une conversation « de vive voix avec le client. De plus, si le montant du transfert s'élevait à plus de 5 000\$ il fallait aussi une lettre signée du client ». (pièce P-44, page 15)

40 Elle explique que lorsqu'un transfert externe était demandé elle devait alors :

[...] s'assurer que le client à qui qu'on parlait, c'était le même numéro de téléphone qu'on avait dans le système, donc dans le fond... t'sais, par courriel, on avait plus de vérifications à faire là, de toute façon il fallait l'appeler, mais si le client nous appelait, moi, je vérifiais avec l'afficheur, alors j'allais dans mon système m'assurer que c'était vraiment le bon numéro de téléphone de « laquelle » qu'on m'appelait, puis avec les informations, les questions sur le portefeuille.

M. D'ASTOUS: Puis vous dites que par courriel, il y avait une autre procédure, c'était quoi à ce moment-là ?

Mme ROLAND: Ben là, dans le fond, si je recevais une demande par courriel, il fallait que j'appelle le client. En gros, il fallait lui parler de vive voix là. Mais quand je recevais un téléphone, moi, ma procédure, c'est ça, je vérifie avec notre système Crésus là qu'on a toutes les informations clients...

M. D'ASTOUS: OK.

Mme ROLAND: ...pour m'assurer que c'était vraiment le même numéro qu'on avait au dossier.

M. D'ASTOUS: Puis pour les adresses email, aviez-vous aussi un registre de ces adresses-là dans ce dossier-là ?

Mme ROLAND: Euh... c'était pas tout le temps à jour là, mais, t'sais, on y allait avec les habitudes. Moi, je regardais dans l'historique du client là, dans le fond, oui, on avait des adresses courriel dans le système là qu'on devait vérifier là.

M. D'ASTOUS: D'accord. Est-ce que ça arrivait... c'était quelque chose qui arrivait des fois qu'un client demande un transfert bancaire directement par courriel sans appeler ?

Mme ROLAND: Oui. Ben oui, souvent.

(pièce P-44, pages 18 et suivantes)

Suite des événements

41 Le 24 septembre 2021, à 15 h 38, l'intimée entre la note d'appel suivante:

M. MG me téléphone pour demander un transfert de 22 000\$ - tierce partie. Il achète une voiture d'un particulier. On utilise l'argent en encaisse plus retrait de 10 000\$ du CÉLI. Il ne voulait pas vendre d'autre placement donc il cancel l'achat du billet nbc24003. (sic)

(pièce P-20)

42 Le transfert est finalement effectué le 24 septembre 2021 (pièce P-10, page 16 et pièce P-16).

43 Un document (pièce P-15) a été trouvé dans le bureau de l'intimée à la succursale de Joliette. Le document correspond à peu de choses près à la pièce P-13, mais ne mentionne pas l'achat d'une voiture. La pièce P-15 comprend cependant un collage de signature de MG à l'intérieur d'un rectangle dans la partie inférieure droite.

44 GT, le représentant qui employait l'intimée a témoigné devant nous. Il affirme que les transferts à partir d'un compte client vers un tiers dans une banque ne sont pas fréquents. Il était en vacances du 17 au 27 septembre 2021 (Transcriptions, page 94).

45 L'intimée a témoigné indiquant qu'elle a reçu des appels téléphoniques de personnes qu'elle a cru être des clients puisque certains appels s'affichaient comme provenant du numéro de téléphone indiqué dans le dossier du client (Transcriptions, pages 116-117). Elle ajoute qu'elle n'a pas eu de formation lui indiquant qu'un numéro apparaissant sur un afficheur téléphonique pouvait être falsifié. Elle dit qu'on lui permettait et qu'on lui demandait même parfois de réutiliser une ancienne lettre au dossier du client pour justifier une nouvelle opération (Transcriptions, pages 120 et 121).

46 Il y a lieu de souligner que ce transfert de 22 000 \$ a été ultimement annulé et que le client a récupéré son argent. Il en est de même des transferts pour les deux autres clients (Transcriptions, page 19).

Conclusion pour le client MG

47 À la lumière des faits et des règles applicables, la formation a conclu que le personnel de la mise en application de l'OCRI a établi que :

- Les registres d'appels de FBN (pièces P-7 et P-21) et ceux du téléphone cellulaire de l'intimée (pièce P-42) ne font état d'aucun appel téléphonique concernant MG avant les demandes de transferts bancaires faites par l'intimée,
- L'intimée a fait preuve de négligence en omettant de vérifier si l'adresse courriel du demandeur était bien celle de MG dans les dossiers de FBN,
- L'intimée n'a pas respecté la règle imposée par FBN qui exigeait d' « Obtenir une lettre d'autorisation signée par le client pour les [transferts de] montants supérieurs à 5 000\$ (CAD)... »,
- La formation n'a pas retenu l'explication de l'intimée selon laquelle il existait une pratique tolérée de falsifier des documents pour contourner l'exigence de FBN d'obtenir une lettre d'autorisation signée par le client pour les transferts de montants supérieurs à 5 000 \$. Cette affirmation est par ailleurs niée par GT qui décrit, à juste titre, une telle pratique comme étant inacceptable. La confection d'un faux document pour « accommoder » un client ne saurait constituer une excuse,
- L'intimée a fabriqué un faux document, à savoir une lettre d'autorisation demandant le transfert d'une somme de 22 000 \$ du compte de MG vers le compte bancaire d'une tierce personne (pièce P-13),
- L'intimée a utilisé ce faux document (pièce P-13) chez FBN dans le cadre d'une demande de « Transfert bancaire – Sortie de fonds » (pièce P-16) en spécifiant que le signataire de la lettre d'autorisation (pièce P-13) était le client MG,
- L'intimée a eu une conduite inconvenante en facilitant un transfert non autorisé de fonds à partir du compte de MG vers le compte de banque de FE.

B. Conduite dans le cas de la cliente FB

Chronologie

48 Voici une description des événements survenus le 28 septembre 2021.

49 À 14 h 26, l'intimée reçoit à son poste téléphonique professionnel un appel affichant le numéro de téléphone de la cliente FB d'une durée de 1 minute 19 secondes (pièce P-28).

50 À 14 h 59, l'intimée reçoit un courriel demandant un transfert de fonds provenant du compte de FB vers le compte bancaire d'une tierce personne (pièce P-25) :

J'ai besoin que vous transférer un montant de 20850\$ à ma niece [FE] pour l'aider avec l'achat de sa maison.

Prendre l'argent à mon compte en placement chez vous à son compte bancaire chez td canada trust (xxxxx xxx xxxxxxxx)

merci (sic)

51 Cependant, l'adresse de l'expéditeur de ce courriel était très différente de l'adresse courriel figurant au dossier de cette cliente chez FBN. La première partie de l'adresse est inexacte et le nom de domaine de cette adresse ne correspond pas à celui de la cliente dans les dossiers de FBN (pièce P-4, page 5, témoignage de M. D'Astous, le 11 mars 2024, pages 18, 54 et 56).

52 À 15 h 03, l'intimée reçoit à son poste téléphonique professionnel un appel affichant le numéro de téléphone de FB d'une durée de 52 secondes (pièce P-28).

53 À 15 h 19, l'intimée remplit un formulaire de « Transfert bancaire - Sortie de fonds » demandant qu'une somme de 20 850 \$ provenant du compte de FB chez FBN soit transférée vers le compte bancaire de FE à la Banque Toronto Dominion (pièce P-26). À noter que dans ce formulaire, l'intimée épelle le nom de la bénéficiaire différemment du nom apparaissant dans le courriel demandant le transfert (pièce P-25). Elle l'écrit différemment en changeant le troisième caractère qui était un L et qui devient un i et supprimant le cinquième caractère, la lettre N.

54 La bénéficiaire désignée de ce deuxième transfert FE est la même personne que celle qui a bénéficié du premier transfert provenant du compte de MG et le transfert est également effectué vers le même compte bancaire. La bénéficiaire est identifiée cette fois comme étant la nièce de FB. Ainsi, dans un premier temps, MG aurait fait transférer de l'argent de son compte à FE pour acheter une automobile de cette dernière alors que, dans un second temps, FB lui aurait fait transférer de l'argent de son compte afin d'aider FE à s'acheter une maison. Ces deux transferts ont lieu par l'entremise de la même représentante chez FBN et ce dans un intervalle de quatre jours.

55 À 15 h 21, l'intimée remplit un compte rendu d'appel (pièce P-27) disant qu'elle a reçu un appel de FB qui désire aider sa nièce à acquérir une propriété et qui demande un transfert de 20 850 \$ directement au compte de sa nièce.

56 Le transfert de fonds est effectué le 28 septembre 2021 (pièces P-24, page 12 et P-26, page 2).

57 Interrogée par M. D'Astous, l'intimée dit ne pas bien se souvenir de ce qui était arrivé pour ce transfert, mais qu'elle était certaine d'avoir parlé à FB (pièce P-44, page 58). Elle a été ainsi questionnée sur sa façon d'identifier son interlocutrice :

M. D'ASTOUS: OK. Justement, quand vous parlez de vive voix à des clients, faites-vous comme des fois on appelle aux assurances, on appelle à la banque, ils nous posent « c'est quoi votre date de naissance? », « c'est quoi la dernière transaction que vous avez faite? », « le nom de jeune fille de votre mère? », c'est-tu le genre de questions de vérification que vous faites?

Mme ROLAND: Ç'a jamais été des procédures qu'ils nous ont imposées à la Financière justement pour faciliter les choses. On est supposés de bien connaître notre client.

M. D'ASTOUS: OK.

Mme ROLAND: Donc moi, dans le fond, comme je vous dis, étant donné que je ne les connaissais pas beaucoup, les voix, ou quoi que ce soit, t'sais, je m'assurais vraiment que la personne m'appelait du numéro qu'on avait au dossier. C'était ce qu'on exigeait de nous. Je n'ai jamais eu de formation ou d'autres choses, ou de sollicitations par la FBN de pousser plus le côté identification là.

(pièce P-44, pages 58-59)

58 L'intimé admet qu'elle ne pourrait pas reconnaître la voix de FB car ce n'était pas une cliente qui appelait souvent (pièce P-44, page 62).

59 Elle ne souvient pas d'avoir posé de question de vérification pour s'assurer que FB était bien son interlocutrice.

60 Elle dit qu'elle a regardé l'afficheur pour s'assurer que le numéro de téléphone affiché lors des appels correspondait à celui indiqué dans les dossiers des clients. Elle ne peut confirmer si elle a vérifié la validité de l'adresse courriel (pièce P-44, pages 57 à 65).

61 Dans son témoignage devant la formation, l'intimée réitère sa façon de procéder :

En fait, moi ce que je voulais spécifier, c'est que tout le long de ce processus-là, moi, j'ai été vraiment au meilleur de mes connaissances. J'ai vraiment, j'ai reçu des appels, j'ai parlé à des gens, t'sais, clairement, depuis le début des procédures avec les preuves qui ont été amenées, les documents que monsieur D'Astous avait pu ressortir, clairement, on a pu identifier comme quoi que les personnes à qui j'ai parlé n'étaient pas, en fait, les clients.

Par contre, moi, au moment des faits, je n'avais aucun moyen de le savoir. C'est sûr que nous, en tant qu'adjointes en placements, on avait accès à certaines formations concernant peut-être de possibles fraudes. T'sais, je veux dire, moi, je n'ai pas vraiment grande connaissance là-dedans. La formation qu'on avait, nous, c'était vraiment de l'hameçonnage par courriel. Donc, même la sécurité de la Banque Laurentienne, elle nous envoyait, des fois, de faux courriel; il fallait identifier : « Ah non, ça, je pense que c'est une fraude. » Ça a été les seules formations qu'on a eues à ce sujets-là. La manière que nous, on avait d'identifier les clients, c'était vraiment de s'assurer que le numéro de téléphone qui nous appelait provenait du dossier du client. C'était vraiment l'afficheur qui était notre identificateur, et c'est ce qu'on nous a appris, c'est comme ça qu'on nous a formés.

(Transcriptions, pages 116-117)

62 FB a témoigné devant nous. Elle ne connaît pas l'intimée. Elle n'a jamais eu affaire avec elle, ne lui a jamais parlé et ne lui a jamais envoyé de courriel. Elle n'a pas demandé le transfert en litige. FB a également témoigné à l'effet qu'elle ne possède pas l'adresse courriel utilisée dans la pièce P-25 et que FE n'est pas sa nièce (Transcriptions, pages 111 et 112).

Conclusion pour la cliente FB

63 La formation n'a pu retenir l'explication de l'intimée selon laquelle elle serait elle-même une simple victime d'une tierce partie sans négligence de sa part. L'intimée a fait preuve d'insouciance et de négligence en omettant de vérifier si l'adresse courriel de l'expéditrice de la demande de transfert était bien celle de FB dans les dossiers de FBN et en procédant au transfert sans avoir « reconnu ou dûment identifié » son interlocutrice au cours des appels téléphoniques comme étant bien FB.

64 La négligence de l'intimée porte sur différents éléments. Plusieurs indices auraient dû éveiller plus de vigilance de sa part :

- Il s'agissait d'une somme importante, à savoir 20 850 \$,
- au sujet des appels téléphoniques,
 - elle n'était pas en mesure de reconnaître la voix de la personne qui a sollicité le transfert,
 - elle ne se souvient pas d'avoir posé de questions de vérifications sur l'identité de son interlocutrice,
 - elle s'est contentée de constater que le numéro de téléphone apparaissant à l'afficheur correspondait à celui de la cliente pour conclure que son interlocutrice était la cliente FB,
- le transfert était destiné en faveur de la même personne que celle ayant bénéficié du transfert de MG quelques jours auparavant,
- l'intimée a elle-même apporté des corrections orthographiques au nom de la bénéficiaire.

65 L'identification de la provenance d'un appel n'est pas suffisante pour reconnaître l'identité d'un interlocuteur. Outre le fait qu'un numéro de téléphone puisse être usurpé « spoofing » toute personne ayant accès au téléphone d'un client peut être l'auteur d'un appel logé à partir de cet appareil. Les règles de FBN exigeaient davantage que d'identifier la provenance d'un appel. Elles exigeaient que l'interlocuteur soit « reconnu ou dûment identifié » comme étant le client. La formation a conclu que l'intimée n'a pas respecté la règle imposée par FBN qui exigeait d'obtenir « ...une confirmation verbale de la demande par le client (reconnu ou dûment identifié) en personne ou par téléphone ».

66 À la lumière des faits et des règles applicables, la formation a conclu que le personnel de la mise en application de l'OCR1 a établi que l'intimée a eu une conduite inconvenante en facilitant un transfert non autorisé de fonds à partir du compte de FB vers le compte de banque de FE.

C. Conduite dans le cas de la cliente LB

La première tentative de transfert

Événements du 5 octobre 2021

67 À 15 h 08, l'intimée reçoit un premier courriel (pièce P-32) provenant apparemment de la cliente LB. Toutefois, le prénom de LB apparaissant dans l'adresse courriel est erroné. De plus, cette cliente n'a pas d'adresse courriel. Ce courriel est accompagné d'une lettre. La lettre débute par la mention « Tel que demande... » (sic), laissant sous-entendre que des communications ont déjà eu lieu entre la cliente et l'intimée. Cependant, aucun appel entre eux n'apparaît dans les registres d'appel de FBN (pièces P-7 et P-41) et ceux de l'intimée (pièce P-42) avant 15 h 14. La lettre autorise qu'une somme de 18 400 \$ soit transférée du compte de la cliente chez FBN vers le compte bancaire d'un premier bénéficiaire, soit DB, afin de finaliser l'achat d'un chalet.

68 Cette lettre reproduit étrangement de façon quasi identique la pièce P-13 fabriquée par l'intimée dans le cas du client MG. Elle contient les mêmes informations, présentées dans le même ordre, avec la même forme, les mêmes fautes d'orthographe, les mêmes inversions de lettres et les mêmes manques d'accents aux mêmes endroits :

À partir **de** compte en placement :

Vers :

Banque ...

Adresse **banque** ...

Compte ...

Transit ...

Bénéficiaire ...

Adresse ...

En vous remerciant d'avance pour l'attention **porté** à cette requête. » (sic)

(note : les caractères gras ont été ajoutés par la formation d'instruction)

69 Questionnée sur la pièce P-32, elle déclare :

M. D'ASTOUS: Ça, vous souvenez-vous si cette lettre-là si c'est vous qui l'avez faite ou c'est elle-même qui vous l'a faite?

Mme ROLAND: Je n'ai pas de souvenir. Ça ressemble à mes modèles que moi je faisais, ça fait que probablement que j'ai dû lui envoyer là.

(pièce P-44, pages 81 et 82)

70 À 15 h 14, 15 h 25 et 15 h 27, l'intimée reçoit à son poste téléphonique professionnel trois appels entrants affichant le numéro de téléphone de LB. Ils durent respectivement 1 minute 9 secondes, 20 secondes et 51 secondes (pièce P-41). Le registre indique que l'appel de 15 h 14 provient de « Sorel » alors que les appels suivants proviennent de « St Gab Bra ».

71 Mme Roland dit qu'elle ne pourrait pas reconnaître la voix de LB. Selon elle, la seule façon d'identifier l'appelante est de vérifier si le numéro apparaissant sur l'afficheur du téléphone correspond au numéro de téléphone inscrit dans le dossier de la cliente (pièce P-44, pages 85 et 86).

72 À 15 h 28, l'intimée remplit un formulaire « Transfert bancaire - Sortie de fonds » demandant qu'une somme de 18 400 \$ soit retirée du compte de LB et envoyée vers le compte bancaire de DB (pièce P-33).

73 À 15 h 34, l'exécution de cette première requête de transfert a été refusée « No wire with Tangerine » (pièce P-33).

Événements du 6 octobre 2021

74 À 8 h 44, l'intimée remplit une note d'appel (pièce P-34) disant qu'elle a effectué un appel à la cliente LB pour l'informer que le transfert avait été refusé et qu'elle lui a laissé un message vocal en attente de son retour d'appel. Les registres d'appels du poste téléphonique de l'intimée chez FBN ou de son téléphone cellulaire n'attestent pas de l'existence d'un tel appel sortant (pièces P-41 et P-42).

La deuxième tentative de transfert

Les événements suivants se déroulent le 8 octobre 2021.

75 À 15 h 13, l'intimée reçoit un deuxième courriel provenant apparemment de LB (pièce P-48). Ce courriel daté du 8 octobre dit « ...voici la lettre signée pour l'achat de mon chalet ». Il est accompagné d'une demande de transfert, datée du 5 octobre 2021, indiquant cette fois que le transfert devait être effectué au bénéfice d'une deuxième personne NM. La demande indique certaines coordonnées bancaires de NM, mais ne mentionne pas l'adresse personnelle de NM.

76 L'adresse courriel de l'expéditeur est cependant différente de celle qui avait été utilisée auparavant (pièce P-32). On y relève deux différences importantes :

- le prénom de l'expéditeur y est corrigé et correspond cette fois à celui de LB,
- la nouvelle adresse courriel ne comprend plus de chiffre.

77 À 15 h 27, l'intimée reçoit à son poste téléphonique professionnel un appel entrant affichant le numéro de téléphone de LB d'une durée de 1 minute et 9 secondes (pièce P-41).

78 À 15 h 27, l'intimée remplit un formulaire de « Transfert bancaire – Sortie de fonds » pour le virement bancaire au second bénéficiaire NM en indiquant les données relatives au compte de banque vers lequel le transfert doit être effectué (pièce P-36). Elle ajoute dans ce document des informations qui n'apparaissent pas dans la pièce P-48 soit :

- l'adresse résidentielle de NM, et
- l'adresse de la succursale bancaire de celui-ci.

79 De plus, dans ce formulaire de « Transfert bancaire – Sortie de fonds » (pièce P-36), l'intimée indique que la lettre d'autorisation est datée du 8 octobre 2021 alors que la lettre d'autorisation de transfert est datée du 5 octobre 2021 (pièce P-48).

80 À 15 h 39, l'intimée rédige une note d'appel au sujet d'un appel entrant (pièce P-37). Elle dit « Mme [LB] retourne mon appel – elle envoie une autre lettre signée pour l'achat de son chalet étant donné qu'il est impossible d'effectuer un virement chez Tangerine [...] ».

81 À 15 h 42, l'intimée envoie un courriel au service du crédit afin que le transfert demandé à 15 h 27 soit effectué le jour même.

82 À 15 h 48, FBN indique que le virement en faveur de NM a été rejeté en indiquant que l'heure maximum pour un transfert chez TD est 15 h 30 (pièce P-36).

83 À 15 h 56, Mme Roland est avisée que le transfert a été rejeté (pièce P-36).

La troisième tentative de transfert

84 Les événements suivants se déroulent le 12 octobre 2021, après le congé de l'Action de grâce.

85 Une troisième fausse demande de transfert contenant la signature apparente de la cliente LB et datée du 5 octobre 2021 est adressée à l'intimée (pièce P-39). Il s'agit d'une demande de transférer 18 400 \$ hors de son compte en faveur d'un troisième bénéficiaire DM. Cette demande contient les coordonnées bancaires de celui-ci, mais n'indique pas son adresse personnelle.

86 Questionnée au sujet de cette lettre (pièce P-39) devant l'OCRCVM, voici ce qu'elle affirme:

M. D'ASTOUS : Est-ce que c'est possible que c'est vous qui avez fait cette lettre-là ?

Mme ROLAND : C'est possible. Si ça venait trop compliqué puis trop de temps, de prise de temps...

M. D'ASTOUS : Est-ce que vous en souvenez...

Mme ROLAND : Pour faciliter encore le client, si elle était à l'extérieur, c'est possible que ça soit moi qui l'ait fait, oui.

(pièce P-44, page 101)

87 À 13 h 38, l'intimée reçoit à son poste téléphonique professionnel un appel entrant affichant le numéro de téléphone de LB d'une durée de 2 minutes et 34 secondes (pièce P-41).

88 À 13 h 48, l'intimée remplit un formulaire interne de FBN « Transfert bancaire – Sortie de fonds » pour transférer 18 400 \$ cette fois vers le troisième bénéficiaire DM (pièce P-38). Dans ce formulaire, l'intimée inscrit une adresse personnelle pour DM bien qu'on ne retrouve pas cette information dans la pièce P-39.

89 À 13 h 50, l'intimée remplit une note d'appel entrant relatif à un appel de LB (pièce P-40). Elle dit que LB l'avise « qu'on doit faire le transfert à un autre bénéficiaire, soit monsieur DM qui est le partenaire de NM pour la propriété du chalet. »

90 À 14 h 38, le transfert est complété (pièce P-38).

91 LB a témoigné devant nous et a déclaré ne pas connaître l'intimée et ne lui avoir jamais parlé (Transcriptions, page 106). LB n'a pas d'ordinateur et n'a pas d'adresse courriel. Elle n'a pas de chalet. Elle ne connaît aucun des trois bénéficiaires vers lesquels des transferts bancaires ont été essayés. Elle n'a jamais demandé un transfert de son compte chez FBN vers un tiers.

Conclusion pour la cliente LB

92 La formation n'a pu retenir l'explication de l'intimée selon laquelle elle serait elle-même une simple victime d'une tierce partie sans négligence de sa part. L'intimée a fait preuve de négligence en omettant de vérifier si l'adresse courriel du demandeur était bien celle de LB dans les dossiers de FBN et en procédant au transfert sans avoir « reconnu ou dûment identifié » son interlocutrice comme étant bien LB.

93 Tel que stipulé dans le cas de la cliente précédente, l'identification de la provenance d'un appel n'est pas suffisante pour reconnaître l'identité d'un interlocuteur. Les règles de FBN exigeaient davantage que d'identifier la provenance d'un appel. Elles exigeaient que l'interlocuteur soit « reconnu ou dûment identifié » comme étant le client.

94 La négligence de l'intimée porte sur différents éléments. Plusieurs indices auraient dû éveiller plus de vigilance de sa part :

- Il s'agissait d'une demande de transfert d'une somme importante, à savoir 18 400 \$,
- au sujet des appels téléphoniques,
 - o elle n'était pas en mesure de reconnaître la voix de la personne qui a sollicité le transfert,
 - o elle ne se souvient pas d'avoir posé de questions de vérifications sur l'identité de son interlocutrice,
 - o elle s'est contentée de constater que le numéro de téléphone apparaissant à l'afficheur correspondait à celui de la cliente pour conclure que son interlocutrice était la cliente LB,
- au sujet des courriels,
 - o l'intimée a omis de vérifier si LB avait une adresse courriel dans les dossiers de FBN,
 - o elle a utilisé de deux adresses courriel différentes pour cette prétendue cliente alors que la cliente véritable n'en a aucune,
 - o le prénom apparaissant dans une des adresses courriel est différent de celui de cette cliente,

- au sujet des tentatives,
 - o elle a effectué trois tentatives différentes afin de finaliser le transfert,
 - o les trois lettres demandant des transferts portent toutes la date du 5 octobre 2021,
 - o les tentatives ont été faites pour trois bénéficiaires différents,
- l'intimée a ajouté dans les formulaires internes de FBN de « Transfert bancaire – Sortie de fonds » des détails au sujet des bénéficiaires qui n'apparaissent pas dans les courriels de demande de transfert ou y a effectué des corrections.

95 À la lumière des faits et des règles applicables, la formation a conclu que le personnel de la mise en application de l'OCRI a établi que l'intimée a eu une conduite inconvenante en tentant d'effectuer un transfert non autorisé de fonds à partir du compte de LB d'abord vers le compte de banque de DB, puis vers celui de NM et finalement vers celui de DM.

D. Événements subséquents

96 Le 13 octobre 2021, l'intimée a été suspendue avec paye pendant la durée de l'enquête (pièce P-4, page 2).

97 Le 21 décembre 2021, l'intimée est congédiée (pièce P-6).

CONCLUSION

98 À la lumière des faits et des règles applicables, la formation conclut qu'au cours de la période allant du 23 septembre au 12 octobre 2021, l'intimée a eu une conduite inconvenante en facilitant des transferts non autorisés de fonds à partir de comptes de trois clients vers des tiers, contrevenant ainsi à la Règle 1400 des Règles CPPC.

Fait à Montréal, Québec, le 3 juillet 2024.

« Guy Lemoine »

Me Guy Lemoine, avocat à la retraite, président

« Danielle Le May »

Mme Danielle Le May, membre

« François Demers »

M. François Demers, membre

© *Organisme canadien de réglementation des investissements, 2024. Tous droits réservés.*

Re Bédard

AFFAIRE INTÉRESSANT :

LES RÈGLES VISANT LES COURTIERS EN PLACEMENT ET RÈGLES PARTIELLEMENT CONSOLIDÉES AINSI QUE LES RÈGLES DES COURTIERS MEMBRES

ET

Michel Bédard

2024 OCRI 34

Formation d'instruction
de l'Organisme canadien de Réglementation des investissements
(Section du Québec)

Audience tenue le 20 février 2024
Décision rendue le 20 février 2024
Motifs publiés le 4 mars 2024

Formation d'instruction

Michel Brunet, président, Marie-Julie Nicolo et Yves Ruest

Comparutions

Francis Larin, avocat de la mise en application

Me Nicolas Plourde, avocat de l'intimé

Michel Bédard, intimé (présent)

DÉCISION ET MOTIFS RELATIFS À L'ACCEPTATION DE L'ENTENTE DE RÈGLEMENT

L'ENTENTE DE RÈGLEMENT

1 Le personnel de l'OCRI et Michel Bédard ont conclu une entente de règlement le 14 novembre 2023 ("l'entente de règlement"), laquelle est jointe à la présente décision.

2 L'audience de règlement, tenue sous forme électronique le 20 février 2024, avait pour but de déterminer si en vertu des articles 8215 et 8428 des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées, la formation d'instruction devrait accepter l'entente de règlement que le personnel de la mise en application de l'OCRI et l'intimé recommandent conjointement d'accepter, selon les modalités qui y sont prévues.

3 La question qui se posait portait sur l'adéquation des sanctions que prévoit l'entente de règlement et les parties on fait des représentations sur ces sanctions.

4 Suite à ces représentations et, après avoir brièvement délibéré, la formation d'instruction a avisé les parties qu'elle acceptait l'entente de règlement et qu'elle communiquerait les motifs plus tard.

Les contraventions

5 L'intimé reconnaît sa responsabilité quant aux contraventions suivantes:

Chef 1

De juin 2020 à novembre 2021, l'intimé a effectué des opérations discrétionnaires dans les comptes de deux clientes, sans que ces comptes n'aient été préalablement autorisés et acceptés comme comptes "carte blanche", contrevenant ainsi à l'article 4 de la Règle 1300 des courtiers membres de l'OCRCVM.

Chef 2

De juin 2020 à novembre 2021, l'intimé a faussement représenté auprès de sa firme, par l'entremise de ses notes écrites, qu'il avait discuté avec deux de ses clientes préalablement aux opérations susmentionnées, contrevenant ainsi à la Règle consolidée 1400.

Chef 3

De juin 2020 à octobre 2021, l'intimé n'a pas fait preuve de la diligence voulue afin de veiller à ce que les opérations sur options effectuées dans le compte de l'une de ses clientes conviennent à celle-ci, contrevenant ainsi à l'alinéa 1 (q) de la Règle 1300 des courtiers membres de l'OCRCVM.

Chef 4

De juin 2020 à novembre 2021, l'intimé n'a pas fait preuve de la diligence voulue afin de veiller à ce que la stratégie de négociation sur options utilisée, pour deux de ses clientes, s'inscrive dans les limites d'une saine pratique des affaires, contrevenant ainsi à l'alinéa 1 (o) de la Règle 1300 des courtiers membres de l'OCRCVM.

Chef 5

De juin 2020 à novembre 2021, l'intimé n'a pas communiqué à deux de ses clientes les renseignements relatifs aux frais exigibles préalablement à l'exécution d'opérations dans leurs comptes contrevenant ainsi à l'alinéa 9 (1) (a) de la Règle 29 des courtiers membres de l'OCRCVM.

Les faits

6 Les faits convenus sont relatés à la Partie III de l'entente de règlement. Le lecteur est invité à en prendre connaissance. Il nous semble quand même opportun de souligner ici un certain nombre de ces faits qui ont le plus influencé notre jugement quant à la détermination de l'adéquation des sanctions.

7 L'intimé est inscrit auprès des organismes compétents depuis près de 40 ans. De plus, au cours d'une période de plus de 18 ans, l'intimé a été inscrit à titre de directeur de succursale auprès de son employeur actuel, Valeurs Mobilières Desjardins ("VMD"). L'intimé est donc une personne bénéficiant d'une grande expérience dans son domaine.

8 À partir de l'été 2020, l'intimé a entrepris dans les comptes de deux de ses clientes qui n'avaient pas de connaissances relatives à la négociation d'options une stratégie de négociation active sur options. Cette stratégie n'était guidée par aucun objectif de rendement cible et a engendré des pertes importantes pour ces clientes, soit des pertes en capital de près de 469 000\$ pour l'une au cours de la période de juin 2020 à février 2022 et des pertes en capital de près de 53 000\$ pour l'autre, pour la période allant d'août 2020 à novembre 2021.

Les opérations discrétionnaires

9 L'intimé reconnaît avoir effectué de nombreuses opérations discrétionnaires dans les comptes de ses deux clientes, sans que ces comptes aient été préalablement approuvés à titre de comptes "carte blanche". Des centaines d'opérations ont été effectuées dans ces comptes au cours de périodes relativement courtes alors que peu d'entre elles ont fait l'objet de discussions préalables entre l'intimé et ses clientes.

Notes internes de l'intimé

10 L'intimé a créé de fausses notes faisant état de supposées conversations avec ses clientes, notamment en ce qui concerne les opérations sur options.

Non convenance

11 L'intimé a pris seul l'initiative de procéder à l'ouverture d'un compte-marge à option et a débuté une stratégie de négociation active sur options pour l'une de ses clientes. Il a de plus modifié les objectifs de placement de cette cliente pour faire cadrer son dossier avec son portefeuille conformément à la stratégie de négociation sur options désormais employée par l'intimé.

Saine pratique des affaires

12 La stratégie de négociation sur options mise en place par l'intimé pour deux de ses clientes a généré pour lui, sur une courte période, des commissions importantes s'élevant à 226 492\$.

Divulgaration des frais

13 Les nombreuses opérations discrétionnaires effectuées par l'intimé dont les opérations sur options ont entraîné pour ses clientes en cause des frais qui ne leur ont pas été communiqués par l'intimé.

Facteurs atténuants

14 L'absence d'antécédents disciplinaires, les ententes entre les clientes et VDM sur le montant d'une compensation aux clientes, les mesures imposées à l'intimé par VMD suite à ses agissements, ainsi, comme il a été déclaré au cours de l'audition, le versement par l'intimé à VMD d'une somme à la satisfaction de cette dernière en lien avec la compensation versée aux clientes, sont des facteurs qui ont été pris en considération.

L'acceptation de l'entente de règlement

15 La formation d'instruction a le pouvoir soit d'accepter soit de rejeter l'entente de règlement. Il est bien établi que l'entente de règlement devrait être acceptée dans la mesure où les sanctions qui sont prévues se situent "dans une fourchette raisonnable d'adéquation".

16 De nombreuses décisions précédemment rendues par des formations d'instruction nous ont été soumises pour déterminer si les sanctions prévues dans l'entente de règlement devraient être acceptées.

17 Un certain nombre des décisions soumises, dont *Re Maurice* 2019 OCRCVM 20, portent sur les principes qui doivent guider la formation d'instruction dans sa détermination du caractère acceptable des ententes de règlement, eu égard aux sanctions qui y sont prévues.

18 Dans la décision *Re Maurice*, la formation d'instruction réfère aux principes mis de l'avant dans la décision *Re Milewski*, (1999) I.D.A.C.D. No 17:

Bien qu'une entente de règlement doive être acceptée par un conseil de section avant de prendre effet, les critères d'acceptation ne sont pas identiques à ceux qu'applique un conseil de section qui décide les sanctions après une audience contestée. Dans une audience contestée, le conseil de section cherche à déterminer la sentence correcte. Le conseil de section qui considère une entente de règlement n'aura pas tendance à modifier une sanction dont il juge qu'elle se situe dans une fourchette raisonnable, compte tenu de la procédure de règlement et du fait que les parties se sont entendus. Il ne rejettera pas une entente à moins qu'il estime qu'une sanction se situe clairement à l'extérieur d'une fourchette raisonnable d'adéquation. En d'autres termes, le conseil de section prendra en compte les avantages de la procédure de règlement dans la perspective de l'intérêt public dans son examen des règlements proposés.

Cette proposition est confirmée par la formulation de l'article 26 du Statut 20 qui confère au Conseil de section le pouvoir d'"accepter", plutôt que d'"approuver" l'entente de règlement. Dans chaque cas, le conseil de section doit se prononcer sur l'adéquation, mais les critères applicables à cette décision dans une audience de règlement diffèrent des critères applicables dans une audience contestée. Aussi, les sanctions imposées dans le cadre d'ententes de règlement, bien qu'elles ne soient pertinentes pour le conseil de section appelé à déterminer des sanctions, ne sont pas d'un grand recours dans une audience comme la présente audience (ppp.9-10).

19 La décision *Re Jacob* 2017 OCRCVM 17 fait également partie de celles qui ont été portées à notre attention. Nous reproduisons le passage suivant :

Dans les faits, peu d'ententes de règlement sont rejetées par les formations d'instruction de l'OCRCVM ou de l'ACFM, mais la possibilité d'un rejet a tendance à exercer des pressions sur les parties pour qu'elles parviennent à un règlement raisonnable aux yeux des membres de la formation et, en particulier, aux yeux des deux membres de chaque formation qui ont de l'expérience dans le secteur. Les attentes de la profession sont importantes pour un organisme d'autorégulation et sont, de fait, énoncées expressément dans les Lignes directrices sur les sanctions disciplinaires de l'OCRCVM qui ont été révisées récemment (le 2 février 2015) et qui citent l'affaire bien connue *Re Mills* (2001) I.D.A.C.D. No. 7, à la page 3:

Pour atteindre la dissuasion générale, il faut que les sanctions établissent un juste équilibre entre la conduite fautive particulière reprochée à la personne réglementée et les attentes de la profession. Les sanctions imposées doivent être proportionnées à la conduite examinée et similaires aux sanctions imposées aux intimés pour des contraventions similaires dans des circonstances similaires.

SANCTIONS

20 L'entente de règlement prévoit des sanctions sérieuses :

- a) une amende de 30 000\$ pour le chef 1;
- b) une amende de 30 000\$ pour le chef 2;
- c) une amende de 30 000\$ pour le chef 3;
- d) une amende de 50 000\$ pour le chef 4;
- e) une amende de 10 000\$ pour le chef 5;
- f) la remise d'une somme de 226 492\$ représentant les commissions perçues par l'intimé;
- g) la suspension de l'inscription de l'intimé auprès de l'OCRI pour une durée de deux (2) mois, cette suspension devant débuter sept (7) jours après l'acceptation de l'entente de règlement; et
- h) un montant additionnel de 10 000\$ à titre de frais.

21 Précisons que l'intimé s'est conformé aux mesures suivantes que VMD lui a imposées :

- la reprise avec succès de l'examen du Cours relatif au manuel sur normes de conduite; et
- une supervision stricte de douze (12) mois.

22 La conduite reprochée de l'intimé est sérieuse. Nous estimons que les sanctions prévues dans l'entente de règlement se situent dans une fourchette raisonnable d'adéquation eu égard à cette conduite. Elles sont conformes aux principes de détermination des sanctions prévues dans les Lignes directrices sur les sanctions de l'OCRI:

[...] les sanctions sont de nature préventive et doivent protéger le public investisseur, renforcer l'intégrité du marché et améliorer les normes professionnelles.

[...] les sanctions doivent être suffisamment lourdes pour empêcher et décourager l'intimé d'avoir une conduite fautive à l'avenir (la dissuasion spécifique) et pour décourager les autres d'avoir une conduite similaire (la dissuasion générale).

CONCLUSION

23 Compte tenu de ce qui précède, la formation accepte l'entente de règlement.

Fait à Montréal le 4 mars 2024.

« Michel Brunet »

Michel Brunet, président

« Marie-Julie Nicolo »

Marie-Julie Nicolo

« Yves Ruest »

Yves Ruest

ANNEX 'A' ENTENTE DE RÈGLEMENT

AFFAIRE INTÉRESSANT :

LES RÈGLES VISANT LES COURTIER EN PLACEMENT ET RÈGLES PARTIELLEMENT CONSOLIDÉES AINSI QUE LES RÈGLES DES COURTIER MEMBRES

ET

Michel Bédard

ENTENTE DE RÈGLEMENT

PARTIE I – INTRODUCTION

1 L'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI)¹ publiera un avis de demande pour annoncer qu'une formation d'instruction tiendra une audience de règlement en vue de déterminer si, en vertu des articles 8215 et 8428 des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées (les Règles visant les courtiers en placement) elle devrait accepter l'entente de règlement conclue entre le personnel de la mise en application et Michel Bédard (l'intimé).

PARTIE II – RECOMMANDATION CONJOINTE DE RÈGLEMENT

2 Le personnel de la mise en application et l'intimé recommandent conjointement que la formation d'instruction accepte l'entente de règlement selon les modalités exposées ci-après.

PARTIE III – FAITS CONVENUS

3 Pour les besoins de l'entente de règlement, l'intimé convient des faits exposés à la partie III.

Historique d'inscription

4 L'intimé est inscrit auprès de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) ainsi que ses prédécesseurs, soit l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM), depuis 1986.

- 5 L'intimé est à l'emploi et inscrit auprès de Valeurs mobilières Desjardins inc. (VMD) depuis juillet 1996.
- 6 De février 1999 à juin 2017, l'intimé a aussi été inscrit à titre de directeur de succursale auprès de VMD.

Détails

La cliente GDB

- 7 La cliente DB a ouvert un compte de courtage auprès de l'intimé en 2010, au nom de sa compagnie de gestion (GDB).
- 8 Le profil d'investisseur pour cette cliente, tel qu'il appert de son dossier et des mises à jour effectuées en 2014 et en 2016, indiquait que ses connaissances en placement étaient « bonnes », que sa tolérance au risque était « modérée » et que ses objectifs de placement pour ce compte visaient exclusivement des « titres à revenus et titres de placement, de risque modéré à plus élevé ».
- 9 La cliente DB n'avait pas de connaissances relatives à la négociation d'options.
- 10 Jusqu'en 2020, le portefeuille de GDB était composé d'investissements relativement conservateurs.
- 11 Aucune insatisfaction n'a été exprimée par la cliente quant à ce type d'investissements ni aux rendements qu'ils généraient.
- 12 Les occupations professionnelles de la cliente DB l'empêchaient d'assurer un suivi quotidien de son portefeuille, et elle faisait pleinement confiance à l'intimé pour s'occuper de son portefeuille.
- 13 Le ou vers le 18 février 2022, par l'entremise de sa représentante autorisée, la cliente GDB a soumis une plainte à l'endroit de l'intimé.

La cliente FML

- 14 En septembre 2018, les clients MM et RL ont ouvert un compte de courtage auprès de VMD, au nom d'une fiducie familiale (FML).
- 15 Le profil d'investisseur pour ces clients, tel qu'il appert de leur dossier, faisait état de connaissances en placement qualifiées de « bonnes », d'une tolérance au risque « modérée » et d'objectifs de placement exclusivement composés de « titres à revenus et titres de placement, de risque modéré à plus élevé ».
- 16 L'intimé a repris la gestion de ce compte de la cliente FML à partir de janvier 2020.
- 17 Les communications relatives au compte de FML se faisaient principalement avec son représentant RL.
- 18 RL n'avait pas de connaissances relatives à la négociation d'options.
- 19 Le ou vers le 14 février 2022, par l'entremise de ses représentants autorisés, la cliente FML a soumis une plainte à l'endroit de l'intimé.

Les comptes à options

- 20 À partir de l'été 2020, l'intimé a entrepris, dans les comptes des clientes GDB et FML, une stratégie de négociation active sur options.
- 21 Pour la cliente GDB, l'intimé a procédé à l'ouverture d'un compte-marge à options au mois de juin 2020.
- 22 Pour la cliente FML, l'intimé a procédé à l'ouverture d'un compte-marge à options en août 2020.
- 23 Cette stratégie de négociation misait notamment sur des fluctuations à court terme du prix des actions sous-jacentes, afin d'augmenter le rendement du portefeuille de ces clientes.
- 24 Pour les clientes GDB et FML, cette stratégie n'était guidée par aucun objectif de rendement cible et a engendré des pertes importantes pour ces clientes.
- 25 Dans le cas de la cliente GDB, les pertes en capital découlant de ces opérations sur options s'élevaient à 468 809 \$, pour la période allant de juin 2020 à février 2022.
- 26 Le portefeuille de GDB a, par ailleurs, généré des rendements de 27,54 % pendant cette période.
- 27 Dans le cas de la cliente FML, les pertes en capital découlant de ces opérations sur options s'élevaient à 52 931 \$, pour la période allant d'août 2020 à novembre 2021.

28 Le portefeuille de FML a, par ailleurs, généré des rendements de 0,19 % pendant cette période.

Les opérations discrétionnaires

29 L'intimé a reconnu avoir effectué de nombreuses opérations discrétionnaires dans les comptes des clientes GDB et FML.

30 Aucun de ces comptes n'avait préalablement été approuvé à titre de compte « carte blanche ».

31 Pour la cliente GDB, seules 24 des 379 opérations sur options effectuées de juin 2020 à octobre 2021 ont fait l'objet d'une discussion préalable entre l'intimé et sa cliente.

32 Pour la cliente FML, seules 8 des 101 opérations sur options effectuées d'août 2020 à novembre 2021 ont fait l'objet d'une discussion préalable entre l'intimé et sa cliente.

33 Ainsi, pour la période allant de juin 2020 à novembre 2021, l'intimé a effectué 448 opérations discrétionnaires dans les comptes des clientes GDB et FML.

Notes internes de l'intimé

34 L'intimé a reconnu avoir créé de fausses notes faisant état de supposées conversations avec les clientes GDB et FML, notamment en ce qui concerne les opérations sur options décrites ci-dessus ayant été effectuées de manière discrétionnaire.

35 À cet effet, l'intimé a par ailleurs fait fi de certains rappels de la part de son employeur.

Non-convenance

36 C'est uniquement à l'initiative de l'intimé que ce dernier a procédé à l'ouverture d'un compte-marge à options et a débuté une stratégie de négociation active sur options, en juin 2020, pour la cliente GDB.

37 À partir de l'ouverture de ce compte-marge à options, les objectifs de placement de la cliente GDB ont également été amendés par l'intimé le ou vers le 19 août 2020 :

GDB	8 juin 2020	19 août 2020
Objectifs de placement		
Titres à revenus et titres de croissance, de risque modéré à plus élevé	80 %	30 %
Titres spéculatifs et stratégies boursières	20 %	70 %
Tolérance au risque		
Faible		
Modérée		
Elevée	100 %	100 %

38 Cette mise à jour n'a toutefois pas eu comme objectif de refléter réellement la tolérance au risque ou les objectifs de placement de la cliente GDB, mais plutôt de faire cadrer le dossier de la cliente avec le portefeuille de cette dernière, conformément à la stratégie de négociation sur options désormais employée par l'intimé.

39 Malgré le profil d'investisseur et la composition du portefeuille de la cliente GDB jusqu'en juin 2020, l'intimé a recommandé à la cliente de continuer avec sa stratégie de négociation sur options même après que des gains substantiels aient pu avoir été réalisés.

Saine pratique des affaires

40 L'intimé a reconnu que cette stratégie de négociation sur options, mise en place pour les clientes GDB et FML, a eu comme résultat de générer un nombre élevé de commissions.

41 De juin 2020 à novembre 2021, pour les clientes GDB et FML, le total des commissions remises à l'intimé dans le cadre de la stratégie de négociation sur options s'est élevé à la somme de 226 492 \$.

Divulgarion des frais

42 L'intimé a reconnu qu'il n'avait pas communiqué aux clientes GDB et FML les frais exigibles relatifs aux opérations sur options effectuées dans leurs comptes, notamment en ce qui concerne les opérations décrites au paragraphe 33.

43 Les parties ont par ailleurs tenu compte des facteurs suivants :

- a. L'intimé n'a pas d'antécédent disciplinaire auprès de l'OCRI;
- b. Les clients GDB et FML se sont entendus avec VMD sur le montant d'une compensation, pour valoir règlement suite à leurs plaintes respectives à l'égard de l'intimé ;
- c. Le ou vers le 21 octobre 2022, VMD imposait les mesures suivantes à l'intimé :
 - la reprise avec succès de l'examen du Cours relatif au Manuel sur normes de conduite (« MNC »);
 - une supervision stricte de douze (12) mois;
 - une sanction monétaire de 150 000 \$.
- d. En date des présentes, l'intimé s'est conformé aux deux premières mesures susmentionnées, VMD ayant accepté de lever la sanction monétaire compte tenu de la présente entente de règlement et des sanctions afférentes.

PARTIE IV – CONTRAVENTIONS

44 Du fait de la conduite décrite ci-dessus, l'intimé reconnaît sa responsabilité quant aux contraventions suivantes :

Chef 1

De juin 2020 à novembre 2021, l'intimé a effectué des opérations discrétionnaires dans les comptes de deux clientes, sans que ces comptes n'aient été préalablement autorisés et acceptés comme comptes « carte blanche », contrevenant ainsi à l'article 4 de la Règle 1300 des courtiers membres de l'OCRCVM.

Chef 2

De juin 2020 à novembre 2021, l'intimé a faussement représenté auprès de sa firme, par l'entremise de ses notes écrites, qu'il avait discuté avec deux de ses clientes préalablement aux opérations susmentionnées, contrevenant ainsi à la Règle consolidée 1400.

Chef 3

De juin 2020 à octobre 2021, l'intimé n'a pas fait preuve de la diligence voulue afin de veiller à ce que les opérations sur options effectuées dans le compte de l'une de ses clientes conviennent à celle-ci, contrevenant ainsi à l'alinéa 1 (q) de la Règle 1300 des courtiers membres de l'OCRCVM.

Chef 4

De juin 2020 à novembre 2021, l'intimé n'a pas fait preuve de la diligence voulue afin de veiller à ce que la stratégie de négociation sur options utilisée, pour deux de ses clientes, s'inscrive dans les limites d'une saine pratique des affaires, contrevenant ainsi à l'alinéa 1 (o) de la Règle 1300 des courtiers membres de l'OCRCVM.

Chef 5

De juin 2020 à novembre 2021, l'intimé n'a pas communiqué à deux de ses clientes les renseignements relatifs aux frais exigibles préalablement à l'exécution d'opérations dans leurs comptes, contrevenant ainsi à l'alinéa 9 (1) (a) de la Règle 29 des courtiers membres de l'OCRCVM.

PARTIE V – MODALITÉS DE RÈGLEMENT

45 L'intimé accepte les sanctions et frais suivants :

- a) Une amende de 30 000 \$ pour le chef 1;
- b) Une amende de 30 000 \$ pour le chef 2;
- c) Une amende de 30 000 \$ pour le chef 3;
- d) Une amende de 50 000 \$ pour le chef 4;
- e) Une amende de 10 000 \$ pour le chef 5;
- f) La remise d'une somme de 226 492 \$ représentant les commissions perçues par l'intimé, conformément au paragraphe 41 de la présente entente de règlement;
- g) La suspension de son inscription auprès de l'OCRI pour une durée de deux (2) mois, cette suspension devant débuter sept (7) jours après l'acceptation de la présente entente de règlement;
- h) Un montant additionnel de 10 000 \$ à titre de frais.

46 Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, l'intimé s'engage à payer les sommes susmentionnées dans un délai de 30 jours suivant cette acceptation, à moins que le personnel de la mise en application et l'intimé ne

conviennent d'un autre délai.

PARTIE VI – ENGAGEMENT DU PERSONNEL

47 Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, le personnel de la mise en application ne prendra pas d'autre mesure contre l'intimé relativement aux faits exposés dans la partie III et aux contraventions énoncées à la partie IV de l'entente de règlement, sous réserve du paragraphe ci-après.

48 Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement et que l'intimé ne se conforme pas aux modalités de celle-ci, le personnel de la mise en application peut engager une procédure contre l'intimé en vertu de la Règle 8200 visant les courtiers en placement. Cette procédure peut se fonder en partie sur les faits exposés dans la partie III.

PARTIE VII – PROCÉDURE D'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

49 L'entente de règlement est conditionnelle à son acceptation par la formation d'instruction.

50 L'entente de règlement doit être présentée à une formation d'instruction dans le cadre d'une audience de règlement tenue conformément aux articles 8215 et 8428 des Règles visant les courtiers en placement, ainsi que de toute autre procédure dont les parties peuvent convenir.

51 Le personnel de la mise en application et l'intimé conviennent que l'entente de règlement constituera la totalité des faits convenus présentés à l'audience de règlement, à moins que les parties ne conviennent que des faits supplémentaires devraient y être présentés. Si l'intimé ne comparaît pas à l'audience de règlement, le personnel peut communiquer des faits pertinents supplémentaires, sur demande de la formation d'instruction.

52 Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, l'intimé convient de renoncer aux droits qu'il peut avoir, en vertu des Règles de l'OCRI et de toute loi applicable, à une autre audience, à un appel ou à une révision.

53 Si la formation d'instruction rejette l'entente de règlement, le personnel de la mise en application et l'intimé peuvent conclure une autre entente de règlement, ou le personnel de la mise en application peut demander la tenue d'une audience disciplinaire sur le fondement des mêmes allégations ou d'allégations connexes.

54 Les modalités de l'entente de règlement sont confidentielles jusqu'à leur acceptation par la formation d'instruction.

55 L'entente de règlement sera mise à la disposition du public lorsqu'elle aura été acceptée par la formation d'instruction, et l'OCRI en publiera le texte intégral sur son site Internet. L'OCRI publiera un avis et un communiqué portant sur les faits, les contraventions et les sanctions convenus dans la présente entente de règlement, ainsi que les motifs écrits de la décision de la formation d'instruction d'accepter la présente entente de règlement.

56 Si l'entente de règlement est acceptée, l'intimé convient qu'il ne fera pas personnellement et que personne ne fera non plus en son nom de déclaration publique incompatible avec celle-ci.

57 L'entente de règlement prendra effet et deviendra obligatoire pour l'intimé et le personnel de la mise en application à la date de son acceptation par la formation d'instruction.

PARTIE VIII – SIGNATURE DE L'ENTENTE DE RÈGLEMENT

58 L'entente de règlement peut être signée en plusieurs exemplaires, tous les exemplaires constituant ensemble une entente liant les parties.

59 Une copie électronique d'une signature sera traitée comme une signature originale.

FAIT le 14^e jour du mois de novembre 2023.

Témoïn

« Michel Bédard »
Michel Bédard

« Francis Larin »

Francis Larin
Avocat principal de la mise en application, au nom du personnel
de la mise en application, OCRI

© *Organisme canadien de réglementation des investissements, 2024. Tous droits réservés.*

ⁱ Le 1^{er} janvier 2023, l'OCRCVM et l'ACFM ont fusionné pour former un organisme d'autoréglementation unifié reconnu en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable.

L'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) a adopté des règles provisoires qui contiennent les exigences réglementaires en vigueur avant la fusion qui sont énoncées dans les règles et politiques de l'OCRCVM et dans les statuts, règles et principes directeurs de l'ACFM (collectivement, les Règles provisoires). Les Règles provisoires contiennent : (i) les Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées; (ii) les Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM); (iii) les Règles visant les courtiers en épargne collective. Ces règles sont fondées en grande partie sur les règles de l'OCRCVM et sur certains des statuts, règles et principes directeurs de l'ACFM qui étaient en vigueur immédiatement avant la fusion. Si les dispositions visées aux présentes font partie des règles de l'OCRCVM ou des statuts, règles ou principes directeurs de l'ACFM qui étaient en vigueur immédiatement avant la fusion et qui ont été incorporés dans les Règles provisoires, le personnel de la mise en application cite les dispositions des Règles provisoires.

L'article 1105 (disposition provisoire) des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées établit la compétence continue de l'OCRI, notamment le fait que celui-ci continue de réglementer les personnes relevant de la compétence de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières comme ce dernier le faisait auparavant.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

5.2.1 Consultation

Aucune information.

5.2.2 Publication

DÉCISION N° 2024-PDG-0035

Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») d'établir des lignes directrices destinées à tous les assureurs autorisés, à une catégorie seulement d'entre eux ou à une fédération dont de tels assureurs sont membres, conformément à l'article 463 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1 (la « LA »);

Vu le pouvoir de l'Autorité d'établir des lignes directrices destinées à toutes les coopératives de services financiers, à une catégorie seulement d'entre elles, à des caisses, à une fédération dont de telles caisses sont membres ou à toutes les personnes morales faisant partie d'un groupe coopératif, conformément à l'article 565.1 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ, c. C-67.3 (la « LCSF »);

Vu le pouvoir de l'Autorité d'établir des lignes directrices destinées à toutes les institutions de dépôts autorisées, à une catégorie seulement d'entre elles ou aux fédérations dont de telles institutions sont membres, conformément à l'article 42.2 de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*, RLRQ, c. I-13.2.2 (la « LIDPD »);

Vu le pouvoir de l'Autorité d'établir des lignes directrices destinées à toutes les sociétés de fiducie autorisées ou à une catégorie d'entre elles seulement, conformément à l'article 254 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.02 (la « LSFSE »);

Vu que le pouvoir de l'Autorité d'établir une ligne directrice prévu aux articles 463 de la LA, 565.1 de la LCSF, 42.2 de la LIDPD et 254 de la LSFSE appartient exclusivement à son président-directeur général, conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la publication pour consultation au Bulletin de l'Autorité (le « Bulletin ») le 30 novembre 2023 [(2023) B.A.M.F., vol. 20, n° 47, section 5.2.1] du projet de *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques* (la « ligne directrice »);

Vu les modifications apportées au projet de ligne directrice à la suite de cette consultation;

Vu le deuxième alinéa de l'article 463 de la LA, le troisième alinéa de l'article 565.1 de la LCSF, le deuxième alinéa de l'article 42.2 de la LIDPD et le deuxième alinéa de l'article 254 de la LSFSE selon lesquels l'Autorité publie à son Bulletin les lignes directrices qu'elle établit après en avoir transmis une copie au ministre des Finances (le « Ministre »);

Vu le projet de ligne directrice proposé par la Direction principale de l'encadrement et de la résolution ainsi que la recommandation du surintendant des institutions financières d'établir celle-ci;

En conséquence :

L'Autorité établit la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques*, dont le texte est annexé à la présente décision, et en autorise la publication au Bulletin après en avoir transmis une copie au Ministre.

La *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques* prend effet dès sa publication au Bulletin de l'Autorité.

Fait le 3 juillet 2024.

Yves Ouellet
Président-directeur général

Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques

(Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1, art. 463 et 464)
(Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 565.1 et 566)
(Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, RLRQ, c. I-13.2.2, art. 42.2 et 42.3)
(Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.02, art. 254 et 255)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie, en version française et anglaise, la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques* (la « Ligne directrice »). Cette ligne directrice est applicable aux assureurs autorisés, aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie autorisées et aux autres institutions de dépôts autorisées.

Comparativement à la version publiée pour consultation, cette version finale incorpore les nouvelles normes IFRS S1 et S2, lesquelles sont conçues pour permettre aux sociétés de fournir de l'information au sujet de leurs risques et opportunités liés à la durabilité et aux changements climatiques.

La Ligne directrice prend effet immédiatement. Toutefois, les attentes en matière de communication d'informations financières sur les risques liés aux changements climatiques du chapitre 6 suivent le calendrier de divulgation présenté à l'annexe 1. La Ligne directrice est publiée ci-après et est disponible sur le [site Web de l'Autorité](#).

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Hélène Samson
Directrice de l'encadrement prudentiel et des simulations
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4681
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
helene.samson@lautorite.qc.ca

Le 4 juillet 2024



Juillet 2024

Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET CHAMP D'APPLICATION	3
RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ...	4
1. ATTENTES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE	5
1.1. <i>Rôles et responsabilités du conseil d'administration</i>	5
1.2. <i>Rôles et responsabilités de la haute direction</i>	6
1.3. <i>Stratégie</i>	6
2. ATTENTES EN MATIÈRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES	7
2.1. <i>Identification et évaluation</i>	7
2.2. <i>Atténuation des risques</i>	8
2.3. <i>Suivi des risques et rapports</i>	8
3. ATTENTES EN MATIÈRE DE SCÉNARIOS CLIMATIQUES ET DE SIMULATIONS DE CRISE	9
4. ATTENTES EN MATIÈRE DE SUFFISANCE DU CAPITAL ET DES LIQUIDITÉS	10
5. ATTENTES EN MATIÈRE DE TRAITEMENT ÉQUITABLE DES CLIENTS.....	10
5.1. <i>Conception des produits</i>	11
5.2. <i>Processus de souscription</i>	12
5.3. <i>Information destinée au client avant ou au moment de l'offre d'un produit</i>	12
6. ATTENTES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	13
ANNEXE 1– ATTENTES MINIMALES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES EN LIEN AVEC LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	16

Introduction et champ d'application

Les émissions de gaz à effet de serre et leurs conséquences en matière de changements climatiques entraînent des répercussions visibles et considérables sur toutes les sphères de la société. Celles-ci touchent particulièrement les systèmes financiers, comme cela a été mentionné par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat¹ (GIEC), risquant ainsi de mettre à l'épreuve leur résilience face aux crises. Ces considérations et ces répercussions s'intègrent dans un cadre plus large de risques liés aux changements climatiques, aussi nommés dans le cadre de la présente ligne directrice, risques climatiques.

Étant donné leur probabilité de survenance, leur caractère imprévisible et leurs impacts potentiels, ces risques sont réputés d'ordre systémiques et représentent une menace réelle à la stabilité globale, incluant celle du secteur financier. Ces constats sont pris en compte par les organismes de normalisation, dont le Groupe de travail sur la divulgation d'informations financières relatives au climat² (TCFD), le Conseil international des normes de durabilité (ISSB), l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) et le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), qui proposent des normes relatives à l'encadrement de ces risques. Les recommandations qui en découlent interpellent les régulateurs à travers le monde sur la nécessité de poser des actions concrètes. Dans cette optique, plusieurs d'entre eux mettent en place des mesures favorisant la résilience des systèmes financiers et, par ricochet, la protection des consommateurs, face aux effets du dérèglement climatique ainsi que de ceux attribuables à la transition vers une économie plus sobre en carbone.

Devant ces constats et à l'instar de ses pairs, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») mise sur le renforcement de la résilience du secteur financier et des institutions financières qu'elle encadre. Ces dernières devraient désormais considérer les risques liés aux changements climatiques dans leur processus de gestion intégrée des risques.

Étant donné que les conséquences des changements climatiques peuvent se matérialiser de façon multiple et sur différents horizons temporels, les institutions financières devraient tenir compte des vulnérabilités propres à leur modèle d'affaires et leurs activités pour renforcer leur résilience face aux risques liés aux changements climatiques. Les institutions financières devraient adopter des approches prospectives globales, intégrées et fondées sur des données empiriques et des analyses fiables, et ce, même si elles diffèrent quant à leur taille, leur nature, leur complexité et leurs profils de risque. En ce sens, la présente ligne directrice vise à ce que les institutions financières prennent en compte ces risques et les gèrent de façon saine et prudente afin de garder le marché sain.

¹ GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT, Climate Change 2022, *Mitigation of Climate Change Sixth Assessment Report*.

² Ce groupe de travail, le *Task Force on Climate Related Financial Disclosures*, a eu le mandat de développer la divulgation liée au climat afin de favoriser de meilleures décisions financières tout en permettant aux parties intéressées de mieux comprendre les risques liés aux changements climatiques pouvant affecter le secteur financier. Depuis le 12 octobre 2023, le mandat du groupe de travail a été complété et ce dernier a été dissout. L'*IFRS Foundation* a dorénavant le mandat de superviser le développement de la divulgation des informations liées aux changements climatiques.

La ligne directrice prend en considération les plus récentes recommandations émises par les organismes de normalisation en matière de divulgation des risques climatiques, notamment celles du TCFD et de l'ISSB. Plus précisément, dans le domaine de l'assurance, ce sont les recommandations de l'AICA³ qui ont été considérées, tout comme celles du CBCB⁴ portant sur les principes pour une gestion et une surveillance efficace des risques financiers liés au climat.

En plus des attentes portant sur la gouvernance, la gestion des risques, les aspects quantitatifs liés à ces risques (scénarios climatiques et simulations de crise) et la suffisance du capital et des liquidités, l'Autorité précise ses attentes liées au traitement équitable des clients de même que celles concernant la communication des informations financières sur les risques liés aux changements climatiques. Ceci a pour but d'accompagner les institutions financières dans la divulgation de ces informations (Section 6 – Attentes en matière de communication d'informations financières sur les risques liés aux changements climatiques).

Risques et opportunités liés aux changements climatiques

Les conséquences des changements climatiques et leur degré de considération par la communauté pourraient entraîner des répercussions importantes sur les institutions financières opérant au Québec. Ainsi, la résilience face à cette réalité est tributaire du niveau de préparation face aux risques liés aux changements climatiques.

Pour les institutions financières, les risques liés aux changements climatiques sont généralement classés en deux grandes catégories, les « risques physiques » et les « risques de transition ».

- Les risques physiques font référence aux conséquences directes découlant d'une augmentation de la fréquence, de l'imprévisibilité et de la sévérité d'événements climatiques extrêmes, tels que les inondations, les feux de forêt et la détérioration graduelle de l'environnement (par exemple : la propagation de maladies ou les sécheresses extrêmes et chroniques). Ces événements extrêmes et leurs conséquences pourraient avoir des impacts majeurs sur le capital physique et engendrer des coûts économiques et financiers, tels que la dépréciation des immeubles et infrastructures, des baisses de revenus, ainsi qu'affecter les opérations des institutions financières.
- Les risques de transition, quant à eux, sont générés par la transition vers une économie sobre en carbone. Cette transition peut se caractériser notamment par de nouvelles politiques gouvernementales, par l'évolution des décisions et comportements des divers acteurs concernés ou par l'arrivée de nouvelles technologies de substitution. Les risques de transition peuvent perturber la performance des investissements et des entreprises et se matérialiser, par exemple,

³ INTERNATIONAL ASSOCIATION OF INSURANCE SUPERVISORS, *Application paper on the supervision of climate-related risks in the insurance sector*, mai 2021.

⁴ BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS, *Principles for the effective management and supervision of climate-related financial risks*, juin 2022.

sous forme de réductions de valeur d'actifs financiers ou de leur vente à perte. De telles perturbations pourraient se répercuter à l'ensemble de l'économie.

Advenant une transition désordonnée⁵ vers une économie sobre en carbone, de nombreux risques indirects peuvent découler des risques physiques et de transition. Il peut s'agir, par exemple, des risques de responsabilité et de réputation. Ces derniers peuvent occasionner, dans un premier temps, des réclamations liées au climat en vertu de polices d'assurance de responsabilité, puis des poursuites intentées directement contre les institutions financières pour avoir omis de gérer les risques liés aux changements climatiques. De plus, les risques physiques et de transition peuvent engendrer des risques financiers, comme des risques de crédit, d'assurance, de liquidité, de placement et de marché. De ce fait, les risques climatiques peuvent menacer la viabilité à long terme des activités et du modèle d'affaires des institutions financières.

Cependant, bien que la présente ligne directrice traite des risques liés aux changements climatiques, les institutions financières devraient porter une attention particulière aux opportunités créées par la transition vers une économie sobre en carbone. En effet, cette nouvelle réalité peut, sans s'y limiter, permettre aux institutions financières d'étendre leurs activités sur de nouveaux marchés, de revoir leurs investissements et leur offre de produits financiers ou de participer à de nouveaux projets liés aux énergies renouvelables.

Ainsi, afin de renforcer leur résilience face aux risques climatiques, les institutions financières devraient tenir compte des vulnérabilités et des opportunités tant dans leur secteur d'activités que dans leur modèle d'affaires. De plus, concernant la quantification de ces risques, les institutions financières devraient avoir recours à des approches prospectives basées sur des données empiriques fiables et des analyses solides.

1. Attentes en matière de gouvernance⁶

L'Autorité s'attend à ce que les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration et de la haute direction soient clairement définis de façon à assumer leurs fonctions quant à la prise en compte des risques liés aux changements climatiques.

1.1. Rôles et responsabilités du conseil d'administration

Dans le cadre de sa responsabilité intrinsèque qui consiste à instaurer une culture d'entreprise, un cadre de gouvernance et des objectifs stratégiques cohérents avec les valeurs et les intérêts à long terme de l'institution financière, le conseil d'administration devrait agir avec compétence et en toute indépendance quant à la considération des risques climatiques.

⁵ Une transition désordonnée suppose que les actions cohérentes avec l'Accord de Paris ne sont pas mises en œuvre immédiatement et ne sont pas coordonnées à l'échelle mondiale.

⁶ AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, *Ligne directrice sur la gouvernance*, avril 2021.

En sus des rôles et responsabilités qui lui sont habituellement dévolus, le conseil d'administration devrait notamment :

- veiller à ce que les questions et enjeux liés aux risques climatiques soient pris en compte, entre autres, lors de l'élaboration des principaux plans d'action, des politiques de gestion intégrée des risques, des budgets annuels, ou encore, de la définition des objectifs de performance;
- superviser les progrès par rapport aux objectifs et cibles établis afin de répondre aux questions et enjeux liés aux risques climatiques;
- veiller à ce que les risques climatiques soient pris en compte dans l'élaboration des politiques de rémunération de la haute direction, ainsi que des autres postes clés.

1.2. Rôles et responsabilités de la haute direction

En sus des rôles et responsabilités qui lui sont généralement dévolus, la haute direction devrait notamment :

- définir clairement les rôles et les responsabilités liés à l'évaluation et à la gestion des risques climatiques;
- intégrer les risques climatiques dans le cadre de gestion de l'appétit pour le risque et le cadre de contrôle interne;
- mettre en place des processus clairs d'identification des risques et opportunités concernant les changements climatiques et effectuer la surveillance appropriée (par exemple, par l'entremise d'un comité de gestion).

1.3. Stratégie

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière prenne en compte les répercussions liées aux changements climatiques et celles liées à la transition vers une économie sobre en carbone dans sa stratégie.

Il est primordial que l'institution financière comprenne et cerne les incidences des risques liés aux changements climatiques sur sa planification stratégique, financière et de fonds propres à court et à long terme. En ce sens, l'institution devrait déterminer, dans sa stratégie, ce qu'elle considère pertinent pour chacun des horizons temporels, tout en considérant la durée de vie utile de ses actifs et infrastructures. L'institution financière devrait aussi décrire les problèmes spécifiques qui pourraient survenir à chacun de ces horizons temporels et qui pourraient entraîner des répercussions financières significatives sur ses activités.

L'institution financière devrait appuyer son analyse des répercussions potentielles et des opportunités liées aux risques climatiques par des informations quantitatives sur ses principales activités, sa stratégie, ses produits et services, et ce, à plusieurs niveaux (par exemple : divisions commerciales, secteurs et localisation géographique).

L'institution financière devrait mettre en œuvre un plan de transition⁷ en cohérence avec son plan d'affaire, sa stratégie et son appétit pour le risque. Ce plan de transition devrait permettre d'orienter sa gestion des risques physiques et de transition vers une économie sobre en carbone. L'institution devrait indiquer la méthodologie et les mesures utilisées pour l'évaluation de ses progrès par rapport à son plan de transition initial (par exemple : des indicateurs et objectifs internes, comme les émissions de gaz à effet de serre [GES]).

L'institution devrait décrire les risques liés aux changements climatiques qu'elle a identifiés, ainsi que leurs impacts sur ses activités, sa stratégie et sa planification financière à l'aide de divers horizons temporels et de scénarios climatiques⁸.

2. Attentes en matière de gestion intégrée des risques⁹

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière identifie et évalue l'incidence potentielle des risques liés aux changements climatiques et qu'elle mette en œuvre des mesures d'atténuation, tout en indiquant comment ses activités sont intégrées dans son cadre global de gestion des risques.

La prise de risques est inhérente à la conduite des affaires d'une institution financière et peut être à la fois synonyme d'opportunités et de menaces. Puisque les risques liés aux changements climatiques sont réputés d'ordre systémique, ceux-ci doivent donc être gérés en fonction de l'ampleur et de la fréquence des impacts qu'ils sont susceptibles de produire sur l'institution financière lorsqu'ils se matérialiseront. Il importe donc que l'institution adopte des stratégies, politiques et procédures lui permettant de gérer de façon saine et prudente les risques liés aux changements climatiques.

2.1. Identification et évaluation

L'Autorité considère que l'institution financière devrait mettre en place des stratégies, politiques et procédures afin d'identifier et d'évaluer de façon adéquate ses risques liés aux changements climatiques et de les gérer conformément à son cadre de gestion intégrée des risques, son plan de transition et son appétit pour le risque.

En ce sens, l'institution financière devrait :

- tenir compte des risques liés aux changements climatiques dans son cadre de contrôle interne, de même que dans ses politiques et ses pratiques pertinentes. Elle devrait aussi préciser les attributions des différents secteurs d'activité et fonctions de supervision dans la gestion des risques climatiques;

⁷ Voir TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES, *Guidance on Metrics, targets and Transition Plans*, octobre 2021. Ce document (en anglais seulement) du TCFD offre des directives supplémentaires sur les éléments à prendre en considération dans la planification de la transition climatique.

⁸ Concernant les différents scénarios climatiques, l'institution devrait utiliser au moins un scénario pour lequel le réchauffement se limite au niveau indiqué dans le plus récent accord international sur les changements climatiques. Au moment de la publication de la présente ligne directrice, ce niveau est fixé à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels selon l'Accord de Paris de 2015.

⁹ AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, *Ligne directrice sur la gestion intégrée des risques*, mai 2015.

- disposer ou mettre en place des méthodes de gestion et des dispositifs de contrôle appropriés pour identifier, catégoriser et évaluer les incidences actuelles et potentielles des risques liés aux changements climatiques sur ses activités et son portefeuille d'exposition (par exemple : le risque opérationnel, de crédit, de marché, de liquidité, d'assurance, etc.) selon divers horizons temporels appropriés et selon différentes échelles appropriées (par exemple : divisions commerciales, secteurs et localisation géographique). Un aspect important de cette identification est la façon dont l'institution financière détermine l'importance relative des risques liés aux changements climatiques par rapport aux autres risques mentionnés précédemment;
- utiliser des modèles pertinents, y compris ceux utilisés pour l'analyse de scénarios climatiques, et des données fiables sur les risques liés aux changements climatiques qui sont pertinentes aux activités de l'institution, notamment en ce qui concerne la gestion des risques et la prise de décision. Lorsque des approximations sont utilisées, l'institution devrait faire preuve de prudence et envisager une marge d'erreur pour atténuer cette incertitude. Si les données recueillies ou utilisées comportent des lacunes, l'institution financière devrait envisager d'autres sources de données ou fournir des approximations raisonnables pour combler ou limiter ces lacunes¹⁰. Les données concernant les risques physiques (par exemple : l'emplacement géophysique des expositions vulnérables) et celles sur les risques de transition (par exemple : les données sur les émissions de GES) propres à ses activités commerciales devraient être à jour et avoir un degré d'exactitude permettant la saine gestion des risques et une prise de décision adéquate;
- se tenir informée des progrès et développements en matière de gestion intégrée des risques liés aux changements climatiques et prendre en compte toutes les nouveautés, de ce domaine en évolution, pertinentes à ses pratiques.

2.2. Atténuation des risques

L'institution financière devrait établir et mettre régulièrement à jour un plan d'atténuation des risques liés aux changements climatiques et décrire les actions à mettre en place pour les atténuer.

2.3. Suivi des risques et rapports

Conformément à son plan de transition, l'institution financière devrait surveiller et communiquer ses cibles internes afin d'évaluer ses progrès dans la gestion de ses expositions aux risques physiques et de transition. Elle devrait assurer un suivi des paramètres, limites et indicateurs internes pertinents et effectuer une reddition de comptes à l'interne afin d'évaluer ses progrès dans sa gestion des risques liés aux changements climatiques. Ce suivi des progrès à l'interne devrait faire l'objet d'un rapport distinct ou être intégré dans un rapport couvrant l'ensemble des risques de l'institution financière.

¹⁰ Des incertitudes peuvent survenir à toutes les étapes du processus de mesure, d'établissement des méthodes ou de modélisation. Ces incertitudes peuvent notamment être attribuables aux données (par rapport à la qualité, à la représentativité ou à la couverture des données historiques) ou à des erreurs de spécification des modèles. Lorsqu'elle le juge pertinent, l'institution financière devrait appliquer une marge de prudence en réponse à ces incertitudes.

Ceci devrait mener à la mise en place d'un système de production de rapports internes qui permettrait, dans un délai raisonnable, la production de rapports pouvant servir d'appui à la planification stratégique et la gestion globale des risques. Les informations mentionnées dans ces rapports devraient être fiables et exactes.

3. Attentes en matière de scénarios climatiques et de simulations de crise

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière procède à l'analyse de scénarios climatiques afin d'évaluer l'incidence des facteurs de risques climatiques sur son profil de risque, sa stratégie et son modèle d'affaires.

Étant un domaine en constante évolution, l'analyse de scénarios climatiques utilise des situations futures plausibles afin d'évaluer l'incidence des risques climatiques sur les activités d'une institution financière au cours d'une période appropriée.

Ceci permet notamment :

- d'évaluer l'incidence des risques physiques et de transition sur la stratégie et le profil de risque de l'institution financière et la résilience de son modèle d'affaires;
- de déterminer les facteurs pertinents de risques climatiques qui peuvent influencer sur les multiples risques financiers et non financiers de l'institution financière et estimer les expositions et pertes potentielles;
- de déterminer les limites liées à la qualité des données disponibles, les hypothèses choisies, ainsi que la méthodologie utilisée;
- d'éclairer l'institution financière sur le niveau de robustesse de son cadre de gestion des risques.

Dans le cadre de ses simulations de crise, l'institution financière devrait prévoir régulièrement des analyses de scénarios climatiques afin d'orienter sa planification stratégique et sa gestion du risque. Les résultats devraient être utilisés comme intrants dans ses processus de planification financière.

L'institution financière devrait tenir compte d'un éventail de scénarios climatiques¹¹ plausibles et sur divers horizons temporels (par exemple : court, moyen et long terme). Ces scénarios devraient évaluer l'exposition globale de l'institution aux risques physiques et de transition, y compris les interactions possibles entre ces deux types de risques, tout en indiquant les limites liées aux données, aux hypothèses et à la méthodologie utilisée.

En plus d'effectuer ses propres analyses de scénarios climatiques, l'institution financière devrait réaliser des exercices normalisés d'analyse de scénarios climatiques et transmettre, lorsque demandé, les résultats à l'Autorité. Ces exercices et leurs résultats permettront à l'Autorité, à l'occasion de ses travaux de surveillance, d'évaluer l'exposition

¹¹ Dans la détermination des scénarios climatiques pertinents, l'institution financière devrait prendre en considération des sources reconnues, comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le Réseau de verdissement du système financier (NGFS).

globale de l'institution financière aux risques physiques et de transition, ainsi que de comparer les approches utilisées entre les institutions financières.

4. Attentes en matière de suffisance du capital et des liquidités¹²

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière maintienne suffisamment de capital et de liquidités pour couvrir ses expositions aux risques liés aux changements climatiques.

L'institution financière devrait intégrer les risques liés aux changements climatiques à son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres ou à son processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité¹³.

L'institution financière devrait prendre en compte l'incidence que peuvent avoir les facteurs climatiques sur son profil de risque de liquidité et intégrer une gamme d'événements de crise climatique graves, mais plausibles, propres à l'institution financière et à l'échelle de son marché, dans son évaluation de la suffisance de son capital et de ses liquidités.

5. Attentes en matière de traitement équitable des clients

En sus des attentes qui se retrouvent à la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*¹⁴, l'Autorité s'attend à ce que, dans le cadre de la conduite des activités d'une institution financière, celle-ci :

- considère, tout au long du cycle de vie d'un produit¹⁵, les risques liés aux changements climatiques;
- informe les clients sur les effets des risques physiques et de transition générés par les changements climatiques, de même que sur les conséquences liées aux événements climatiques extrêmes¹⁶ qui pourraient avoir un impact sur les produits offerts.

¹² AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, *Ligne directrice sur la gestion du capital*, mai 2015. AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, *Ligne directrice sur la gestion du risque de liquidité*, mars 2019.

¹³ Ce processus est connu en tant que dispositif ORSA (*Own Risk Solvency Assessment*) pour les assureurs et ICAAP (*Internal Capital Adequacy Assessment Process*) pour les institutions de dépôts.

¹⁴ AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*, novembre 2022.

¹⁵ Le terme « produit » utilisé dans la présente ligne directrice inclut également, lorsque le contexte s'y prête, un « service ».

¹⁶ Les événements climatiques extrêmes sont considérés comme implicites aux changements climatiques. Pour plus d'information au sujet de ce qui pourrait être considéré comme des événements climatiques extrêmes, l'institution financière peut se référer au chapitre 11 du Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié le 28 février 2022.

Concernant les intermédiaires¹⁷ qui interviennent dans l'offre de produits d'une institution financière, ceux-ci ont des obligations qui leur sont propres. Étant donné que ces intermédiaires ne sont pas assujettis directement à la présente ligne directrice, l'Autorité s'attend à ce que l'institution financière établisse, avec ceux-ci, des relations d'affaires qui lui permettront de s'acquitter de son obligation de traiter équitablement les clients et qu'elle précise aux intermédiaires ses attentes en la matière.

5.1. Conception des produits

L'Autorité s'attend à ce que, en cohérence avec son appétit pour le risque, l'institution financière conçoive des produits adaptés aux risques liés aux changements climatiques en se basant notamment sur :

- **l'utilisation d'une information adéquate permettant d'identifier les besoins et intérêts communs des différents groupes de clients ciblés;**
- **un processus adéquat de retrait ou de modification du produit.**

En ce qui concerne la conception de produits adaptés aux risques liés aux changements climatiques, l'institution financière devrait :

- utiliser de l'information adéquate permettant d'identifier les besoins et les intérêts communs des clients en fonction du produit offert;
- considérer le caractère évolutif des besoins et intérêts communs des différents groupes de clients ciblés, notamment en ce qui concerne les événements climatiques extrêmes découlant de ces changements et maintenir à jour l'information permettant d'identifier ces besoins et intérêts communs;
- revoir la pertinence de certains produits financiers pour les groupes de clients ciblés lorsque requis;
- s'assurer que l'équipe responsable de la conception des produits possède les compétences nécessaires afin de considérer les risques liés aux changements climatiques et leurs caractéristiques durant les différentes étapes de la conception du produit. L'équipe pourrait s'adjoindre des ressources externes spécialisées lorsque requis (par exemple : analyse d'experts dans le domaine) afin, notamment, d'effectuer l'évaluation des principales caractéristiques d'un produit;
- s'assurer que les produits offerts procurent les avantages et caractéristiques raisonnablement attendus des groupes de clients ciblés. Ceci peut signifier, sans toutefois s'y limiter, que les protections contre les événements climatiques extrêmes (par exemple : inondations, feux de forêt, etc.) soient adaptées et reflètent les besoins et intérêts communs des groupes de clients ciblés.

¹⁷ Les intermédiaires sont les personnes autorisées à offrir des produits et services financiers conformément à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2.

Lorsqu'une institution financière envisage de modifier ou de retirer un produit du marché, elle devrait :

- évaluer les impacts de ces changements pour les clients concernés, ou pour un groupe spécifique de clients, et atténuer ces impacts lorsque cela est possible ou requis;
- aviser les clients des changements au contrat, le cas échéant, ou des changements liés à l'exécution de celui-ci, des impacts de ces changements, de leurs droits et obligations et obtenir, lorsque requis, leur consentement.

5.2. Processus de souscription

Le processus de souscription devrait être maintenu à jour régulièrement afin de :

- formaliser et appuyer les facteurs de risques liés aux changements climatiques et les critères utilisés pour les évaluer;
- considérer les besoins particuliers de certains groupes de clients (par exemple : les clients résidant dans des zones où les impacts des changements climatiques sont plus importants) par rapport à la majorité des clients répondant aux critères standards de souscription.

5.3. Information destinée au client avant ou au moment de l'offre d'un produit

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière s'assure que l'information destinée au client avant ou au moment de l'offre d'un produit mentionne clairement l'information concernant les produits qui est relative aux risques liés aux changements climatiques.

Le client pourrait sous-estimer son exposition aux risques, ainsi que son niveau de tolérance aux risques liés aux changements climatiques, y compris sa vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes.

Ainsi, l'institution financière devrait s'assurer que le client ait accès à de l'information pertinente et adéquate afin qu'il puisse évaluer si le produit répond à ses besoins et intérêts en cette matière (par exemple : la portée de sa couverture s'il est situé en zone inondable ou en zone vulnérable aux feux de forêt, les caractéristiques d'un produit d'épargne et placement ou les impacts des changements climatiques sur le produit qu'il souhaite obtenir).

Pour y parvenir, l'institution financière devrait :

- en temps opportun, rendre disponible au client de l'information précontractuelle et contractuelle claire et adéquate;
- s'assurer que la documentation accompagnant le produit offert :
 - est rédigée dans un langage clair et simple et est présentée dans un format qui en facilite la lecture et la compréhension, notamment en ce qui

concerne l'information sur les événements climatiques extrêmes ou les risques liés aux changements climatiques du groupe de clients ciblés ou affectant le produit concerné;

- soit suffisante pour permettre au client de comprendre les caractéristiques du produit et pour l'aider à évaluer si celui-ci répond ou non à ses besoins et de quelle façon;
 - soit rédigée de façon à ne pas l'induire en erreur. Par exemple, l'information ne devrait pas être appuyée sur de potentiels biais comportementaux en lien avec les événements climatiques extrêmes ou les changements climatiques potentiellement présents chez le groupe de clients ciblés (par exemple : imitation, biais cognitif, ancrage, représentativité, effet d'ambiguïté, confirmation, etc.) afin, entre autres et sans s'y limiter, d'inciter l'obtention d'un produit qui ne correspondrait pas à leurs besoins;
 - tienne compte de la nature et du niveau de complexité du produit. Le niveau de complexité de certains produits financiers peut nécessiter un degré de précision plus important afin de faciliter la compréhension de celui-ci par le client et ne pas l'amener à penser qu'il est protégé adéquatement des risques liés aux changements climatiques ou des événements climatiques extrêmes, si tel n'est pas le cas.
- fournir aux membres du personnel, aux intermédiaires et aux autres personnes qui agissent pour le compte de l'institution et qui interviennent dans l'offre de ses produits une information pertinente sur ces aspects, les outils appropriés pour accompagner les clients et les formations appropriées.

6. Attentes en matière de communication d'informations financières sur les risques liés aux changements climatiques

L'Autorité s'attend, en matière de communication, à ce que l'institution financière divulgue publiquement et de façon consolidée, ses principaux éléments de gouvernance, de gestion intégrée des risques, ainsi que ses scénarios climatiques et ses simulations de crise en lien avec les changements climatiques, conformément aux cinq principes de communication.

L'Autorité désire renforcer la saine gestion des risques climatiques en établissant des attentes spécifiques concernant la communication d'informations financières s'y rapportant. Ceci aide à accroître la confiance du public envers le système financier québécois et permet que l'information pertinente soit accessible au public pour favoriser une meilleure compréhension de la situation des institutions financières et des risques auxquels elles sont exposées.

Les investisseurs, analystes et le grand public peuvent s'intéresser aux informations financières des institutions financières sur les risques climatiques. Fournir aux parties intéressées des informations clés sur les risques et la gestion des risques climatiques peut renforcer la confiance envers les institutions financières et permettre à celles-ci

d'attirer des fonds propres et des liquidités, tout en aidant à préserver les accès aux canaux y afférents.

L'Autorité met de l'avant cinq principes de communication efficace de l'information sur les risques climatiques :

1. L'institution financière devrait fournir des renseignements pertinents, précis et complets concernant les risques et opportunités occasionnés par les changements climatiques à propos, mais sans s'y limiter, de ses marchés, ses activités, sa stratégie et ses états financiers. L'information devrait être suffisamment détaillée pour permettre aux parties intéressées d'évaluer le degré d'exposition et l'approche de l'institution à l'égard des risques climatiques. L'institution financière devrait éviter de fournir des informations génériques ou qui n'ajoutent pas de valeur à la compréhension générale des risques liés aux changements climatiques par les parties intéressées, tout en expliquant pourquoi un risque ou un enjeu particulier n'est pas important pour l'institution financière.
2. L'institution financière devrait fournir des renseignements clairs, pondérés et compréhensibles pour le grand public, mais aussi pour les parties intéressées plus averties. De plus, l'institution financière devrait viser un juste équilibre entre l'information qualitative et quantitative, tout en utilisant du texte, des chiffres et des graphiques pour la présentation de l'information, lorsque nécessaire.
3. Dans ses communications, l'institution financière devrait garder une attitude neutre, notamment en fournissant des renseignements fiables, vérifiables et objectifs. Les renseignements, ainsi que les informations fournies par l'institution financière, devraient être consignés afin de s'assurer de leur qualité.
4. L'institution financière devrait fournir des renseignements appropriés en fonction de sa taille, de sa nature et de sa complexité. Le volume et le niveau de détails des informations fournies par l'institution financière doivent être proportionnels à sa taille par rapport aux autres acteurs de son marché, mais aussi de la complexité de ses opérations, de son importance systémique et de son étalement géographique.
5. L'institution financière devrait fournir des renseignements de façon uniforme entre les différentes publications. Ceci est nécessaire pour que les parties intéressées puissent suivre et comprendre l'évolution des actions de l'institution financière et l'effet des risques liés aux changements climatiques sur celle-ci.

L'institution financière peut déterminer le type de rapport à utiliser pour communiquer les informations de façon consolidée. Celles-ci pourraient notamment être communiquées dans un rapport aux actionnaires, s'il est public, ou, en cas contraire, dans un rapport distinct. L'institution financière devrait rendre publiques, notamment sur son site Web, les informations financières communiquées en lien avec les changements climatiques au plus tard 180 jours après la fin de son année financière et tenir à jour des archives de toutes les informations fournies dans les périodes de déclaration antérieures.

La fréquence de communication des informations financières liées aux changements climatiques devrait être annuelle, mais l'institution financière peut, de son plein gré, présenter les informations attendues de façon plus fréquente.

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière divulgue ses émissions de gaz à effet de serre, les objectifs à atteindre dans sa gestion des risques liés aux changements climatiques et qu'elle effectue une évaluation de sa performance par rapport à ses objectifs.

En ce qui concerne le calcul des émissions de GES¹⁸¹⁹ (voir les éléments b) i et b) ii de la section « Indicateurs et objectifs » de l'Annexe 1), l'institution financière devrait utiliser la plus récente version de la norme *GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard* et la plus récente version de la norme *GHG Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard* ou des normes de déclaration comparables.

Au sujet du calcul des parts d'émissions de GES du champ d'application 3 (voir l'élément b) ii de la section « Indicateurs et objectifs » de l'Annexe 1), se rapportant aux émissions de GES financées ou celles associées à l'assurance de l'institution financière, cette dernière devrait utiliser la version la plus récente de la norme *Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry* du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (la norme du PCAF), y compris ses modalités de mise en œuvre progressives par secteur, ou une approche comparable acceptée par le secteur.

Les émissions de GES et les paramètres associés devraient être fournis pour les périodes historiques afin de permettre l'analyse des tendances et les progrès effectués, le cas échéant. Dans ses publications, l'institution financière devrait décrire les méthodologies utilisées pour calculer ou estimer lesdites émissions et les paramètres utilisés.

L'institution financière devrait décrire les principaux objectifs liés aux climats, tels que ceux liés aux émissions de GES ou à la consommation d'eau et d'énergie. L'institution financière devrait aussi décrire tout autre objectif visant, sans s'y limiter, des cibles d'efficacité ou financières, des seuils de tolérance aux pertes financières, les émissions de GES évitées tout au long du cycle de vie d'un produit ou des objectifs de revenus nets pour les produits et services conçus dans un objectif économique de diminution des GES.

Dans la définition de leurs cibles, les institutions devraient considérer les précisions suivantes :

- la base de méthode de calcul de la cible (absolue ou en intensité);
- le temps d'implantation des cibles;
- l'année de base sur laquelle les progrès seront mesurés;
- les indicateurs clés de performance utilisés pour mesurer les progrès.

¹⁸ Pour contribuer à délimiter les sources d'émissions directes et indirectes, améliorer la transparence et donner un sens aux différentes utilisations tant internes qu'externes, des « champs d'application » ont été définis pour comptabiliser et présenter les GES. Selon le *GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard*, le champ d'application 1 fait référence aux émissions directes de GES, c'est-à-dire provenant de sources qui sont détenues ou contrôlées par la compagnie déclarante. Le champ d'application 2 fait référence aux émissions de GES résultant de l'importation ou de l'exportation d'électricité, de chaleur ou de vapeur.

¹⁹ Le champ d'application 3 fait référence à toutes autres émissions indirectes de GES. Il s'agit des autres émissions indirectes résultant des activités de la compagnie déclarante, mais qui proviennent de sources appartenant à une autre compagnie ou étant sous son contrôle.

Annexe 1– Attentes minimales en matière de communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques

			Exercice à la fin duquel la mise en œuvre prend effet (la date limite de déclaration est établie à 180 jours après la fin de l'exercice)			
			Institutions de dépôts		Assureurs	
Catégorie d'information	Élément d'information	Attente en matière de communication	Regroupement A ²⁰	Regroupement B	Regroupement A ²⁰	Regroupement B ²⁰
Gouvernance	a)	L'institution financière devrait décrire l'organe ou les organes de gouvernance (par exemple, le conseil d'administration, ses comités ou autre), ou la ou les personnes responsables de la supervision des opportunités et risques liés aux changements climatiques, y compris leur identité, leurs responsabilités, leurs habiletés et compétences, le processus leur permettant de rester informés, la supervision de la stratégie, les transactions importantes, les processus de gestion des risques, l'établissement des cibles et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles, ainsi qu'une description de la manière dont les considérations liées aux changements climatiques sont prises en compte dans la détermination de leur rémunération.	2024	2025	2024	2025

²⁰ Les regroupements A et B ont été déterminées à l'aide de plusieurs indicateurs, notamment la taille, le niveau de complexité et l'actif net de l'institution financière. L'Autorité communiquera à l'institution financière le regroupement dans lequel elle se retrouve.

	b)	L'institution financière devrait décrire le rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des opportunités et risques liés aux changements climatiques, y compris l'identité du poste ou du comité au sein de la direction, s'il y a lieu, les processus, les contrôles et les procédures en matière de gouvernance, de même que la manière dont la surveillance devrait être exercée à l'égard de ce poste ou comité.	2024	2025	2024	2025
Stratégie	a)	L'institution financière devrait décrire les opportunités et risques liés aux changements climatiques recensés dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses flux de trésoreries, son accès à du financement ou son coût du capital ²¹ , y compris : - la classification de chaque risque climatique dans la catégorie « risque physique » ou « risque de transition »; - le détail attendu avant que les effets associés à chaque risque et opportunités ne se produisent (court, moyen ou long terme); - les définitions de « court terme », « moyen terme » et « long terme » que préconise l'institution financière en lien avec les horizons de	2024	2025	2024	2025

²¹ Pour préparer les informations à fournir, l'institution financière devrait utiliser toutes les informations raisonnables et justifiables qu'il lui est possible d'obtenir à la date de clôture, sans devoir engager des coûts ou efforts excessifs.

		planification stratégique en matière de prise de décisions.				
	b) i ²²	<p>Modèle d'affaires et chaîne de valeur L'institution financière devrait décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les effets en cours et prévus²³²⁴ des opportunités et risques liés aux changements climatiques sur son modèle d'affaire et sa chaîne de valeur; - où, dans son modèle opérationnel et sa chaîne de valeur, les opportunités et risques liés aux changements climatiques sont concentrés. <p>Stratégie et prise de décisions L'institution financière devrait fournir des informations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les changements en cours et prévus à son modèle d'affaires, y 	2024	2025	2024	2025

²² Pour respecter les attentes en matière d'informations à fournir, les institutions financières devraient présenter des éléments quantitatifs (un montant précis ou un intervalle de montants) et qualitatifs, sous réserve des exceptions suivantes :

- les institutions financières qui ne sont pas des « Institutions de dépôt – Regroupement 1 » et des « Assureurs – Regroupement 1 » n'ont pas à fournir d'informations quantitatives sur les flux de trésorerie;
- les institutions financières n'ont pas à fournir d'informations quantitatives sur les incidences financières actuelles ou prévues, si ces incidences ne sont pas identifiables séparément ou si elles comportent un degré d'incertitude d'évaluation à ce point élevé que les informations quantitatives obtenues ne seraient pas utiles;
- les institutions financières n'ont pas à fournir d'informations quantitatives obtenues sur les incidences prévues d'une opportunité ou d'un risque lié aux changements climatiques si elles ne disposent pas des habiletés, capacités ou ressources nécessaires pour le faire.

Les institutions financières devraient fournir des informations sur les cas où cette exception s'applique et devraient expliquer pourquoi elle s'applique.

²³ Pour préparer les informations à fournir, l'institution financière devrait utiliser toutes les informations raisonnables et justifiables qu'il lui est possible d'obtenir à la date de clôture sans devoir engager des coûts ou efforts excessifs.

²⁴ Pour préparer les informations à fournir, l'institution financière devrait utiliser une approche à la mesure des habiletés, des capacités et des ressources dont elle dispose.

		<p>compris en ce qui concerne l'affectation de ses ressources pour répondre aux opportunités et risques liés aux changements climatiques;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les efforts directs d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus; - les efforts indirects d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus. <p>Situation financière, performance financière et flux de trésorerie L'institution financière devrait décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'incidence des opportunités et risques liés aux changements climatiques sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de déclaration; - la façon dont elle s'attend à ce que sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie changent à court, moyen et long terme, compte tenu de sa stratégie de gestion des opportunités et risques liés aux changements climatiques²⁵²⁶. 				
	b) ii	L'institution financière devrait décrire son plan de transition climatique (voir les attentes à l'égard de la gestion des risques en lien avec le plan de	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer

²⁵ Pour préparer les informations à fournir, l'institution financière devrait utiliser toutes les informations raisonnables et justifiables qu'il lui est possible d'obtenir à la date de clôture sans devoir engager des coûts ou efforts excessifs.

²⁶ Pour préparer les informations à fournir, l'institution financière devrait utiliser une approche à la mesure des habiletés, des capacités et des ressources dont elle dispose.

		transition climatique à la section 1.3) ²⁷ .				
	c)	L'institution financière devrait décrire la résilience de sa stratégie en tenant compte de différents scénarios climatiques, donc un scénario selon lequel le réchauffement se limite au niveau indiqué dans le plus récent accord international sur les changements climatiques ²⁸ , ou à un niveau plus bas ²⁹ .	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Gestion des risques	a)	L'institution financière devrait fournir des informations sur les processus et les politiques connexes qu'elle utilise pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques. En répondant à cette attente en matière de communication d'informations, l'institution financière devrait expliquer comment elle a appliqué l'attente en encadré de la Section 2.	2024	2025	2024	2025
	b)	L'institution financière devrait fournir des informations sur les processus qu'elle utilise pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les opportunités liées aux changements climatiques, y compris des renseignements sur la question de savoir si, et le cas échéant, comment elle utilise l'analyse de scénarios climatiques pour éclairer la détermination des	2024	2025	2024	2025

²⁷ La version finale des attentes en matière de communication et du calendrier de mise en œuvre seront établis ultérieurement.

²⁸ Au moment de la publication de la présente ligne directrice, ce niveau est fixé à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels selon l'Accord de Paris de 2015.

²⁹ La version finale des attentes en matière de communication et du calendrier de mise en œuvre seront établis ultérieurement.

		opportunités liées aux changements climatiques.				
	c)	L'institution financière devrait fournir des informations sur la mesure dans laquelle et la manière dont les processus qu'elle utilise pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les opportunités et risques liés aux changements climatiques sont intégrés à son processus général de gestion des risques et viennent l'étoffer.	2024	2025	2024	2025
Indicateurs et objectifs	a)	L'institution financière devrait présenter les indicateurs qu'elle utilise pour évaluer les risques et les opportunités climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	2024	2025	2024	2025
	b) i	L'institution financière devrait déclarer séparément la quantité absolue des émissions brutes de GES du champ d'application 1 et du champ d'application 2 calculées selon la méthode fondée sur son emplacement pour la période. L'institution financière devrait déclarer l'approche de mesure, les intrants et les hypothèses qu'elle utilise pour mesurer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2, ainsi que les motifs sous-jacents de ces décisions. L'institution financière devrait indiquer la norme d'information	2024	2025	2024	2025

		qu'elle utilise pour calculer et déclarer les émissions de GES. Si la norme d'information utilisée par l'institution financière n'est pas la norme <i>Corporate Standard</i> du Protocole des GES, expliquer en quoi la norme utilisée y est comparable.				
	b) ii	<p>L'institution financière devrait déclarer la quantité absolue de ses émissions brutes de GES du champ d'application 3 pour la période³⁰.</p> <p>Pour la préparation des informations à fournir sur les émissions de GES du champ d'application 3, l'institution financière devrait tenir compte de l'ensemble de sa chaîne de valeur³¹ et des 15 catégories d'émissions³² de GES du champ d'application 3, indiquer les catégories auxquelles appartiennent les émissions de GES du champ d'application 3 et devrait s'assurer d'inclure les émissions de la catégorie 15 : Investissements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour toutes les institutions financières visées, la catégorie 15 englobe les émissions 	2025	2026	2025	2026

³⁰ Pour préparer les informations à fournir, l'institution financière devrait utiliser toutes les informations raisonnables et justifiables qu'il lui est possible d'obtenir à la date de clôture sans devoir engager des coûts ou efforts excessifs.

³¹ Lorsqu'elle détermine la portée de sa chaîne de valeur et choisit l'approche de mesure, les intrants et les hypothèses à utiliser pour mesurer les émissions de GES du champ d'application 3, l'institution financière devrait utiliser toutes les informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir à la date de déclaration, sans devoir engager des coûts ou efforts excessifs.

³² Il s'agit des 15 catégories d'émissions de GES du champ d'application 3, telles qu'elles sont décrites dans le document *Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard*.

		<p>découlant de prêts et d'investissements (émissions financées).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les institutions financières visées qui participent à des activités de gestion d'actifs, la catégorie 15 englobe les émissions découlant des actifs sous gestion. • Pour les institutions financières visées qui participent à des activités financières associées à l'assurance multirisque (excluant l'assurance hypothécaire), la catégorie 15 englobe les émissions découlant de portefeuilles de souscription d'assurance et de réassurance (émissions associées à l'assurance). <p>Les institutions financières ne devraient pas combiner, mais présenter séparément les renseignements sur les émissions financées, les émissions découlant des actifs sous gestion et les émissions associées à l'assurance.</p> <p>L'institution financière devrait déclarer la méthode de mesure, les intrants et les hypothèses qu'elle utilise pour mesurer les émissions de GES du champ d'application 3, ainsi</p>				
--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

		<p>que les motifs sous-jacents de ces décisions³³³⁴.</p> <p>L'institution financière devrait indiquer la norme d'information qu'elle utilise pour calculer et déclarer les émissions de GES.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si la norme d'information qu'elle utilise pour les émissions de GES du champ d'application 3 n'est pas la norme <i>Corporate Value Chain (scope 3) Accounting and Reporting Standard</i> du Protocole des GES, l'institution financière devrait expliquer en quoi la norme utilisée y est comparable. • Si la norme d'information qu'elle utilise pour la catégorie 15 n'est pas la norme <i>Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry</i> du PCAF, l'institution financière devrait expliquer en quoi la norme utilisée y est comparable. 				
--	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

³³ Lorsqu'elle détermine la portée de sa chaîne de valeur et choisit l'approche de mesure, les intrants et les hypothèses à utiliser pour mesurer les émissions de GES du champ d'application 3, l'institution financière devrait utiliser toutes les informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir à la date de déclaration, sans devoir engager des coûts ou efforts excessifs.

³⁴ Pour les émissions de catégorie 15 : Investissements, l'institution financière devrait utiliser les données liées aux émissions les plus récentes dont elles disposent, provenant des entités qui font parties de leur chaîne de valeur, de pair avec les données financières et l'exercice en cours. Par exemple, dans les informations fournies sur l'exercice 2024, l'institution financière devrait utiliser les données financières de l'exercice 2024 et les données sur les émissions de GES de l'exercice 2023.

		<p>L'institution financière devrait fournir des renseignements supplémentaires et spécifiques sur ses émissions de catégorie 15 : Investissement.</p> <p>Renseignements supplémentaires et spécifiques sur les émissions de l'institution financière de catégorie 15 : Investissements</p> <p>L'institution financière devrait fournir les renseignements suivants, s'il y a lieu :</p> <p>Toutes les institutions financières visées devraient fournir les informations suivantes :</p> <p>1. La quantité absolue de ses émissions financées brutes, ventilées par champ d'application (1, 2 et 3), par catégorie d'actif et pour tout investissement ou prêt (à savoir, les catégories d'actifs suivantes selon la partie A de la norme du PCAF : actions cotées en bourse, obligations de sociétés, prêts aux entreprises et actions non cotées en bourse), par secteur.</p> <p>i. Ventilation par catégorie d'actif – les informations fournies devraient comprendre, à tout le moins,</p>				
--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

		<p>les investissements et les prêts.</p> <p>ii. Ventilation par secteur – l'institution financière devrait utiliser les secteurs désignés³⁵ par l'Autorité pour le classement des contreparties, selon la version la plus récente du système de classification à la date de clôture.</p> <p>2. Son exposition brute à chaque catégorie d'actif correspondant à la valeur comptable (avant la soustraction, le cas échéant, de la correction de valeur pour pertes), en dollars canadiens.</p> <p>3. Le pourcentage de son exposition brute incluse dans le calcul des émissions financées :</p> <p>i. si le pourcentage de son exposition brute inclus dans le calcul des émissions financées est inférieur à 100 %, l'institution financière devrait expliquer les exclusions (par exemple : l'absence de méthodologie ou le manque de données), notamment les types d'actifs exclus.</p>				
--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

³⁵ Les utilisateurs peuvent consulter l'Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques (ENASC) pour connaître la liste complète des secteurs.

		<p>4. La méthodologie qu'elle utilise pour calculer ses émissions financées, en précisant notamment la méthode de répartition qu'elle utilise pour déterminer sa part d'émissions par rapport à l'ampleur de son exposition brute.</p> <p>Les institutions financières visées qui participent à des activités de gestion d'actifs devraient fournir les informations suivantes :</p> <p>1. La quantité absolue de ses émissions financées brutes découlant des actifs sous gestion, ventilées par champ d'application (1, 2 et 3).</p> <p>2. Pour chacun des éléments ventilés au point (1), la valeur totale des actifs sous gestion qui fait l'objet des informations sur les émissions financées, exprimée en dollars canadiens.</p> <p>3. Le pourcentage de la valeur totale de ses actifs sous gestion qui est inclus dans le calcul des émissions financées :</p> <p style="padding-left: 20px;">i. si ce pourcentage est inférieur à 100 %, l'institution financière devrait expliquer les exclusions (par exemple : l'absence de</p>				
--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

		<p>méthodologie ou le manque de données), et préciser de quels types d'actifs sous gestion il s'agit et quelle est la valeur de chaque type.</p> <p>4. La méthodologie utilisée pour calculer les émissions financées découlant des actifs sous gestion, notamment la méthode de répartition qu'elle utilise pour déterminer sa part des émissions par rapport à l'importance du solde total de ses actifs sous gestion.</p> <p>Les institutions financières visées qui participent à des activités financières associées à l'assurance multirisques (excluant l'assurance hypothécaire) devraient fournir les informations suivantes :</p> <p>1. La quantité absolue de ses émissions brutes associées à l'assurance, ventilées par champs d'application (1, 2 et 3) et par secteur d'activité et, dans le cas des branches d'assurance d'entreprises (à savoir, les secteurs d'activité suivants selon la partie C de la norme du PCAF : portefeuilles d'assurance des entreprises), par sous-secteur.</p>				
--	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

		<p>i. Ventilation par secteur d'activité – les informations fournies devraient comprendre, à tout le moins, les portefeuilles d'assurance des entreprises et les portefeuilles d'assurance véhicules motorisés des particuliers.</p> <p>ii. Ventilation par secteur – l'institution financière devrait utiliser les secteurs désignés³⁶ par l'Autorité pour le classement des assurés, selon la version la plus récente du système de classification à la date de clôture.</p> <p>2. Les produits de ses activités d'assurance³⁷ pour chaque secteur d'activité, exprimés en dollars canadiens.</p> <p>3. Le pourcentage des produits de ses activités d'assurance³⁸ qui est inclus dans le calcul des émissions des GES associées à l'assurance :</p> <p>i. si le pourcentage des produits des activités</p>				
--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

³⁶ Les utilisateurs peuvent consulter l'Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques (ENASC) pour connaître la liste complète des secteurs.

³⁷ Si les produits des activités d'assurance ne sont pas appropriés aux fins de la communication d'informations sur les émissions associées à l'assurance, l'institution financière visée pourrait aussi utiliser les primes brutes souscrites et fournir des informations sur l'approche utilisée.

³⁸ Si les produits des activités d'assurance ne sont pas appropriés aux fins de la communication d'informations sur les émissions associées à l'assurance, l'institution financière visée pourrait aussi utiliser les primes brutes souscrites et fournir des informations sur l'approche utilisée.

		<p>d'assurance³⁹ qui est inclus dans le calcul des émissions associées à l'assurance est inférieur à 100 %, l'institution financière devrait expliquer les exclusions (par exemple : l'absence de méthodologie ou le manque de données), y compris les secteurs d'activité qui sont exclus.</p> <p>4. La méthodologie qu'elle utilise pour calculer ses émissions associées à l'assurance, en précisant notamment la méthode de répartition qu'elle utilise pour déterminer sa part des émissions par rapport à l'ampleur de ses produits des activités d'assurance.</p>				
	c)	<p>1. L'institution financière devrait déclarer, s'il y a lieu, les cibles quantitatives et qualitatives liées aux changements climatiques qu'elle a établies pour faire le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'objectif de la cible; • l'intervalle de temps auquel s'applique la cible; • la période de référence à partir de laquelle les progrès accomplis sont évalués; • toute modification qu'elle a apportée à la cible et les motifs 	2024	2025	2024	2025

		<p>sous-tendant les modifications apportées.</p> <p>2. L'institution financière devrait fournir des informations sur l'approche qu'elle utilise pour établir et revoir chaque cible, ainsi que pour faire le suivi des progrès accomplis.</p> <p>3. L'institution financière devrait fournir des informations sur sa performance par rapport à chacune des cibles liées aux changements climatiques et une analyse des tendances ou des variations de sa performance.</p> <p>Pour les cibles liées aux émissions de GES présentées (et les indicateurs correspondants, le cas échéant), l'institution financière devrait fournir des informations sur les compensations des émissions de carbone brutes et nettes, s'il y a lieu, et expliquer le type de compensation (par exemple, le crédit carbone, fondée sur des éléments naturels ou autre).</p>				
	d)	<p>L'institution financière devrait fournir des informations sur les indicateurs intersectoriels suivants :</p> <p>1. risques de transition liés aux changements climatiques : indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux</p>	2025	2026	2025	2026

		<p>risques de transition liés aux changements climatiques³⁹;</p> <p>2. risques physiques liés aux changements climatiques : indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux risques physiques liés aux changements climatiques³⁹;</p> <p>3. opportunités liées aux changements climatiques : indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont compatibles avec les opportunités liées aux changements climatiques³⁹;</p> <p>4. déploiement du capital : indiquer le montant des dépenses d'investissement, du financement ou des placements déployés pour des opportunités ou risques liés aux changements climatiques;</p> <p>5. prix interne du carbone : i. L'institution financière doit si elle applique un prix du carbone dans son processus décisionnel et expliquer la manière dont elle le fait (par exemple, pour les décisions d'investissement, les prix de cession interne et l'analyse de scénarios);</p>				
--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

³⁹ Pour préparer les informations à fournir, l'institution financière devrait utiliser toutes les informations raisonnables et justifiables qu'il lui est possible d'obtenir à la date de clôture sans devoir engager des coûts ou efforts excessifs.

		<p>ii. L'institution financière doit indiquer le prix de chaque tonne métrique d'émissions de GES que l'entité a utilisé pour évaluer les coûts de ses émissions;</p> <p>6. rémunération :</p> <p>i. le pourcentage de la rémunération de la haute direction et des autres preneurs de risques importants, comptabilisée dans la période considérée et qui est fonction de considérations liées aux changements climatiques (uniquement pour les institutions financières du Regroupement 1).</p>				
	e)	<p>L'institution financière devrait fournir des informations sur les indicateurs sectoriels. Pour identifier les indicateurs sectoriels sur lesquels elle doit fournir des informations, l'institution financière doit déterminer l'applicabilité aux sujets des informations à fournir définis par secteur dans le document <i>Industry-based Guidance on Implementing IFRS S2</i> (Secteur financier, applicable au modèle d'affaires et aux activités de l'institution financière).</p>	2025	2026	2025	2026

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

PROMUTUEL VALLÉE DU ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE PROMUTUEL CHAUDIÈRE-APPALACHES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE

AVIS DE FUSION

Avis est donné que Promutuel Vallée du St-Laurent, société mutuelle d'assurance générale et Promutuel Chaudière-Appalaches, société mutuelle d'assurance générale (les « Sociétés mutuelles »), ont procédé à leur fusion pour ne former qu'une seule société mutuelle d'assurance générale assujettie à la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1. La date de la fusion est le 1^{er} juillet 2024.

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a procédé au réexamen des autorisations des Sociétés mutuelles et a déterminé que celles-ci peuvent être maintenues inchangées à la suite de la fusion. Le réexamen des autorisations a été effectué conformément aux articles 146, 155 et 156 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1.

Personne morale issue de la fusion

Le nom et l'adresse du siège de la personne morale issue de la fusion sont les suivants :

Promutuel du Saint-Laurent aux Appalaches, société mutuelle d'assurance générale
48, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 6C1

La personne morale issue de la fusion est autorisée à exercer ses activités dans les mêmes catégories que les Sociétés mutuelles.

Cet avis fait suite à l'avis d'intention de procéder à une fusion qui a été publié le 11 avril 2024.

Pour plus d'information concernant Promutuel du Saint-Laurent aux Appalaches, société mutuelle d'assurance générale, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Le 4 juillet 2024

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES MONDIAUX DE QUALITÉ CI	26 juin 2024	Ontario
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MARCHÉ MONÉTAIRE CI		
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES MULTISECTORIELLES CI		
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES MULTISECTORIELLES CI		
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR OBLIGATIONS TOTALES AMÉRICAINES CI		
POET TECHNOLOGIES INC.	28 juin 2024	Ontario
FONDS D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSEL	28 juin 2024	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 juin 2024	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINE MFS SUN LIFE	2 juillet 2024	Ontario
CATÉGORIE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE GRANITE SUN LIFE		
CATÉGORIE CROISSANCE GRANITE SUN LIFE		
CATÉGORIE CROISSANCE MONDIALE MFS SUN LIFE		
CATÉGORIE DU MARCHÉ MONÉTAIRE SUN LIFE		
CATÉGORIE ÉQUILIBRÉE GRANITE SUN LIFE		
CATÉGORIE MODÉRÉE GRANITE SUN LIFE		
CATÉGORIE OCCASIONS INTERNATIONALES MFS SUN LIFE		
CATÉGORIE PRUDENTE GRANITE SUN LIFE		
MANDAT PRIVÉ D'ACTIFS RÉELS SUN LIFE (AUPARAVANT FONDS D'ACTIFS		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
RÉELS SUN LIFE) MANDAT PRIVÉ DE DIVIDENDES MONDIAUX KBI SUN LIFE MANDAT PRIVÉ DE RENDEMENT TACTIQUE MONDIAL SUN LIFE MANDAT PRIVÉ DE TITRES À REVENU FIXE OPPORTUNISTE WELLINGTON SUN LIFE MANDAT PRIVÉ DE TITRES DE CRÉANCE DE BASE AVANTAGE SUN LIFE MANDAT PRIVÉ DE TITRES DE CRÉANCE SPÉCIALISÉS CRESCENT SUN LIFE MANDAT PRIVÉ D'INFRASTRUCTURES DURABLES KBI SUN LIFE		
CATÉGORIE D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2 juillet 2024	Ontario
CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINES CI		
CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINES NEUTRE EN DEVISES CI		
CATÉGORIE D' ACTIONS DE REVENU TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES CI		
CATÉGORIE DE MÉTAUX PRÉCIEUX CI		
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB À REVENU MOSAÏQUE CI		
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MOSAÏQUE CI		
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
ÉQUILIBRÉ À REVENU MOSAÏQUE CI		
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE MOSAÏQUE CI		
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ MOSAÏQUE CI		
CATÉGORIE DE TITRES À REVENU FIXE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE MONDIAUX CI		
CATÉGORIE D'IMMOBILIER MONDIAL CI		
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CI		
CATÉGORIE D'OCCASIONS DE RESSOURCES CI		
CATÉGORIE DU MARCHÉ MONÉTAIRE CI		
FIDUCIE PRIVÉE D' ACTIONS AMÉRICAINES CI		
FIDUCIE PRIVÉE D' ACTIONS DE REVENU CANADIENNES CI		
FONDS D' ACTIONS NORD- AMÉRICAINES À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI		
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES CI		
FONDS D' ACTIONS DE REVENU TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES CI		
FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX CI		
FONDS DE REVENU ET D' ACTIONS AMÉRICAIN CI		
FONDS DE TITRES MONDIAUX DE QUALITÉ SUPÉRIEURE CI		
FONDS D'IMMOBILIER MONDIAL CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES CI FONDS NORD-AMÉRICAIN DE DIVIDENDES CI		
CLEAR SKY LAND LEASE COMMUNITIES FUND I	27 juin 2024	Ontario
FIRST CAPITAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	28 juin 2024	Ontario
FNB INDICIEL AMÉRICAIN DE CROISSANCE DE DIVIDENDES (COUVERT EN \$ CA) VANGUARD FNB INDICIEL AMÉRICAIN DE CROISSANCE DE DIVIDENDES VANGUARD FNB INDICIEL AMÉRICAIN MARCHÉ TOTAL (COUVERT EN \$ CA) VANGUARD FNB INDICIEL AMÉRICAIN MARCHÉ TOTAL VANGUARD FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT TERME VANGUARD FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES À LONG TERME VANGUARD FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES GOUVERNEMENTALES À TRÈS COURT TERME VANGUARD FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES GOUVERNEMENTALES VANGUARD FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À COURT	27 juin 2024	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
TERME VANGUARD		
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES VANGUARD		
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES AMÉRICAINES (COUVERT EN \$ CA) VANGUARD		
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES CANADIENNES VANGUARD		
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES MONDIALES (COUVERT EN \$ CA) VANGUARD		
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES MONDIALES HORS ÉTATS-UNIS (COUVERT EN \$ CA) VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE CANADA TOUTES CAPITALISATIONS VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE CANADA VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE CANADIEN À DIVIDENDE ÉLEVÉ VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE FPI CANADIEN PLAFONNÉ VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS ASIE-PACIFIQUE TOUTES CAPITALISATIONS VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EUROPE TOUTES CAPITALISATIONS VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS HORS AMÉRIQUE DU NORD À DIVIDENDE ÉLEVÉ VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS TOUTES		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CAPITALISATIONS HORS AMÉRIQUE DU NORD (COUVERT EN \$ CA) VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS TOUTES CAPITALISATIONS HORS AMÉRIQUE DU NORD VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS TOUTES CAPITALISATIONS HORS ÉTATS-UNIS (COUVERT EN \$ CA) VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS TOUTES CAPITALISATIONS HORS ÉTATS-UNIS VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS ÉMERGENTS TOUTES CAPITALISATIONS VANGUARD		
FNB INDICIEL FTSE MONDIAL TOUTES CAPITALISATIONS HORS CANADA VANGUARD		
FNB INDICIEL S&P 500 (COUVERT EN \$ CA) VANGUARD		
FNB INDICIEL S&P 500 VANGUARD		
FNB MONDIAL À FACTEUR MOMENTUM VANGUARD		
FNB MONDIAL À FACTEUR VALEUR VANGUARD		
FNB MONDIAL À VOLATILITÉ MINIMALE VANGUARD		
PORTEFEUILLE FNB D' ACTIONS VANGUARD		
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE VANGUARD		
PORTEFEUILLE FNB DE REVENU DE RETRAITE VANGUARD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
PORTEFEUILLE FNB DE REVENU PRUDENT VANGUARD		
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ VANGUARD		
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT VANGUARD		
FONDS À REVENU CANADIEN PHILLIPS, HAGER & NORTH	27 juin 2024	Ontario
FONDS A REVENU DE DIVIDENDES PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES AVEC COUVERTURE DE CHANGE PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D' ACTIONS MONDIALES PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER AVEC COUVERTURE DE CHANGE PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE REVENU D' ACTIONS PRUDENT PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE VALEUR D' ACTIONS CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D' OBLIGATIONS A		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
RENDEMENT ELEVE PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D'OBLIGATIONS PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS EQUILIBRE PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS FIDUCIAIRE DE RETRAITE D' ACTIONS CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS FIDUCIAIRE DE RETRAITE D' ACTIONS CANADIENNES PLUS PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS FIDUCIAIRE DE RETRAITE DE CROISSANCE PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS FIDUCIAIRE DE RETRAITE EQUILIBRE PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS FIDUCIAIRE DE RETRAITE PRUDENT PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS SOUS-JACENT D' ACTIONS CANADIENNES II PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS SOUS-JACENT D' ACTIONS CANADIENNES PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS A REVENU DE DIVIDENDES AMERICAIN PHILLIPS, HAGER & NORTH	27 juin 2024	Ontario
FONDS À REVENU MENSUEL PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS AU FLOTTANT FAIBLE PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES MULTISTYLE TOUTES		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CAPITALISATIONS PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2015 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2020 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2025 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2030 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2035 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2040 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2045 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2050 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2055 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2060 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS DE RETRAITE CIBLE 2065 PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D' HYPOTHEQUES ET D' OBLIGATIONS A COURT TERME PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS D' OBLIGATIONS A		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
RENDEMENT GLOBAL PHILLIPS, HAGER & NORTH FONDS VINTAGE PHILLIPS, HAGER & NORTH		
FONDS AMÉRICAIN DE BASE EN DOLLARS US MACKENZIE FUTUREPATH	2 juillet 2024	Ontario
FONDS AMÉRICAIN DE BASE MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS CANADIEN D' ACTIONS DURABLES MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS CANADIEN DE BASE MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE BASE PLUS MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS D' ACTIONS MONDIALES CHARIA MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS DE CROISSANCE MONDIAL MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS DE VALEUR AMÉRICAIN MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS DE VALEUR MONDIAL MACKENZIE FUTUREPATH		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL MACKENZIE FUTUREPATH		
FONDS MONDIAL DE BASE MACKENZIE FUTUREPATH		
PORTEFEUILLE À REVENU FIXE CANADIEN MACKENZIE FUTUREPATH		
PORTEFEUILLE CROISSANCE DE REVENU MENSUEL MACKENZIE FUTUREPATH		
PORTEFEUILLE D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE FUTUREPATH		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ À REVENU FIXE MONDIAL MACKENZIE FUTUREPATH		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE FUTUREPATH		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MENSUEL MACKENZIE FUTUREPATH		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ MONDIAL NEUTRE MACKENZIE FUTUREPATH		
PORTEFEUILLE PRUDENT DE REVENU MENSUEL MACKENZIE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FUTUREPATH		
FONDS CANADIEN À REVENU FIXE	26 juin 2024	Ontario
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES		
FONDS D' ACTIONS DE GRANDES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES		
FONDS D' ACTIONS DE PETITES SOCIÉTÉS CANADIENNES		
FONDS D' ACTIONS DE PETITES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES		
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES (AUPARAVANT, FONDS D' ACTIONS EAEO)		
FONDS D' ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS		
FONDS DE CROISSANCE 100		
FONDS DE CROISSANCE 80/20		
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE		
FONDS DE REVENU 100		
FONDS DE REVENU 20/80		
FONDS DE REVENU 40/60		
FONDS D' OBLIGATIONS À COURT TERME		
FONDS ÉQUILIBRÉ 60/40		
FONDS EQUILIBRE DE REVENU MENSUEL		
FONDS INDICIEL DE FORTE CAPITALISATION AMERICAINE		
FONDS MONDIAL DE GESTION DE LA VOLATILITÉ		
FONDS PRUDENT DE REVENU		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
MENSUEL		
LES FONDS D'OBLIGATIONS A LONG TERME		
LES FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL		
MANDAT D'ACTIONS MONDIALES (AUPARAVANT, FONDS TOUT ACTIONS)		
MANDAT DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ MONDIAL (AUPARAVANT, FONDS ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE)		
MANDAT ÉQUILIBRÉ DE REVENU (AUPARAVANT, FONDS ÉQUILIBRÉ DE REVENU)		
MANDAT ÉQUILIBRÉ NEUTRE MONDIAL (AUPARAVANT, FONDS ÉQUILIBRÉ NEUTRE)		
SHORT TERM INVESTMENT FUND		
U.S. ALL CAP EQUITY INDEX FUND		
U.S. HIGH YIELD BOND FUND		
FONDS CONCENTRÉ GESTION DE LA VOLATILITÉ ACTIONS MONDIALES INDIGO RBC	2 juillet 2024	Colombie-Britannique
FONDS D'ACTIONS INDIENNES INDIGO RBC		
FONDS D'ACTIONS INDIGO RBC		
FONDS D'ACTIONS MONDIALES INDIGO RBC		
FONDS DE CROISSANCE DE SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION INDIGO RBC		
FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS INDIGO RBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS INDIGO RBC II		
FONDS DE REVENU MENSUEL INDIGO RBC		
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE SOCIÉTÉS INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS INTERNATIONALES INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE MONDIAL EN ACTIONS IMMOBILIÈRES INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE OBLIGATIONS MONDIALES À RENDEMENT ÉLEVÉ INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE OBLIGATIONS MONDIALES LIÉES À L'INFLATION INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE TITRES DE MARCHÉS ÉMERGENTS INDIGO RBC		
FONDS EN PRÊTS HYPOTHÉCAIRES INDIGO RBC		
FONDS EUROPÉEN INDIGO RBC		
FONDS INDICIEL D'ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS INDIGO RBC		
FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES INDIGO RBC		
FONDS CONSERVATEUR DIVERSIFIÉ INDIGO RBC	2 juillet 2024	Colombie-Britannique
FONDS CONSERVATEUR MODÉRÉ DIVERSIFIÉ INDIGO RBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS D' ACTIONS CHINOISES INDIGO RBC		
FONDS DE CRÉANCE DE MARCHÉS ÉMERGENTS INDIGO RBC		
FONDS DE CROISSANCE DIVERSIFIÉ INDIGO RBC		
FONDS DE CROISSANCE DYNAMIQUE DIVERSIFIÉ INDIGO RBC		
FONDS DE DIVIDENDES INDIGO RBC		
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES INDIGO RBC		
FONDS DU MARCHÉ DU SUD-EST ASIATIQUE INDIGO RBC		
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS CANADIENNES INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE DE CRÉANCE DE MARCHÉS ÉMERGENTS INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE DE DIVIDENDES CANADIENS INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE OBLIGATIONS CANADIENNES INDIGO RBC		
FONDS EN OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT/MOYEN		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
TERME INDIGO RBC FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN INDIGO RBC FONDS ÉQUILIBRÉ DIVERSIFIÉ INDIGO RBC		
FONDS CROISSANCE AMÉRICAIN À MOYENNE CAPITALISATION MFS SUN LIFE	2 juillet 2024	Ontario
FONDS CROISSANCE AMÉRICAIN MFS SUN LIFE		
FONDS CROISSANCE MONDIAL MFS SUN LIFE		
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES À RISQUE GÉRÉ SUN LIFE		
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES MFS SUN LIFE		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BLACKROCK SUN LIFE		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE		
FONDS D' ACTIONS MONDIALES À FAIBLE VOLATILITÉ MFS SUN LIFE		
FONDS D' ACTIONS PRODUCTIVES DE REVENUS DYNAMIQUE SUN LIFE		
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE DYNAMIQUE SUN LIFE		
FONDS DE REVENU DIVERSIFIÉ MFS SUN LIFE (AUPARAVANT, FONDS REVENU DE DIVIDENDES MFS SUN LIFE)		
FONDS DE REVENU FLEXIBLE NUVEEN SUN LIFE (AUPARAVANT, FONDS DE REVENU FLEXIBLE NWQ SUN LIFE)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS DE TITRES DE CRÉANCE DES MARCHÉS ÉMERGENTS AMUNDI SUN LIFE		
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MFS SUN LIFE		
FONDS D'OBLIGATIONS MULTISTRATÉGIE SUN LIFE		
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE SUN LIFE		
FONDS MONDIAL D'ACTIONS À MOYENNE CAPITALISATION SCHRODER SUN LIFE		
FONDS MONDIAL DE RENDEMENT GLOBAL MFS SUN LIFE		
FONDS VALEUR AMÉRICAIN MFS SUN LIFE		
FONDS VALEUR MONDIAL MFS SUN LIFE		
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES INDIGO RBC	2 juillet 2024	Colombie-Britannique
FONDS DE REVENU MENSUEL EN DOLLARS US INDIGO RBC		
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE EN DOLLARS US INDIGO RBC		
FONDS EN GESTION COMMUNE ACTIONS AMÉRICAINES INDIGO RBC		
FONDS INDICIEL D'ACTIONS AMÉRICAINES INDIGO RBC		
FONDS STRATÉGIQUE CONSERVATEUR INDIGO RBC		
FONDS STRATÉGIQUE CONSERVATEUR MODÉRÉ INDIGO RBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS STRATÉGIQUE DE CROISSANCE DYNAMIQUE INDIGO RBC		
FONDS STRATÉGIQUE DE CROISSANCE INDIGO RBC		
FONDS STRATÉGIQUE ÉQUILIBRÉ INDIGO RBC		
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ MFS SUN LIFE	2 juillet 2024	Ontario
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES JPMORGAN SUN LIFE		
FONDS INDE ADITYA BIRLA SUN LIFE		
FONDS MARCHÉS ÉMERGENTS SCHRODER SUN LIFE		
FONDS OCCASIONS INTERNATIONALES MFS SUN LIFE		
FONDS REPÈRE 2025 SUN LIFE		
FONDS REPÈRE 2030 SUN LIFE		
FONDS REPÈRE 2035 SUN LIFE		
FONDS VALEUR INTERNATIONAL MFS SUN LIFE		
PORTEFEUILLE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ GRANITE SUN LIFE		
PORTEFEUILLE CROISSANCE GRANITE SUN LIFE		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ GRANITE SUN LIFE		
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE TACTIQUE SUN LIFE		
PORTEFEUILLE FNB D' ACTIONS TACTIQUE SUN LIFE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ TACTIQUE SUN LIFE		
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT TACTIQUE SUN LIFE		
PORTEFEUILLE FNB TITRES À REVENU FIXE TACTIQUE SUN LIFE		
PORTEFEUILLE MODÉRÉ GRANITE SUN LIFE		
PORTEFEUILLE PRUDENT GRANITE SUN LIFE		
PORTEFEUILLE REVENU ÉLEVÉ GRANITE SUN LIFE		
PORTEFEUILLE REVENU GRANITE SUN LIFE		
FONDS DE REVENU ESG PIMCO (CANADA)	26 juin 2024	Ontario
FONDS DE REVENU MENSUEL COURTE DURÉE PIMCO (CANADA)		
FONDS DE REVENUE MENSUEL PIMCO (CANADA)		
FONDS DE TITRES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE PIMCO (CANADA)		
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT TOTAL CANADIENNES PIMCO		
FONDS D'OBLIGATIONS CLIMATIQUES PIMCO (CANADA)		
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES FLEXIBLE PIMCO (CANADA)		
FONDS DOBLIGATIONS SANS CONTRAINTES PIMCO (CANADA)		
FONDS MONDIAL COURTE ÉCHÉANCE PIMCO (CANADA)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
PORTEFEUILLE PIMCO GÉRÉ D'OBLIGATIONS AXÉES SUR LA PRUDENCE PORTEFEUILLE PIMCO GÉRÉ D'OBLIGATIONS DE BASE		
ISHARES 0-5 YEAR TIPS BOND INDEX ETF	27 juin 2024	Ontario
ISHARES 0-5 YEAR TIPS BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES 1-10 YEAR LADDERED CORPORATE BOND INDEX ETF		
ISHARES 1-10 YEAR LADDERED GOVERNMENT BOND INDEX ETF		
ISHARES 1-5 YEAR LADDERED CORPORATE BOND INDEX ETF		
ISHARES 1-5 YEAR LADDERED GOVERNMENT BOND INDEX ETF		
ISHARES 1-5 YEAR U.S. IG CORPORATE BOND INDEX ETF		
ISHARES 1-5 YEAR U.S. IG CORPORATE BOND INDEX ETF (CAD- HEDGED)		
ISHARES 20+ YEAR U.S. TREASURY BOND INDEX ETF		
ISHARES 20+ YEAR U.S. TREASURY BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES CANADIAN FINANCIAL MONTHLY INCOME ETF		
ISHARES CANADIAN FUNDAMENTAL INDEX ETF		
ISHARES CANADIAN GROWTH INDEX ETF		
ISHARES CANADIAN HYBRID		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CORPORATE BOND INDEX ETF		
ISHARES CANADIAN REAL RETURN BOND INDEX ETF		
ISHARES CANADIAN SELECT DIVIDEND INDEX ETF		
ISHARES CANADIAN VALUE INDEX ETF		
ISHARES CHINA INDEX ETF		
ISHARES CONSERVATIVE SHORT TERM STRATEGIC FIXED INCOME ETF		
ISHARES CONSERVATIVE STRATEGIC FIXED INCOME ETF		
ISHARES CONVERTIBLE BOND INDEX ETF		
ISHARES CORE BALANCED ETF PORTFOLIO		
ISHARES CORE CANADIAN 15+ YEAR FEDERAL BOND INDEX ETF		
ISHARES CORE CANADIAN CORPORATION BOND INDEX ETF (AUPARAVANT, ISHARES CANADIAN CORPORATE BOND INDEX ETF)		
ISHARES CORE CANADIAN GOVERNMENT BOND INDEX ETF (AUPARAVANT, ISHARES CANADIAN GOVERNMENT BOND INDEX ETF)		
ISHARES CORE CANADIAN LONG TERM BOND INDEX ETF		
ISHARES CORE CANADIAN SHORT TERM BOND INDEX ETF		
ISHARES CORE CANADIAN SHORT TERM CORPORATE BOND INDEX ETF		
ISHARES CORE CANADIAN UNIVERSE BOND INDEX ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
ISHARES CORE CONSERVATIVE BALANCED ETF PORTFOLIO		
ISHARES CORE EQUITY ETF PORTFOLIO		
ISHARES CORE GROWTH ETF PORTFOLIO		
ISHARES CORE INCOME BALANCED ETF PORTFOLIO		
ISHARES CORE MSCI ALL COUNTRY WORLD EX CANADA INDEX ETF		
ISHARES CORE MSCI CANADIAN QUALITY DIVIDEND INDEX ETF		
ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF		
ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF (CAD-HEDGED)	28 juin 2024	Ontario
ISHARES CORE MSCI EMERGING MARKETS IMI INDEX ETF		
ISHARES CORE MSCI GLOBAL QUALITY DIVIDEND INDEX ETF		
ISHARES CORE MSCI GLOBAL QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (CAD- HEDGED)		
ISHARES CORE MSCI US QUALITY DIVIDEND INDEX ETF		
ISHARES CORE MSCI US QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES CORE S&P 500 INDEX ETF		
ISHARES CORE S&P 500 INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES CORE S&P U.S. TOTAL MARKET INDEX ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
ISHARES CORE S&P U.S. TOTAL MARKET INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES CORE S&P/TSX CAPPED COMPOSITE INDEX ETF		
ISHARES CYBERSECURITY AND TECH INDEX ETF		
ISHARES DIVERSIFIED MONTHLY INCOME ETF		
ISHARES EMERGING MARKETS FUNDAMENTAL INDEX ETF		
ISHARES EQUAL WEIGHT BANC & LIFECO ETF		
ISHARES ESG ADVANCED 1-5 YEAR CANADIAN CORPORATE BOND INDEX ETF		
ISHARES ESG ADVANCED CANADIAN CORPORATE BOND INDEX ETF		
ISHARES ESG ADVANCED MSCI CANADA INDEX ETF		
ISHARES ESG ADVANCED MSCI EAFE INDEX ETF		
ISHARES ESG ADVANCED MSCI USA INDEX ETF		
ISHARES ESG AWARE CANADIAN AGGREGATE BOND INDEX ETF (AUPARAVANT, ISHARES ESG CANADIAN AGGREGATE BOND INDEX ETF)		
ISHARES ESG AWARE CANADIAN SHORT TERM BOND INDEX ETF (AUPARAVANT, ISHARES ESG CANADIAN SHORT TERM BOND INDEX ETF)		
ISHARES ESG AWARE MSCI CANADA INDEX ETF		
ISHARES ESG AWARE MSCI EAFE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
INDEX ETF		
ISHARES ESG AWARE MSCI EMERGING MARKETS INDEX ETF		
ISHARES ESG AWARE MSCI USA INDEX ETF		
ISHARES ESG BALANCED ETF PORTFOLIO		
ISHARES ESG CONSERVATIVE BALANCED ETF PORTFOLIO		
ISHARES ESG EQUITY ETF PORTFOLIO		
ISHARES ESG GROWTH ETF PORTFOLIO		
ISHARES EXPONENTIAL TECHNOLOGIES INDEX ETF		
ISHARES FLOATING RATE INDEX ETF		
ISHARES GENOMICS IMMUNOLOGY AND HEALTHCARE INDEX ETF		
ISHARES GLOBAL AGRICULTURE INDEX ETF		
ISHARES GLOBAL CLEAN ENERGY INDEX ETF		
ISHARES GLOBAL ELECTRIC AND AUTONOMOUS VEHICLES INDEX ETF		
ISHARES GLOBAL GOVERNMENT BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)	28 juin 2024	Ontario
ISHARES GLOBAL HEALTHCARE INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES GLOBAL INFRASTRUCTURE INDEX ETF		
ISHARES GLOBAL MONTHLY DIVIDEND INDEX ETF (CAD-HEDGED)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
ISHARES GLOBAL REAL ESTATE INDEX ETF		
ISHARES GLOBAL WATER INDEX ETF		
ISHARES HIGH QUALITY CANADIAN BOND INDEX ETF		
ISHARES INDIA INDEX ETF		
ISHARES INTERNATIONAL FUNDAMENTAL INDEX ETF		
ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MARKETS BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES JANTZI SOCIAL INDEX ETF		
ISHARES JAPAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES MSCI EAFE INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES MSCI EMERGING MARKETS EX CHINA INDEX ETF		
ISHARES MSCI EMERGING MARKETS INDEX ETF		
ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF		
ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES MSCI MIN VOL CANADA INDEX ETF		
ISHARES MSCI MIN VOL EAFE INDEX ETF		
ISHARES MSCI MIN VOL EAFE INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES MSCI MIN VOL EMERGING MARKETS INDEX ETF		
ISHARES MSCI MIN VOL GLOBAL		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
INDEX ETF		
ISHARES MSCI MIN VOL GLOBAL INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES MSCI MIN VOL USA INDEX ETF		
ISHARES MSCI MIN VOL USA INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES MSCI USA MOMENTUM FACTOR INDEX ETF		
ISHARES MSCI USA QUALITY FACTOR INDEX ETF		
ISHARES MSCI USA VALUE FACTOR INDEX ETF		
ISHARES MSCI WORLD INDEX ETF		
ISHARES NASDAQ 100 INDEX ETF		
ISHARES NASDAQ 100 INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES PREMIUM MONEY MARKET ETF		
ISHARES S&P 500 3% CAPPED INDEX ETF		
ISHARES S&P 500 3% CAPPED INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES S&P GLOBAL CONSUMER DISCRETIONARY INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES S&P GLOBAL INDUSTRIALS INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES S&P U.S. FINANCIALS INDEX ETF	28 juin 2024	Ontario
ISHARES S&P U.S. MID-CAP INDEX ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
ISHARES S&P U.S. MID-CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES S&P U.S. SMALL-CAP INDEX ETF		
ISHARES S&P U.S. SMALL-CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES S&P/TSX 60 INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX CANADIAN DIVIDEND ARISTOCRATS INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX CANADIAN PREFERRED SHARE INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX CAPPED CONSUMER STAPLES INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX CAPPED ENERGY INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX CAPPED FINANCIALS INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX CAPPED INFORMATION TECHNOLOGY INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX CAPPED MATERIALS INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX CAPPED REIT INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX CAPPED UTILITIES INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX COMPLETION INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX COMPOSITE HIGH DIVIDEND INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX ENERGY TRANSITION MATERIALS INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX GLOBAL BASE METALS INDEX ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
ISHARES S&P/TSX GLOBAL GOLD INDEX ETF		
ISHARES S&P/TSX NORTH AMERICAN PREFERRED STOCK INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES S&P/TSX SMALLCAP INDEX ETF		
ISHARES SEMICONDUCTOR INDEX ETF		
ISHARES SHORT TERM STRATEGIC FIXED INCOME ETF		
ISHARES U.S. AEROSPACE & DEFENSE INDEX ETF		
ISHARES U.S. AGGREGATE BOND INDEX ETF		
ISHARES U.S. AGGREGATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES U.S. HIGH DIVIDEND EQUITY INDEX ETF		
ISHARES U.S. HIGH DIVIDEND EQUITY INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES U.S. HIGH YIELD BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES U.S. IG CORPORATE BOND INDEX ETF		
ISHARES U.S. IG CORPORATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES U.S. SMALL CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES US DIVIDEND GROWERS INDEX ETF (CAD-HEDGED)		
ISHARES US FUNDAMENTAL INDEX ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
LIQUID ALTERNATIVE FUND	26 juin 2024	Ontario
MAPLE LEAF RESOURCE CLASS	2 juillet 2024	Colombie-Britannique
METALLA ROYALTY & STREAMING LTD.	28 juin 2024	Colombie-Britannique
THE CHILDREN'S EDUCATIONAL FOUNDATION OF CANADA	28 juin 2024	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS DE CANNABIS ET DE SANTÉ ALTERNATIVE NINEPOINT	2 juillet 2024	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	21 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	26 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 juin 2024	7 octobre 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28 juin 2024	7 octobre 2022
BANQUE DE MONTRÉAL	25 juin 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	25 juin 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	26 juin 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 juin 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 juin 2024	22 décembre 2022
BANQUE DE MONTRÉAL	28 juin 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 juin 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 juin 2024	25 mai 2023
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 juin 2024	29 juin 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	25 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	26 juin 2024	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	27 juin 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	27 juin 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	27 juin 2024	27 juin 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	21 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	21 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	21 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	21 juin 2024	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	21 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	21 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	21 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 juin 2024	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	28 juin 2024	15 mars 2024
BELL CANADA	6 juin 2019	29 mai 2019
BELL CANADA	6 juin 2019	29 mai 2019
BELL CANADA	5 septembre 2019	29 mai 2019

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BELL CANADA	5 septembre 2019	29 mai 2019
BELL CANADA	10 février 2020	29 mai 2019
BELL CANADA	10 février 2020	29 mai 2019
BELL CANADA	20 mars 2020	29 mai 2019
BELL CANADA	20 mars 2020	29 mai 2019
BELL CANADA	11 mai 2020	29 mai 2019
BELL CANADA	11 mai 2020	29 mai 2019
BELL CANADA	11 août 2020	29 mai 2019
BELL CANADA	11 août 2020	29 mai 2019
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	25 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	25 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	25 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	25 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	25 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	25 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	25 juin 2024	4 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	26 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	26 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	26 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	28 juin 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	28 juin 2024	4 mars 2024
ONTARIO POWER GENERATION INC.	26 juin 2024	31 mars 2023
ONTARIO POWER GENERATION INC.	26 juin 2024	31 mars 2023
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	26 juin 2024	20 décembre 2023
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	26 juin 2024	20 décembre 2023
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	26 juin 2024	20 décembre 2023

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Aucune information.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
4450338 NOVA SCOTIA LIMITED	2022-11-01	4 000 000 \$
635 CHETICAMP INVESTMENTS INC.	2022-09-12	30 000 \$
9139249 CANADA INC.	2024-02-15	600 000 \$
9362-0821 QUÉBEC INC.	2024-06-21	664 547 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ADDY (3470 18 STREET SW) CORP	2024-02-23	94 010 \$
ADDY (3470 18 STREET SW) CORP	2024-05-22	15 117 \$
ADURO CLEAN TECHNOLOGIES INC.	2024-06-17	3 524 400 \$
ALLIED GOLD CORPORATION	2023-08-30	361 764 468 \$
ALPHA COGNITION INC.	2023-08-31	1 820 414 \$
ANGANY INC.	2023-07-17	500 000 \$
APOLLO DEBT SOLUTIONS BDC	2024-06-03	5 095 280 \$
AVENUE LIVING REAL ESTATE CORE TRUST	2024-06-05	1 000 982 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-12	1 500 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-26	2 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-14	1 500 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-13	1 500 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-25	2 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-21	2 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-18	1 500 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-11	1 600 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-17	1 500 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-20	2 000 000 \$
BCC MIDDLE MARKET CLO 2023-1, LLC	2023-08-09	29 548 200 \$
BEYOND OIL LTD.	2024-06-26	2 500 001 \$
BMW CANADA AUTO TRUST	2024-06-18	297 000 000 \$
CA2 CANADIAN LIMITED PARTNERSHIP	2024-06-19	7 157 000 \$
CINEPLEX INC.	2024-03-04	503 000 000 \$
COHERE INC.	2024-06-14	143 981 991 \$
COMPAGNIE CRÉDIT FORD DU CANAD	2024-02-20	924 000 000 \$
DELPHX CAPITAL MARKETS INC.	2024-06-21	212 000 \$
DURUM INDUSTRIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2023-12-01	955 434 \$
EQT X CO-INVESTMENT (A) SCSP	2024-06-06 au 2024-06-10	150 542 700 \$
FIERA REAL ESTATE CORE PENSION TRUST	2024-06-19	25 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS D'ÉQUITÉ NEWOAK FINANCE I	2024-03-20	21 958 \$
FUNCTIONALAB HOLDINGS LP	2024-06-27	6 666 667 \$
GREYBROOK CAMBRIDGE II LIMITED PARTNERSHIP	2024-06-18	24 565 708 \$
HARFANG EXPLORATION INC.	2023-12-22	940 500 \$
HERITAGE MINING LTD.	2023-08-18	472 400 \$
INVESTX SERIES (SPX-C4) LIMITED PARTNERSHIP	2024-06-21	844 043 \$
ITM SE INVESTMENT LP III	2024-06-20	3 923 669 \$
JOHN DEERE FINANCIAL INC. (AUPARAVANT, JOHN DEERE CREDIT INC.)	2024-01-11	400 000 000 \$
MINEHUB TECHNOLOGIES INC.	2024-01-31	4 038 800 \$
MML PARTNERSHIP CAPITAL VIII SCSP	2024-06-06	14 897 000 \$
NUVAU MINERALS CORP. (AUPARAVANT, 1000033660 ONTARIO INC.)	2023-12-28	198 750 \$
OCM AUTO FINANCING FUND LTD.	2024-06-27	700 000 \$
OMAI GOLD MINES CORP. (FORMERLY ANCONIA RESOURCES CORP.)	2024-06-20	11 888 920 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ONCAP V LP	2024-06-14	54 178 940 \$
ONTARIO TEACHERS' FINANCE TRUST	2024-06-18	400 300 000 \$
PACIRA BIOSCIENCES, INC.	2024-05-14	7 535 000 \$
PAN GLOBAL RESOURCES INC.	2023-10-31	6 070 000 \$
POWER NICKEL INC.	2024-06-21	20 062 498 \$
PRISMO METALS INC.	2024-06-18	1 402 705 \$
QWEST PRODUCTIVITY MEDIA INCOME TRUST	2024-06-21	283 500 \$
RENEGADE GOLD INC.	2024-06-26	3 001 552 \$
RESSOURCES ROBEX INC.	2024-06-21	5 457 000 \$
SAGICOR FINANCIAL COMPANY LTD.	2024-06-20	228 500 000 \$
SEC FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES RBC	2024-06-21	79 100 759 \$
SKY GOLD CORP.	2024-06-19 au 2024- 06-26	366 400 \$
SRTX INC.	2024-06-12	2 152 337 \$
STARPAX BIOPHARMA INC.	2023-11-01	269 990 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
TARKU RESOURCES LTD. (AUPARAVANT, ITUNA CAPITAL CORPORATION)	2022-09-09	740 000 \$
TARKU RESOURCES LTD. (FORMERLY ITUNA CAPITAL CORPORATION)	2023-12-18	375 000 \$
TREZ CAPITAL PRIME TRUST	2024-06-17	587 531 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST	2024-06-17 au 2024-06-21	795 350 \$
VIDEOTRON LTEE	2024-06-21	1 000 000 000 \$
WAYSTAR HOLDING CORP.	2024-06-10	93 963 331 \$
WINSOME RESOURCES LTD.	2024-06-21	12 000 001 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

POET Technologies Inc. (l'« émetteur ») Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 6 juin 2024 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 12 juin 2024, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 11 juin 2024.

Patrick Théorêt
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2024-FS-1039397

First Capital Real Estate Investment Trust (l'« émetteur »)
Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 20 juin 2024 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« annexes 2023 » : les annexes de la circulaire 2023 intitulées « Schedule "C" Amended and Restated Unitholder Rights Plan Agreement » et « Schedule "D" Comparison of Amended and Restated Unitholder Rights Plan Agreement to current Unitholder Rights Plan Agreement » ;

« annexes 2024 » : les annexes de la circulaire 2024 intitulées « Appendix "C" Third Amended and Restated Deferred Trust Unit Plan » et « Appendix "D" Third Amended and Restated Restricted Trust Unit Plan » ;

« annexes » : les annexes 2023 et annexes 2024;

« circulaire 2023 » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 24 février 2023, telle qu'amendée le 8 mars 2023,;

« circulaire 2024 » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 29 février 2024;

« circulaires » : la circulaire 2023 et circulaire 2024;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur a l'intention de déposer un prospectus préalable de base provisoire dans tous les territoires du Canada le ou vers le 28 juin 2024;
3. Les circulaires seront intégrées par renvoi dans le prospectus, ainsi que dans toute version modifiée de celui-ci;
4. Les annexes n'ont été jointes aux circulaires que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celles-ci;

5. Les annexes 2023 font l'objet d'un résumé dans la circulaire 2023 et les annexes 2024 font l'objet d'un résumé dans la circulaire 2024;
6. L'inclusion des annexes 2023 dans la circulaire 2023 et des annexes 2024 dans la circulaire 2024 n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
8. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établie en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 27 juin 2024.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n° : 2024-FS-1041905

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION**RAPPORTS TRIMESTRIELS**

	Date du document
ABRDN ASIA-PACIFIC INCOME FUND VCC (FORMERLY ABERDEEN ASIA-PACIFIC INCOME INVESTMENT COMPANY LIMITED)	2024-04-30
ADOBE INC.	2024-05-31
BLACKBERRY LIMITED (FORMERLY RESEARCH IN MOTION LIMITED)	2024-05-31
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS MONDIALES PURPOSE	2024-04-30
CHITOGEX INC	2024-04-30
CLEAN AIR METALS INC.	2024-04-30
CORPORATION D'ACQUISITION ALBATROS INC.	2024-05-31
EAT & BEYOND GLOBAL HOLDINGS INC.	2024-04-30
FIDUCIAIRE CANADIEN DE BOURSES D'ÉTUDES RÉGIME D'ÉPARGNE FAMILIAL	2024-04-30
FIDUCIAIRE CANADIEN DE BOURSES D'ÉTUDES RÉGIME D'ÉPARGNE INDIVIDUEL	2024-04-30
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ÉTUDES - PLAN TRADITIONELLE	2024-04-30
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ÉTUDES - RÉGIME D'ÉPARGNE COLLECTIF	2024-04-30
FIDUCIE CANADIENNE DE BOURSES D'ÉTUDES RÉGIME AVANTAGE CST	2024-04-30
FNB ACTIONS À REVENU ALPHABET (GOOGL) PURPOSE	2024-04-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB ACTIONS À REVENU AMAZON (AMZN) PURPOSE	2024-04-30
FNB ACTIONS À REVENU APPLE (AAPL) PURPOSE	2024-04-30
FNB ACTIONS À REVENU BERKSHIRE HATHAWAY (BRK) PURPOSE	2024-04-30
FNB ACTIONS À REVENU MICROSOFT (MSFT) PURPOSE	2024-04-30
FNB ACTIONS À REVENU NVIDIA (NVDA) PURPOSE	2024-04-30
FNB ACTIONS À REVENU TESLA (TSLA) PURPOSE	2024-04-30
FONDS DE RENDEMENT AMÉLIORÉ PURPOSE	2024-04-30
FONDS DE TITRES INNOVATEURS MONDIAUX PURPOSE	2024-04-30
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES PURPOSE	2024-04-30
FONDS OCCASIONS SPÉCIALES PURPOSE	2024-04-30
GENERATIVE AI SOLUTIONS CORP. (FORMERLY IDLE LIFESTYLE INC.)	2024-04-30
GENESIS TRUST II	2024-04-30
HERTZ ENERGY INC. (FORMERLY, HERTZ LITHIUM INC.)	2024-04-30
LA SOCIETE DE GESTION AGF LIMITEE	2024-05-31
LES MÉTAUX CANADIENS INC.	2024-04-30
LES MINES D'OR VISIBLE INC.	2024-04-30
MANITEX CAPITAL INC.	2024-04-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
NICKEL 28 CAPITAL CORP. (FORMERLY, CONIC METALS CORP.)	2024-04-30
NOVAGOLD RESOURCES INC.	2024-05-31
PHARMACIELO LTD.	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE DIPLOME CST	2024-04-30
PORTEFEUILLE D'EDUCATION 2026 CST SPARK	2024-04-30
PORTEFEUILLE D'EDUCATION 2029 CST SPARK	2024-04-30
PORTEFEUILLE D'EDUCATION 2032 CST SPARK	2024-04-30
PORTEFEUILLE D'EDUCATION 2035 CST SPARK	2024-04-30
PORTEFEUILLE D'EDUCATION 2038 CST SPARK	2024-04-30
PORTEFEUILLE D'EDUCATION 2041 CST SPARK	2024-04-30
PREMIUM INCOME CORPORATION	2024-04-30
RAMM PHARMA CORP.	2024-04-30
RESSOURCE VANADIUMCORP INC.	2024-04-30
SHEROBEE GLEN LIMITED PARTNERSHIP	2024-04-30
SONA NANOTECH INC.	2024-04-30
STELLAR ORAFRIQUE INC.	2024-04-30
STELMINE CANADA LTÉE	2024-04-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
TERRA BALCANICA RESOURCES CORP.	2024-04-30
THE CROSS WINDS APARTMENT PROJECT	2024-04-30
VVC EXPLORATION CORPORATION	2024-04-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ACTIONS NORD-AMERICAINES A REVENU ELEVE VISIO PATRIMONINE PRIVE IPC	2024-03-31
ADVANCED EDUCATION SAVINGS PLAN	2024-03-31
BLACKROCK - IG ACTIVE ALLOCATION POOL IV	2024-03-31
CANACCORD GENUITY GROUP INC.	2024-03-31
CANADA LIFE CANADIAN CORE FIXED INCOME FUND	2024-03-31
CANADA LIFE PRECIOUS METALS FUND	2024-03-31
CANADA LIFE RISK-MANAGED CONSERVATIVE INCOME PORTFOLIO	2024-03-31
CANADA LIFE RISK-MANAGED GROWTH PORTFOLIO	2024-03-31
CANADA LIFE STRATEGIC INCOME FUND	2024-03-31
CANADA LIFE U.S. ALL CAP GROWTH FUND (FORMERLY, CANADA LIFE US ALL CAP GROWTH FUND)	2024-03-31
CANADA LIFE U.S. DIVIDEND FUND (FORMERLY, FONDS DE DIVIDENDES AMÉRICAINS (GIGWL) CANADA VIE)	2024-03-31
CANADA LIFE U.S. SMALL-MID CAP GROWTH FUND	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE CANADIENNE DIVIDENDES PLUS INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE CANADIENNE INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE CROISSANCE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINES CI	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINES NEUTRE EN DEVISES CI	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS DE REVENU TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS EUROPÉENNES BQÉ INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS INTERNATIONALES BQÉ INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS PUR CANADA INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES STARLIGHT	2024-03-31
CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉQUILBRÉE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE DE GESTION D' ACTIONS AMÉRICAINES	2024-03-31
CATÉGORIE DE GESTION D' ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
CATÉGORIE DE GESTION D' ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE DE GESTION DE TITRES À REVENU FIXE	2024-03-31
CATÉGORIE DE MÉTAUX PRÉCIEUX CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB À REVENU MOSAÏQUE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MOSAÏQUE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ À REVENU MOSAÏQUE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE MOSAÏQUE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ MOSAÏQUE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE REVENU DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE DE REVENU PRUDENTE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA D'ACTIONS AMÉRICAINES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA D'ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA D'ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA INNOVATEURS MONDIAUX CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ AMÉRICAINNE SYNERGY CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ AURIFÈRE CI	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE CANADIENNE DE DIVIDENDES CI	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CANADIENNE SYNERGY CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CHEFS DE FILE MONDIAUX CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CROISSANCE ET REVENU DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS MONDIALES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES À PETITE CAPITALISATION	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES SÉLECT CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS INTERNATIONALES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS MONDIALES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS MONDIALES SÉLECT CI	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE D' ACTIONS AMÉRICAINES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE D' ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE D' ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE ET DE REVENU CANADIEN CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS CANADIENS CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE RENDEMENT DIVERSIFIÉ CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE RÉPARTITION DE REVENU MONDIAL	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU À COURT TERME	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU FIXE CANADIEN	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU FIXE INTERNATIONAL	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D' ACTIONS AMÉRICAINES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D' ACTIONS AMÉRICAINES COUVERTE CONTRE LES RISQUES DE CHANGE	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D' ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D' ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D'ACTIONS INTERNATIONALES COUVERTE CONTRE LES RISQUES DE CHANGE	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DES MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'OCCASIONS DE DIVIDENDES MONDIAUX CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ÉNERGIE MONDIALE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ÉQUILBRÉE MONDIALE CI	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE ÉQUILBRÉES CANADIENNE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION D'ACTIONS AMÉRICAINES SELECT CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION D'ACTIONS CANADIENNES SELECT CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION D'ACTIONS INTERNATIONALES SELECT CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION DU REVENU SELECT CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ IMMOBILIER	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MARCHÉ MONÉTAIRE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALE DE DIVIDENDES CI	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALE SYNERGY CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALES CROISSANCE ET REVENU CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ OBLIGATIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ OBLIGATIONS MONDIALES CI	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 100A	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 20R80A	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 30R70A	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 40R60A	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 50R50A	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 80R20A	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ RESSOURCES MONDIALES CI	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE REVENU D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR BANQUES CANADIENNES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ REVENU ÉLEVÉ CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ SCIENCES DE LA SANTÉ MONDIALES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ VALEUR INTERNATIONALE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ VALEUR MONDIALE CI	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE DE TITRES À REVENU FIXE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE MONDIAUX CI	2024-03-31
CATEGORIE DESOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 60R40A	2024-03-31
CATÉGORIE D'EXCELLENCE CANADIENNE BQÉ INVESCO	2024-03-31
CATEGORIE D'EXCELLENCE EQUILIBREE CANADIENNE INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE D'IMMOBILIER MONDIAL CI	2024-03-31
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CI	2024-03-31
CATÉGORIE D'OCCASIONS DE RESSOURCES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DU MARCHÉ MONÉTAIRE CI	2024-03-31
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE NEUTRE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE PRUDENTE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE FNB INDICE CANADIEN FTSE RAFI INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE FNB INDICE COMPOSÉ S&P/TSX ESG INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE FNB INDICE DE DIVIDENDES CANADIENS INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS À GESTION FISCALE D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY CATÉGORIE FONDS CIBLÉ D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL)	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE FONDS À GESTION FISCALE D' ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY CATÉGORIE FONDS CIBLÉ D' ACTION)	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS À REVENU FIXE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS À REVENU FIXE PLUS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS DE REVENU À COURT TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' INFRASTRUCTURES MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FRANCHISES AMÉRICAINES INVESCO	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE INTERNATIONALE DE CROISSANCE OPPENHEIMER INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE MARCHÉS EN DÉVELOPPEMENT INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE MONDIALE D'ACTIONS SÉLECT INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE MONDIALE DIVIDENDES INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE MONDIALE ÉQUILBRÉE INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE	2024-03-31
CATÉGORIE MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE REVENU	2024-03-31
CATÉGORIE MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE REVENU	2024-03-31
CATÉGORIE OPPORTUNITÉS MONDIALES INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PETITES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES MAIN STREET INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE À LONG TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILBRÉ INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMUM INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILBRÉ INVESCO	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE REVENU MENSUEL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PRUDENTE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE RENDEMENT DIVERSIFIÉ INVESCO	2024-03-31
CATGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 70R30A	2024-03-31
COUNSEL CANADIAN CORE FIXED INCOME	2024-03-31
COUNSEL GLOBAL FIXED INCOME	2024-03-31
COUNSEL NORTH AMERICAN HIGH YIELD BOND	2024-03-31
CYBIN INC.	2024-03-31
EXPLORATION GOLDFLARE INC.	2024-02-29
EXPLORATION PUMA INC.	2024-02-29
FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES DE GRANDE QUALITÉ - DEVICES NEUTRES	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FIDELITY CANADIAN SHORT TERM CORPORATE BOND ETF	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL ASSET ALLOCATION CURRENCY NEUTRAL PRIVATE POOL	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL ASSET ALLOCATION PRIVATE POOL	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL BOND MULTI-ASSET BASE FUND	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL CONCENTRATED EQUITY CURRENCY NEUTRAL FUND	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL CORE PLUS BOND ETF	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL CORE PLUS BOND ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL CREDIT EX-U.S INVESTMENT TRUST	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL LARGE CAP FUND	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL SMALL CAP FUND	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL SMALL CAP OPPORTUNITIES FUND	2024-03-31
FIDELITY INSIGHTS SYSTEMATIC CURRENCY HEDGED FUND	2024-03-31
FIDELITY INTERNATIONAL CONCENTRATED EQUITY CURRENCY NEUTRAL FUND	2024-03-31
FIDELITY INTERNATIONAL HIGH QUALITY ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY INTERNATIONAL LOW VOLATILITY ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY SUSTAINABLE WORLD ETF FUND	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FIDELITY SYSTEMATIC CANADIAN BOND INDEX ETF	2024-03-31
FIDELITY SYSTEMATIC CANADIAN BOND INDEX ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY TACTICAL CREDIT FUND	2024-03-31
FIDELITY TACTICAL STRATEGIES FUND	2024-03-31
FIDELITY U.S. HIGH QUALITY CURRENCY NEUTRAL ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY U.S. HIGH QUALITY ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY U.S. LOW VOLATILITY CURRENCY NEUTRAL ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY U.S. LOW VOLATILITY ETF FUND	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY BÂTISSEURS	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY CROISSANCE ET VALEUR MONDIALES (AUPARAVANT, FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY ACTIONS MONDIALE	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY DIVIDENDES MONDIAUX	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY VALEUR INTRINSÈQUE MONDIALE	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY VISION STRATÉGIQUE	2024-03-31
FIDUCIE PRIVÉE D'ACTIONS AMÉRICAINES CI	2024-03-31
FIDUCIE PRIVÉE D'ACTIONS DE REVENU CANADIENNES CI	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE CANADA MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE ÉTATS-UNIS MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EUROPÉENS MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS MONDIAUX EX AMÉRIQUE DU NORD MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS MONDIAUX MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE	2024-03-31
FINB MONDIAL DE DIVIDENDES DURABLES MACKENZIE	2024-03-31
FINB MONDIAL D'INFRASTRUCTURES MACKENZIE	2024-03-31
FINB OBLIGATIONS A ULTRA-COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE	2024-03-31
FINB OBLIGATIONS AMÉRICAINES TOTALES MACKENZIE	2024-03-31
FINB OBLIGATIONS TOTALES MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD MACKENZIE	2024-03-31
FIRST PHOSPHATE CORP. (FORMERLY FIRST POTASH CORP.)	2024-02-29
FNB DE RÉPARTITION DE CROISSANCE MACKENZIE	2024-03-31
FNB DE RÉPARTITION DE REVENU FIXE MONDIAL MACKENZIE	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FNB DE RÉPARTITION ÉQUILBRÉE MACKENZIE	2024-03-31
FNB DE RÉPARTITION PRUDENTE MACKENZIE	2024-03-31
FNB DE REPARTITION TOUTES ACTIONS MACKENZIE	2024-03-31
FNB DE REVENU FIXE CANADIEN DE BASE PLUS MACKENZIE	2024-03-31
FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE	2024-03-31
FNB D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTES MACKENZIE	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ - DEVISES NEUTRES	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES DE GRANDE QUALITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS CANADIENNES DE GRANDE QUALITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES DE GRANDE QUALITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY AVANTAGE BITCOIN	2024-03-31
FNB FIDELITY AVANTAGE ETHER	2024-03-31
FNB FIDELITY DÉVELOPPEMENT DURABLE MONDIAL	2024-03-31
FNB FIDELITY DIVIDENDES AMÉRICAINS ÉLEVÉS	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FNB FIDELITY DIVIDENDES AMÉRICAINS ÉLEVÉS - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FNB FIDELITY DIVIDENDES AMÉRICAINS POUR HAUSSES DE TAUX	2024-03-31
FNB FIDELITY DIVIDENDES AMÉRICAINS POUR HAUSSES DE TAUX - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FNB FIDELITY DIVIDENDES INTERNATIONAUX ELEVES	2024-03-31
FNB FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES	2024-03-31
FNB FIDELITY MÉTAVERS TOTAL	2024-03-31
FNB FIDELITY MOMENTUM AMÉRIQUE	2024-03-31
FNB FIDELITY MOMENTUM AMÉRIQUE - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FNB FIDELITY MOMENTUM CANADA	2024-03-31
FNB FIDELITY MOMENTUM INTERNATIONAL	2024-03-31
FNB FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES DE QUALITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY REVENU MENSUEL CANADIEN ÉLEVÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL ÉLEVÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - ACTIONS	2024-03-31
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - CONSERVATEUR	2024-03-31
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - CROISSANCE	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - ÉQUILIBRE	2024-03-31
FNB FIDELITY TOUTES ACTIONS AMÉRICAINES	2024-03-31
FNB FIDELITY TOUTES ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
FNB FIDELITY TOUTES ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31
FNB FIDELITY VALEUR AMÉRIQUE	2024-03-31
FNB FIDELITY VALEUR AMÉRIQUE - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FNB FIDELITY VALEUR CANADA	2024-03-31
FNB FIDELITY VALEUR INTERNATIONALE	2024-03-31
FNB GLOBAL 100 CORPORATE KNIGHTS MACKENZIE	2024-03-31
FNB INDICIEL FIDELITY DIVIDENDES CANADIENS ÉLEVÉS	2024-03-31
FNB MONDIAL À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE	2024-03-31
FNB MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE	2024-03-31
FNIB OBLIGATIONS A LONG TERME DU GOUVERNEMENT AMERICAIN MACKENZIE	2024-03-31
FNIB OBLIGATIONS A LONG TERME DU GOUVERNEMENT CANADIEN MACKENZIE	2024-03-31
FONDS À GESTION FISCALE D'ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY FONDS CIBLÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL)	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS À GESTION FISCALE D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY FONDS CIBLÉ D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL)	2024-03-31
FONDS À RENDEMENT ABSOLU DE TITRES DE CRÉANCE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS À RENDEMENT AMÉLIORÉ ALTERNATIF MACKENZIE	2024-03-31
FONDS À REVENU FIXE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS À REVENU FIXE PLUS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS ALTERNATIF DIVERIFIÉ MACKENZIE	2024-03-31
FONDS AMÉRICAIN À REVENU ÉLEVÉ IG PUTNAM	2024-03-31
FONDS AMÉRICAIN DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
FONDS AMÉRICAIN DE DIVIDENDES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS AMÉRICAIN SYNERGY CI	2024-03-31
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS CANADIEN ÉQUILIBRÉ IG BEUTEL GOODMAN	2024-03-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE MACKENZIE CUNDILL	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS CANADIEN EQUILIBRE MACKENZIE IVY	2024-03-31
FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY	2024-03-31
FONDS CANADIEN PETITE CAPITALISATION IG BEUTEL GOODMAN	2024-03-31
FONDS CANADIEN PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS CANADIEN PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS CANADIEN SECURITE MACKENZIE CUNDILL	2024-03-31
FONDS CHEFS DE FILE MONDIAUX CI	2024-03-31
FONDS CHEFS DE FILE POUR LE CLIMAT CI	2024-03-31
FONDS CONCENTRÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS CONCENTRÉ D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS CONCENTRÉ D' ACTIONS INTERNATIONALES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ESG CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS CANADA VIE	2024-03-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES À FAIBLE VOLATILITÉ CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES DE CROISSANCE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES TOUTES CAPITALISATIONS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' OCCASIONS MONDIALES DE CROISSANCE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' OPPORTUNITÉS DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D' ACTIFS RÉELS DIVERSIFIÉS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTION MONDIALES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS À GRANDE CAPITALISATION DE MARCHÉS ÉMERGENTS CANADA VIE	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS ACHETEUR/ VENDEUR D' OCCASIONS ÉNERGÉTIQUES MONDIALES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES DE BASE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES DE TRANSITION VERS DE FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES GRANDE CAPITALISATION IG T. ROWE PRICE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES IG MACKENZIE (AUPARAVANT FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES DE BASE IG MACKENZIE)	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE DIVIDENDES ET DE REVENU IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG BEUTEL GOODMAN	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FRANKLIN BISSETT	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG MACKENZIE (AUPARAVANT FONDS DE DIVIDENDES ET DE CROISSANCE IG MACKENZIE)	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE BETTERWORLD	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SÉLECT CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CHINOISES CHINA AMC - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS DE REVENU TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS ETRANGERES MACKENZIE IVY	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS FONDAMENTALES CANADIENNES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BQÉ INVESCO	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES IG BLACKROCK	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONS MONDIALES À GESTION FISCALE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES AXÉES SUR LA CROISSANCE MUNRO CI	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES DE L'ENVIRONNEMENT MACKENZIE GREENCHIP	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES ESG INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES MACKENZIE BETTERWORLD	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES SÉLECT CI	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES SÉLECTIONNÉES CI	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS NORD-AMÉRICAINES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS NORD-AMÉRICAINES MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS NORD-AMÉRICAINES STARLIGHT	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS OUTRE-MER INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS PANASIATIQUES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES CI	2024-03-31
FONDS DE BIENS IMMOBILIERS IG MACKENZIE (AUPARAVANT FONDS DE BIENS IMMOBILIERS INVESTORS)	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DE BITCOINS CI	2024-03-31
FONDS DE COUVERTURE D'ACTIONS MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE COUVERTURE D'ACTIONS MONDIALES WELLINGTON - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE CRÉDIT PRIVÉ À INTERVALLE MACKENZIE NORTHLEAF	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAINE MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIENNE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE É.-U. IG PUTNAM	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE CANADIENNE CANADA VIE (FORMERLY, FONDS OBLIGATION (GESTION DES CAPITAUX LONDON) CANADA VIE)	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU CANADIEN CI	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE STARLIGHT	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE NOUVELLE GÉNÉRATION MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS MONDIALES CANADA VIE	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE CROISSANCE PRINCIPALEMENT CANADIENNE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE TOUTES CAPITALISATIONS AMERICAIN MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE DIVIDENDES AMÉRICAINS EN DOLLARS US CI	2024-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE DIVIDENDES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE GESTION D'ACTIONS AMERICAINS SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE GESTION D'ACTIONS CANADIENNES SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE GESTION D'ACTIONS INTERNATIONALES SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE GESTION DE L'INFLATION MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE GRANDES CAPITALISATIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE LANCEMENT SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS IG JPMORGAN	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS IG JPMORGAN II	2024-03-31
FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX CI	2024-03-31
FONDS DE PERCEPTION DE PRIMES DE RISQUE DIVERSIFIÉES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS ASIATIQUES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS CANADIENNES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS EUROPÉENNES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS MONDIALES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS DE PRIMES DE RISQUE AMÉLIORÉES SUR ACTIONS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PRIMES DE RISQUE AMÉLIORÉES SUR TITRES À REVENU FIXE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE RÉDUCTION DU RISQUE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE RENDEMENT DIVERSIFIÉ CI	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE RENDEMENT ÉQUILIBRÉ MONDIAL STARLIGHT	2024-03-31
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE INVESCO	2024-03-31
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN CI	2024-03-31
FONDS DE RESSOURCES MONDIALES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE RESSOURCES MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME CANADIEN MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU À COURT TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS DE REVENU À DURATION ULTRA-COURTE EN DOLLARS US MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU AMÉRICAIN EN DOLLARS US CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU D'ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE REVENU D'ACTIONS MONDIALES AVANTAGE INVESCO	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU ÉLEVÉ CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU ET D' ACTIONS AMÉRICAIN CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE À RENDEMENT ÉLEVÉ IG MACKENZIE (AUPARAVANT FONDS CANADIEN À REVENU ÉLEVÉ IG MACKENZIE)	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN DE BASE PLUS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN ÉQUILIBRÉ CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE MULTISECTORIEL MONDIAL CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE NORD-AMÉRICAIN À RENDEMENT ÉLEVÉ CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES EN DOLLARS US MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU MACKENZI	2024-03-31
FONDS DE REVENU MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE IG MACKENZIE	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE MONDIAL CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE MONDIAL EN DOLLARS US MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE SOLUTIONS CLIMATIQUES ROCKEFELLER - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE TITRES DE CRÉANCE MONDIAUX INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS DE TITRES MONDIAUX DE QUALITÉ SUPÉRIEURE CI	2024-03-31
FONDS DE VALEUR CANADIENNE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE VALEUR DES ÉTATS-UNIS CANADA VIE (FORMERLY, FONDS DE VALEUR AMÉRICAIN (PUTNAM) CANADA VIE)	2024-03-31
FONDS DE VALEUR INTERNATIONAL CI	2024-03-31
FONDS DE VALEUR INTERNATIONALE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE VALEUR MACKENZIE CUNDILL	2024-03-31
FONDS DE VALEUR MONDIAL CI	2024-03-31
FONDS DE VALEUR PRINCIPALEMENT CANADIENNE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D'ÉCONOMIE MONDIALE DE LA LONGÉVITÉ	2024-03-31
FONDS DÉCOUVERTES É.-U. IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DÉCOUVERTES É.-U. IG MACKENZIE II	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'EPARGNE A INTERET ELEVE CI	2024-03-31
FONDS D'EPARGNE A INTERET ELEVE IPC	2024-03-31
FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2024-03-31
FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'EXCELLENCE CANADIENNE BQÉ INVESCO	2024-03-31
FONDS D'EXCELLENCE ÉQUILIBRÉ CANADIEN INVESCO	2024-03-31
FONDS D'IMMOBILIER MONDIAL CI	2024-03-31
FONDS D'IMMOBILIER MONDIAL STARLIGHT	2024-03-31
FONDS D'IMPACT MONDIAL T. ROWE PRICE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'INFRASTRUCTURES DURABLES MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS DINFRASTRUCTURES MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES STARLIGHT	2024-03-31
FONDS D'INVESTISSEMENT À REVENU FIXE CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'INVESTISSEMENT CANADIEN DE LIQUIDITÉS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'INVESTISSEMENT D'OBLIGATIONS INDEXÉES SUR L'INFLATION INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DIVERSIFICATION MAXIMALE MULTIACTIFS MONDIAUX MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT TOTAL EN \$US CI DOUBLELINE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE AMÉLIORÉES CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITE SUPERIEURE CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES NORD-AMERICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE BASE AMÉLIORÉES CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE BASE PLUS CANADA VIE	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES IG PIMCO	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTORIELLES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES NEUTRE EN DEVISES CI	2024-03-31
FONDS DOBLIGATIONS SOUVERAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DOBLIGATIONS STRATÉGIQUE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS TACTIQUE MONDIAL MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS VERTES MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS D'OCCASIONS DE DIVIDENDES MONDIAUX CI	2024-03-31
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES EN DOLLARS US MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE DEVISES NEUTRES	2024-03-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN INVESCO	2024-03-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DURABLE D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DURABLE D' ACTIONS MONDIALES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DURABLE D' OBLIGATIONS MONDIALES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE À REVENU ÉLEVÉ PUTNAM - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS À FAIBLE VOLATILITÉ DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS AMÉRICAINES MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS AMÉRICAINES PETITE CAPITALISATION ARISTOTLE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS AMÉRICAINES T. ROWE PRICE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS CANADIENNES FIDELITY - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS INTERNATIONALES BLACKROCK - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE MARCHÉS ÉMERGENTS JPMORGAN - IG II	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE RÉPARTITION ACTIVE BLACKROCK - IG I	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS EN GESTION COMMUNE DE RÉPARTITION ACTIVE BLACKROCK - IG II	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE RÉPARTITION ACTIVE BLACKROCK - IG III	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OBLIGATIONS CANADIENNES MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OBLIGATIONS MONDIALES PIMCO - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE MONDIAL LIÉ À L'INFLATION MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS ENREGISTRÉ DE DIVIDENDES AMÉRICAINS IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS ENREGISTRÉ DE DIVIDENDS AMÉRICAINS CI	2024-03-31
FONDS ÉQUILBRÉ DE DURABILITÉ MONDIALE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS ÉQUILBRÉ CANADIEN CI	2024-03-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS ÉQUILBRÉ DE VALEUR CANADIENNE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS ÉQUILBRÉ MONDIAL CI	2024-03-31
FONDS ÉQUILBRÉ MONDIAL DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS ETHEREUM CI	2024-03-31
FONDS EUROPÉEN IG MACKENZIE IVY	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS FIDELITY ACTIONS CANADIENNES - CIBLÉ COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY ACTIONS D'INNOVATION ET OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES	2024-03-31
FONDS FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES - CONCENTRÉ	2024-03-31
FONDS FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES COMPOSANTS MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY ACTIONS MONDIALES - CONCENTRÉ	2024-03-31
FONDS FIDELITY ACTIONS MONDIALES+	2024-03-31
FONDS FIDELITY CHINE	2024-03-31
FONDS FIDELITY CRÉANCES MARCHÉS ÉMERGENTS COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY CRÉANCES MARCHÉS ÉMERGENTS COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVICES LOCALES	2024-03-31
FONDS FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE	2024-03-31
FONDS FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES	2024-03-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
FONDS FIDELITY ÉQUILIBRE AMÉRIQUE	2024-03-31
FONDS FIDELITY ÉQUILIBRE AMÉRIQUE - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY ÉTOILE D'ASIE	2024-03-31
FONDS FIDELITY ETOILE DU NORD	2024-03-31
FONDS FIDELITY ÉTOILE DU NORD - ÉQUILIBRE	2024-03-31
FONDS FIDELITY ÉTOILE DU NORD - ÉQUILIBRE - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY EUROPE	2024-03-31
FONDS FIDELITY EXTEME - ORIENT	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB ACTIONS CANADIENNES DE GRANDE QUALITÉ	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB AVANTAGE BITCOIN	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB AVANTAGE ETHER	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES AMERICAINS ELEVES	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES AMERICAINS ELEVES - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES AMERICAINS POUR HAUSSES DE TAUX	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES AMERICAINS POUR HAUSSES DE TAUX - DIVISES NEUTRES	2024-03-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES CANADIENS ELEVES	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES INTERNATIONAUX ELEVES	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES MONDIAUX TACTIQUES	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB MÉTAVERS TOTAL	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À COURT TERME	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB OBLIGATIONS MONDIALES DE QUALITE	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB REVENU MENSUEL CANADIEN ÉLEVÉ	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB REVENU MENSUEL MONDIAL ÉLEVÉ	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - ACTIONS	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - CONSERVATEUR	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - CROISSANCE	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - ÉQUILIBRE	2024-03-31
FONDS FIDELITY GESTION DE L'INFLATION	2024-03-31
FONDS FIDELITY IMMOBILIER MONDIAL	2024-03-31
FONDS FIDELITY IMMOBILIER MONDIAL COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY INDICIEL OBLIGATIONS MONDIALES INDEXÉES SUR LINFLATION COMPOSANTES MULTI-ACTI	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS FIDELITY INDICIEL OBLIGATIONS SOUVERAINES DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MONDIAUX COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - COUVERT	2024-03-31
FONDS FIDELITY INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES	2024-03-31
FONDS FIDELITY JAPON	2024-03-31
FONDS FIDELITY LEADERS À LONG TERME	2024-03-31
FONDS FIDELITY LEADERS À LONG TERME - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY MARCHES EMERGENTS	2024-03-31
FONDS FIDELITY MONDIAL	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS DE QUALITÉ - MULTISECTORIELLES - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS DE QUALITÉ MULTISECTORIELLES	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS INTERNATIONAUX COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES - DEVICES NEUTRES	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - COUVERT	2024-03-31
FONDS FIDELITY POTENTIEL MONDIAL	2024-03-31
FONDS FIDELITY PRODUITS DE CONSOMMATION MONDIAUX	2024-03-31
FONDS FIDELITY REPARTITION MONDIALE	2024-03-31
FONDS FIDELITY RESSOURCES NATURELLES MONDIALES	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU CONSERVATEUR	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU ÉLEVÉ À TAUX VARIABLE - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU ÉLEVÉ TACTIQUE	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU ÉLEVÉ TACTIQUE - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL AMÉRICAIN - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU STRATÉGIQUE	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU STRATÉGIQUE - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY SERVICES FINANCIERS MONDIAUX	2024-03-31
FONDS FIDELITY SOINS DE LA SANTÉ MONDIAUX	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS FIDELITY TITRES DE CRÉANCE MONDIAUX EX-É.-U. COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY TITRES MONDIAUX À RENDEMENT ÉLEVÉ COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY VALEUR INTRINSÈQUE MONDIALE	2024-03-31
FONDS FIDELITY VISION STRATÉGIQUE COMPOSANTES MULTI- ACTIFS - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELTY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31
FONDS FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS ESG INVESCO	2024-03-31
FONDS G5 20 2038 T3 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2038 T4 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2039 T2 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2039 T3 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2040 T1 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2040 T4 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2035 T1 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2035 T2 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2036 T1 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2036 T2 CI	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS GLOBAL MACRO MACKENZIE MACKENZIE GLOBAL MACRO FUND	2024-03-31
FONDS HYPOTHÉCAIRE ET DE REVENU À COURT TERME IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESCO	2024-03-31
FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES AMÉRICAINS DE QUALITÉ CI	2024-03-31
FONDS INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES CANADIENS DE QUALITÉ CI	2024-03-31
FONDS INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES INTERNATIONAUX DE QUALITÉ CI COUVERT	2024-03-31
FONDS INDICE MSCI MONDIA INCIDENCE ESG CI	2024-03-31
FONDS INDICIEL DIVERSIFICATION MAXIMALE ÉTATS-UNIS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS INDICIEL DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS MONDIAUX MACKENZIE	2024-03-31
FONDS INTERNATIONAL DE DIVIDENDES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS INTERNATIONAL MACKENZIE IVY	2024-03-31
FONDS INTERNATIONAL PACIFIQUE IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS INTERNATIONAL PACIFIQUE IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS INTERNATIONAL PETITE CAPITALISATION IG MACKENZIE	2024-03-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
FONDS ISR IG MACKENZIE BETTERWORLD	2024-03-31
FONDS LEADERS DE LA DURABILITÉ PUTNAM - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE CI	2024-03-31
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. CI	2024-03-31
FONDS MONDIAL À RENDEMENT ÉLEVÉ ANTI-BENCHMARK MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL D' ACTIONS ET DE REVENU CI	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE ET DE REVENU CANADA	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE ET DE REVENU CI	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES EN DOLLARS US MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES NATURELLES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES NATURELLES IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS IG MACKENZIE	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS VERTES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ CANADA VIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE DE L'ENVIRONNEMENT MACKENZIE GREENCHIP	2024-03-31
FONDS MONDIAL IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS MONDIAL LIÉ À L'INFLATION MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL SCIENCE ET TECHNOLOGIE IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL SCIENCE ET TECHNOLOGIE IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS MONDIAL SERVICES FINANCIERS IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL TACTIQUE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL TOUTES CAPITALISATIONS ENVIRONNEMENTALES MACKENZIE GREENCHIP	2024-03-31
FONDS MONDIALE INFRASTRUCTURE IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIALE MÉTAUX PRÉCIEUX IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIALE PRODUITS DE CONSOMMATION IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIALE SOINS DE SANTÉ IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIALEQUILIBRE MACKENZIE IVY	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS MONDIALES DE DIVIDENDES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MULTI-ACTIFS MACKENZIE CHINAAMC	2024-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS INTERNATIONALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ÉQUILIBRÉ MONDIAL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS MULTISTRATÉGIE À RENDEMENT ABSOLU MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MUTUEL IG MACKENZIE DU CANADA	2024-03-31
FONDS NORD-AMÉRICAIN DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
FONDS NORD-AMÉRICAIN ÉQUILIBRÉ MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'ENERGIE CI	2024-03-31
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'OR+ CI	2024-03-31
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DES TECHNOLOGIES CI	2024-03-31
FONDS PLACEMENTS CANADIENS CI	2024-03-31
FONDS PRIVÉ À FAIBLE VOLATILITÉ PROFIL	2024-03-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
FONDS PRIVÉ D' ACTIONS CANADIENNES DE DIVIDENDES ET DE REVENU PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ D' ACTIONS CANADIENNES PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ D' ACTIONS INTERNATIONALES PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE FNB PROFILMC - SÉRIE	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE MARCHÉS ÉMERGENTS PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE PLACEMENTS ALTERNATIFS PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE RÉPARTITION ACTIVE PROFIL II	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE RÉPARTITION ACTIVE PROFIL III	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE RÉPARTITION ACTIVE PROFIL IV	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE TITRES À REVENU FIXE PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉS DE RÉPARTITION ACTIVE PROFIL	2024-03-31
FONDS QUANTITATIF DE GRANDES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS QUANTITATIF DE PETITES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS TOUTES ACTIONS CHINE MACKENZIE CHINAAMC	2024-03-31
FONDS TOUTES OBLIGATIONS CHINE MACKENZIE CHINAAMC	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDSDE REVENUE STRATEGIQUE MONDIAL MACKENZIE	2024-03-31
IG CORE PORTFOLIO - INCOME PLUS (FORMERLY INVESTORS INCOME PLUS PORTFOLIO)	2024-03-31
IG MACKENZIE U.S. DOLLAR FUND - GLOBAL EQUITY	2024-03-31
IG MACKENZIE U.S. DOLLAR FUND - GLOBAL EQUITY BALANCED	2024-03-31
IG MACKENZIE U.S. DOLLAR FUND - GLOBAL FIXED INCOME BALANCED	2024-03-31
IG MACKENZIE U.S. DOLLAR FUND - GLOBAL NEUTRAL BALANCED	2024-03-31
IG U.S. TAXPAYER PORTFOLIO - GLOBAL EQUITY	2024-03-31
IG U.S. TAXPAYER PORTFOLIO - GLOBAL EQUITY BALANCED	2024-03-31
IG U.S. TAXPAYER PORTFOLIO - GLOBAL FIXED INCOME BALANCED	2024-03-31
IG U.S. TAXPAYER PORTFOLIO - GLOBAL NEUTRAL BALANCED	2024-03-31
IMMOBILIER MONDIAL COUNSEL	2024-03-31
IPC CANADIAN EQUITY	2024-03-31
IPOURTEFEUILLE À CROISSANCE GÉRÉ IG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL NEUTRE	2024-03-31
ISOENERGY LTD.	2023-12-31
KENSINGTON PRIVATE EQUITY FUND	2024-03-31
KLONDIKE GOLD CORP.	2024-02-29

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
LEGACY EDUCATION SAVINGS PLAN (FORMERLY, GLOBAL EDUCATIONAL TRUST PLAN)	2024-03-31
MACKENZIE ALL-EQUITY ETF PORTFOLIO	2024-03-31
MACKENZIE ANTI-BENCHMARK GLOBAL INVESTMENT GRADE FUND	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN AGGREGATE BOND INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN ALL CORPORATE BOND INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN EQUITY INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN LARGE CAP EQUITY INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN SHORT TERM FIXED INCOME ETF	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN SHORT-TERM BOND INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CHINA A-SHARES CSI 300 INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CORPORATE KNIGHTS GLOBAL 100 INDEX FUND	2024-03-31
MACKENZIE CUNDILL VALUE FUND II	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS EQUITY INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS EX-CHINA EQUITY FUND	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS FUND II	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
MACKENZIE EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES FUND	2024-03-31
MACKENZIE FLOATING RATE INCOME ETF	2024-03-31
MACKENZIE FUTUREPATH CANADIAN CORE BOND FUND	2024-03-31
MACKENZIE FUTUREPATH INTERNATIONAL EQUITY FUND	2024-03-31
MACKENZIE GLOBAL HIGH YIELD FIXED INCOME ETF	2024-03-31
MACKENZIE GLOBAL RESOURCE FUND II	2024-03-31
MACKENZIE GLOBAL SUSTAINABLE BOND ETF	2024-03-31
MACKENZIE GLOBAL SUSTAINABLE HIGH YIELD BOND FUND	2024-03-31
MACKENZIE GOLD BULLION FUND	2024-03-31
MACKENZIE INTERNATIONAL EQUITY INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE INTERNATIONAL EQUITY INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE INTERNATIONAL QUANTITATIVE LARGE CAP FUND	2024-03-31
MACKENZIE INTERNATIONAL QUANTITATIVE SMALL CAP FUND	2024-03-31
MACKENZIE IVY EUROPEAN FUND	2024-03-31
MACKENZIE IVY FOREIGN EQUITY CURRENCY NEUTRAL FUND	2024-03-31
MACKENZIE IVY GLOBAL EQUITY ETF	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
MACKENZIE IVY INTERNATIONAL FUND II	2024-03-31
MACKENZIE MAXIMUM DIVERSIFICATION CANADA INDEX FUND	2024-03-31
MACKENZIE PRECIOUS METALS FUND	2024-03-31
MACKENZIE PRIVATE EQUITY REPLICATION FUND	2024-03-31
MACKENZIE SHARIAH GLOBAL EQUITY FUND	2024-03-31
MACKENZIE US HIGH YIELD BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE US INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE US LARGE CAP EQUITY INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE US LARGE CAP EQUITY INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE US SMALL-MID CAP GROWTH CURRENCY NEUTRAL FUND	2024-03-31
MACKENZIE US TIPS INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE USD GREENCHIP GLOBAL ENVIRONMENTAL ALL CAP FUND	2024-03-31
MACKENZIE WORLD LOW VOLATILITY FUND	2024-03-31
MANDAT CROISSANCE ÉQUILBRÉE VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT CROISSANCE VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT D'ACTIONS AMÉRICAINES MACK	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
MANDAT D' ACTIONS CANADIENNES MACK	2024-03-31
MANDAT D' ACTIONS EAEO MACK	2024-03-31
MANDAT D' OBLIGATIONS À LONG TERME CANADIENNES CI	2024-03-31
MANDAT D' OBLIGATIONS CANADIENNES MACK	2024-03-31
MANDAT D' OBLIGATIONS MONDIALES MACK	2024-03-31
MANDAT D' OBLIGATION À COURT TERME CANADIENNES CI	2024-03-31
MANDAT ÉLARGI D' ACTIONS MACK	2024-03-31
MANDAT ÉQUILIBRÉ VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT MONDIAL ÉQUILIBRÉ AVANTAGES VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT MONDIAL ÉQUILIBRÉ DÉCOUVERTES VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ ALPHA D' ACTIONS INTERNATIONALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ ALPHA D' ACTIONS MONDIALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ CANADIEN DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ CROISSANCE D' ACTIONS INTERNATIONALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS MONDIALES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D' ACTIF RÉEL MONDIAL CI	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS CONCENTRÉES MONDIALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ DE CRÉDIT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE MONDIAL	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D' IMMOBILIER MONDIAL CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D' INFRASTRUCTURES MONDIALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ FIDELITY REVENU CONSERVATEUR	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D' OBLIGATIONS SANS RESTRICTION MONDIALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉE CRÉDIT RENDEMENT ÉLEVÉ MONDIAL CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉE RÉPARTITION DE L' ACTIF MONDIAL CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉE REVENU FIXE CANADIEN CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D' OBLIGATIONS D' ETAT AMÉLIORÉES MONDIALES CI	2024-03-31
MANDAT REVENU ÉQUILIBRÉ VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT REVENU VISIO PATRIMOINE PRIVE IPC	2024-03-31
MULTI-ACTIFS ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31
MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE	2024-03-31
MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE REVENU	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE REVENU	2024-03-31
MYDECINE INNOVATIONS GROUP INC.	2023-12-31
NICKEL 28 CAPITAL CORP. (FORMERLY, CONIC METALS CORP.)	2024-01-31
PHARMACIELO LTD.	2023-12-31
PORTEFEUILLE À CROISSANCE GÉRÉ IG – ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
PORTEFEUILLE À CROISSANCE GÉRÉ IG – ACTIONS MONDIALES	2024-03-31
PORTEFEUILLE À CROISSANCE GÉRÉ IG – ÉQUILIBRÉ CANADIEN NEUTRE	2024-03-31
PORTEFEUILLE À CROISSANCE GÉRÉ IG – ÉQUILIBRÉ D'ACTIONS MONDIALES	2024-03-31
PORTEFEUILLE À VERSEMENTS GÉRÉS ET DE CROISSANCE BONIFIÉE IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE À VERSEMENTS GÉRÉS ET DE CROISSANCE IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE À VERSEMENTS GÉRÉS IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACCÉLÉRÉ CANADA VIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACCENT CROISSANCE À RISQUE GÉRÉ IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACCENT REVENU À RISQUE GÉRÉ IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACTION CLIMAT IG - ACTIONS MONDIALES	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACTION CLIMAT IG - ÉQUILIBRÉ MONDIAL À REVENU FIXE	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE ACTION CLIMAT IG - ÉQUILIBRÉ MONDIAL D' ACTIONS	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACTION CLIMAT IG - ÉQUILIBRÉ MONDIAL NEUTRE	2024-03-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE DE REVENU MENSUEL MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE MODÉRÉE SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE D'ACTIFS RÉELS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE D' ACTIONS MONDIALES PROFIL	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE À LONG TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ INVESCO	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESCO	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMUM INVESCO	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ INVESCO	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ À RISQUE GÉRÉ IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ INVESCO	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU FIXE DIVERSIFIÉ CANADA VIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU MENSUEL BONIFIÉ PROFIL – ÉQUILIBRÉ CANADIEN À REVENU FIXE	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE REVENU MENSUEL BONIFIÉ PROFIL – ÉQUILIBRÉ CANADIEN NEUTRE	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE D'ÉPARGNE-ÉTUDES HORIZON 2030 IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE D'ÉPARGNE-ÉTUDES HORIZON 2035 IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE D'ÉPARGNE-ÉTUDES HORIZON 2040 IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS CROISSANCE IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS EQUILIBRE IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE REVENU MENSUEL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE DURABLE DE CROISSANCE CANADA VIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE DURABLE ÉQUILIBRÉ CANADA VIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE DURABLE PRUDENT CANADA VIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉNERGIQUE CANADA VIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ À RISQUE GÉRÉ IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ CANADA VIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D'ACTIONS MONDIALES PROFIL	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU FIXE MONDIAL PROFIL	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MENSUEL MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ GÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE CANADA VIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ MONDIAL NEUTRE PROFIL	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB À REVENU MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MODÉRÉE MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ À REVENU ESG MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ À REVENU MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE ESG MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ ESG MOSAÏQUE CI	2024-03-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB REVENU PRUDENT MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FOCUS ACTIONS IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE FOCUS CONSERVATEUR IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE FOCUS CROISSANCE IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE FOCUS ÉQUILIBRÉ IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - ACCENT REVENU	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - CROISSANCE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - ÉQUILIBRÉ	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - ÉQUILIBRÉ CROISSANCE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - ÉQUILIBRÉ REVENU	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - MONDIAL REVENU	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - REVENU	2024-03-31
PORTEFEUILLE MODÉRÉ CANADA VIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE MONDIAL REVENU ET CROISSANCE IPC	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE NOUVEAUX DIPLÔMÉS IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE PILIER INVESTORS	2024-03-31
PORTEFEUILLE PRUDENT CANADA VIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE PRUDENT DE REVENU MENSUEL MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE PRUDENT SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE REVENU CONSERVATEUR IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE REVENU MENSUEL IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE REVENUE PRUDENT SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE REVENU FIXE SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTFEFEUILLE DES ESSENTIELS REVENU IPC	2024-03-31
PUTNAM - IG U.S. GROWTH POOL	2024-03-31
QWEST PRODUCTIVITY MEDIA INCOME TRUST	2023-12-31
SACOPAN INC.	2023-12-31
SÉRIE PORTEFEUILLES CROISSANCE CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES CROISSANCE ÉQUILIBRÉE CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES DE REVENU CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES ÉQUILIBRÉE CI	2024-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
SÉRIE PORTEFEUILLES ÉQUILIBRÉE PRUDENTE CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES PRUDENTE CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES ROISSANCE MAXIMALE CI	2024-03-31
TECSYS INC.	2024-04-30
WEALTHSIMPLE DEVELOPED MARKETS EX NORTH AMERICA SOCIAALLY RESPONSIBLE INDEX ETF	2024-03-31
WEALTHSIMPLE NORTH AMERICA SOCIAALLY RESPONSIBLE INDEX ETF	2024-03-31
WEALTHSIMPLE NORTH AMERICAN GREEN BOND INDEX ETF (CAD- HEDGED)	2024-03-31
WEALTHSIMPLE SHARIAH WORLD EQUITY INDEX ETF	2024-03-31
WINDFALL GEOTEK INC.	2024-02-29

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ACTIONS NORD-AMERICAINES A REVENU ELEVE VISIO PATRIMONINE PRIVE IPC	2024-03-31
ADVANCED EDUCATION SAVINGS PLAN	2024-03-31
BLACKROCK - IG ACTIVE ALLOCATION POOL IV	2024-03-31
CANACCORD GENUITY GROUP INC.	2024-03-31
CANADA LIFE CANADIAN CORE FIXED INCOME FUND	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CANADA LIFE STRATEGIC INCOME FUND	2024-03-31
CANADA LIFE U.S. ALL CAP GROWTH FUND (FORMERLY, CANADA LIFE US ALL CAP GROWTH FUND)	2024-03-31
CANADA LIFE U.S. DIVIDEND FUND (FORMERLY, FONDS DE DIVIDENDES AMÉRICAINS (GIGWL) CANADA VIE)	2024-03-31
CANADA LIFE U.S. SMALL-MID CAP GROWTH FUND	2024-03-31
CATÉGORIE CANADIENNE DIVIDENDES PLUS INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE CANADIENNE INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE CROISSANCE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINES CI	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINES NEUTRE EN DEVISES CI	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS DE REVENU TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS EUROPÉENNES BQÉ INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS INTERNATIONALES BQÉ INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE D' ACTIONS PUR CANADA INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES STARLIGHT	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE DE GESTION D'ACTIONS AMÉRICAINES	2024-03-31
CATÉGORIE DE GESTION D'ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
CATÉGORIE DE GESTION D'ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31
CATÉGORIE DE GESTION DE TITRES À REVENU FIXE	2024-03-31
CATÉGORIE DE MÉTAUX PRÉCIEUX CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB À REVENU MOSAÏQUE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MOSAÏQUE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ À REVENU MOSAÏQUE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE MOSAÏQUE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ MOSAÏQUE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE REVENU DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE DE REVENU PRUDENTE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA D'ACTIONS AMÉRICAINES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA D'ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA D'ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA INNOVATEURS MONDIAUX CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE SYNERGY CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ AURIFÈRE CI	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE CANADIENNE DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CANADIENNE SYNERGY CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CHEFS DE FILE MONDIAUX CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CROISSANCE ET REVENU DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS MONDIALES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES À PETITE CAPITALISATION	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES SÉLECT CI	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS INTERNATIONALES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS MONDIALES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS MONDIALES SÉLECT CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE D' ACTIONS AMÉRICAINES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE D' ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE D' ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE ET DE REVENU CANADIEN CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS CANADIENS CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE RENDEMENT DIVERSIFIÉ CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE RÉPARTITION DE REVENU MONDIAL	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU À COURT TERME	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU FIXE CANADIEN	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU FIXE INTERNATIONAL	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D' ACTIONS AMÉRICAINES	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D'ACTIONS AMÉRICAINES COUVERTE CONTRE LES RISQUES DE CHANGE	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D'ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D'ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D'ACTIONS INTERNATIONALES COUVERTE CONTRE LES RISQUES DE CHANGE	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DES MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'OCCASIONS DE DIVIDENDES MONDIAUX CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ÉNERGIE MONDIALE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ÉQUILIBRÉE MONDIALE CI	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE ÉQUILIBRÉES CANADIENNE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION D'ACTIONS AMÉRICAINES SELECT CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION D'ACTIONS CANADIENNES SELECT CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION D'ACTIONS INTERNATIONALES SELECT CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION DU REVENU SELECT CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ IMMOBILIER	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MARCHÉ MONÉTAIRE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALE DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALE SYNERGY CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALES CROISSANCE ET REVENU CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ OBLIGATIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ OBLIGATIONS MONDIALES CI	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 100A	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 20R80A	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 30R70A	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 40R60A	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 50R50A	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 80R20A	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ RESSOURCES MONDIALES CI	2024-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE REVENU D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR BANQUES CANADIENNES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ REVENU ÉLEVÉ CI	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ SCIENCES DE LA SANTÉ MONDIALES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ VALEUR INTERNATIONALE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ VALEUR MONDIALE CI	2024-03-31
CATÉGORIE DE TITRES À REVENU FIXE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE MONDIAUX CI	2024-03-31
CATEGORIE DESOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 60R40A	2024-03-31
CATÉGORIE D'EXCELLENCE CANADIENNE BQÉ INVESCO	2024-03-31
CATEGORIE D'EXCELLENCE EQUILIBREE CANADIENNE INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE D'IMMOBILIER MONDIAL CI	2024-03-31
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CI	2024-03-31
CATÉGORIE D'OCCASIONS DE RESSOURCES CI	2024-03-31
CATÉGORIE DU MARCHÉ MONÉTAIRE CI	2024-03-31
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE NEUTRE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE PRUDENTE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE FNB INDICE CANADIEN FTSE RAFI INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE FNB INDICE COMPOSÉ S&P/TSX ESG INVESCO	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATÉGORIE FNB INDICE DE DIVIDENDES CANADIENS INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS À GESTION FISCALE D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY CATÉGORIE FONDS CIBLÉ D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL)	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS À GESTION FISCALE D' ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY CATÉGORIE FONDS CIBLÉ D' ACTION)	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS À REVENU FIXE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS À REVENU FIXE PLUS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FONDS DE REVENU À COURT TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE FRANCHISES AMÉRICAINES INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE INTERNATIONALE DE CROISSANCE OPPENHEIMER INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE MARCHÉS EN DÉVELOPPEMENT INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE MONDIALE D'ACTIONS SÉLECT INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE MONDIALE DIVIDENDES INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE MONDIALE ÉQUILBRÉE INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE	2024-03-31
CATÉGORIE MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE REVENU	2024-03-31
CATÉGORIE MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE REVENU	2024-03-31
CATÉGORIE OPPORTUNITÉS MONDIALES INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PETITES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES MAIN STREET INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE À LONG TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILBRÉ INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESCO	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMUM INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ INVESCO	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE REVENU MENSUEL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
CATÉGORIE PRUDENTE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2024-03-31
CATÉGORIE RENDEMENT DIVERSIFIÉ INVESCO	2024-03-31
CATGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 70R30A	2024-03-31
COUNSEL CANADIAN CORE FIXED INCOME	2024-03-31
COUNSEL GLOBAL FIXED INCOME	2024-03-31
COUNSEL NORTH AMERICAN HIGH YIELD BOND	2024-03-31
CYBIN INC.	2024-03-31
DIVIDENDE CANADIEN COUNSEL	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
EXPLORATION GOLDFLARE INC.	2024-02-29
EXPLORATION PUMA INC.	2024-02-29
FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES DE GRANDE QUALITÉ - DEVISES NEUTRES	2024-03-31
FIDELITY CANADIAN SHORT TERM CORPORATE BOND ETF	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL CORE PLUS BOND ETF	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL LARGE CAP FUND	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL SMALL CAP FUND	2024-03-31
FIDELITY GLOBAL SMALL CAP OPPORTUNITIES FUND	2024-03-31
FIDELITY INSIGHTS SYSTEMATIC CURRENCY HEDGED FUND	2024-03-31
FIDELITY INTERNATIONAL CONCENTRATED EQUITY CURRENCY NEUTRAL FUND	2024-03-31
FIDELITY INTERNATIONAL HIGH QUALITY ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY INTERNATIONAL LOW VOLATILITY ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY SUSTAINABLE WORLD ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY SYSTEMATIC CANADIAN BOND INDEX ETF	2024-03-31
FIDELITY SYSTEMATIC CANADIAN BOND INDEX ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY TACTICAL CREDIT FUND	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FIDELITY TACTICAL STRATEGIES FUND	2024-03-31
FIDELITY U.S. HIGH QUALITY CURRENCY NEUTRAL ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY U.S. HIGH QUALITY ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY U.S. LOW VOLATILITY CURRENCY NEUTRAL ETF FUND	2024-03-31
FIDELITY U.S. LOW VOLATILITY ETF FUND	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY CROISSANCE ET VALEUR MONDIALES (AUPARAVANT, FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY ACTIONS MONDIALE	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY DIVIDENDES MONDIAUX	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY VALEUR INTRINSÈQUE MONDIALE	2024-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY VISION STRATÉGIQUE	2024-03-31
FIDUCIE PRIVÉE D'ACTIONS AMÉRICAINES CI	2024-03-31
FIDUCIE PRIVÉE D'ACTIONS DE REVENU CANADIENNES CI	2024-03-31
FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE CANADA MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE ÉTATS-UNIS MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EUROPÉENS MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS MONDIAUX EX AMÉRIQUE DU NORD MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS MONDIAUX MACKENZIE	2024-03-31
FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE	2024-03-31
FINB MONDIAL DE DIVIDENDES DURABLES MACKENZIE	2024-03-31
FINB MONDIAL D'INFRASTRUCTURES MACKENZIE	2024-03-31
FINB OBLIGATIONS A ULTRA-COURT TERME CANADIENNES MACKENZIE	2024-03-31
FINB OBLIGATIONS AMÉRICAINES TOTALES MACKENZIE	2024-03-31
FINB OBLIGATIONS TOTALES MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD MACKENZIE	2024-03-31
FIRST PHOSPHATE CORP. (FORMERLY FIRST POTASH CORP.)	2024-02-29
FNB DE RÉPARTITION DE CROISSANCE MACKENZIE	2024-03-31
FNB DE RÉPARTITION DE REVENU FIXE MONDIAL MACKENZIE	2024-03-31
FNB DE RÉPARTITION ÉQUILBRÉE MACKENZIE	2024-03-31
FNB DE RÉPARTITION PRUDENTE MACKENZIE	2024-03-31
FNB DE REPARTITION TOUTES ACTIONS MACKENZIE	2024-03-31
FNB DE REVENU FIXE CANADIEN DE BASE PLUS MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE	2024-03-31
FNB D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTES MACKENZIE	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES DE GRANDE QUALITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS CANADIENNES DE GRANDE QUALITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES DE GRANDE QUALITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY AVANTAGE BITCOIN	2024-03-31
FNB FIDELITY AVANTAGE ETHER	2024-03-31
FNB FIDELITY DÉVELOPPEMENT DURABLE MONDIAL	2024-03-31
FNB FIDELITY DIVIDENDES AMÉRICAINS ÉLEVÉS	2024-03-31
FNB FIDELITY DIVIDENDES AMÉRICAINS ÉLEVÉS - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FNB FIDELITY DIVIDENDES AMÉRICAINS POUR HAUSSES DE TAUX	2024-03-31
FNB FIDELITY DIVIDENDES AMÉRICAINS POUR HAUSSES DE TAUX - DEVICES NEUTRES	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FNB FIDELITY DIVIDENDES INTERNATIONAUX ELEVES	2024-03-31
FNB FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES	2024-03-31
FNB FIDELITY MÉTAVERS TOTAL	2024-03-31
FNB FIDELITY MOMENTUM AMÉRIQUE	2024-03-31
FNB FIDELITY MOMENTUM AMÉRIQUE - DEVISES NEUTRES	2024-03-31
FNB FIDELITY MOMENTUM CANADA	2024-03-31
FNB FIDELITY MOMENTUM INTERNATIONAL	2024-03-31
FNB FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES DE QUALITÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY REVENU MENSUEL CANADIEN ÉLEVÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL ÉLEVÉ	2024-03-31
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - ACTIONS	2024-03-31
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - CONSERVATEUR	2024-03-31
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - CROISSANCE	2024-03-31
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - ÉQUILIBRE	2024-03-31
FNB FIDELITY TOUTES ACTIONS AMÉRICAINES	2024-03-31
FNB FIDELITY TOUTES ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
FNB FIDELITY TOUTES ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FNB FIDELITY VALEUR AMÉRIQUE	2024-03-31
FNB FIDELITY VALEUR AMÉRIQUE - DEVISES NEUTRES	2024-03-31
FNB FIDELITY VALEUR CANADA	2024-03-31
FNB FIDELITY VALEUR INTERNATIONALE	2024-03-31
FNB GLOBAL 100 CORPORATE KNIGHTS MACKENZIE	2024-03-31
FNB INDICIEL FIDELITY DIVIDENDES CANADIENS ÉLEVÉS	2024-03-31
FNB MONDIAL À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE	2024-03-31
FNB MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE	2024-03-31
FNIB OBLIGATIONS A LONG TERME DU GOUVERNEMENT AMERICAIN MACKENZIE	2024-03-31
FNIB OBLIGATIONS A LONG TERME DU GOUVERNEMENT CANADIEN MACKENZIE	2024-03-31
FONDS À GESTION FISCALE D' ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY FONDS CIBLÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL)	2024-03-31
FONDS À GESTION FISCALE D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY FONDS CIBLÉ D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL)	2024-03-31
FONDS À RENDEMENT ABSOLU DE TITRES DE CRÉANCE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS À RENDEMENT AMÉLIORÉ ALTERNATIF MACKENZIE	2024-03-31
FONDS À REVENU FIXE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS À REVENU FIXE PLUS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS ALTERNATIF DIVERIFIE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS AMÉRICAIN À REVENU ÉLEVÉ IG PUTNAM	2024-03-31
FONDS AMÉRICAIN DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
FONDS AMÉRICAIN DE DIVIDENDES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS AMÉRICAIN SYNERGY CI	2024-03-31
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS CANADIEN ÉQUILIBRÉ IG BEUTEL GOODMAN	2024-03-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE MACKENZIE CUNDILL	2024-03-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE MACKENZIE IVY	2024-03-31
FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY	2024-03-31
FONDS CANADIEN PETITE CAPITALISATION IG BEUTEL GOODMAN	2024-03-31
FONDS CANADIEN PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS CANADIEN PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS CANADIEN SECURITE MACKENZIE CUNDILL	2024-03-31
FONDS CHEFS DE FILE MONDIAUX CI	2024-03-31
FONDS CHEFS DE FILE POUR LE CLIMAT CI	2024-03-31
FONDS CONCENTRÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ESG CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES À FAIBLE VOLATILITÉ CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES CANADA VIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'ACTION MONDIALES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS ACHETEUR/VENDEUR D'OCCASIONS ÉNERGÉTIQUES MONDIALES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES CI	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES DE BASE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES DE TRANSITION VERS DE FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES GRANDE CAPITALISATION IG T. ROWE PRICE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES IG MACKENZIE (AUPARAVANT FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES DE BASE IG MACKENZIE)	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE DIVIDENDES ET DE REVENU IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES IG BEUTEL GOODMAN	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES IG FI	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES IG FRANKLIN BISSETT	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG MACKENZIE (AUPARAVANT FONDS DE DIVIDENDES ET DE CROISSANCE IG MACKENZIE)	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE BETTERWORLD	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SÉLECT CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS CHINOISES CHINA AMC - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS DE REVENU TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS ETRANGERES MACKENZIE IVY	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS FONDAMENTALES CANADIENNES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BQÉ INVESCO	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES IG BLACKROCK	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MACKENZIE - IG	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D' ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES À GESTION FISCALE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES AXÉES SUR LA CROISSANCE MUNRO CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES DE L'ENVIRONNEMENT MACKENZIE GREENCHIP	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES ESG INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE BETTERWORLD	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES SÉLECT CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES SÉLECTIONNÉES CI	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES STARLIGHT	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS PANASIATIQUES IG MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES CI	2024-03-31
FONDS DE BIENS IMMOBILIERS IG MACKENZIE (AUPARAVANT FONDS DE BIENS IMMOBILIERS INVESTORS)	2024-03-31
FONDS DE BITCOINS CI	2024-03-31
FONDS DE COUVERTURE D' ACTIONS MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE COUVERTURE D' ACTIONS MONDIALES WELLINGTON - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE CRÉDIT PRIVÉ À INTERVALLE MACKENZIE NORTHLEAF	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAINE MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIENNE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE É.-U. IG PUTNAM	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE ÉQUILBRÉE CANADIENNE CANADA VIE (FORMERLY, FONDS OBLIGATION (GESTION DES CAPITAUX LONDON) CANADA VIE)	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU CANADIEN CI	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE STARLIGHT	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE CROISSANCE NOUVELLE GÉNÉRATION MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE PRINCIPALEMENT CANADIENNE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE CROISSANCE TOUTES CAPITALISATIONS AMERICAIN MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE DIVIDENDES AMÉRICAINS EN DOLLARS US CI	2024-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE DIVIDENDES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE GESTION D'ACTIONS AMERICAINS SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE GESTION D'ACTIONS CANADIENNES SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE GESTION D'ACTIONS INTERNATIONALES SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE GESTION DE L'INFLATION MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE GRANDES CAPITALISATIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE LANCEMENT SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. IG MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS IG JPMORGAN	2024-03-31
FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS IG JPMORGAN II	2024-03-31
FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX CI	2024-03-31
FONDS DE PERCEPTION DE PRIMES DE RISQUE DIVERSIFIÉES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS ASIATIQUES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS CANADIENNES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS EUROPÉENNES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS MONDIALES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS DE PRIMES DE RISQUE AMÉLIORÉES SUR ACTIONS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PRIMES DE RISQUE AMÉLIORÉES SUR TITRES À REVENU FIXE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE RENDEMENT DIVERSIFIÉ CI	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DE RENDEMENT ÉQUILIBRÉ MONDIAL STARLIGHT	2024-03-31
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE INVESCO	2024-03-31
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN CI	2024-03-31
FONDS DE RESSOURCES MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME CANADIEN MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU À COURT TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS DE REVENU À DURATION ULTRA-COURTE EN DOLLARS US MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU AMÉRICAIN EN DOLLARS US CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS MONDIALES AVANTAGE INVESCO	2024-03-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DE REVENU ÉLEVÉ CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU ET D'ACTIONS AMÉRICAIN CI	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE À RENDEMENT ÉLEVÉ IG MACKENZIE (AUPARAVANT FONDS CANADIEN À REVENU ÉLEVÉ IG MACKENZIE)	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN DE BASE PLUS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN ÉQUILIBRÉ CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE MULTISECTORIEL MONDIAL CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE NORD-AMÉRICAIN À RENDEMENT ÉLEVÉ CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES EN DOLLARS US MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU MACKENZI	2024-03-31
FONDS DE REVENU MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE MONDIAL CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE MONDIAL EN DOLLARS US MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE SOLUTIONS CLIMATIQUES ROCKEFELLER - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE TITRES DE CRÉANCE MONDIAUX INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS DE TITRES MONDIAUX DE QUALITÉ SUPÉRIEURE CI	2024-03-31
FONDS DE VALEUR CANADIENNE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE VALEUR DES ÉTATS-UNIS CANADA VIE (FORMERLY, FONDS DE VALEUR AMÉRICAIN (PUTNAM) CANADA VIE)	2024-03-31
FONDS DE VALEUR INTERNATIONAL CI	2024-03-31
FONDS DE VALEUR MACKENZIE CUNDILL	2024-03-31
FONDS DE VALEUR MONDIAL CI	2024-03-31
FONDS DE VALEUR PRINCIPALEMENT CANADIENNE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D'ÉCONOMIE MONDIALE DE LA LONGÉVITÉ	2024-03-31
FONDS DÉCOUVERTES É.-U. IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DÉCOUVERTES É.-U. IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS D'ÉPARGNE A INTERET ELEVE CI	2024-03-31
FONDS D'ÉPARGNE A INTERET ELEVE IPC	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2024-03-31
FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'EXCELLENCE CANADIENNE BQÉ INVESCO	2024-03-31
FONDS D'EXCELLENCE ÉQUILIBRÉ CANADIEN INVESCO	2024-03-31
FONDS D'IMMOBILIER MONDIAL CI	2024-03-31
FONDS D'IMMOBILIER MONDIAL STARLIGHT	2024-03-31
FONDS D'IMPACT MONDIAL T. ROWE PRICE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'INFRASTRUCTURES DURABLES MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES STARLIGHT	2024-03-31
FONDS D'INVESTISSEMENT À REVENU FIXE CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'INVESTISSEMENT CANADIEN DE LIQUIDITÉS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS D'INVESTISSEMENT D'OBLIGATIONS INDEXÉES SUR L'INFLATION INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS DIVERSIFICATION MAXIMALE MULTIACTIFS MONDIAUX MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT TOTAL EN \$US CI DOUBLELINE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE AMÉLIORÉES CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITE SUPERIEURE CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS NORD-AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE BASE AMÉLIORÉES CI	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE BASE PLUS CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES IG PIMCO	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTORIELLES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES NEUTRE EN DEVISES CI	2024-03-31
FONDS DOBLIGATIONS SOUVERAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DOBLIGATIONS STRATÉGIQUE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS TACTIQUE MONDIAL MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS VERTES MONDIALES CI	2024-03-31
FONDS D'OCCASIONS DE DIVIDENDES MONDIAUX CI	2024-03-31
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES EN DOLLARS US MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE DEVISES NEUTRES	2024-03-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN INVESCO	2024-03-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS DURABLE D' ACTIONS MONDIALES CANADA VIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DURABLE D'OBLIGATIONS MONDIALES CANADA VIE	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE À REVENU ÉLEVÉ PUTNAM - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'ACTIONS À FAIBLE VOLATILITÉ DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'ACTIONS AMÉRICAINES MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'ACTIONS AMÉRICAINES PETITE CAPITALISATION ARISTOTLE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'ACTIONS AMÉRICAINES T. ROWE PRICE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'ACTIONS CANADIENNES FIDELITY - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'ACTIONS INTERNATIONALES BLACKROCK - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE MARCHÉS ÉMERGENTS JPMORGAN - IG II	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE RÉPARTITION ACTIVE BLACKROCK - IG I	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE RÉPARTITION ACTIVE BLACKROCK - IG II	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS EN GESTION COMMUNE DE RÉPARTITION ACTIVE BLACKROCK - IG III	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OBLIGATIONS CANADIENNES MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OBLIGATIONS MONDIALES PIMCO - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE MONDIAL LIÉ À L'INFLATION MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS ENREGISTRÉ DE DIVIDENDES AMÉRICAINS IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS ENREGISTRÉ DE DIVIDENDS AMÉRICAINS CI	2024-03-31
FONDS ÉQUILBRÉ DE DURABILITÉ MONDIALE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS ÉQUILBRÉ CANADIEN CI	2024-03-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS ÉQUILBRÉ DE VALEUR CANADIENNE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS ÉQUILBRÉ MONDIAL CI	2024-03-31
FONDS ÉQUILBRÉ MONDIAL DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS ETHEREUM CI	2024-03-31
FONDS EUROPÉEN IG MACKENZIE IVY	2024-03-31
FONDS FIDELITY ACTIONS D'INNOVATION ET OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES - CONCENTRÉ	2024-03-31
FONDS FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES COMPOSANTS MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY ACTIONS MONDIALES+	2024-03-31
FONDS FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE	2024-03-31
FONDS FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES	2024-03-31
FONDS FIDELITY ÉQUILIBRE AMÉRIQUE	2024-03-31
FONDS FIDELITY ÉTOILE DU NORD	2024-03-31
FONDS FIDELITY ÉTOILE DU NORD - ÉQUILIBRE	2024-03-31
FONDS FIDELITY ÉTOILE DU NORD - ÉQUILIBRE - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB AVANTAGE BITCOIN	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB AVANTAGE ETHER	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES AMERICAINS ELEVES	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES AMERICAINS ELEVES - DEVICES NEUTRES	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES AMERICAINS POUR HAUSSES DE TAUX	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES AMERICAINS POUR HAUSSES DE TAUX - DIVISES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES INTERNATIONAUX ELEVES	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES MONDIAUX TACTIQUES	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB MÉTAVERS TOTAL	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB OBLIGATIONS MONDIALES DE QUALITE	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB REVENU MENSUEL MONDIAL ÉLEVÉ	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - ACTIONS	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - CONSERVATEUR	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - CROISSANCE	2024-03-31
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - ÉQUILIBRE	2024-03-31
FONDS FIDELITY GESTION DE L'INFLATION	2024-03-31
FONDS FIDELITY IMMOBILIER MONDIAL	2024-03-31
FONDS FIDELITY IMMOBILIER MONDIAL COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY INDICIEL OBLIGATIONS MONDIALES INDEXÉES SUR LINFLATION COMPOSANTES MULTI-ACTI	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS FIDELITY INDICIEL OBLIGATIONS SOUVERAINES DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MONDIAUX COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - COUVERT	2024-03-31
FONDS FIDELITY INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES	2024-03-31
FONDS FIDELITY JAPON	2024-03-31
FONDS FIDELITY LEADERS À LONG TERME	2024-03-31
FONDS FIDELITY LEADERS À LONG TERME - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY MONDIAL	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS DE QUALITÉ - MULTISECTORIELLES - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS DE QUALITÉ MULTISECTORIELLES	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - COUVERT	2024-03-31
FONDS FIDELITY POTENTIEL MONDIAL	2024-03-31
FONDS FIDELITY RESSOURCES NATURELLES MONDIALES	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU ÉLEVÉ TACTIQUE	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU ÉLEVÉ TACTIQUE - DEVICES NEUTRES	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL AMÉRICAIN - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU STRATÉGIQUE	2024-03-31
FONDS FIDELITY REVENU STRATÉGIQUE - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELITY SERVICES FINANCIERS MONDIAUX	2024-03-31
FONDS FIDELITY SOINS DE LA SANTÉ MONDIAUX	2024-03-31
FONDS FIDELITY TITRES MONDIAUX À RENDEMENT ÉLEVÉ COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2024-03-31
FONDS FIDELITY VALEUR INTRINSÈQUE MONDIALE	2024-03-31
FONDS FIDELITY VISION STRATÉGIQUE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVICES NEUTRES	2024-03-31
FONDS FIDELTY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31
FONDS FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS ESG INVESCO	2024-03-31
FONDS G5 20 2038 T3 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2038 T4 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2039 T2 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2039 T3 CI	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS G5 20 2040 T1 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2040 T4 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2035 T1 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2035 T2 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2036 T1 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2036 T2 CI	2024-03-31
FONDS GLOBAL MACRO MACKENZIEMACKENZIE GLOBAL MACRO FUND	2024-03-31
FONDS HYPOTHÉCAIRE ET DE REVENU À COURT TERME IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESCO	2024-03-31
FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES AMÉRICAINS DE QUALITÉ CI	2024-03-31
FONDS INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES CANADIENS DE QUALITÉ CI	2024-03-31
FONDS INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES INTERNATIONAUX DE QUALITÉ CI COUVERT	2024-03-31
FONDS INDICE MSCI MONDA INCIDENCE ESG CI	2024-03-31
FONDS INDICIEL DIVERSIFICATION MAXIMALE ÉTATS-UNIS MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS INDICIEL DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS MONDIAUX MACKENZIE	2024-03-31
FONDS INTERNATIONAL DE DIVIDENDES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS INTERNATIONAL MACKENZIE IVY	2024-03-31
FONDS INTERNATIONAL PACIFIQUE IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS INTERNATIONAL PACIFIQUE IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS INTERNATIONAL PETITE CAPITALISATION IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS ISR IG MACKENZIE BETTERWORLD	2024-03-31
FONDS LEADERS DE LA DURABILITÉ PUTNAM - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE CI	2024-03-31
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. CI	2024-03-31
FONDS MONDIAL À RENDEMENT ÉLEVÉ ANTI-BENCHMARK MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL D'ACTIONS ET DE REVENU CI	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE ET DE REVENU CANADA	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE ET DE REVENU CI	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES EN DOLLARS US MACKENZIE	2024-03-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES NATURELLES IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES NATURELLES IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS VERTES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ CANADA VIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE DE L'ENVIRONNEMENT MACKENZIE GREENCHIP	2024-03-31
FONDS MONDIAL IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS MONDIAL LIÉ À L'INFLATION MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL SCIENCE ET TECHNOLOGIE IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL SCIENCE ET TECHNOLOGIE IG MACKENZIE II	2024-03-31
FONDS MONDIAL SERVICES FINANCIERS IG MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS MONDIAL TOUTES CAPITALISATIONS ENVIRONNEMENTALES MACKENZIE GREENCHIP	2024-03-31
FONDS MONDIALE INFRASTRUCTURE IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIALE MÉTAUX PRÉCIEUX IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIALE PRODUITS DE CONSOMMATION IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIALE SOINS DE SANTÉ IG MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIALE ÉQUILIBRE MACKENZIE IVY	2024-03-31
FONDS MONDIALES DE DIVIDENDES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MULTI-ACTIFS MACKENZIE CHINAAMC	2024-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS INTERNATIONALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ÉQUILIBRÉ MONDIAL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
FONDS MULTISTRATÉGIE À RENDEMENT ABSOLU MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MUTUEL IG MACKENZIE DU CANADA	2024-03-31
FONDS NORD-AMÉRICAIN DE DIVIDENDES CI	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS NORD-AMÉRICAIN ÉQUILIBRÉ MACKENZIE BLUEWATER	2024-03-31
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'ENERGIE CI	2024-03-31
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'OR+ CI	2024-03-31
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DES TECHNOLOGIES CI	2024-03-31
FONDS PLACEMENTS CANADIENS CI	2024-03-31
FONDS PRIVÉ À FAIBLE VOLATILITÉ PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ D' ACTIONS CANADIENNES DE DIVIDENDES ET DE REVENU PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ D' ACTIONS CANADIENNES PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ D' ACTIONS INTERNATIONALES PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE FNB PROFILMC - SÉRIE	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE MARCHÉS ÉMERGENTS PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE PLACEMENTS ALTERNATIFS PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE RÉPARTITION ACTIVE PROFIL II	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE RÉPARTITION ACTIVE PROFIL III	2024-03-31
FONDS PRIVÉ DE RÉPARTITION ACTIVE PROFIL IV	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS PRIVÉ DE TITRES À REVENU FIXE PROFIL	2024-03-31
FONDS PRIVÉS DE RÉPARTITION ACTIVE PROFIL	2024-03-31
FONDS QUANTITATIF DE GRANDES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS QUANTITATIF DE PETITES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS TOUTES ACTIONS CHINE MACKENZIE CHINAAMC	2024-03-31
FONDS TOUTES OBLIGATIONS CHINE MACKENZIE CHINAAMC	2024-03-31
FONDSDE REVENUE STRATEGIQUE MONDIAL MACKENZIE	2024-03-31
IG CORE PORTFOLIO - INCOME PLUS (FORMERLY INVESTORS INCOME PLUS PORTFOLIO)	2024-03-31
IG MACKENZIE U.S. DOLLAR FUND - GLOBAL EQUITY	2024-03-31
IG MACKENZIE U.S. DOLLAR FUND - GLOBAL EQUITY BALANCED	2024-03-31
IG MACKENZIE U.S. DOLLAR FUND - GLOBAL FIXED INCOME BALANCED	2024-03-31
IG MACKENZIE U.S. DOLLAR FUND - GLOBAL NEUTRAL BALANCED	2024-03-31
IG U.S. TAXPAYER PORTFOLIO - GLOBAL EQUITY	2024-03-31
IG U.S. TAXPAYER PORTFOLIO - GLOBAL EQUITY BALANCED	2024-03-31
IG U.S. TAXPAYER PORTFOLIO - GLOBAL FIXED INCOME BALANCED	2024-03-31
IG U.S. TAXPAYER PORTFOLIO - GLOBAL NEUTRAL BALANCED	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
IMMOBILIER MONDIAL COUNSEL	2024-03-31
IPC CANADIAN EQUITY	2024-03-31
IPORTEFEUILLE À CROISSANCE GÉRÉ IG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL NEUTRE	2024-03-31
ISOENERGY LTD.	2023-12-31
KENSINGTON PRIVATE EQUITY FUND	2024-03-31
KLONDIKE GOLD CORP.	2024-02-29
LEGACY EDUCATION SAVINGS PLAN (FORMERLY, GLOBAL EDUCATIONAL TRUST PLAN)	2024-03-31
MACKENZIE ALL-EQUITY ETF PORTFOLIO	2024-03-31
MACKENZIE ANTI-BENCHMARK GLOBAL INVESTMENT GRADE FUND	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN AGGREGATE BOND INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN ALL CORPORATE BOND INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN EQUITY INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN LARGE CAP EQUITY INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN SHORT TERM FIXED INCOME ETF	2024-03-31
MACKENZIE CANADIAN SHORT-TERM BOND INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE CHINA A-SHARES CSI 300 INDEX ETF	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
MACKENZIE CORPORATE KNIGHTS GLOBAL 100 INDEX FUND	2024-03-31
MACKENZIE CUNDILL VALUE FUND II	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS EQUITY INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS EX-CHINA EQUITY FUND	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS FUND II	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES FUND	2024-03-31
MACKENZIE FLOATING RATE INCOME ETF	2024-03-31
MACKENZIE FUTUREPATH CANADIAN CORE BOND FUND	2024-03-31
MACKENZIE FUTUREPATH INTERNATIONAL EQUITY FUND	2024-03-31
MACKENZIE GLOBAL HIGH YIELD FIXED INCOME ETF	2024-03-31
MACKENZIE GLOBAL RESOURCE FUND II	2024-03-31
MACKENZIE GLOBAL SUSTAINABLE BOND ETF	2024-03-31
MACKENZIE GLOBAL SUSTAINABLE HIGH YIELD BOND FUND	2024-03-31
MACKENZIE GOLD BULLION FUND	2024-03-31
MACKENZIE INTERNATIONAL EQUITY INDEX ETF	2024-03-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
MACKENZIE INTERNATIONAL EQUITY INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE INTERNATIONAL QUANTITATIVE LARGE CAP FUND	2024-03-31
MACKENZIE INTERNATIONAL QUANTITATIVE SMALL CAP FUND	2024-03-31
MACKENZIE IVY EUROPEAN FUND	2024-03-31
MACKENZIE IVY FOREIGN EQUITY CURRENCY NEUTRAL FUND	2024-03-31
MACKENZIE IVY GLOBAL EQUITY ETF	2024-03-31
MACKENZIE IVY INTERNATIONAL FUND II	2024-03-31
MACKENZIE MAXIMUM DIVERSIFICATION CANADA INDEX FUND	2024-03-31
MACKENZIE PRECIOUS METALS FUND	2024-03-31
MACKENZIE PRIVATE EQUITY REPLICATION FUND	2024-03-31
MACKENZIE SHARIAH GLOBAL EQUITY FUND	2024-03-31
MACKENZIE US HIGH YIELD BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE US INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE US LARGE CAP EQUITY INDEX ETF	2024-03-31
MACKENZIE US LARGE CAP EQUITY INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE US SMALL-MID CAP GROWTH CURRENCY NEUTRAL FUND	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
MACKENZIE US TIPS INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31
MACKENZIE USD GREENCHIP GLOBAL ENVIRONMENTAL ALL CAP FUND	2024-03-31
MACKENZIE WORLD LOW VOLATILITY FUND	2024-03-31
MANDAT CROISSANCE ÉQUILIBRÉE VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT CROISSANCE VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT D' ACTIONS AMÉRICAINES MACK	2024-03-31
MANDAT D' ACTIONS CANADIENNES MACK	2024-03-31
MANDAT D' ACTIONS EAEO MACK	2024-03-31
MANDAT D' OBLIGATIONS À LONG TERME CANADIENNES CI	2024-03-31
MANDAT D' OBLIGATIONS CANADIENNES MACK	2024-03-31
MANDAT D' OBLIGATIONS MONDIALES MACK	2024-03-31
MANDAT D' OBLIGATION À COURT TERME CANADIENNES CI	2024-03-31
MANDAT ÉLARGI D' ACTIONS MACK	2024-03-31
MANDAT ÉQUILIBRÉ VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT MONDIAL ÉQUILIBRÉ AVANTAGES VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT MONDIAL ÉQUILIBRÉ DÉCOUVERTES VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
MANDAT PRIVÉ ALPHA D'ACTIONS INTERNATIONALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ ALPHA D'ACTIONS MONDIALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ CANADIEN DE DIVIDENDES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ CROISSANCE D'ACTIONS INTERNATIONALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D'ACTIONS MONDIALES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D'ACTIF RÉEL MONDIAL CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D'ACTIONS CANADIENNES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D'ACTIONS CONCENTRÉES MONDIALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ DE CRÉDIT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE MONDIAL	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D'IMMOBILIER MONDIAL CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D'INFRASTRUCTURES MONDIALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D'OBLIGATIONS SANS RESTRICTION MONDIALES CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉE CRÉDIT RENDEMENT ÉLEVÉ MONDIAL CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉE RÉPARTITION DE L'ACTIF MONDIAL CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉE REVENU FIXE CANADIEN CI	2024-03-31
MANDAT PRIVÉ D'OBLIGATIONS D'ÉTAT AMÉLIORÉES MONDIALES CI	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
MANDAT REVENU ÉQUILIBRÉ VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2024-03-31
MANDAT REVENU VISIO PATRIMOINE PRIVE IPC	2024-03-31
MULTI-ACTIFS ACTIONS INTERNATIONALES	2024-03-31
MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE	2024-03-31
MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE REVENU	2024-03-31
MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE REVENU	2024-03-31
MYDECINE INNOVATIONS GROUP INC.	2023-12-31
NICKEL 28 CAPITAL CORP. (FORMERLY, CONIC METALS CORP.)	2024-01-31
PHARMACIELO LTD.	2023-12-31
PORTEFEUILLE À CROISSANCE GÉRÉ IG – ACTIONS CANADIENNES	2024-03-31
PORTEFEUILLE À CROISSANCE GÉRÉ IG – ACTIONS MONDIALES	2024-03-31
PORTEFEUILLE À CROISSANCE GÉRÉ IG – ÉQUILIBRÉ CANADIEN NEUTRE	2024-03-31
PORTEFEUILLE À CROISSANCE GÉRÉ IG – ÉQUILIBRÉ D'ACTIONS MONDIALES	2024-03-31
PORTEFEUILLE À VERSEMENTS GÉRÉS ET DE CROISSANCE BONIFIÉE IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE À VERSEMENTS GÉRÉS ET DE CROISSANCE IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE À VERSEMENTS GÉRÉS IG	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE ACCENT CROISSANCE À RISQUE GÉRÉ IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACCENT REVENU À RISQUE GÉRÉ IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACTION CLIMAT IG - ACTIONS MONDIALES	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACTION CLIMAT IG - ÉQUILIBRÉ MONDIAL À REVENU FIXE	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACTION CLIMAT IG - ÉQUILIBRÉ MONDIAL D'ACTIONS	2024-03-31
PORTEFEUILLE ACTION CLIMAT IG - ÉQUILIBRÉ MONDIAL NEUTRE	2024-03-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE DE REVENU MENSUEL MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE MODÉRÉE SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE D'ACTIFS RÉELS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS MONDIALES PROFIL	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE À LONG TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ INVESCO	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESCO	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMUM INVESCO	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ INVESCO	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ À RISQUE GÉRÉ IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ INVESCO	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU MENSUEL BONIFIÉ PROFIL – ÉQUILIBRÉ CANADIEN À REVENU FIXE	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU MENSUEL BONIFIÉ PROFIL – ÉQUILIBRÉ CANADIEN NEUTRE	2024-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE D'ÉPARGNE-ÉTUDES HORIZON 2030 IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE D'ÉPARGNE-ÉTUDES HORIZON 2035 IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE D'ÉPARGNE-ÉTUDES HORIZON 2040 IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS CROISSANCE IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS EQUILIBRE IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE REVENU MENSUEL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ À RISQUE GÉRÉ IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D'ACTIONS MONDIALES PROFIL	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU FIXE MONDIAL PROFIL	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MENSUEL MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ MONDIAL NEUTRE PROFIL	2024-03-31
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB À REVENU MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MODÉRÉE MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ À REVENU ESG MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ À REVENU MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE ESG MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ ESG MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ MOSAÏQUE CI	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FNB REVENU PRUDENT MACKENZIE	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE FOCUS ACTIONS IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE FOCUS CONSERVATEUR IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE FOCUS CROISSANCE IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE FOCUS ÉQUILIBRÉ IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - ACCENT REVENU	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - CROISSANCE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - ÉQUILIBRÉ	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - ÉQUILIBRÉ CROISSANCE	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - ÉQUILIBRÉ REVENU	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - MONDIAL REVENU	2024-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - REVENU	2024-03-31
PORTEFEUILLE MONDIAL REVENU ET CROISSANCE IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE NOUVEAUX DIPLÔMÉS IG	2024-03-31
PORTEFEUILLE PILIER INVESTORS	2024-03-31
PORTEFEUILLE PRUDENT DE REVENU MENSUEL MACKENZIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE PRUDENT SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE REVENU CONSERVATEUR IPC	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE REVENU MENSUEL IPC	2024-03-31
PORTEFEUILLE REVENUE PRUDENT SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTEFEUILLE REVENU FIXE SYMÉTRIE	2024-03-31
PORTFEFEUILLE DES ESSENTIELS REVENU IPC	2024-03-31
PUTNAM - IG U.S. GROWTH POOL	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES CROISSANCE CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES CROISSANCE ÉQUILIBRÉE CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES DE REVENU CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES ÉQUILIBRÉE CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES ÉQUILIBRÉE PRUDENTE CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES PRUDENTE CI	2024-03-31
SÉRIE PORTEFEUILLES CROISSANCE MAXIMALE CI	2024-03-31
TECSYS INC.	2024-04-30
WEALTHSIMPLE DEVELOPED MARKETS EX NORTH AMERICA SOCIALLY RESPONSIBLE INDEX ETF	2024-03-31
WEALTHSIMPLE NORTH AMERICA SOCIALLY RESPONSIBLE INDEX ETF	2024-03-31
WEALTHSIMPLE NORTH AMERICAN GREEN BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2024-03-31

RAPPORTS ANNUELS

Date du document

WEALTHSIMPLE SHARIAH WORLD EQUITY INDEX ETF

2024-03-31

WINDFALL GEOTEK INC.

2024-02-29

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

ARGO OPPORTUNITY CORP.

BROOKFIELD REINSURANCE LTD. (FORMERLY BROOKFIELD ASSET
MANAGEMENT REINSURANCE PARTNERS LTD.)

CANACCORD GENUITY GROUP INC.

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

CLEAN AIR METALS INC.

CONIAGAS BATTERY METALS INC.

KIBOKO GOLD INC.

LARGO INC.

LIGHTSPEED COMMERCE INC.

PADLOCK PARTNERS UK FUND I

PADLOCK PARTNERS UK FUND II

PADLOCK PARTNERS UK FUND III

TIER ONE SILVER INC. (FORMERLY, TIER ONE METALS INC.)

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ACTIONS NORD-AMERICAINES A REVENU ELEVE VISIO PATRIMONINE PRIVE IPC	2024-03-31
ADVANCED EDUCATION SAVINGS PLAN	2024-03-31
BLACKROCK - IG ACTIVE ALLOCATION POOL IV	2024-03-31
CANACCORD GENUITY GROUP INC.	2024-03-31
COUNSEL CANADIAN CORE FIXED INCOME	2024-03-31
COUNSEL GLOBAL DIVIDEND	2024-03-31
COUNSEL GLOBAL FIXED INCOME	2024-03-31
COUNSEL NORTH AMERICAN HIGH YIELD BOND	2024-03-31
CYBIN INC.	2024-03-31
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS ACHETEUR/VENDEUR D'OCCASIONS ÉNERGÉTIQUES MONDIALES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES DE BASE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS CHINOISES CHINA AMC - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BLACKROCK - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
FONDS D' ACTIONS MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE	2024-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES DE L' ENVIRONNEMENT MACKENZIE GREENCHIP	2024-03-31
FONDS DE COUVERTURE D' ACTIONS MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE COUVERTURE D' ACTIONS MONDIALES WELLINGTON - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE GESTION D' ACTIONS AMERICAINS SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE GESTION D' ACTIONS CANADIENNES SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE GESTION D' ACTIONS INTERNATIONALES SELECT CI	2024-03-31
FONDS DE GRANDES CAPITALISATIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PERCEPTION DE PRIMES DE RISQUE DIVERSIFIÉES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS ASIATIQUES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS EUROPÉENNES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE PRIMES DE RISQUE AMÉLIORÉES SUR ACTIONS MACKENZIE	2024-03-31

NOTICE ANNUELLE	
	Date du document
FONDS DE PRIMES DE RISQUE AMÉLIORÉES SUR TITRES À REVENU FIXE MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE RÉDUCTION DU RISQUE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADA VIE	2024-03-31
FONDS DE REVENU MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS DE SOLUTIONS CLIMATIQUES ROCKEFELLER - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'IMPACT MONDIAL T. ROWE PRICE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES MACKENZIE - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS SOUVERAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE À REVENU ÉLEVÉ PUTNAM - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS À FAIBLE VOLATILITÉ DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS AMÉRICAINES MACKENZIE - IG	2024-03-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS AMÉRICAINES PETITE CAPITALISATION ARISTOTLE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS AMÉRICAINES T. ROWE PRICE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS CANADIENNES FIDELITY - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS INTERNATIONALES BLACKROCK - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE MARCHÉS ÉMERGENTS JPMORGAN - IG II	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE RÉPARTITION ACTIVE BLACKROCK - IG I	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE RÉPARTITION ACTIVE BLACKROCK - IG II	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE RÉPARTITION ACTIVE BLACKROCK - IG III	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' OBLIGATIONS CANADIENNES MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE D' OBLIGATIONS MONDIALES PIMCO - IG	2024-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE MONDIAL LIÉ À L' INFLATION MACKENZIE - IG	2024-03-31
FONDS G5 20 2038 T3 CI	2024-03-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
FONDS G5 20 2038 T4 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2039 T2 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2039 T3 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2040 T1 CI	2024-03-31
FONDS G5 20 2040 T4 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2035 T1 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2035 T2 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2036 T1 CI	2024-03-31
FONDS G5 20I 2036 T2 CI	2024-03-31
FONDS LEADERS DE LA DURABILITÉ PUTNAM - IG MANDAT PRIVÉ	2024-03-31
FONDS MONDIAL À RENDEMENT ÉLEVÉ ANTI-BENCHMARK MACKENZIE	2024-03-31
FONDS MONDIAL LIÉ À L'INFLATION MACKENZIE	2024-03-31
FONDS QUANTITATIF DE GRANDES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
FONDS QUANTITATIF DE PETITES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	2024-03-31
IPC CANADIAN EQUITY	2024-03-31
ISOENERGY LTD.	2023-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
KENSINGTON PRIVATE EQUITY FUND	2024-03-31
LEGACY EDUCATION SAVINGS PLAN (FORMERLY, GLOBAL EDUCATIONAL TRUST PLAN)	2024-03-31
MACKENZIE ANTI-BENCHMARK GLOBAL INVESTMENT GRADE FUND	2024-03-31
MACKENZIE CUNDILL VALUE FUND II	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS FUND II	2024-03-31
MACKENZIE EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES FUND	2024-03-31
MACKENZIE FUTUREPATH CANADIAN CORE BOND FUND	2024-03-31
MACKENZIE FUTUREPATH INTERNATIONAL EQUITY FUND	2024-03-31
MACKENZIE GLOBAL RESOURCE FUND II	2024-03-31
MACKENZIE GLOBAL SUSTAINABLE HIGH YIELD BOND FUND	2024-03-31
MACKENZIE INTERNATIONAL QUANTITATIVE LARGE CAP FUND	2024-03-31
MACKENZIE INTERNATIONAL QUANTITATIVE SMALL CAP FUND	2024-03-31
MACKENZIE IVY INTERNATIONAL FUND II	2024-03-31
MANDAT D'ACTIONS AMÉRICAINES MACK	2024-03-31
MANDAT D'ACTIONS CANADIENNES MACK	2024-03-31
MANDAT D'ACTIONS EAEO MACK	2024-03-31
MANDAT D'OBLIGATIONS CANADIENNES MACK	2024-03-31

NOTICE ANNUELLE

Date du document

MANDAT D'OBLIGATIONS MONDIALES MACK

2024-03-31

MANDAT ÉLARGI D'ACTIONS MACK

2024-03-31

PUTNAM - IG U.S. GROWTH POOL

2024-03-31

AVIS D'EMPLOI DU PRODUIT

Date du document

QWEST PRODUCTIVITY MEDIA INCOME TRUST

2023-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
A.I.S. Resources Limited								
<i>Bons de souscription</i>								
Element, Martyn	4	O	2024-05-09	D	55 - Expiration de bons de souscription	(114 286)		BC
Smith, Kiriaki	5	O	2024-05-09	D	55 - Expiration de bons de souscription	(40 000)		BC
Abaxx Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Naudie, Margot	4	O	2020-12-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2020-12-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	27 000	12.0000	ON
Elephant Capital Inc.	PI	O	2020-12-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-21	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(27 000)	12.0000	ON
ADENTRA Inc. (formerly, Hardwoods Distribution Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bull, Peter Morris	4, 3							
Arbutus Distributors Ltd.	PI	O	2024-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 050 000)	38.0600	BC
		M	2024-06-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 050 000)	38.0600	BC
Advantage Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Belenkie, Michael	4, 5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 587	10.6506	AB
Blackwood, Donald Craig	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 199	10.6506	AB
Bokenfohr, Neil	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 129	10.6506	AB
Keyser, Geoffrey	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 005	10.6506	AB
Quaife, John	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 005	10.6506	AB
Tisdale, Darren	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 041	10.6506	AB
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Angevine, Jill Terilee	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	502		AB
Balog, Stephen	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	763		AB
Choate, Deirdre Mary	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	276		AB
Clague, Donald M.	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	502		AB
FESTIVAL, JOHN	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 004		AB
MacDonald, Norman	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	251		AB
Mah, Andy	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	251		AB
McArdle, Janine Marie	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	532		AB
Advantex Marketing International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Abramson, Randall	3							
Generation PMCA Corp.	PI	O	2024-07-03	C	97 - Autre	(330 795)		ON
<i>Débetures</i>								
Abramson, Randall	3							
Generation PMCA Corp.	PI	O	2024-07-03	C	97 - Autre	(\$ 10 000.00)		ON
Aimia Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Feingold, Robert Matthew	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 481	2.7000	ON
Finke, Thomas Michael	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 625	2.7000	ON
Habgood, Linda	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 491	2.7000	ON
Little, Thomas (Tom)	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 854	2.7000	ON
Scarlett, James	4	O	2024-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 152	2.7300	ON
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 746	2.7000	ON
Skoufalos, Ioannis (Yannis)	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 491	2.7000	ON
Teramo, Jordan Gregg	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 490	2.7000	ON
Air Canada								
<i>Deferred Share Units (Management Plan)</i>								
Guercio, Giuseppina	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 683		QC
AIRBOSS OF AMERICA CORP.								
<i>Droits - Deferred Stock Units</i>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Antenucci, Anita Margaret	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 005	5.9071	ON
Camilleri, David Brian	4							
CAMD LTD.	PI	O	2024-07-02	I	56 - Attribution de droits de souscription	3 005	5.9071	ON
Matthews, Mary	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 058	5.9071	ON
McLeish, Robert	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 524	5.9071	ON
Ryan, Stephen Michael	4	O	2024-07-02	D	53 - Attribution de bons de souscription	4 275	5.9071	ON
Watson, Alan JD	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 502	5.9071	ON
Akita Drilling Ltd.								
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Charlton, Loraine	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 326	1.3200	AB
Dafoe, Douglas Allan	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 326	1.3200	AB
Dease, Colin	5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	876	1.3300	AB
Mohan, Harish	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 326	1.3200	AB
PEABODY, ROBERT JOHN	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 326	1.3200	AB
Reynolds, Darcy	5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 151	1.3300	AB
Southern, Nancy C.	4, 6	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 326	1.3200	AB
Southern-Heathcott, Linda A.	4, 6	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 326	1.3200	AB
Wilmot, Harry	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 326	1.3200	AB
WILSON, Charles W.	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 326	1.3200	AB
Yeates, Duncan Neil	4	O	2024-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 326	1.3200	AB
Alamos Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Parsons, Scott Russell Gordon	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	13 334	9.3400	ON
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 334)	21.4800	ON
<i>Options</i>								
Parsons, Scott Russell Gordon	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	(13 334)	9.3400	ON
Algernon Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moreau, Christopher	4, 5	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 500	0.1100	BC
Algoma Central Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lazarz, Christopher	5	O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	14.1000	ON
<i>Débetures convertibles</i>								
Algoma Central Corporation	1	O	2017-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Algonquin Power & Utilities Corp.								
<i>Restricted Share Units</i>								
Huskilson, Christopher	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	56 589	8.0992	ON
Alvopetro Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Howard, Alison Leanne	5	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.5500	AB
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	4.6000	AB
Alison Howard RRSP	PI	O	2024-06-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	4.5500	AB
American Hotel Income Properties REIT LP								
<i>Parts</i>								
Beatty, David Travis	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 573		BC
Korol, Jonathan Bruce	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 365		BC
LI, DI	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	890		BC
Pittet, Bruce Douglas	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 594		BC
<i>Restricted Stock</i>								
Beatty, David Travis	5	O	2024-06-28	D	58 - Expiration de droits de souscription	(4 110)		BC
		O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 573)		BC
Korol, Jonathan Bruce	5	O	2024-06-28	D	58 - Expiration de droits de souscription	(9 625)		BC
		O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 365)		BC
LI, DI	5	O	2024-06-28	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 024)		BC
		O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(890)		BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Pittet, Bruce Douglas	5	O	2024-06-28	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 955)		BC
		O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 594)		BC
Americas Gold and Silver Corporation								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Carson, Christine	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	47 529		ON
Davidson, Alexander John	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	83 176		ON
Edwards, Alan R.	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	57 035		ON
Kipp, Bradley Robert	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 894		ON
Pridham, Gordon E.	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 706		ON
RIVERA RABA, MANUEL ALBERTO	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 329		ON
Waisberg, Lorie	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	64 164		ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Blasutti, Darren John	5	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	153 897		ON
McRae, Peter	5	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 119		ON
Varga, Warren	5	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 970		ON
Amerigo Resources Ltd								
<i>Actions ordinaires</i>								
Caceres, Christian	7	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 994)	1.5600	BC
Luzich Partners LLC	3	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 300)	1.5500	BC
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(97 100)	1.5800	BC
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 000)	1.5600	BC
Luzich, Michael	4	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 300)	1.5500	BC
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(97 100)	1.5800	BC
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 000)	1.5600	BC
Andlauer Healthcare Group Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Brogan, Charles Robert	5							
Bob Brogan RRSP	PI	O	2024-06-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 000)		ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(680)	45.0000	ON
Bog Brogan LIRA	PI	O	2019-12-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 000		ON
Joyce, Cameron	4	O	2024-06-07	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(22 500)		ON
Canada Gives : Joyce Family Foundation	PI	O	2019-12-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-07	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	22 500		ON
		O	2024-06-21	I	38 - Rachat ou annulation	(1 913)	45.0000	ON
Andrew Peller Limitée (auparavant Les Vins Andrés Ltée.)								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Westlake, William James	4							
Tennant & Guild Investments Inc.	PI	O	2024-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-07-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	3.8480	ON
ARC Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ARC Resources Ltd.	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.7091	AB
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.9643	AB
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.6970	AB
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.8333	AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.3174	AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.2540	AB
		O	2024-06-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 000	25.3913	AB
		M	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.3913	AB
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.1093	AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.9049	AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	23.9649	AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	23.7535	AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	23.9136	AB
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.2122	AB
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.1111	AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.2258	AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.0538	AB
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.5565	AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.8325	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.6145	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.7265	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
<i>Deferred Share Units (DSU) (Cash based only)</i>								
Banducci, Carol	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 538	24.6300	AB
Collyer, David Ralph	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 883	24.6300	AB
Connett, Hugh Hegeler	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 523	24.6300	AB
Culbert, Michael Robert	4	O	2024-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 538	24.6300	AB
Kvisle, Harold N.	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 517	24.6300	AB
McAllister, Michael	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 614	24.6300	AB
Proctor, Marty Leigh	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 523	24.6300	AB
SHEPPARD, Mary Jacqueline	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 690	24.6300	AB
van Leeuwen-Atkins, Leontine	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 675	24.6300	AB
Aris Mining Corporation (formerly GCM Mining Corp.)								
<i>Deferred Share Units</i>								
Arce Zapata, German	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 926	5.2100	BC
Cambone, Daniela	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 926	5.2100	BC
de Greiff, Monica	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 926	5.2100	BC
Garofalo, David	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 926	5.2100	BC
HERNANDEZ JIMENEZ, GONZALO	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 926	5.2100	BC
Roux, Adriaan Almero	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 926	5.2100	BC
Telfer, Ian William	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 211	5.2100	BC
Aritzia Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple</i>								
AHI (A2) Investment Limited Partnership	3	O	2024-06-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 000 000)		BC
AHI (B2) Investment Limited Partnership	3	O	2024-06-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 000 000)		BC
AHI (C2) Investment Limited Partnership	3	O	2024-06-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 500 000)		BC
AHI (D2) Investment Limited Partnership	3	O	2024-06-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 856 987)		BC
AHI (E) Investment Limited Partnership	3	O	2024-06-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(11 080 362)		BC
AHI Holdings Inc.	3							
AHI Investments (2024) A Inc.	PI	O	2016-09-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 000 000		BC
AHI Investments (2024) B Inc.	PI	O	2016-09-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	500 000		BC
AHI Investments (2024) C Inc.	PI	O	2016-09-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 500 000		BC
AHI Investments (2024) D Inc.	PI	O	2016-09-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	4 000 000		BC
AHI Investments (2024) E Inc.	PI	O	2016-09-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	13 437 349		BC
Hill, Brian James Beaumont	4, 6							
AHI (A2) Investment Limited Partnership	PI	O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 000 000)		BC
AHI (B2) Investment Limited Partnership	PI	O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 000 000)		BC
AHI (C2) Investment Limited Partnership	PI	O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 500 000)		BC
AHI (D2) Investment Limited Partnership	PI	O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 856 987)		BC
AHI (E) Investment Limited Partnership	PI	O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(11 080 362)		BC
AHI Investments (2024) A Inc.	PI	O	2016-09-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	1 000 000		BC
AHI Investments (2024) B Inc.	PI	O	2016-09-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	500 000		BC
AHI Investments (2024) C Inc.	PI	O	2016-09-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	1 500 000		BC
AHI Investments (2024) D Inc.	PI	O	2016-09-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	4 000 000		BC
AHI Investments (2024) E Inc.	PI	O	2016-09-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	13 437 349		BC
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
AHI (E) Investment Limited Partnership	3							
Sven Holdings Inc.	PI	O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(161 400)		BC
AHI Holdings Inc.	3							
Sven Holdings Inc.	PI	O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	161 400		BC
Artis Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	189 500	6.4008	MB
<i>Restricted Units</i>								
Martens, Philip	5	O	2024-03-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 033	6.6300	MB
		M	2024-03-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 188	6.6300	MB
		O	2024-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	131	6.5000	MB
		M	2024-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	147	6.5000	MB
		O	2024-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	133	6.4400	MB
		M	2024-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	149	6.4400	MB
		M'	2024-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	150	6.4400	MB
		O	2024-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	133	6.4900	MB
		M	2024-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	151	6.4900	MB
ATCO LTD.								
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>								
Armstrong, James	5	O	2024-06-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	229	38.9600	AB
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(209)	37.9100	AB
Athabasca Oil Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Athabasca Oil Corporation	1	O	2024-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	297 000	4.8399	AB
		O	2024-06-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	287 200	4.8214	AB
		O	2024-06-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	288 900	4.8360	AB
		O	2024-06-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	288 900	4.9046	AB
		O	2024-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	288 900	4.8830	AB
		O	2024-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	301 000	4.9670	AB
		O	2024-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	301 000	4.9953	AB
		O	2024-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	301 000	5.0234	AB
		O	2024-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	301 000	4.9160	AB
		O	2024-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	301 000	4.8854	AB
		O	2024-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	295 800	4.9031	AB
		O	2024-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	295 800	5.0542	AB
		O	2024-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	295 800	4.9662	AB
		O	2024-06-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	295 800	4.9626	AB
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	295 800	4.8970	AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	290 000	5.0990	AB
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	284 600	5.1246	AB
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	290 000	5.1001	AB
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	290 000	5.2043	AB
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	290 000	5.2073	AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(297 000)		AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(297 000)		AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(287 200)		AB

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(288 900)		AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(288 900)		AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(288 900)		AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(301 000)		AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(301 000)		AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(301 000)		AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(301 000)		AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(301 000)		AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(295 800)		AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(295 800)		AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(295 800)		AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(295 800)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(295 800)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(290 000)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(284 600)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(290 000)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(290 000)		AB
ATS Corporation (formerly ATS Automation Tooling Systems Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Martino, Michael E.	4	O	2024-06-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(181 975)		ON
AutoCanada Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
AutoCanada Inc.	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	20.0986	AB
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)		AB
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	20.5658	AB
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)		AB
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	20.5587	AB
		M	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	20.5587	AB
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	(3 900)		AB
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	21.6070	AB
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)		AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	21.1524	AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(4 100)		AB
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	20.5933	AB
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)		AB
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	20.4078	AB
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)		AB
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	20.4062	AB
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)		AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	20.4906	AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)		AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	20.3271	AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		AB
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	20.0386	AB
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)		AB
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	19.6647	AB
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)		AB
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	19.5551	AB
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)		AB
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	20.0400	AB
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	(4 100)		AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	20.0158	AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)		AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	19.6596	AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)		AB
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	19.7036	AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(4 200)		AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	19.8895	AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	19.7593	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	19.5516	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 700)		AB
<i>Deferred share units</i>								
Matheson, Joseph Lee Grant	4	O	2024-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(22 931)		AB
Automotive Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Kay, M Patricia	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 669		ON
Lazier, Francis Stuart	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 489		ON
Morin, Julie	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 745		ON
Morrison, John Rennie	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 936		ON
Auxly Cannabis Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Levesque, Maurice	4	O	2003-12-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2004-01-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000		ON
		M	2004-01-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.0500	ON
		O	2006-01-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	250 000		ON
		M	2006-01-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	250 000	0.1000	ON
<i>Options</i>								
Levesque, Maurice	4	O	2003-12-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2007-06-01	D	50 - Attribution d'options	31 617		ON
		M	2007-06-01	D	50 - Attribution d'options	31 617		ON
		O	2008-06-23	D	50 - Attribution d'options	28 616		ON
		M	2008-06-23	D	50 - Attribution d'options	28 616		ON
		O	2012-06-21	D	52 - Expiration d'options	(31 617)		ON
		M	2012-06-21	D	52 - Expiration d'options	(31 617)		ON
		O	2013-06-22	D	52 - Expiration d'options	(28 616)		ON
		M	2013-06-22	D	52 - Expiration d'options	(28 616)		ON
B2Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chatwin, Randall	5	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	3.6700	BC
<i>Droits</i>								
Chatwin, Randall	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	5 617	0.0400USD	BC
Rajala, John Alex	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	2 315	0.0400USD	BC
<i>Droits (PSU)</i>								
Chatwin, Randall	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	7 203	0.0400USD	BC
Cinnamond, Michael Andrew	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	8 735	0.0400USD	BC
King, Victor John	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	6 048	0.0400USD	BC
Lytle, William	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	8 735	0.0400USD	BC
Montano, Peter Dominic	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	3 024	0.0400USD	BC
Rajala, John Alex	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	3 024	0.0400USD	BC
Stansbury, Dennis	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	7 721	0.0400USD	BC
<i>Droits (PSUs)</i>								
Moore, Daniel Bruce	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	1 852	0.0400USD	BC
<i>Droits (RSU)</i>								
King, Victor John	5	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	5 404	0.0400USD	BC
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Korpan, Jerry	4	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	4 631	0.0400USD	BC
Makgala, Thabile	4	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	990	0.0400USD	BC
Weisman, Robin Leslie	4	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	4 631	0.0400USD	BC
<i>Droits DSU's (cash settled)</i>								
Pankratz, Lisa Marie	4	O	2024-06-24	D	35 - Dividende en actions	1 570	0.0400USD	BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Badger Infrastructure Solutions Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Warfield, Patricia	4	O	2023-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	30.2100USD	AB
Ballard Power Systems Inc.								
<i>Parts Deferred Share Units</i>								
Bayless, Kathleen Ann	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 091	3.0900	BC
Dedo, Jacqueline Adrienne	4	O	2024-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 091	3.0900	BC
Hayhurst, Douglas Palmer	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 091	3.0900	BC
Mühlhäuser, Hubertus Michael	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 091	3.0900	BC
Neese, Marty Tucker	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 091	3.0900	BC
Roche, James Norman	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 518	3.0900	BC
Woodruff, Janet Patricia	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 091	3.0900	BC
Banque de Montréal								
<i>Actions ordinaires</i>								
Malone, Mona Elizabeth	5	O	2024-06-27	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(329)	114.0500	QC
Bausch Health Companies Inc. (formerly, Valeant Pharmaceuticals International, Inc.)								
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>								
Icahn, Brett	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 752	6.9700USD	QC
Paulson, John	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 967	6.9700USD	QC
Robertson, Russel Clark	7	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 142	6.9700USD	QC
Wechsler, Amy	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	986	6.9700USD	QC
Baytex Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baytex Energy Corp	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	295 900	3.4693USD	AB
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	309 100	3.3095USD	AB
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	306 580	3.3338USD	AB
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	300 900	3.4034USD	AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	302 249	3.3660USD	AB
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	298 100	3.4115USD	AB
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	301 700	3.3741USD	AB
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	300 300	4.6519USD	AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	310 900	3.2766USD	AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	320 600	3.1461USD	AB
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	320 600	3.1759USD	AB
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	304 594	3.3260USD	AB
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	310 200	4.5127	AB
Birchcliff Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourgeois, Robyn	5	O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	33 333	2.3200	AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 333)	6.2222	AB
<i>Options</i>								
Bourgeois, Robyn	5	O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	(33 333)	2.3200	AB
Bitfarms Ltd.								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Philip, Fanny	4	O	2024-06-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Eriksson, Mattias	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	39 062		ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 215)	2.4500USD	ON
		O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	129 069		ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 334)	2.4500USD	ON
<i>Performance Restricted Share Units</i>								
Alsop, Laurie Frances Smaldone	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 994		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Eriksson, Mattias	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(129 069)		ON
Eriksson, Mattias	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(39 062)		ON
Boardwalk Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units (Convert to TU and/or cash)</i>								
Abramsohn, Mandy Kim	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 282	69.2600	AB
Bowers, John Eric	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	780	69.2600	AB
Davids, Leonora Heloise	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 014	69.2600	AB
Goertz, Andrea	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 346	69.2600	AB
Goodman, Gary Michael	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 442	69.2600	AB
Ha, James	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 286	69.2600	AB
Jaraim, Bhavnesh	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 124	69.2600	AB
Klaus, Jeffrey Dave	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 056	69.2600	AB
Kolias-Gunn, Samantha Alyssa	4, 5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	360	69.2600	AB
Mix, Helen May	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 048	69.2600	AB
Morrison, Scott Andrew	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 116	69.2600	AB
Robinson, Brian	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 690	69.2600	AB
Smamydych, Lisa Dawn	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 266	69.2600	AB
Somayaji, Nandini	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 028	69.2600	AB
Borex inc.								
<i>Unités d'actions différées</i>								
Courville, André	4	O	2024-06-17	D	35 - Dividende en actions	48		QC
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	463		QC
Croteau, Lise	4	O	2024-06-17	D	35 - Dividende en actions	51		QC
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	464		QC
Dumas, Marie-Claude	4	O	2024-06-17	D	35 - Dividende en actions	41		QC
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	927		QC
Giguère, Marie	4	O	2024-06-17	D	35 - Dividende en actions	47		QC
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	463		QC
Kolmsee, Inès	4	O	2024-06-17	D	35 - Dividende en actions	21		QC
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	463		QC
Lemaire, Patrick	4	O	2024-06-17	D	35 - Dividende en actions	52		QC
Minière, Dominique Christophe	4	O	2024-06-17	D	35 - Dividende en actions	3		QC
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	695		QC
Rheaume, Alain	4	O	2024-06-17	D	35 - Dividende en actions	94		QC
Smati, Zin Edine	4	O	2024-06-17	D	35 - Dividende en actions	23		QC
St-Pierre, Dany	4	O	2024-06-17	D	35 - Dividende en actions	47		QC
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	464		QC
Brookfield Corporation (formerly Brookfield Asset Management Inc.)								
<i>Deferred Share Units</i>								
Allan, Elyse	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	752	41.5400USD	ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98	41.5400USD	ON
Blidner, Jeffrey Miles	4, 5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 639	41.5400USD	ON
Braly, Angela F.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 655	41.5400USD	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Fukakusa, Janice Rose	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	126	41.5400USD	ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	46	41.5400USD	ON
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 715	41.5400USD	ON
Brookfield Infrastructure Partners L.P.								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Taylor, Roslyn Jane	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 718	27.6506USD	ON
Brookfield Renewable Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Exchangeable</i>								
Deasley, Sarah Helen	4	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40	29.5450USD	ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 456	29.5180USD	ON
Brookfield Renewable Partners L.P.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Deschatelets, Julian	7	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11		ON
<i>Parts de société en commandite</i>								
Maroun, Louis	4	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	25.3880USD	ON
BRP Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Guy, Bernard	5	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	3 750	46.1503	QC
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 750)	87.5000	QC
		O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	8 400	26.6593	QC
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	87.5000	QC
		O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	8 400	26.6593	QC
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	88.5000	QC
		O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	3 675	46.1503	QC
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 675)	88.5000	QC
		O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	8 400	26.6593	QC
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	88.5000	QC
<i>Options</i>								
Guy, Bernard	5	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	(3 750)	46.1503	QC
		O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	(8 400)	26.6593	QC
		O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	(8 400)	26.6593	QC
		O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	(3 675)	46.1503	QC
		O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	(8 400)	26.6593	QC
BSR Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Halter, William Amos	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 110		ON
Held, Bryan	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 365		ON
Hughes, Jr., William Daniel	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 020		ON
Marshall, Jane	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 088		ON
Neto, Teresa	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 482		ON
Senst, Graham David	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 710		ON
Calian Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Basler, Raymond Gregory	4	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	4 000	36.4900	ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	56.2000	ON
<i>Options</i>								
Basler, Raymond Gregory	4	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	36.4900	ON
Calibre Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Canaccord Genuity Group Inc.								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Barlow, Jeffrey Griffin	7							
CG Partners Limited Partnership	PI	O	2014-09-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-27	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	384 170	8.0694	BC
Cicci, Matthew	7							
CG Partners Limited Partnership	PI	O	2024-01-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	161 100	8.0694	BC
Daviau, Daniel Joseph	7							
CG Partners Limited Partnership	PI	O	2010-04-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	1 487 100	8.0694	BC
Jeraj, Ferenaz	7							
CG Partners Limited Partnership	PI	O	2022-06-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	111 530	8.0694	BC
Melbourne, Jason Anthony	7							
CG Partners Limited Partnership	PI	O	2020-11-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	185 890	8.0694	BC
Pardi Squitieri, Jennifer	7							
CG Partners Limited Partnership	PI	O	2022-06-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-27	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	111 530	8.0694	BC
Pelosi, Adrian John Ugo	7							
CG Partners Limited Partnership	PI	O	2011-02-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	37 180	8.0694	BC
Raftus, Stuart	7							
CG Partners Limited Partnership	PI	O	2014-01-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	619 620	8.0694	BC
Russell, Nicholas Brian	7							
CG Partners Limited Partnership	PI	O	2017-06-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	111 530	8.0694	BC
Viles, Andrew Foster	5							
CG Partners Limited Partnership	PI	O	2019-02-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-27	I	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	111 530	8.0694	BC
Canadian Utilities Limited								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Armstrong, James	5	O	2024-06-26	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	356	30.7900	AB
Canadian Western Bank								
<i>Actions ordinaires</i>								
Watson, Dylan Joseph Barber	5	O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	1 179	29.0670	AB
<i>Options</i>								
Watson, Dylan Joseph Barber	5	O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	(3 685)	29.0670	AB
Canadien Pacifique Kansas City Limitée								
<i>Droits DSU</i>								
Baird, John Russell	4	O	2024-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	70	115.6100	AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	985	107.7000	AB
Courville, Isabelle	4	O	2024-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	106	115.6100	AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	755	107.7000	AB
Garza, Antonio	7	O	2024-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	84.2200USD	AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	890	78.6500USD	AB
Hamberger, Edward	4	O	2024-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	28	84.2200USD	AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	986	78.6500USD	AB
Kennedy, Janet	7	O	2024-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	84.2200USD	AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	985	78.6500USD	AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Canfor Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Maier, Henry	7	O	2024-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	84.2200USD	AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	445	78.6500USD	AB
Paull, Matthew	4	O	2024-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	84.2200USD	AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 018	78.6500USD	AB
Peeverett, Jane Leslie	4	O	2024-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	115.6100	AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	461	107.7000	AB
Robertson, Andrea	4	O	2024-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	115.6100	AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	889	107.7000	AB
Trafton II, Gordon T.	4	O	2024-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	84.2200USD	AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	492	78.6500USD	AB
Canopy Growth Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canfor Corporation	1	O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	9 400	14.4348	BC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	9 700	14.2470	BC
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	9 700	14.2195	BC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	9 400	14.6166	BC
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	14.6032	BC
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	9 400	14.6400	BC
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(185 600)		BC
Canopy Growth Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kruh, Willy	4	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 590		ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 012)	6.4106USD	ON
Lazzarato, David Angelo	4	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 385		ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 986)	6.4106USD	ON
Mongeau, Luc	4	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 012)	6.4106USD	ON
		O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 590		ON
Yanofsky, Terry	4	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 590		ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 983)	6.4106USD	ON
<i>Droits Restricted Stock Units</i>								
Kruh, Willy	4	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 590)		ON
Lazzarato, David Angelo	4	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 385)		ON
Mongeau, Luc	4	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 590)		ON
Yanofsky, Terry	4	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 590)		ON
Canso Credit Income Fund								
<i>Parts Class A Units</i>								
Carswell, John Paul	7							
Canso Partners Fund	PI	O	2024-06-28	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1 005		ON
Canso Select Opportunities Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>								
Morin, Joseph Patrick	4	O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 600	2.7500	ON
Capstone Copper Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pylot, Darren Murvin	4, 5	O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	9.7961	BC
Cardinal Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gordon, John	4	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 350		AB
<i>Restricted Bonus Awards</i>								
Gordon, John	4	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 288)		AB
CareRx Corporation (formerly Centric Health Corporation)								
<i>Restricted Stock Units</i>								
Desando, Ralph	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 708		ON
McIntosh, Keith L.	4	O	2024-06-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 312		ON
		O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 018		ON
Moody, Bruce Stirling	4, 3	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	335		ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Watson, Jeff	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	939		ON
Cargojet Inc.								
<i>Common Voting Shares</i>								
Virmani, Ajay Kumar	5	O	2024-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 662		ON
		M	2024-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 659		ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(950)	133.2500	ON
Jayvin 1 LP	PI	O	2011-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	100 000		ON
Jayvin 2 LP	PI	O	2011-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	211 500		ON
TVAM LP	PI	O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(100 000)		ON
VTAM LP	PI	O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(211 500)		ON
CCL Industries Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
CCL Industries Inc.	1	O	2024-06-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	67 024	70.3568	ON
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	(67 024)		ON
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	67 024	71.0580	ON
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(67 024)		ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	67 024	71.9815	ON
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(67 024)		ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	67 024	71.9473	ON
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(67 024)		ON
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	67 024	71.7316	ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(67 024)		ON
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	230 500	72.4760	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(230 500)		ON
Frantz, Eric Olivier	7	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 750		ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 443)	72.0007	ON
Jocionis, Luis	7	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 861		ON
Lilienthal, Ben Yaacob	7	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 861		ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 589)	72.0007	ON
Pretsell, Lee	7	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 861		ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Alexander, Angella V.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	677	71.7380	ON
Cash, Linda A.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	702	71.7380	ON
Galifi, Vincent Joseph	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	39	71.7380	ON
Keller-Hobson, Kathleen	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	48	71.7380	ON
Lang, Erin Melissa	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	44	71.7380	ON
Lang, Stuart W.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	155	71.7380	ON
Peddie, Tom	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	706	71.7380	ON
Tessier, Claude	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	664	71.7380	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Frantz, Eric Olivier	7	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 750)		ON
Jocionis, Luis	7	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 861)		ON
Lilienthal, Ben Yaacob	7	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 861)		ON
Pretsell, Lee	7	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 861)		ON
Celestica Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Ahuja, Kulvinder (Kelly)	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	621		ON
Cascella, Roberto Anthony	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	675		ON
Chopra, Deepak	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	599		ON
Colpron, Francoise	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	643		ON
Kale, Jill	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 242		ON
Koellner, Laurette	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	697		ON
Müller, Luis Antonio	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 242		ON
<i>Restricted Share Units</i>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Wilson, Michael M.	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 787		ON
		O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 117)		ON
Centerra Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
D'Orazio, Claudia	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	132		ON
Rehman, Yousef	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	312		ON
Wilkinson, Lisa	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4		ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Kei, Wendy Wai Ting	4	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	239		ON
Pressler, Sheryl	4	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	267		ON
Wright, Paul Nicholas	4	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	374		ON
Yurkovich, Susan L	4	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	763		ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Chawrun, William Paul	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	403		ON
D'Orazio, Claudia	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 102		ON
Parrett, Michael S.	4	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 460		ON
Perron, Jacques	4	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54		ON
Rehman, Yousef	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 285		ON
Snyder, Ryan Matthew Jonathan	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	212		ON
Timpano, Hélène	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	243		ON
Tomory, Paul Botond Stילו	4, 5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	732		ON
Wilkinson, Lisa	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	106		ON
Wright, Paul Nicholas	4	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 409		ON
Yurkovich, Susan L	4	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	214		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Chawrun, William Paul	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 104		ON
D'Orazio, Claudia	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	892		ON
Rehman, Yousef	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	971		ON
Snyder, Ryan Matthew Jonathan	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	535		ON
Timpano, Hélène	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	552		ON
Tomory, Paul Botond Stילו	4, 5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 693		ON
Wilkinson, Lisa	5	O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	256		ON
CES Energy Solutions Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bell, Matthew Stephen	5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	7.5000	AB
CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
Godin, Michael	5	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
CELI-TFSA	PI	O	2024-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Desjardins - RRSP	PI	O	2024-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Desjardins - TFSA	PI	O	2024-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
RAA-SPP	PI	O	2024-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Godin, Michael	5	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Godin, Michael	5	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Champion Electric Metals Inc. (formerly Idaho Champion Gold Mines Canada Inc.)								
<i>Bons de souscription</i>								
McLean, Donna Ruth	5	O	2024-06-24	D	55 - Expiration de bons de souscription	(200 000)	0.1000	ON
Charlotte's Web Holdings, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lind, Erika Jean	5	O	2024-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Morachnick, William	5	O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	375 000		ON
		O	2024-06-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(107 813)	0.1900USD	ON
<i>Droits Restricted Share Awards</i>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Options								
Lind, Erika Jean								
	5	O	2024-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Chemtrade Logistics Income Fund								
<i>Droits Deferred Trust Units</i>								
Dimitrov, Daniella Elena								
	4	O	2024-06-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 218		ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Robinson, Alan								
	5							
Alan Robinson & Sharon Robinson Living Trust						455	6.7000USD	ON
CHITOGEXX INC								
<i>Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Allard, Guy Paul								
	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	140 027	0.0450	QC
Cunningham, Timothy								
	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	84 016	0.0450	QC
Laurin, Pierre								
	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	420 080	0.0450	QC
Mainville, Luc								
	5	O	2018-09-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	322 061	0.0450	QC
Norton, Brent								
	4, 5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	84 016	0.0450	QC
O'Donnell, Patrick Thomas								
	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 013	0.0450	QC
Walthall, Howard Philip								
	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 013	0.0450	QC
Options								
Allard, Guy Paul								
	5	O	2024-05-28	D	50 - Attribution d'options	280 474		QC
		M	2024-06-28	D	50 - Attribution d'options	280 474		QC
Cunningham, Timothy								
	4	O	2024-06-28	D	50 - Attribution d'options	168 284		QC
Laurin, Pierre								
	4	O	2024-05-28	D	50 - Attribution d'options	841 420		QC
		M	2024-06-28	D	50 - Attribution d'options	841 420		QC
		O	2024-06-19	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		QC
Mainville, Luc								
	5	O	2024-06-28	D	50 - Attribution d'options	645 089		QC
Norton, Brent								
	4, 5	O	2024-06-28	D	50 - Attribution d'options	168 284		QC
O'Donnell, Patrick Thomas								
	4	O	2024-06-28	D	50 - Attribution d'options	140 237		QC
Walthall, Howard Philip								
	4	O	2024-06-28	D	50 - Attribution d'options	140 237		QC
CI Financial Corp.								
<i>Débetures 3.200 USD Debentures due 2030</i>								
CI Financial Corp.								
	1	O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 2 900 000.00		ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 2 900 000.00)		ON
<i>Deferred Share Unit</i>								
Butt, William Emerson								
	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 827	14.3700	ON
Ward, Sarah Mary								
	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 653	14.3700	ON
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Lee, Katherine M								
	4	O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	151.0000	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	151.0100	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	151.0200	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	151.0300	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	151.0500	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	151.0600	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	151.0700	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	151.0800	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	151.0900	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	151.1000	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	151.1100	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	151.2900	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	151.3000	ON
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	151.3100	ON
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators								
<i>Actions privilégiées Class H Series A</i>								
Hanna, Paul	7	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	ON
Compagnie de Chemin de Fer Canadien Pacifique								
<i>1.350 Notes due 2024</i>								
Canadian Pacific Railway Company	1	O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 25 463 000.00		AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 25 463 000.00)		AB
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Directors Deferred Share Units</i>								
dePass Olsovsky, Josephine Ann Marie	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	542	117.6855	QC
Freeman, David Lund	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	616	117.6855USD	QC
Gray, Denise	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	637	117.6855USD	QC
Howell, Justin M.	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	523	117.6855USD	QC
JONES, SUSAN C.	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	632	160.6695	QC
Knight, Robert	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	616	117.6855USD	QC
Letellier, Michel	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	616	160.6695	QC
McKenzie, Margaret Anne	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	659	160.6695	QC
Monaco, Albert	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	616	160.6695	QC
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée								
<i>Droits Déferred Share Units</i>								
Cornhill, David Wallace	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	414		AB
Driscoll, Sharon Ruth	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	303		AB
Floren, John Nils	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	303		AB
Goldberg, Gary John	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	303		AB
Hubbs, Miranda C.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	416		AB
Coniagas Battery Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Basa, Aurelian	4	O	2024-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Basa, Frank Joseph	4, 5	O	2024-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Grupo Moje Limited	PI	O	2024-03-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Mineral Recovery Management Systems Corp.	PI	O	2024-03-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Nord Precious Metals Mining Inc.	3	O	2024-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Bons de souscription</i>								
Basa, Aurelian	4	O	2024-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Basa, Frank Joseph	4, 5	O	2024-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Grupo Moje Limited	PI	O	2024-03-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Mineral Recovery Management Systems Corp.	PI	O	2024-03-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Nord Precious Metals Mining Inc.	3	O	2024-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Converge Technology Solutions Corp.								
<i>Restricted Share Units</i>								
Berard, Greg	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	372 914		ON
		M	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	372 914		ON
Kamboj, Avjit	5	O	2023-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	279 686		ON
		M	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	279 686		ON
Copperleaf Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jones, Phillip Keith	5							
Peggi Peacock	PI	O	2024-06-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(360 603)		BC
Zoha Systems Inc.	PI	O	2021-10-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	360 603		BC
Michelson, Amos	4	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	37 516	5.3200	BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	26 021	5.3800	BC
<i>Options</i>								
Michelson, Amos	4	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	(37 516)	5.3200	BC
		O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	(26 021)	5.3800	BC
Corby Spiritueux et Vins Limitée								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Laycock, Pamela	4	O	2024-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	13.1500	ON
Corporation Métaux Précieux du Québec								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boisjoli, Robert	5	O	2024-06-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	120 000	0.0880	QC
		M	2024-06-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	120 000	0.0880	QC
Shannon, James Atherton	4	O	2024-06-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.0500	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Boisjoli, Robert	5	O	2020-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-21	D	53 - Attribution de bons de souscription	120 000		QC
		M	2024-06-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	120 000		QC
Shannon, James Atherton	4	O	2022-07-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Corporation Minière Fokus								
<i>Options</i>								
Gervais, Luc	4	O	2024-04-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	300 000	0.0500	QC
Corporation Moteurs Taiga (anciennement Canaccord Genuity Growth II Corp.)								
<i>Débiteures convertibles 10 Secured Convertible Debentures due March 31, 2028</i>								
Northern Private Capital Ltd.	3							
Northern Private Capital Fund I Limited Partnership	PI	O	2024-03-31	I	97 - Autre	\$ 201 329.00	3.2500	QC
		M	2024-03-31	I	97 - Autre	\$ 200 779.00	3.2500	QC
		O	2024-06-30	I	97 - Autre	\$ 205 771.00	3.2500	QC
Northern Private Capital Fund I Non-Resident Limited Partnership	PI	O	2024-03-31	I	97 - Autre	\$ 67 827.00	3.2500	QC
		M	2024-03-31	I	97 - Autre	\$ 67 642.00	3.2500	QC
		O	2024-06-30	I	97 - Autre	\$ 69 323.00	3.2500	QC
NPC Taiga Co-Investment Limited Partnership	PI	O	2024-03-31	I	97 - Autre	\$ 496 460.00	3.2500	QC
		M	2024-03-31	I	97 - Autre	\$ 495 104.00	3.2500	QC
		O	2024-06-30	I	97 - Autre	\$ 507 414.00	3.2500	QC
Corporation TC Énergie								
<i>Actions ordinaires</i>								
Engel, Kevin B.	7	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(546)	53.5300	AB
		M	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(565)	53.5300	AB
		O	2024-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	52.9700	AB
		O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	49.3700	AB
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Ronellenfitch, Blake	7	O	2024-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Corporation Wajax								
<i>Droits Directors' Deferred Share Unit Plan</i>								
ABI-KARAM, LESLIE	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	786	25.4300	ON
		O	2024-07-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	172	25.2700	ON
Alford, Thomas Malcolm	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 671	25.4300	ON
Barrett, Edward Malcolm	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 179	25.4300	ON
Craighead, Jane	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 848	25.4300	ON
Smith, David Glenson	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 671	25.4300	ON
Summers, Elizabeth	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	786	25.4300	ON
Taylor, Alexander S.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	786	25.4300	ON
Uthayakumar, Vasuki Susan	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	786	25.4300	ON

Coveo Solutions Inc.

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions à droit de vote subalterne								
Connors, Cynthia Anne	5	O	2024-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	797		QC
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(797)	7.6800	QC
Goode, Nicholas Samuel	5	O	2024-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 337		QC
Performance Stock Units								
Connors, Cynthia Anne	5	O	2024-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 275)		QC
Goode, Nicholas Samuel	5	O	2024-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 300)		QC
Crown Capital Partners Inc.								
Droits Director Deferred Share Units								
Rowe, Alan Macdonald	4	O	2024-06-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 841		AB
Cybin Inc.								
Actions ordinaires								
Bartlone, Aaron Frank	5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.2616USD	ON
Cavers, Gregory Joseph	5	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	0.3687	ON
Drysdale, Douglas Lee	5	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	119 850	0.2500USD	ON
Fahel, Gabriel	5							
Registered Accounts	PI	O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 442	0.3450	ON
		O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71 428	0.3500	ON
		O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 607	0.2532USD	ON
Froese, Grant Bernard	4							
Spouse	PI	O	2020-11-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000		ON
Glavine, Paul	4, 5, 3							
2544657 Ontario Inc.	PI	O	2020-11-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	145 200	0.2522USD	ON
So, Eric	4, 5, 3	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	190 500	0.2548USD	ON
So Family Trust - 2017	PI	O	2024-06-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	0.2548USD	ON
Tina So	PI	O	2024-06-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 500	0.2548USD	ON
Cymbria Corporation								
Deferred Share Units								
Bizzarri, Ugo	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	219	68.3062	ON
Carter, Reena	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	237	68.3062	ON
MacDonald, James Stuart Alexander	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	219	68.3062	ON
Waitzer, Edward	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	219	68.3062	ON
DIRTT Environmental Solutions Ltd.								
Droits Restricted Share Units								
Hunter, Richard	5	O	2024-06-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	60 377		AB
		O	2024-06-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(56 289)		AB
Khan, Fareeha Anis	5	O	2024-06-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 710		AB
		O	2024-06-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 290)		AB
Urban, Benjamin Nicholas	5	O	2024-06-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	64 710		AB
		O	2024-06-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(60 290)		AB
Diversified Royalty Corp.								
Actions ordinaires (Deferred Share Units)								
Ciampi, Johnny	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 655	2.6850	BC
Restricted Share Units (Common Shares)								
Herdler, Garry Peter	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 284	2.6850	BC
Smith, Kevin Ross	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 052	2.6850	BC
Docebo Inc.								
Actions ordinaires								
Artuffo, Alessio	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	600	52.4470	ON
Bossi, Francesca	7	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	77	52.4470	ON
Di Sisto, Domenic	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	85	52.4470	ON
Mehta, Sukaran	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	110	52.4470	ON
Pirovano, Fabio	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	142	52.4470	ON
Warburg Pincus LLC	3							

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
WPGG 14 Investment Ltd. IV	PI	O	2024-06-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 962	36.8440	ON
		O	2024-06-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	499	36.8000	ON
Parts (Deferred Share Units)								
Anderson, William Alexander	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 767	51.9500	ON
Chapnik, Jason	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	500	51.9500	ON
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 893	51.9500	ON
Merkur, James	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	250	51.9500	ON
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 767	51.9500	ON
Perry, Kristin Halpin	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 767	51.9500	ON
Price, Trisha	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	147	51.9500	ON
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 767	51.9500	ON
Spooner, Steven Edward	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	229	51.9500	ON
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 767	51.9500	ON
Restricted Share Units								
Artuffo, Alessio	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(600)	52.4470	ON
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(510)		ON
Bossi, Francesca	7	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(77)	52.4470	ON
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(73)		ON
Di Sisto, Domenic	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(85)	52.4470	ON
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(105)		ON
Mehta, Sukaran	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(110)	52.4470	ON
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(134)		ON
Pirovano, Fabio	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(142)	52.4470	ON
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(135)		ON
DREAM Unlimited Corp.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>								
Cooper, Michael	4, 7, 5, 3							
Sweet Dream Corp.	PI	O	2024-06-27	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(100 000)	19.4000	ON
DREAM Unlimited Corp.	1	O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	18.9572	ON
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	8 286	19.3684	ON
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	(8 286)		ON
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	4 286	19.3566	ON
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(4 286)		ON
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 086	19.0929	ON
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	(6 086)		ON
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	19.0621	ON
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	18.8757	ON
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	19.1222	ON
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	8 086	18.7744	ON
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(8 086)		ON
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	18.5285	ON
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	18.4037	ON
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	18.3033	ON
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	18.3281	ON
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	18.6101	ON
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	18.7017	ON
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	18.8113	ON
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	19.1213	ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	18.9599	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	8 986	19.1393	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(8 986)		ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 186	19.4702	ON
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 186)		ON
Dundee Precious Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dundee Precious Metals Inc.	1	O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	49 800	10.7900	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	49 400	10.7400	ON
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		ON
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(49 100)		ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	10.7900	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(49 800)		ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Adshead-Bell, Nicole	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 889	10.8500	ON
Bosshard, Robert Martin	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 852	10.8500	ON
Donovan, Jaimie	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 132	10.8500	ON
Gillin, Robert Peter Charles	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 258	10.8500	ON
Madhavpeddi, Kalidas	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 386	10.8500	ON
Montalvo, Juanita	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 889	10.8500	ON
Tawil, Marie-Anne	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 888	10.8500	ON
E3 Lithium Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pantazopoulos, John	4	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	1.5000	AB
ECN Capital Corp.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Goldman, Carol Elizabeth	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 023		ON
Kelley, Tawn	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	682		ON
Lovatt, William Wayne	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 164		ON
Martin, Karen Lynne	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 342		ON
Morris, David Dyson	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 674		ON
Stoyan, Paul James	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 897		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Barry, James	5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 009		ON
Heidelberg, Matthew	5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 501		ON
Hudson, Steven Kenneth	4, 5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21 625		ON
Hull, Lance Patton	6	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 427		ON
Menard, John Phillip	5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 847		ON
Moradiellos, Katherine	5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 765		ON
Vaitonis, Algis	5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 796		ON
Weber, Jacqueline	5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 989		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Barry, James	5	O	2024-04-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 411)		ON
Heidelberg, Matthew	5	O	2024-04-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(34 823)		ON
Hudson, Steven Kenneth	4, 5	O	2024-04-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(299 474)		ON
Moradiellos, Katherine	5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	116		ON
Vaitonis, Algis	5	O	2024-04-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(34 823)		ON
Weber, Jacqueline	5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	116		ON

Emera Incorporated

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ivany, Raymond Edmund	7	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	45.9000	NS
		O	2024-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	49.4900	NS
Sood, Vivek	7	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	208	45.9000	NS
<i>DSU</i>								
Bertram, James Vance	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 584	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	488	49.3400	NS
Bradley, Jacqueline Lynette	7	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	162	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32	49.3400	NS
Bragg, James Lee	7	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	210	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	335	49.3400	NS
Demone, Henry	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	791	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	648	49.3400	NS
Dorrington, Cassandra Alexis Burdell	7	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	420	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	49.3400	NS
Eisenhauer, James Daniel	7	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	489	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	254	49.3400	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	989	49.3400	NS
Geraghty, Patrick	7	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	650	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	141	49.3400	NS
Gold-Williams, Paula Yvette	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 798	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	191	49.3400	NS
Greer, Sandra	7	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	210	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	284	40.3400	NS
Harvey, Kent Michael	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	791	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	398	49.3400	NS
Iorio, Pam	7	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	650	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	265	49.3400	NS
Ivany, Raymond Edmund	7	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	507	49.3400	NS
Janega, Richard	5	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	210	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	49.3400	NS
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	34	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	49.3400	NS
Law, Rhea	7	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	127	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	233	49.3400	NS
Loewen, Lynn	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 574	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	948	49.3400	NS
Porter, Brian J	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 409	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	49.3400	NS
Rivard Dexter, Julia Mary	7	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	420	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	49.3400	NS
Robertson, Ian Edward	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 522	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	166	49.3400	NS
Rodger, Jonathan Mark	7	O	2023-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	414	51.7500	NS
		M	2023-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	414	51.7500	NS
		O	2024-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	48.4000	NS
		M	2024-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	420	48.4000	NS
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	420	50.3000	NS
		O	2024-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	48.4000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	107	49.3400	NS
SHEPPARD, Mary Jacqueline	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 397	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	49.3400	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 926	49.3400	NS
Sheriff, Karen	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 534	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	248	49.3400	NS

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Émetteur								
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Sprowls, Christopher Joseph	7	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	162	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	49.3400	NS
Tiik, Jochen	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636	50.3000	NS
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	458	49.3400	NS
Emerge Commerce Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Green, Drew (Charles Andrew) DREWGREEN.CA INC.	4 PI	O	2024-01-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	192 040	0.0300	ON
		M	2024-01-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	245 040	0.0300	ON
<i>Droits Restricted Share Unit (RSU)</i>								
Burt-Gerrans, Kyle	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	225 000		ON
Halazon, Ghassan	4, 5, 3	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	830 769		ON
McKinnon, Ian Murray	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 115 385		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Green, Drew (Charles Andrew)	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 384 615	0.0650	ON
Kim, John	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 115 385	0.0650	ON
Empire Company Limited								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Dickson, James Malcolm SJD Management Ltd	4 PI	O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 500)	34.4803	NS
		O	2024-06-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 500	34.3468	NS
Empire Company Limited	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	52 900	32.2541	NS
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(52 900)		NS
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	53 000	32.0228	NS
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	(53 000)		NS
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	45 800	32.4425	NS
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	(45 800)		NS
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	52 900	32.2638	NS
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(52 900)		NS
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	53 000	31.8423	NS
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	(53 000)		NS
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	53 000	32.1390	NS
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(53 000)		NS
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	41 200	32.2986	NS
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	(41 200)		NS
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	84 395	34.2903	NS
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(84 395)		NS
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	84 395	34.4107	NS
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(84 395)		NS
Empress Royalty Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bond, Jeremy Terra Capital Natural Resources Fund Pty Ltd	4 PI	O	2024-06-26	I	57 - Exercice de droits de souscription	125 000		BC
Mainwaring, Paul	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	125 000		BC
Rhodes, David John	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	125 000		BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Bond, Jeremy	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(125 000)		BC
Mainwaring, Paul	4	O	2024-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(125 000)		BC
Rhodes, David John	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(125 000)		BC
Enbridge Inc.								
<i>Billets 7.200 Fixed-to-Fixed Rate Subordinated Notes due 2054</i>								
Ebel, Gregory Lorne	4, 5	O	2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-06-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 500 000.00		AB
<i>Billets 7.375 Fixed-to-Fixed Rate Subordinated Notes due 2055</i>								
Ebel, Gregory Lorne	4, 5	O	2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-06-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 500 000.00		AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
enCore Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cherry, Richard	4	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 400)	5.2800	BC
Goranson, William Paul	4, 5	O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 600)	5.3000	BC
<i>Options</i>								
Goranson, William Paul	4, 5	O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.0500	BC
Enghouse Systems Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lai, Alex	1	O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	29.4712	ON
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)	29.4712	ON
Ensign Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Casswell, Gary William	4	O	2024-06-28	D	46 - Contrepartie de services	5 436	2.2900	AB
Whitham, Barth Edward	4	O	2024-06-28	D	46 - Contrepartie de services	10 869	2.2900	AB
<i>Droits Deferred Share Units (Common Shares)</i>								
Carson, Donna Jeanne	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 178	2.2366	AB
Haslam, Darlene June	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 178	2.2366	AB
Howe, James Brian	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 471	2.2366	AB
Kangas, Leonard	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 471	2.2366	AB
Moomjian, Jr., Cary A.	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 589	2.2366	AB
Ruud, Karl	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 178	2.2366	AB
EQB Inc. (formerly Equitable Group Inc.)								
<i>Actions privilégiées Series 3</i>								
Wilkes, David	5	O	2022-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2022-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	24.9600	ON
Erdene Resource Development Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
McRae, Cameron	4	O	2024-06-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(150 000)	0.4100	NS
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Akerley, Peter	4, 5	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000	0.3500	NS
Biolik, Anna	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 415	0.4100	NS
Croft, Thomas Layton	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 585	0.4100	NS
Jenkins, Robert	5	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	140 114	0.3600	NS
MacDonald, Kenneth	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 049	0.4100	NS
McRae, Cameron	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 390	0.4100	NS
Mosher, David Vaughn	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 634	0.4100	NS
Widdup, Hedley James	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 390	0.4100	NS
Ero Copper Corp.								
<i>Deferred Share Unit (Cash Settled)</i>								
Angevine, Jill Terilee	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	624		BC
Busby, Steven	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	996		BC
Eyre, Sally Louise	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	583		BC
Gosselin, Chantal	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	583		BC
Tejani, Faheem	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	996		BC
Exploration Puma Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Gosselin, Réjean	4	O	2024-07-03	D	52 - Expiration d'options	500 000		QC
Extendicare Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Paraskevopoulos, Steven	5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	7.2280	ON
TRENHOLM, MARK	7	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	7.2000	ON
Fairfax Financial Holdings Limited								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	1	O	2024-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	571	1551.5300	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	(571)		ON
		O	2024-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 081	1147.2100USD	ON
		O	2024-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(2 081)		ON
Johnston, David Lloyd	4	O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10	1515.1900	ON
McLean, Christine N.	4	O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5	1515.1900	ON
Watsa, Benjamin P.	4	O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3	1515.1900	ON
Weldon, William Conrad	4	O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12	1515.1900	ON
Fairfax India Holdings Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Watsa, Benjamin P.	4	O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	207	14.7400USD	ON
Fennec Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Andrade, Robert Christopher	5	O	2024-07-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 042		ON
Raykov, Rostislav Christov	4, 5	O	2024-07-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 431		ON
		O	2024-07-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 431)	6.1300USD	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Andrade, Robert Christopher	5	O	2015-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Fiducie d'impact Dream								
<i>Parts</i>								
Dream Asset Management Corporation	5							
Dream Unlimited Corp.	PI	O	2024-06-25	C	46 - Contrepartie de services	137 500		ON
Fiducie Immeuble Firm Capital								
<i>Parts</i>								
Smuschowitz, Howard	5	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	78 600	4.9500	ON
Financière Sun Life inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goulet, Jacques Jr.	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	67.4993	ON
Harris, M. Marianne	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	66.9363	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Brown, Randolph	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	572	66.7600	ON
Chopra, Deepak	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 303	66.7600	ON
Coyles, Stephanie	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	835	66.7600	ON
Deacon, Timothy	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	296	66.7600	ON
Dougherty, Linda	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	142	66.7600	ON
Fishbein, Daniel	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	223	66.7600	ON
Goulet, Jacques Jr.	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	138	66.7600	ON
Gupta, Ashok	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 638	66.7600	ON
Harris, M. Marianne	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 007	66.7600	ON
Ho, David H. Y.	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 352	66.7600	ON
Hylton, Laurie	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	636	66.7600	ON
Kennedy, Melissa Jane	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	182	66.7600	ON
Malloy-Hicks, Helen Mary	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 309	66.7600	ON
Money, Laura Ann	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	66.7600	ON
Morin, Marie-Lucie	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	901	66.7600	ON
Morrissey, Kevin	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	66.7600	ON
Murphy, Thomas	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	66.7600	ON
Natale, Joseph	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 167	66.7600	ON
Pagano, Helena Janina	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	105	66.7600	ON
Peacher, Stephen	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	420	66.7600	ON
Powers, Scott F.	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 147	66.7600	ON
Singh, Manjit	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	707	66.7600	ON
Strain, Kevin	4, 5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	134	66.7600	ON
<i>Parts Sun Shares</i>								
Brown, Randolph	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 161	66.7600	ON
Deacon, Timothy	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	266	66.7600	ON
Dougherty, Linda	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	362	66.7600	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Finning International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Finning International Inc.	1	O	2024-06-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 287 107		BC
		O	2024-06-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 287 107)		BC
First Majestic Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Polman, Raymond L.	4	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	930		BC
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(930)	8.0300	BC
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.0400	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Polman, Raymond L.	4	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(930)		BC
First Quantum Minerals Ltd								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beckett, Alison Cheryl	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	783	19.6000	ON
Hogenson, Kathleen Applegate	4							
ESE Ventures LLC	PI	O	2024-06-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	783	19.6000	ON
Scott, Simon John	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	783	19.6000	ON
Warner, Joanne	4							
Mackerel Consulting Trust	PI	O	2024-06-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 218	19.6000	ON
Wozniak, Zenon	5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	19.5600	ON
		M	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	19.5600	ON
<i>Parts Deferred Share</i>								
Adams, Andrew Bell	4	O	2024-07-01	D	46 - Contrepartie de services	891		ON
Chater, Geoffrey	4	O	2024-07-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 265	17.2815	ON
Harding, Robert J	4	O	2024-07-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 913	17.2815	ON
McArthur, Charles Kevin	4	O	2024-07-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 780	17.2815	ON
Fission Uranium Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marsh, William	4	O	2023-12-11	D	46 - Contrepartie de services	11 667	1.0280	BC
		M	2023-12-11	D	46 - Contrepartie de services	55 795	1.0280	BC
Flagship Communities Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Trust Units</i>								
Bynoe, Peter Charles Bernard	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 347		ON
Forbes, Louis Marie	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 697		ON
Monteith, Jennifer Susan	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 648		ON
Oppenheim, Andrew Louis	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 298		ON
Rooney, Ann Isabel	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 298		ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Keeney, Kurtis Paul	4, 5	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135	14.0688	ON
Julie Keeney	PI	O	2024-06-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135	14.0223	ON
Kadyn M Keeney	PI	O	2024-06-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	145	14.0733	ON
Smith, Nathaniel Gene	4, 5	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	13.7391	ON
Mary Lee Smith	PI	O	2024-06-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.8800	ON
		O	2024-06-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	13.7360	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Fonds d'actifs réels mondiaux Middlefield								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Global Real Asset Fund	1	O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.2000	ON
Fonds de placement immobilier BTB								
<i>Parts de fiducie</i>								
Lefebvre, Marc-André	5	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 370	3.1528	QC
Fonds de placement immobilier Canadien Net								
<i>Deferred Trust Units</i>								
Gazith, Charles Benjamin	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	175		QC
Henley, Kevin	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	342		QC
Fonds de placement immobilier Crombie								
<i>Parts de fiducie</i>								
Dickson, James Malcolm	4, 6							
SJD Management Ltd	PI	O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 050)	12.4194	NS
		O	2024-06-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 050	12.4000	NS
Fonds de revenu tactique PIMCO								
<i>Class A Units</i>								
Denis, Patrice	7	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Fonds d'opportunités de revenu mondiales PIMCO								
<i>Parts Class A</i>								
Denis, Patrice	7	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Tsagogeorgas, Greg	7	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Fortis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Amaimo, Stephanie Ann	5	O	2023-01-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	642	54.6500	NF
		M	2023-01-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	642	54.6500	NF
		O	2022-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	904	53.8395	NF
Morgan Stanley	PI	M'	2023-01-04	I	57 - Exercice de droits de souscription	642	54.6500	NF
		O	2017-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NF
Fortuna Mining Corp.								
<i>Restricted Share Unit Plan (cash settled)</i>								
Weedon, Paul	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 788)		BC
Fountain Asset Corp.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Parks, Andrew	4, 5	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300 000	0.0450	ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	195 000	0.0450	ON
Prychidny, Morris	4	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(295 000)	0.0450	ON
Freehold Royalties Ltd.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Kay, J. Douglas	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	912	13.7100	AB
Lynch Proctor, Kimberley Elizabeth	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	827	13.7100	AB
Mitchell, Valerie Ann	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 368	13.7100	AB
Romanow, Marvin F.	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	684	13.7100	AB
Frontera Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Frontera Energy Corporation	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	8.7629	AB
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(9 000)		AB
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	9 100	8.7602	AB
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	(9 100)		AB
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	7 400	8.6390	AB
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	(7 400)		AB
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	8.5171	AB
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 600	8.4398	AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(5 600)		AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	8.5162	AB
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	(4 500)		AB
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	8.4248	AB
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	(4 400)		AB
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	8 300	8.3819	AB
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(8 300)		AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	7 700	8.1256	AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(7 700)		AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	7 900	7.9923	AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(7 900)		AB
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	7.9383	AB
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	(5 300)		AB
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	8.0793	AB
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)		AB
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	8.1212	AB
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	(5 300)		AB
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	8.1676	AB
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 300)		AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	8.1054	AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(5 700)		AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	8.2197	AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 900)		AB
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	8.2450	AB
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)		AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	8.1840	AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(4 200)		AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	8 700	8.2744	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(8 700)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	8 100	8.1842	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(8 100)		AB
G Mining Ventures Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Debreil, Julie-Anais	5	O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 485	1.9500	QC
Gignac, Louis-Pierre	5	O	2020-11-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	51 072	1.9500	QC
LAFLEUR, JULIE	5	O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 416	1.9500	QC
		O	2024-06-26	D	54 - Exercice de bons de souscription	44 600	1.9000	QC
Petkovic, Dusan	5	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	28 075	1.9500	QC
<i>Bons de souscription</i>								
LAFLEUR, JULIE	5	O	2024-06-26	D	54 - Exercice de bons de souscription	(44 600)	1.9000	QC
UNITÉS D' ACTIONS RESTREINTES								
Debreil, Julie-Anais	5	O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 485)	1.9500	QC
		M	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 485)		QC
		O	2024-06-25	D	59 - Exercice au comptant	(10 828)		QC
Gignac, Louis-Pierre	5	O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(51 072)		QC
		O	2024-06-25	D	59 - Exercice au comptant	(58 303)		QC
LAFLEUR, JULIE	5	O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 416)		QC
		O	2024-06-25	D	59 - Exercice au comptant	(18 741)		QC
Petkovic, Dusan	5	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	28 075	1.9500	QC
		M	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(28 075)	1.9500	QC
		O	2024-06-26	D	59 - Exercice au comptant	(32 342)	1.9500	QC
Galaxy Digital Holdings Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Erin	7, 5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	16.3500	ON
Ferraro, Christopher Charles	7, 5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	16.5212	ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 900)	16.5217	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	16.6456	ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	16.6755	ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	17.0055	ON
George Weston Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Weston, Willard Galen Garfield	4, 5, 3							
Wittington Investments, Limited	PI	O	2024-06-25	I	38 - Rachat ou annulation	(3 085)	195.5900	ON
		O	2024-06-26	I	38 - Rachat ou annulation	(6 327)	195.2000	ON
		O	2024-06-27	I	38 - Rachat ou annulation	(6 275)	197.1400	ON
		O	2024-06-28	I	38 - Rachat ou annulation	(6 270)	196.7900	ON
Wittington Securities Limited	PI	O	2024-06-24	I	38 - Rachat ou annulation	(6 434)	193.9400	ON
		O	2024-06-25	I	38 - Rachat ou annulation	(3 285)	195.5900	ON
Glen Eagle Resources Inc.								
<i>Options</i>								
Labrecque, Jean-Charles	4, 5	O	2024-06-25	D	52 - Expiration d'options	(500 000)		QC
Global Atomic Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chambers, Dean Ronald	4	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.0600	ON
Gran Tierra Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gran Tierra Energy Inc.	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	14 300	12.3700	AB
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	14 306	11.7900	AB
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	14 306	12.0600	AB
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	14 306	12.5300	AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	14 306	12.7000	AB
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	13.2300	AB
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	14 200	13.5600	AB
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	14 306	13.4700	AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	14 306	13.3800	AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	14 306	13.3100	AB
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	14 306	13.1400	AB
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	13 800	13.2900	AB
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	13.6500	AB
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	13.6600	AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	14 306	13.5000	AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	13.5200	AB
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	14 300	14.0100	AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	13 900	14.0200	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	14 306	14.1000	AB
<i>Droits Deferred Stock Units</i>								
Dey, Peter James	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 476		AB
Hazell, Evan James	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 621		AB
Hodgins, Robert Bruce	4	O	2024-07-01	D	36 - Conversion ou échange	3 612		AB
Redford, Alison	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 626		AB
Royal, Ronald William	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 096		AB
Wade, Brooke Nelson	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 237		AB
<i>Options</i>								
Dey, Peter James	4	O	2024-07-01	D	52 - Expiration d'options	(850)	15.5000USD	AB
Hazell, Evan James	4	O	2024-07-01	D	52 - Expiration d'options	(850)	15.5000USD	AB
Royal, Ronald William	4	O	2024-07-01	D	52 - Expiration d'options	(850)	15.5000USD	AB
Smith, David Paul	4	O	2024-07-01	D	52 - Expiration d'options	(850)	15.5000USD	AB
		O	2024-07-01	D	50 - Attribution d'options	1 118	9.6100USD	AB
Wade, Brooke Nelson	4	O	2024-07-01	D	52 - Expiration d'options	(850)	15.5000USD	AB
Great-West Lifeco Inc.								
<i>Total Return Swap (2022)</i>								
Great-West Lifeco Inc.	1	O	2024-06-28	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un	1	39.6400	MB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
					tiers			
<i>Total Return Swap (2023)</i>								
Great-West Lifeco Inc.	1	O	2024-06-28	D	70 - Acquisition ou aliéation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	39.6400	MB
<i>Total Return Swap (2024)</i>								
Great-West Lifeco Inc.	1	O	2024-06-28	D	70 - Acquisition ou aliéation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	39.6400	MB
GreenFirst Forest Products Inc. (formerly, Itasca Capital Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Proctor, Marty Leigh	4	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	20 000	6.7500	ON
		O	2021-08-30	D	36 - Conversion ou échange	70 388		ON
TD Waterhouse	PI	M	2021-06-14	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	20 000	6.7500	ON
		M	2021-08-30	I	36 - Conversion ou échange	70 388		ON
Groupe ADF Inc.								
<i>Unités d'actions de performance-Performance Share Units</i>								
BOURSIER, Jean-François	5	O	2024-06-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 315		QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(24 732)		QC
Rooney, Daniel P.	7	O	2024-06-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 848		QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(21 210)		QC
Groupe Alithya inc.								
<i>Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Bukkasagaram, Amar	5	O	2024-07-01	D	22 - Acquisition ou aliéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	622 420	2.1422USD	QC
Di Gregorio, Debra Ann	5							
SPP	PI	O	2024-06-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Thibault, Claude	5							
RRSP-SPP	PI	O	2024-01-18	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 166	1.9414	QC
		O	2024-03-06	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 173	1.9286	QC
		O	2024-03-25	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 085	2.0862	QC
		O	2024-04-30	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 631	2.0806	QC
		O	2024-05-30	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 067	2.1218	QC
		O	2024-06-14	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 032	2.1927	QC
SPP	PI	O	2024-01-18	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	801	1.9414	QC
		O	2024-03-06	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	807	1.9286	QC
		O	2024-03-25	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	746	2.0862	QC
		O	2024-04-30	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 122	2.0806	QC
		O	2024-05-30	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	733	2.1218	QC
		O	2024-06-14	I	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionnariat	709	2.1927	QC
<i>Actions ordinaires Class B Multiple Voting Shares</i>								
Rivard, Ghyslain	4, 3							
9668586 Canada Inc.	PI	O	2024-06-28	I	11 - Acquisition ou aliéation effectuée privément	(50 000)	2.1676	QC
Turcotte, Pierre	4, 3	O	2024-06-28	D	11 - Acquisition ou aliéation effectuée privément	50 000	2.1676	QC
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Ades-Landy, Dana	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 651		QC
BROSSEAU, ANDRE	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 266		QC
Comeau, Robert	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 018		QC
Gbegan, Ines Nadine	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 637		QC
Martel, Lucie	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 009		QC
Rivard, Ghyslain	4, 3	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 009		QC
Thomas, C. Lee	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 615		QC
Turcotte, Pierre	4, 3	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 633		QC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Di Gregorio, Debra Ann	5	O	2024-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options (Class A Subordinate Voting Shares)</i>								
Di Gregorio, Debra Ann	5	O	2024-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Groupe AtkinsRéalisis inc.								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Unités d'actions différées (administrateurs)</i>								
Baughman, Gary Curtis	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	689	58.7800	QC
Bell, Mary-Ann	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	689	58.7800	QC
Clark, Christie James Beckett	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	689	58.7800	QC
McGregor-Smith, Ruby	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 204	58.7800	QC
Paré, Robert	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 156	58.7800	QC
Pedersen, Mike	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 249	58.7800	QC
Warmbold, Benita Marie	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	693	58.7800	QC
Young, William	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 246	58.7800	QC
Groupe BMTC Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Des Groseillers, Charles	4	O	2024-06-26	D	97 - Autre	2 000	13.6500	QC
		O	2024-06-26	D	97 - Autre	1 645	13.7993	QC
Fionda, Tony	4	O	2024-06-26	D	97 - Autre	2 000	13.5500	QC
		O	2024-06-26	D	97 - Autre	1 684	13.5994	QC
Leclair, Anne-Marie	4	O	2024-06-25	D	97 - Autre	200	13.1000	QC
		O	2024-06-25	D	97 - Autre	1 000	13.2490	QC
		O	2024-06-25	D	97 - Autre	500	13.2500	QC
		O	2024-06-26	D	97 - Autre	500	13.4300	QC
		O	2024-06-26	D	97 - Autre	1 000	13.5000	QC
		O	2024-06-26	D	97 - Autre	500	13.5000	QC
		O	2024-06-26	D	97 - Autre	40	13.5900	QC
Groupe d'Alimentation MTY Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MTY Food Group Inc.	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	44.1661	QC
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	44.4441	QC
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	45.9346	QC
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	46.3976	QC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	46.3699	QC
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	46.2436	QC
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	45.8780	QC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	45.9530	QC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	44.9933	QC
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	44.2269	QC
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	44.5455	QC
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	45.0705	QC
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	44.1656	QC
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	43.7624	QC
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	44.0114	QC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	43.3018	QC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	44.1574	QC
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	43.8085	QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
Groupe LSL Pharma Inc.								
<i>Actions ordinaires catégorie A</i>								
Paradis, Mario	4	O	2024-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	250 000	0.4000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Paradis, Mario	4	O	2024-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	250 000		QC
Groupe WSP Global Inc.								
<i>DSUs / UADs</i>								
Carrière, Louis-Philippe	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	218	209.1900	QC
Ferland, Martine	4	O	2024-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	66	209.1900	QC
Rancourt, Suzanne	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	206	209.1900	QC
Smith-Galipeau, Linda	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	216	209.1900	QC
Tall, Macky	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	322	209.1900	QC
Tessier, Claude	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	344	209.1900	QC
Headwater Exploration Inc. (formerly Corridor Resources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Grimwood, Jonathan L.	5							
Grimwood Family Trust	PI	O	2024-06-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(102 758)	7.1403	AB
Henry, Chandra	4	O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	58 000		AB
<i>Options</i>								
Henry, Chandra	4	O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	(58 000)	4.6600	AB
HIVE Digital Technologies Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sergi, Mario	5	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 050		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Sergi, Mario	5	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 050)		BC
Hudbay Minerals Inc.								
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Karanikolas, Thomas	5	O	2024-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Karanikolas, Thomas	5	O	2024-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Hydro One Limited								
<i>Droits (Deferred Share Units)</i>								
Brant, Cherie Lynn	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	627	39.8500	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	101	39.8500	ON
Hay, David Douglas	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	433	39.8500	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	83	39.8500	ON
HODGSON, Timothy Edward	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	565	39.8500	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	106	39.8500	ON
Mowbray, Stacey	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	433	39.8500	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	40	39.8500	ON
Panciuk, Mircea Mitch	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	376	39.8500	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	15	39.8500	ON
Podlasly, Mark Wolfgang	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	627	39.8500	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	39.8500	ON
Reidel, Helga	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	376	39.8500	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	8	39.8500	ON
SONBERG, Melissa	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	684	39.8500	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	160	39.8500	ON
Vaasjo, Brian Tellef	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	627	39.8500	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	15	39.8500	ON
Wolburgh Jenah, Susan	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	565	39.8500	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	94	39.8500	ON
Droits PSU								
Lopez, Christopher Felix	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 860	39.8500	ON
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	743	39.8500	ON
i-80 Gold Corp.								
Actions ordinaires								
Gollat, Matthew	5	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	38 800	1.3500	ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 800)	1.4500	ON
Options								
Downie, Ewan Stewart	4, 5	O	2024-07-02	D	52 - Expiration d'options	(135 000)		ON
Gollat, Matthew	5	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(38 800)		ON
IAMGOLD Corporation								
Deferred Share Units (DSU)								
BERGEVIN, Christiane	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 098	5.1400	ON
Masse, Ann	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 098	5.1400	ON
O'Hagan, Lawrence Peter	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 098	5.1400	ON
O'Kane, Kevin	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 257	5.1400	ON
Smith, David	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 036	5.1400	ON
Suey, Murray	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 098	5.1400	ON
Toutant, Anne Marie	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 505	5.1400	ON
Walsh, Audra Beth	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 098	5.1400	ON
Imperial Metals Corporation								
Actions ordinaires								
Imperial Metals Corporation	1	O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	2.1400	BC
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	2.1500	BC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	2.2000	BC
Inovalis Real Estate Investment Trust								
Deferred Share Units								
Bonneveld, Michael	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 652	0.8361	ON
Manasterski, Marc	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 157	0.8361	ON
Interfor Corporation								
Droits DSUs								
Butcher, Ronda Nicole	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 423		BC
Evans, Geoffrey	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 708		BC
Griffin, Christopher	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 846		BC
HUNTER, RHONDA	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 423		BC
McMillan, James Eddie	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 846		BC
Milroy, Thomas Voysey	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 846		BC
Platt, Gillian L.	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 423		BC
Sauder, E. Lawrence	4, 5	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 462		BC
Sistrunk, Christina	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 708		BC
STEVENS, CURTIS	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 846		BC
Temple, Thomas	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 846		BC
Inventronics Limited								
Actions ordinaires								
Wilson, W. Garth	3							
1437891 Alberta Ltd	PI	O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	0.7200	MB
Ivanhoe Mines Ltd.								
Droits Deferred Share Units								
Chen, Jinghe	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	579		BC
Hayden, William	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 159		BC
Janse van Rensburg, Martie	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 933		BC
Meredith, Peter	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 159		BC
Motlanthe, Kgalema Petrus	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	290		BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Traoré, Delphine	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	289		BC
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 353		BC
Jaguar Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
2176423 Ontario Ltd.	3	O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 800	2.2898	ON
Sprott, Eric	3							
2176423 Ontario Ltd.	PI	O	2024-07-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 800	2.2898	ON
Journey Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Verge, Alexander G.	4, 5	O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	3.0000	AB
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 700	3.0000	AB
Kinaxis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kinaxis Inc.	1	O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	149.9024	ON
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 400)	149.9024	ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	12 817	149.8181	ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(12 817)	149.8181	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	149.9641	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(4 900)	149.9641	ON
Kinross Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dunford, William D.	5	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 292)	10.7800	ON
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 076)	10.7600	ON
Kits Eyecare Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bozikis, Nicholas	4	O	2024-06-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	50 000		BC
Hardy, Roger	4, 5, 3							
0999849 B.C. Ltd	PI	O	2024-06-28	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(50 000)		BC
Bene Certo Holdings Ltd.	PI	O	2024-06-28	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)		BC
Kiwetinohk Energy Corp.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
ARC Energy Fund 9	3	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 042		AB
Athaide, Judith	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 394		AB
Corbett, Leland Philip	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 290		AB
Rakhit, Kaushik	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 394		AB
Reimer-Heck, Beth	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 793		AB
Sinclair, Steven William	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 394		AB
Whelen, John Kendall	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 394		AB
kneat.com, inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ahearn, Brian	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 550		NS
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 370)	4.0000	NS
Fitzgerald, Kevin	4, 5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 710		NS
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 453)	4.0000	NS
Kavanagh, Hugh	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 549		NS
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 369)	4.0000	NS
Mccarthy, Fiona	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 641		NS
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 897)	4.0000	NS
Michelsen, Jacob Hahn	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 694		NS
Ryan, Edmund	4, 5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 054		NS
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 195)	4.0000	NS
<i>Restricted Share Units</i>								
Ahearn, Brian	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 550)		NS
Fitzgerald, Kevin	4, 5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 710)		NS
Kavanagh, Hugh	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 549)		NS
Mccarthy, Fiona	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 641)		NS

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Kontrol Technologies Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Porteur inscrit								
Michelsen, Jacob Hahn	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 694)		NS
Ryan, Edmund	4, 5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 054)		NS
Kontrol Technologies Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kontrol Technologies Corp.	1	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.2350	ON
		O	2024-06-28	D	97 - Autre	(316 000)		ON
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.2400	ON
		O	2024-07-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.2400	ON
Kootenay Silver Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morda, Nathaniel Jon	4	O	2023-11-14	D	36 - Conversion ou échange	(22 500)		BC
		M	2023-11-14	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		BC
<i>Options</i>								
Morda, Nathaniel Jon	4	O	2024-06-26	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	1.4000	BC
		M	2024-06-26	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(30 000)	1.4000	BC
		M'	2024-06-26	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	1.4000	BC
La Banque Toronto-Dominion								
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>								
Martell, Keith	4	O	2024-06-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	198		ON
TD HR Trust Account	PI	O	2024-06-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(198)		ON
Rowe, Jane	4	O	2024-06-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	273		ON
TD HR Trust Account	PI	O	2024-06-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(273)		ON
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>								
Antoun, Ayman	7	O	2024-06-28	D	46 - Contrepartie de services	501	75.1300	ON
Winston, Mary Ann	7	O	2024-06-28	D	46 - Contrepartie de services	476	75.1300	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Hakeem, Imran (Bob)	5							
Imran(Bob) Hakeem-RRSP	PI	O	2023-10-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750	133.8253	ON
La Societe de Gestion AGF Limitee								
<i>Actions ordinaires Class B</i>								
AGF Management Limited, La Societe de Gestion AGF Limitee	1	O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.2400	ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	8.2400	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	8.2000	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	8.2000	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	8.4000	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)	8.4000	ON
les aliments High Liner incorporee								
<i>Actions ordinaires</i>								
High Liner Foods Incorporated	1	O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	13.2700	NS
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	13.2700	NS
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	13.1953	NS
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)	13.1953	NS
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	13.2254	NS
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(2 600)	13.2254	NS
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	13.1368	NS
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	13.1368	NS
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	13.0984	NS
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(3 700)	13.0984	NS
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	13.2650	NS
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	13.2650	NS
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	13.3800	NS
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	13.3800	NS
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	13.3989	NS
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)	13.3989	NS

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Les Compagnies Loblaw Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
George Weston Limited	3							
15825466 Canada Inc.	PI	O	2024-06-12	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 806 366)		ON
RBC Dominion Securities Inc. - ASDP	PI	O	2024-06-12	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 806 366		ON
Les Métaux Canadiens Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rougerie, Yves	4	O	2024-04-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(666 328)		QC
<i>Bons de souscription</i>								
Rougerie, Yves	4	O	2024-07-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(546 328)		QC
<i>Options</i>								
Rougerie, Yves	4	O	2022-08-19	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		QC
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gildan Activewear Inc.	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	51.7441	QC
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.9452USD	QC
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	74 500	51.1796	QC
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	75 500	37.3929USD	QC
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	51.7671	QC
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.7768USD	QC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	52.4034	QC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	38.2988USD	QC
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	52.9400	QC
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	38.5039USD	QC
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	53.3276	QC
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	38.6951USD	QC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	74 100	52.9262	QC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	75 900	38.4307USD	QC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	52.8047	QC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	38.5249USD	QC
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	52.0672	QC
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.8630USD	QC
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	51.5064	QC
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.4849USD	QC
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	52.0383	QC
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.8601USD	QC
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	52.0703	QC
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.9551USD	QC
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	92 611	51.9837	QC
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	51.9296	QC
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.9161USD	QC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	51.9878	QC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.9433USD	QC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	52.3088	QC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	38.2839USD	QC
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	51.9505	QC
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	38.0270USD	QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	51.7029	QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.7421USD	QC
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	51.7905	QC
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.8255USD	QC
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	51.8341	QC
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	37.8739USD	QC
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2 876 421)		QC
<i>Performance Share Units</i>								
Chamandy, Glenn J.	4, 5	O	2024-06-28	D	97 - Autre	171 233		QC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-28	D	97 - Autre	241 643		QC
Liberty Gold Corp. (formerly Pilot Gold Inc.)								
<i>Droits Deferred Share Unit</i>								
Womersley, Barbara Jane	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 813		BC
LifeSpeak Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Held, Michael Stuart	4, 5, 3							
Michael Held and Krista Mussell	PI	O	2024-06-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.3850	ON
		O	2024-06-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 000	0.3850	ON
Lithium Americas Corp. (formerly 1397468 B.C. Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Zawadzki, Alexi Illya	5	O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	201 626		
		O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	204 269		
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(72 000)	3.6400	
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(72 000)	3.6500	
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(73 154)	3.8300	
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Zawadzki, Alexi Illya	5	O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(201 626)		
<i>Droits Restricted Stock Units</i>								
Zawadzki, Alexi Illya	5	O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(204 269)		
Logan Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hohm, Ashley Dawn	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 677	0.8770	AB
Martin, Craig Christopher	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 677	0.8770	AB
McHardy, Richard Francis	4, 5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 953	0.8770	AB
Paton, Brendan Archibald	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 677	0.8770	AB
MAG Silver Corp.								
<i>DSU</i>								
Peniuk, Dale Canfield	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 346	15.9800	BC
Maple Gold Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lee, Wilhelmina	5	O	2024-04-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 613	0.0700	BC
		O	2024-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 613	0.0700	BC
		O	2024-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 382	0.0600	BC
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 382	0.0600	BC
		O	2024-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 968	0.0700	BC
Patankar, Kiran Uday	5	O	2024-04-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 375	0.0700	BC
		O	2024-04-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 375	0.0700	BC
		M	2024-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 375	0.0700	BC
		O	2024-04-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 937	0.0600	BC
		M	2024-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 937	0.0600	BC
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 938	0.0600	BC
		O	2024-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 096	0.0700	BC
Rukus, Michael Ernest	5	O	2024-04-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 762	0.0700	BC
		O	2024-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 762	0.0700	BC
		O	2024-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 555	0.0600	BC
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 556	0.0600	BC
		O	2024-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 128	0.0700	BC
Martinrea International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Martinrea International Inc.	1	O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.5000	ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	11.3500	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	11.4500	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.4800	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	11.4900	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.5100	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.5200	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	11.5300	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.5400	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	14 288	11.5500	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(34 988)		ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.4300	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.4400	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	300	11.4500	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	14 300	11.4600	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	11.4700	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	11.4800	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.4900	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	688	11.5000	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	11.5100	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	11.5200	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.5300	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	11.5400	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	11.5500	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.5600	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(33 588)		ON
Matr Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Matr Corp.	1	O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	30 099	16.8736	ON
<i>Deferred Share Unit</i>								
Cillis, Laura Ann	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 712		ON
Hall, Kathleen	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 168		ON
Hibben, Alan Roy	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 408		ON
NUGENT, Kevin	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 918		ON
Rethy, Katherine Anne	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 172		ON
Riley, Marvin	4	O	2024-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 646		ON
MCAN Mortgage Corporation (d/b/a/ MCAN Financial Group)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gillin, Philip Charles	4							
CIBC Wood Gundy	PI	O	2024-06-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	285	15.6030	ON
MDA Space Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Culmone, Vito	5	O	2024-06-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	117	13.3800	ON
McDonald, Stephanie	5	O	2023-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 735		ON
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(2 301)		ON
		M	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(2 031)		ON
		O	2024-06-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	93	13.3800	ON
<i>Options</i>								
McDonald, Stephanie	5	O	2023-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-08-14	D	50 - Attribution d'options	240 000		ON
		O	2023-08-14	D	50 - Attribution d'options	60 000		ON
		O	2023-09-22	D	50 - Attribution d'options	11 269		ON
<i>Performance Share Units</i>								
McDonald, Stephanie	5	O	2023-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-08-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 204		ON
		O	2024-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 437		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
McDonald, Stephanie	5	O	2023-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-08-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 204		ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-03-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 436		ON
		O	2024-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 735)		ON
Medexus Pharmaceuticals Inc.(formerly Pediapharm Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Buschman, Brendon	5	O	2024-06-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	1.7450	ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	1.7500	ON
d'Entremont, Kenneth	4, 5	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.7500	ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.8000	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Buschman, Brendon	5	O	2024-06-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Buschman, Brendon	5	O	2024-06-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Performance Share Units</i>								
Buschman, Brendon	5	O	2024-06-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Medical Facilities Corporation								
<i>Deferred Share Units</i>								
Blanchard, Yanick	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	271		ON
Enright, Erin Suzanne	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 001		ON
Gisser, Michael Victor	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	290		ON
Redman, Jason Patrick	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37		ON
Shahim, Reza	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 006		ON
Storch, Adina	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	123		ON
<i>Deferred Share Units from PSU Plan</i>								
Redman, Jason Patrick	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	322		ON
Watson, David Nathaniel Tait	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 737		ON
Medicare Inc								
<i>Options</i>								
Fawkes, Brent Jeffrey	4	O	2024-06-26	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	4.9500	MB
Friesen, Albert David	4, 5	O	2024-06-26	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	4.9500	MB
Hassell, Trevor	4	O	2024-06-26	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	4.9500	MB
Naimark, Arnold	4	O	2024-06-26	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	4.9500	MB
Owens, Neil Wayne	5	O	2024-06-26	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	4.9500	MB
Saba, Jerome Reuben	5	O	2024-06-26	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	4.9500	MB
MEG Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MEG Energy Corp.	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	33 500	28.3141	AB
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(33 500)		AB
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	34 300	27.6602	AB
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	(34 300)		AB
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	33 900	27.9607	AB
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	(33 900)		AB
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	33 100	28.7010	AB
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	(33 100)		AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	33 400	28.4149	AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(33 400)		AB
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	33 200	28.5838	AB
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	(33 200)		AB
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	33 500	28.3144	AB
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	(33 500)		AB
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	33 300	28.4958	AB
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(33 300)		AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	34 200	27.7190	AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(34 200)		AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	34 400	27.5481	AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(34 400)		AB

Émetteur Titre	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	34 200	27.7859	AB
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	(34 200)		AB
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	33 800	28.1032	AB
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(33 800)		AB
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	33 700	27.9515	AB
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	(33 700)		AB
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	33 600	28.2514	AB
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	(33 600)		AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	33 700	28.0720	AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(33 700)		AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	33 100	28.7149	AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(33 100)		AB
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	32 900	28.8735	AB
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(32 900)		AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	33 100	28.7291	AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(33 100)		AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	32 600	29.0938	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(32 600)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	32 500	29.1567	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(32 500)		AB
Metaux Russel Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Allan, Elyse	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	829		ON
Burton, Stewart	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 277		ON
Clark, John	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	639		ON
		M	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	639		ON
Dinning, James Francis	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	908		ON
Hedges, Brian Robie	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 379		ON
Johnston, Cynthia	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 277		ON
Laberge, Alice D.	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	638		ON
Paiva, Roger	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	639		ON
Thabet, Annie	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 026		ON
Methanex Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
LARRIVE, ALEJANDRO	7	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	66.0033	BC
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Arnell, Douglas James	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	762		BC
Bertram, James Vance	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	511		BC
MINT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
MINT Income Fund	1	O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.8000	ON
Morguard North American Residential Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Morguard North American Residential Real Estate Investment T	1	O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	6 634	15.2200	ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(6 634)		ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	6 634	15.3054	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(6 634)		ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	6 634	15.5302	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(6 634)		ON
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	6 634	15.4800	ON
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(6 634)		ON
Morguard Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Armoyan, Sime	3							
Armco Alberta Inc.	PI	O	2024-06-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	5.3200	ON

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 200	5.3300	ON
		O	2024-06-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 100	5.3200	ON
		O	2024-06-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.3000	ON
		O	2024-06-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 300	5.3089	ON
		O	2024-07-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	5.3000	ON
Mullen Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullen Group Ltd.	1	O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	6 360	12.9069	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	6 360	13.0065	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	6 360	13.0990	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(127 200)		AB
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	6 360	13.0532	AB
Nano One Materials Corp								
<i>Actions ordinaires</i>								
Matysek, Paul Frank	4	O	2024-06-21	D	97 - Autre	(264 500)	1.4800	BC
		O	2024-06-21	D	97 - Autre	684 264	1.5200	BC
Bedrock Capital Corporation	PI	O	2024-06-21	I	97 - Autre	(684 264)	1.5200	BC
		O	2024-06-21	I	97 - Autre	264 500	1.4800	BC
NanoXplore Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cirulis, Peter	6	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
New Found Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Matheson, Greg	5	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	175 000	0.5000	BC
<i>Options</i>								
Matheson, Greg	5	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	(175 000)	0.5000	BC
Newcore Gold Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fraser, Branden Robin	5	O	2023-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000		BC
		M	2023-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000		BC
		O	2023-09-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000		BC
		O	2023-09-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	82 000		BC
		O	2023-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 500		BC
		O	2023-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	120 500		BC
		O	2023-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 651 900		BC
		O	2023-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	44 000		BC
		O	2023-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 500		BC
		O	2023-10-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		BC
		O	2023-10-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	91 000		BC
		O	2024-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000		BC
		O	2024-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	287 000		BC
<i>Options</i>								
Fraser, Branden Robin	5	O	2023-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-09-08	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.1200	BC
NexLiving Communities Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stathonikos, Stavro	5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	1.7400	NS
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.7400	NS
		O	2024-07-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.8500	NS
Nexus Industrial REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
McLaughlin, Edwin E jointly held with spouse	6 PI	O	2024-06-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	6.8640	ON
NFI Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Dewsnup, Brian Keith	5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.5200USD	MB
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	11.6200USD	MB
King, Stephen RRSP	5	O	2023-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
	PI	O	2024-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	945	15.8600	MB
NGEx Minerals Ltd.								
Actions ordinaires								
Bonney, Brent Alexander	5	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.1500	BC
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.1000	BC
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.0100	BC
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.8500	BC
Nord Precious Metals Mining Inc.								
Options								
Barrette, Daniel	4	O	2024-06-22	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.0500	BC
Northisle Copper and Gold Inc.								
Actions ordinaires								
Lee, Samuel	5	O	2022-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 000	0.1600	BC
		M	2022-12-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	48 000	0.1600	BC
		O	2023-04-12	D	36 - Conversion ou échange	97 666		BC
		M	2023-04-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	97 666		BC
		O	2024-03-29	D	36 - Conversion ou échange	45 415	0.5200	BC
		M	2024-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	45 415	0.5200	BC
		O	2024-05-29	D	36 - Conversion ou échange	26 349		BC
		M	2024-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	26 349		BC
Parts Restricted Share Units								
Lee, Samuel	5	O	2021-12-16	D	97 - Autre	144 000	0.2900	BC
		M	2021-12-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	144 000	0.2900	BC
		O	2022-03-29	D	46 - Contrepartie de services	293 000		BC
		M	2022-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	293 000		BC
		O	2022-11-21	D	97 - Autre	207 000		BC
		M	2022-11-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	207 000		BC
		O	2022-12-16	D	36 - Conversion ou échange	(48 000)		BC
		M	2022-12-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(48 000)		BC
		O	2023-04-12	D	97 - Autre	(97 666)		BC
		M	2023-04-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(97 666)		BC
		O	2024-03-29	D	36 - Conversion ou échange	(97 667)	0.5200	BC
		M	2024-03-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(97 667)	0.5200	BC
		O	2024-05-29	D	36 - Conversion ou échange	(56 666)		BC
		M	2024-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(56 666)		BC
Northland Power Inc.								
Actions ordinaires								
Ruemmler, Eckhardt Guenter	4	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	15.9000	ON
Northview Residential REIT								
Parts Class A								
Drimmer, Daniel	4, 5							
D.D. Acquisitions Partnership	PI	O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.5000	AB
		O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	17.4900	AB
		O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	17.4200	AB
		O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	17.4100	AB
		O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	17.3100	AB
		O	2024-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	17.5000	AB
		O	2024-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.4900	AB
		O	2024-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	17.3900	AB
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust								
Deferred Units								
Garner, Graham S.	4	O	2024-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 815	4.7100	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		M	2024-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 815	4.7100	ON
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 188	4.6800	ON
Julien, Robert Leon	4	O	2024-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 524	4.7100	ON
		M	2024-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 524	4.7100	ON
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 051	4.6800	ON
King, Laura Elizabeth	4	O	2024-03-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 919	4.7100	ON
		M	2024-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 919	4.7100	ON
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 938	4.6800	ON
Klein, Allan Dale	4	O	2024-03-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 924	4.7100	ON
		M	2024-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 924	4.7100	ON
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 095	4.6800	ON
		M	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 096	4.6800	ON
Klein, David Jeffrey	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 143	4.6800	ON
OConnell, Maureen Elizabeth	4	O	2024-03-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 623	4.7100	ON
		M	2024-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 623	4.7100	ON
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 649	4.6800	ON
Petersen, Brian Kenneth	4	O	2024-03-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 793	4.7100	ON
		M	2024-03-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 793	4.7100	ON
NOVAGOLD RESOURCES INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
HENNESSEY, MELANIE	5	O	2024-07-01	D	36 - Conversion ou échange	35 400		BC
		O	2024-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	(7 257)		BC
Lang, Gregory Anthony	5	O	2024-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	858	3.1300USD	BC
		O	2024-04-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	853	3.1500USD	BC
		O	2024-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	870	3.0900USD	BC
		O	2024-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	817	3.2900USD	BC
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	687	3.9100USD	BC
		O	2024-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	832	3.2300USD	BC
		O	2024-07-01	D	36 - Conversion ou échange	44 300		BC
		O	2024-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	(10 787)		BC
Machlis, Mark Benjamin	5	O	2024-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	216	3.1300USD	BC
		O	2024-04-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	214	3.1500USD	BC
		O	2024-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	219	3.0900USD	BC
		O	2024-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	205	3.2900USD	BC
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173	3.9100USD	BC
		O	2024-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	209	3.2300USD	BC
Ottewell, David	5	O	2024-07-01	D	36 - Conversion ou échange	35 500		BC
		O	2024-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	(9 532)		BC
Rimelman, Ronald	5	O	2024-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	333	3.1300USD	BC
		O	2024-04-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	331	3.1500USD	BC
		O	2024-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	337	3.0900USD	BC
		O	2024-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	317	3.2900USD	BC
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	266	3.9100USD	BC
		O	2024-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	323	3.2300USD	BC
Williams, Richard	5	O	2024-04-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	434	3.1300USD	BC
		O	2024-04-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	431	3.1500USD	BC
		O	2024-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	440	3.0900USD	BC
		O	2024-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	413	3.2900USD	BC
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	347	3.9100USD	BC
		O	2024-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	420	3.2300USD	BC
		O	2024-07-01	D	36 - Conversion ou échange	31 000		BC
		O	2024-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	(7 549)		BC
<i>Droits Performance Share Unit</i>								
HENNESSEY, MELANIE	5	O	2024-07-01	D	36 - Conversion ou échange	(35 400)		BC
Lang, Gregory Anthony	5	O	2024-07-01	D	36 - Conversion ou échange	(44 300)		BC
Ottewell, David	5	O	2024-07-01	D	36 - Conversion ou échange	(35 500)		BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Williams, Richard	5	O	2024-07-01	D	36 - Conversion ou échange	(31 000)		BC
Nutrien Ltd.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Burley, Christopher Michael	4	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	275	55.4000USD	SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	786	51.6700USD	SK
Clark, Maura	4	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	245	55.4000USD	SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	726	51.6700USD	SK
Girling, Russell	4	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 461	55.4000USD	SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 661	51.6700USD	SK
Hennigan, Michael Jeremiah	4	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	55.4000USD	SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 452	51.6700USD	SK
Hubbs, Miranda C.	4	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	324	55.4000USD	SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	786	51.6700USD	SK
Kushwaha, Rajveer	4	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	55.4000USD	SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	726	51.6700USD	SK
Lagacy, Julie	4	O	2024-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	861	51.6700USD	SK
Madere, Consuelo	4	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151	55.4000USD	SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	363	51.6700USD	SK
Martell, Keith	4	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	326	55.4000USD	SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	363	51.6700USD	SK
Regent, Aaron William	4	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	476	55.4000USD	SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 573	51.6700USD	SK
Silva, Nelson Luiz Costa	4	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	81	55.4000USD	SK
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	726	51.6700USD	SK
<i>Performance Share Units</i>								
Bradley, Noralee	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	360	53.4200USD	SK
Farah, Pedro	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	512	53.4200USD	SK
Kelemen, Andrew	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	143	53.4200USD	SK
		M	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	143	53.4200USD	SK
Kirkpatrick, Robert	7	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	53.4200USD	SK
Reynolds, Christopher	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	253	53.4200USD	SK
Seitz, Kenneth Alvin	4, 5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 340	53.4200USD	SK
Tarsi, Jeffrey Martin	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	548	53.4200USD	SK
Thompson, Mark	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	290	53.4200USD	SK
Williams, Trevor Leigh	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	245	53.4200USD	SK
<i>Restricted Share Units (RSUs)</i>								
Bradley, Noralee	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	180	53.4200USD	SK
Farah, Pedro	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	255	53.4200USD	SK
Kelemen, Andrew	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	53.4200USD	SK
Kirkpatrick, Robert	7	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	46	53.4200USD	SK
Reynolds, Christopher	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	172	53.4200USD	SK
Seitz, Kenneth Alvin	4, 5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	731	53.4200USD	SK
Tarsi, Jeffrey Martin	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	218	53.4200USD	SK
Thompson, Mark	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	145	53.4200USD	SK
Williams, Trevor Leigh	5	O	2024-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153	53.4200USD	SK
NUVISTA ENERGY LTD.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Asman, Kevin Garth	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	75 797		AB
		O	2024-06-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(36 383)		AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 414)	13.3400	AB
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 896		AB
		O	2024-06-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 351)		AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 545)	13.3400	AB
		O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	3 000	0.7900	AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(566)		AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	Initié	Porteur inscrit						
Condic, Ivan J.	5	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 501)	13.9200	AB
		O	2024-06-26	D	47 - Acquisition ou aliéation par don	(933)		AB
		O	2024-07-02	D	51 - Exercice d'options	2 000	0.7900	AB
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(565)		AB
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 435)	14.1500	AB
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	29 175		AB
		O	2024-06-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(14 004)		AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(15 171)	13.3400	AB
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 868		AB
		O	2024-06-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(897)		AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(971)	13.3400	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	12 405	0.8400	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	6 203	2.6200	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	7 741	2.3600	AB
		Lawford, Michael	5	O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 539)
O	2024-06-28			D	38 - Rachat ou annulation	(2 364)		AB
O	2024-07-02			D	38 - Rachat ou annulation	(2 836)		AB
O	2024-06-28			D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(8 866)	14.1100	AB
O	2024-06-28			D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 839)	14.1000	AB
O	2024-07-02			D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 905)	14.2000	AB
O	2024-06-24			D	57 - Exercice de droits de souscription	98 899		AB
O	2024-06-24			D	58 - Expiration de droits de souscription	(47 472)		AB
O	2024-06-24			D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(51 427)	13.3400	AB
O	2024-06-24			D	57 - Exercice de droits de souscription	6 389		AB
O	2024-06-24			D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 067)		AB
O	2024-06-24			D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 322)	13.3400	AB
O	2024-06-26			D	51 - Exercice d'options	450	3.5900	AB
O	2024-06-26			D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(127)	13.8600	AB
LeGrow, Christopher Mark Alessandro	5			O	2024-06-26	D	47 - Acquisition ou aliéation par don	(323)
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 896		AB
		O	2024-06-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(32 111)		AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(34 785)	13.3400	AB
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 363		AB
		O	2024-06-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 095)		AB
NuVista Energy Ltd	1	O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 268)	13.3400	AB
		O	2024-06-30	D	38 - Rachat ou annulation	428 200	13.5000	AB
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2024-06-30	D	38 - Rachat ou annulation	(428 200)		AB
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	74 571		AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(35 795)		AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(38 776)	13.3400	AB
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 817		AB
		O	2024-06-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 313)		AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 504)	13.3400	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	7 000	0.7900	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 976)		AB
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(5 024)	14.2000	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	1 000	0.7900	AB
		Truba, Joshua Thomas	5	M	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	1 000
O	2024-06-28			D	47 - Acquisition ou aliéation par don	(1 000)		AB
M	2024-06-28			D	47 - Acquisition ou aliéation par don	(933)		AB
O	2024-06-26			D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(67)	13.7200	AB
O	2024-06-24			D	57 - Exercice de droits de souscription	67 640		AB
O	2024-06-24			D	58 - Expiration de droits de souscription	(32 468)		AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(35 172)	13.3400	AB
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 244		AB
		O	2024-06-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 038)		AB
		O	2024-06-24	D				

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 206)	13.3400	AB
Wright, Jonathan Andrew	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	176 096		AB
		O	2024-06-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(84 527)		AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(91 569)	13.3400	AB
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 050		AB
		O	2024-06-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(5 304)		AB
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 746)	13.3400	AB
		O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	31 037	3.5900	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(13 489)		AB
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 548)	14.0000	AB
		O	2024-07-02	D	51 - Exercice d'options	37 437	2.6200	AB
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(14 217)		AB
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 220)	14.2400	AB
<i>Actions ordinaires Deferred Share Units</i>								
ECKHARDT, Ronald John	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 512	13.2300	AB
Lutey, Mary Ellen	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 228	13.2300	AB
MacPhail, Keith A.J.	4, 5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 606	13.2300	AB
Zawalsky, Grant A.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 228	13.2300	AB
<i>Options</i>								
Asman, Kevin Garth	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	0.7900	AB
		O	2024-07-02	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	0.7900	AB
Condic, Ivan J.	5	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(12 405)	0.8400	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(6 203)	2.6200	AB
		O	2024-07-02	D	51 - Exercice d'options	(7 741)	2.3600	AB
Lawford, Michael	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	(127)	3.5900	AB
		O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	(323)	3.2900	AB
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	0.7900	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	0.7900	AB
Wright, Jonathan Andrew	5	O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	(31 037)	3.5900	AB
		M	2024-06-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 037)	3.5900	AB
		O	2024-07-02	D	51 - Exercice d'options	(37 437)	2.6200	AB
<i>Performance Share Awards</i>								
Asman, Kevin Garth	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(75 797)		AB
Condic, Ivan J.	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(29 175)		AB
Lawford, Michael	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(98 899)		AB
LeGrow, Christopher Mark Alessandro	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 896)		AB
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(74 571)		AB
Truba, Joshua Thomas	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(67 640)		AB
Wright, Jonathan Andrew	5	O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	(176 096)		AB
		M	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(176 096)		AB
<i>Restricted Share Awards</i>								
Asman, Kevin Garth	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 896)		AB
Condic, Ivan J.	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 868)		AB
Lawford, Michael	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 389)		AB
LeGrow, Christopher Mark Alessandro	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 363)		AB
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 817)		AB
Truba, Joshua Thomas	5	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 244)		AB
Wright, Jonathan Andrew	5	O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	(11 050)		AB
O3 Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vizquerra, Jose	4, 6, 5							
Mercedes Vizquerra	PI	O	2024-06-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 750	1.2863	BC
		O	2024-06-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 600	1.3000	BC
Oceanic Iron Ore Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beedie, Ryan K	6							

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Beedie Investments Ltd.	PI	O	2024-07-02	I	36 - Conversion ou échange	327 705	0.1000	BC
Giustra, Frank	3							
Sestini & Co. Pension Trustees Ltd.	PI	O	2024-07-02	I	97 - Autre	100 370	0.1000	BC
The Radcliffe Corporation	PI	O	2024-07-02	I	97 - Autre	42 500	0.1000	BC
Keep, Gordon	4, 5	O	2024-07-02	D	97 - Autre	33 441	0.1000	BC
Fiore Management & Advisory Corp.	PI	O	2024-07-02	C	97 - Autre	48 875	0.1000	BC
ONEX CORPORATION								
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Camoy, Lisa	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	285	93.0200	ON
Goldhar, Mitchell	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	184	93.0200	ON
Marwah, Sarabjit	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	368	93.0200	ON
McCoy, John Bonnet	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	257	93.0200	ON
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	432	93.0200	ON
Reisman, Heather M.	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	184	93.0200	ON
Schwartz, Gerald Wilfred	4, 7, 6, 5, 3	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	736	93.0200	ON
Thorsteinson, Arni Clayton	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	101	93.0200	ON
Wilkinson, Beth Ann	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	200	93.0200	ON
Open Text Corporation								
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>								
Open Text Corporation	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	102 583	39.7400	ON
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(102 583)		ON
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	102 511	29.1200USD	ON
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(102 511)		ON
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	107 260	38.1100	ON
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	(107 260)		ON
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	44 488	27.8600USD	ON
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	(44 488)		ON
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	110 045	28.1200USD	ON
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	(110 045)		ON
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	109 865	38.5200	ON
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	(109 865)		ON
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	109 774	38.5800	ON
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	(109 774)		ON
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	109 732	28.2000USD	ON
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	(109 732)		ON
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	111 355	27.7900USD	ON
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(111 355)		ON
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	110 714	38.2400	ON
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(110 714)		ON
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	110 004	38.7500	ON
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	(110 004)		ON
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	109 774	28.1900USD	ON
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	(109 774)		ON
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	110 171	28.0800USD	ON
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	(110 171)		ON
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	110 313	38.6400	ON
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	(110 313)		ON
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	107 925	39.4000	ON
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(107 925)		ON
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	107 550	28.7700USD	ON
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(107 550)		ON
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	107 761	28.7100USD	ON
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(107 761)		ON
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	107 711	39.4800	ON
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(107 711)		ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	103 150	39.3000	ON
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(103 150)		ON
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	112 712	28.5700USD	ON
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(112 712)		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Acedo, Michael Fernando	5	O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 370)		ON
Balota, Cosmin Razvan	5	O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(820)		ON
Barrenechea, Mark James	4, 5	O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(76 540)		ON
Donohue, James Prentiss	5	O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(4 370)		ON
Duggan, Paul Michael	5	O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 470)		ON
Majzoub, Muhieddine	5	O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(13 390)		ON
McGourlay, Christopher James	5	O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(7 650)		ON
Ranganathan, Madhu	5	O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(17 490)		ON
Sweeney, Brian Paul	5	O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(7 650)		ON
Optiva Inc. (formerly Redknee Solutions Inc.)								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
DiPietro, Patrick	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 941	6.7100	ON
Duggal, Anuroop	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 941	6.7100	ON
Kirk, Matthew	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 941	6.7100	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 171	6.9100	ON
Matheson, Joseph Lee Grant	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 941	6.7100	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 618	6.9100	ON
Parmar, Simon	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 941	6.7100	ON
Symons, Barry Alan	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 941	6.7100	ON
Troy, Birgit	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 941	6.7100	ON
Orbit Garant Drilling Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alexandre, Pierre	4, 5, 3	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 517		QC
Laroche, Sylvain	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 047		QC
MAHEU, DANIEL	5	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 792		QC
Osisko Développement Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dann, Alexander	5	O	2024-06-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 239	2.6800	QC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Dann, Alexander	5	O	2024-06-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 166)	7.1000	QC
Paramount Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Bell, James Geral	4	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	30.6000	AB
RESP	PI	O	2024-06-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	30.7000	AB
Pason Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boston, Kevin	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	2 000	7.3300	AB
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	17.4500	AB
		O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	2 700	7.3300	AB
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	17.9400	AB
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	12.7900USD	AB
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	12.9400USD	AB
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	12.9900USD	AB
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	13.4500USD	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	2 000	7.3300	AB
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	18.3900	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	3 000	7.3300	AB
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	18.4500	AB
McLean, Bryce	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	3 500	7.3300	AB
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	17.4000	AB
		O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	2 500	7.3300	AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	17.6000	AB
		O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	2 500	7.3300	AB
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	17.8000	AB
		O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	4 250	7.3300	AB
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 250)	18.0000	AB
Smith, Russell	5	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	4 000	7.3300	AB
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	18.4000	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	4 000	10.6300	AB
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	10.6300	AB
		M	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	18.4000	AB
<i>Options</i>								
Boston, Kevin	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	7.3300	AB
		O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	(2 700)	7.3300	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	7.3300	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	7.3300	AB
McLean, Bryce	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	7.3300	AB
		O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	7.3300	AB
		O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	7.3300	AB
		O	2024-06-27	D	51 - Exercice d'options	(4 250)	7.3300	AB
Smith, Russell	5	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	7.3300	AB
		O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	10.6300	AB
Pender Growth Fund Inc.								
<i>Actions ordinaires Class C</i>								
Pender Growth Fund Inc.	1	O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	8 100	10.0200	BC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(8 100)		BC
PenderFund Capital Management Ltd.	2	O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	10.0000	BC
		M	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	10.0000	BC
Pet Valu Holdings Ltd.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Davis, Sarah Ruth	4	O	2024-06-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	980		ON
PHX Energy Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
PHX Energy Services Corp	1	O	2024-06-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 700	8.8545	AB
		O	2024-06-30	D	38 - Rachat ou annulation	(40 700)		AB
<i>Retention Awards (Cash-based Only)</i>								
Charron, Randolph M	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	189	9.1600	AB
		O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(219)	9.1600	AB
David-Green, Karen	4	O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 566)	9.1600	AB
Freeman, Terrance	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	94	9.1600	AB
		O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(112)	9.1600	AB
		O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(55)	9.1600	AB
Hibbard, Lawrence M.	4	O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(224)	9.1600	AB
Hooks, John Michael	5	O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(224)	9.1600	AB
Tetreault, Myron Arthur	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	189	9.1600	AB
		O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(224)	9.1600	AB
		O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(219)	9.1600	AB
Thomas, Roger Dale	4	O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(168)	9.1600	AB
		O	2024-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(165)	9.1600	AB
Pieridae Energy Limited								
<i>Droits DSU</i>								
Couillard, John Raymond Richard	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 273	0.3758	AB
Harding, Gail Linda	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 273	0.3758	AB
Judson, Andrew George	4	O	2024-07-02	D	46 - Contrepartie de services	14 137		AB
singh, kiren	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 137	0.3758	AB
Pivotree Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Aldridge, Ellen Ashlee	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 095		ON
Beattie, Brian Robert	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 095		ON
Bryan, Scott	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 796		ON
Joyce, Sarah Katherine	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 796		ON
Morris, William Frederick	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 095		ON
O'Neil, Brian	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 796		ON
Options								
Aranha, Edgar Mervyn	5	O	2024-07-01	D	50 - Attribution d'options	28 437	1.2000	ON
Ashoor, Moataz	5	O	2024-07-01	D	50 - Attribution d'options	79 531	1.2000	ON
Di Nardo, William	4, 5	O	2024-07-01	D	50 - Attribution d'options	64 347	1.2000	ON
Isaacson, Clifford Charles	5	O	2024-07-01	D	50 - Attribution d'options	30 708	1.2000	ON
Jurkuta, Ted Christopher	5	O	2024-07-01	D	50 - Attribution d'options	37 651	1.2000	ON
Metcalfe, Kyle	5	O	2024-07-01	D	50 - Attribution d'options	28 610	1.2000	ON
Restricted Share Units								
Aranha, Edgar Mervyn	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 040		ON
Ashoor, Moataz	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 310		ON
Di Nardo, William	4, 5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 929		ON
Isaacson, Clifford Charles	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 313		ON
Jurkuta, Ted Christopher	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 320		ON
Metcalfe, Kyle	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 745		ON
Pizza Pizza Royalty Corp.								
Actions ordinaires								
Overs, Liza Maria Christina Louisa	6, 3							
Pizza Pizza Holdings Ltd.	PI	O	2012-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	8 290 239		ON
Pizza Pizza Limited	PI	O	2024-06-21	I	97 - Autre	174 355		ON
		O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(8 290 239)		ON
Pizza Pizza Limited	3	O	2024-06-21	D	97 - Autre	174 355		ON
		O	2024-06-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(8 290 239)		ON
Pizza Pizza Holdings Ltd.	PI	O	2012-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	8 290 239		ON
Power Corporation du Canada								
Actions à droit de vote subalterne								
Lemay, Stéphane	7, 5	O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2	38.4700	QC
Power Corporation of Canada	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	63 300	39.4821	QC
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(63 300)	39.4821	QC
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	63 200	39.5473	QC
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	(63 200)	39.5473	QC
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	63 600	39.2644	QC
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	(63 600)	39.2644	QC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	63 800	39.1553	QC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	(63 800)	39.1553	QC
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	63 000	39.6813	QC
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(63 000)	39.6813	QC
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	62 400	40.0221	QC
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	(62 400)	40.0221	QC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	63 600	39.2671	QC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	(63 600)	39.2671	QC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	63 400	39.3964	QC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(63 400)	39.3964	QC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	65 300	38.2519	QC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(65 300)	38.2519	QC
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	65 500	38.1251	QC
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(65 500)	38.1251	QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	65 700	38.0350	QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(65 700)	38.0350	QC

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	64 700	38.6073	QC
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(64 700)	38.6073	QC
<i>Equity Forward Contract</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2024-06-28	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	38.3300	QC
Primaris Real Estate Investment Trust								
<i>Series A Units</i>								
Avery, Alexander Danial	4	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	12.8600	ON
RSP	PI	O	2024-06-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	625	12.8600	ON
Volition Capital	PI	O	2024-06-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	12.8600	ON
Bains, Avtar Terry	4							
No. 176 Sail View Ventures Ltd.	PI	O	2024-06-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	12.9200	ON
		O	2024-06-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	12.9400	ON
		O	2024-06-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.8700	ON
		O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	12.9100	ON
Premise Properties Ltd.	PI	O	2021-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2021-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	12.9700	ON
Primo Water Corporation (formerly, Cott Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Primo Water Corporation	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)		ON
Propel Holdings Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ahluwalia, Sarika	5	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	25 067	23.3600	ON
Saidakovsky, Sheldon	5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	24.4000	ON
<i>Options</i>								
Ahluwalia, Sarika	5	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(35 000)	23.3600	ON
Pulse Seismic Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pulse Seismic Inc.	1	O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	2.3553	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.4000	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(213 500)		AB
Purepoint Uranium Group Inc.								
<i>Options</i>								
Chabursky, Borys	4	O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	950 000	0.0300	ON
Frostad, Christopher John	4, 5	O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	950 000	0.0300	ON
Frostad, Scott	5	O	2024-06-25	D	50 - Attribution d'options	950 000	0.0300	ON
Quarterhill Inc.								
<i>Deferred Stock Unit</i>								
Anderson, Roxanne Leigh	4	O	2024-06-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 410		ON
Lewis, Rusty	4	O	2024-06-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	97 814		ON
Morris, William Frederick	4	O	2024-06-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 863		ON
Steer, Pamela Faye	4	O	2024-06-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	67 213		ON
Tosto, Anna Maria	4	O	2024-06-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 863		ON
Reitmans (Canada) Limitée								
<i>Options Class A non-voting</i>								
Limbaridi, Andrea Julie	4, 5	O	2024-06-26	D	50 - Attribution d'options	309 917		QC
Murad, Alain	5	O	2024-06-26	D	50 - Attribution d'options	20 000		QC
Reitman, Lisa	5	O	2024-06-26	D	50 - Attribution d'options	20 000		QC
Tardif, Jacqueline	5	O	2024-06-26	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
Wait, Richard	5	O	2024-06-26	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
Ressources Falco Ltée (formerly Falco Pacific Resource Group Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Caron, Mario	4	O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	130 000	0.2300	QC
Dann, Alexander	4, 6	O	2021-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.2300	QC
Glavac, Anthony	5	O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	22 000	0.2300	QC
Lessard, Luc	4, 5	O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.2300	QC
Tremblay, Mireille	5	O	2022-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	43 478	0.2300	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Caron, Mario	4	O	2015-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	65 000		QC
Dann, Alexander	4, 6	O	2021-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000		QC
Glavac, Anthony	5	O	2017-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	11 000		QC
Lessard, Luc	4, 5	O	2014-12-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000		QC
Tremblay, Mireille	5	O	2022-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	21 739		QC
		M	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	21 739		QC
<i>Options</i>								
Caron, Mario	4	O	2024-06-27	D	52 - Expiration d'options	(500 000)	0.3000	QC
Ressources Minières Radisson Inc.								
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>								
Manson, Matthew Lamont	5	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-07-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	0.1600	QC
<i>Options</i>								
Manson, Matthew Lamont	5	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Ressources Robex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
COHEN, BENJAMIN	6	O	2024-04-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(19 195 020)		QC
COHEN, ÉMILIE	6	O	2024-04-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(16 270 020)		QC
Cohen, Georges	3	O	2024-04-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(266 268 624)		QC
		O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 179 724	2.1700	QC
Cohen, Julien	6	O	2024-04-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(20 590 020)		QC
COHEN, LAETITIA	3	O	2024-04-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(16 270 020)		QC
CONTAT COHEN, JOHAN	3	O	2024-04-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(16 270 020)		QC
<i>Bons de souscription</i>								
Cohen, Georges	3	O	2013-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 179 724	2.5500	QC
<i>Options</i>								
COHEN, BENJAMIN	6	O	2024-04-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(900 000)		QC
Cohen, Georges	3	O	2024-04-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 350 000)		QC
Cohen, Julien	6	O	2024-04-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(450 000)		QC
Ressources Teck Limitée								
<i>Class A Common Shares</i>								
Gowans, James Kitchener	4	O	2024-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>								
Gowans, James Kitchener	4	O	2024-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Deferred Share Units</i>								
Balhuizen, Arnoud Jonathan	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	583	66.4581	BC
Dowling, Edward Camp	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	171	66.4581	BC
Gowans, James Kitchener	4	O	2024-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	172	66.4581	BC
Keevil III, Norman	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	142	66.4581	BC
Murray, Sheila A.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	150	66.4581	BC
Power, Una Marie	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	693	66.4581	BC
Schiodtz, Paul	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	273	66.4581	BC
Snider, Timothy Roy	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	759	66.4581	BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Strunk, Sarah Ann	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	565	66.4581	BC
Yamato, Yu	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	176	66.4581	BC
Restricted Share Units								
Gowans, James Kitchener	4	O	2024-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Murray, Sheila A.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7	66.4581	BC
Richards Packaging Income Fund								
Exchangeable Shares of Richards Packaging Holdings Inc.								
Di Gennaro, Enzo	5	O	2005-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	19 500	29.8700	ON
Glynn, Gerard Walter	4, 7, 3							
Cayco 702 Ltd.	PI	O	2024-06-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(19 500)	29.8700	ON
Parts de fiducie								
Di Gennaro, Enzo	5	O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(19 500)	29.8700	ON
Glynn, Gerard Walter	4, 7, 3							
Cayco 702 Ltd.	PI	O	2024-06-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	19 500	29.8700	ON
Special Voting Units								
Di Gennaro, Enzo	5	O	2005-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	19 500		ON
Glynn, Gerard Walter	4, 7, 3							
Cayco 702 Ltd.	PI	O	2024-06-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(19 500)		ON
Rivalry Corp. (formerly PMML Corp.)								
Actions à droit de vote subalterne								
Isenberg, Steven Gary	4, 3	O	2024-06-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.6400	ON
		O	2024-06-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.6100	ON
Rogers Communications Inc.								
Performance Restricted Share Units								
McKenzie, Ronald E.	5	O	2024-06-28	D	59 - Exercice au comptant	(2 977)	51.3287	ON
Roots Corporation								
Actions ordinaires								
Kernaghan, Edward Hume	3							
KERNWOOD LTD	PI	O	2024-06-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	139 400	2.1000	ON
		O	2024-06-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.0950	ON
		O	2024-06-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.0900	ON
		O	2024-06-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	2.0500	ON
		O	2024-06-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.0500	ON
		O	2024-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.1000	ON
		O	2024-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	2.0900	ON
		O	2024-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 800	2.0500	ON
Rubicon Organics Inc.								
Actions ordinaires								
Detlefsen, Michael Erik	4	O	2023-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Rusoro Mining Ltd.								
Actions ordinaires								
Beruschi, Anthony John	4	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 700	1.3000	BC
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 300	1.3000	BC
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.2500	BC
Saputo Inc.								
Actions ordinaires								
Wallace, Richard	5	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 950	30.4848	QC
Savaria Corporation								
Actions ordinaires								
Dumoulin, Sylvain	4	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	18.1500	QC
Secure Energy Services Inc.								
Actions ordinaires								
Callihoo, Michael Wayne	5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	12.1000	AB
Droits DSU								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Amirault, Rene	4, 5, 3	O	2010-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 024		AB
Droits DSUs								
Bly, Mark	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 145		AB
Dilger, Michael H.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 245		AB
Hanrahan, Wendy	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 271		AB
Riddell Rose, Susan	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 602		AB
Zumwalt, Deanna	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 280		AB
Senvest Capital Inc.								
Actions ordinaires								
Senvest Capital Inc.	1	O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	317.2843	QC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	330.0000	QC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	330.0000	QC
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	400	330.0000	QC
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	330.0000	QC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	300	340.0000	QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	10 700	340.0000	QC
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(13 000)		QC
Sherritt International Corporation								
Actions ordinaires								
Lo, Chih-Ting	4	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	0.2700	ON
Shopify Inc.								
Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	780		ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(425)	67.0096USD	ON
Hertz, Jessica	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 559		ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(762)	67.0096USD	ON
Hoffmeister, Jeff	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 169		ON
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 876)	67.0096USD	ON
Nejatian, Kasra	5	O	2024-07-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	220		ON
RSU								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(780)		ON
Hertz, Jessica	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 559)		ON
Hoffmeister, Jeff	5	O	2024-06-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 169)		ON
Nejatian, Kasra	5	O	2024-07-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(220)		ON
Sierra Metals Inc. (formerly Exploration Dia Bras Inc.)								
Actions ordinaires								
Arias, J. Alberto	6							
Arias Resource Capital Fund II (Mexico) L.P.	PI	O	2024-06-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(403)	0.6210USD	ON
		O	2024-06-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 282)	0.6203	ON
		O	2024-06-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 055)	0.5838	ON
		O	2024-06-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 243)	0.5864USD	ON
Arias Resource Capital Fund II L.P.	PI	O	2024-06-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 097)	0.6210	ON
		O	2024-06-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 218)	0.6203	ON
		O	2024-06-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(141 945)	0.5838	ON
		O	2024-06-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(145 257)	0.5864USD	ON
Fort del Rio, Jean Pierre	5	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Bons de souscription								
Fort del Rio, Jean Pierre	5	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Deferred Share Units								
Aramburu, Miguel	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	251 820		ON
Astorga, Roberto Fernando Maldonado	4	O	2024-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	170 800		ON
Kaufman, Wendy	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	170 800		ON
Neal, Robert McDowell	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	170 800		ON
Orrantia, Beatriz	4	O	2024-06-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	170 800		ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
SIR Royalty Income Fund								
<i>Options</i>								
Fort del Rio, Jean Pierre	5	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Restricted Share Unit</i>								
Fort del Rio, Jean Pierre	5	O	2024-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
SIR Royalty Income Fund								
<i>Parts</i>								
Janes, Lembit	3	O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	12.0100	ON
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	11.4800	ON
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	11.5400	ON
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	11.6300	ON
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	11.5000	ON
Slate Grocery REIT								
<i>Deferred Units</i>								
Bastable, Colum Patrick	4	O	2024-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	534		ON
		O	2024-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	541		ON
		O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	537		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 802	8.0800	ON
Chee, Christopher Taihyun	4	O	2024-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63		ON
		O	2024-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64		ON
		O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 856	8.0800	ON
Flatley, Patrick William	4	O	2024-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	745		ON
		O	2024-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	755		ON
		O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	749		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 856	8.0800	ON
Rouleau, Marc Pierre Martin	4	O	2024-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	273		ON
		O	2024-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	277		ON
		O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	275		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 506	8.0800	ON
Stephen, Andrea	4	O	2024-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	691		ON
		O	2024-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	700		ON
		O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	695		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 140	8.0800	ON
VITUG, MARY DENISE	4	O	2024-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77		ON
		O	2024-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78		ON
		O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 290	8.0800	ON
Slate Office REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
PELLERIN, CHARLES	4	O	2024-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sleep Country Canada Holdings Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Magee, Christine	4	O	2024-06-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(253 198)	26.0500	ON
10008932083 Ontario Inc.	PI	O	2015-07-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-21	C	90 - Changements relatifs à la propriété	253 198	26.0500	ON
Société à capital scindé leaders canadiens à grande capitalization								
<i>Class A Shares</i>								
Ninepoint Capital Appreciation Fund	7	O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 095	11.3900	
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	962	11.3503	
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	892	11.3327	
Société Asbestos Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boulet, Jean-François	4	O	2022-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.0500	QC
Societe Aurifere Barrick								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
BARRICK GOLD CORPORATION	1	O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	250 000	16.4084USD	ON
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	16.1106USD	ON
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	15.9944USD	ON
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	16.3907USD	ON
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	16.9369USD	ON
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	16.6022USD	ON
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	16.6905USD	ON
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	16.6590USD	ON
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	16.7211USD	ON
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	16.9135USD	ON
		O	2024-06-30	D	38 - Rachat ou annulation	(2 950 000)		ON
Quinn, Andrew James <i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>	4	O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 481)	23.0000	ON
Cai, Hongyu (Helen)	4	O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	245	16.0300USD	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 109	16.7300USD	ON
Coleman, Christopher Lewis	4	O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	519	16.0600USD	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 109	16.7300USD	ON
Costantini, Isela Angelica	4	O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	147	16.0300USD	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 109	16.7300USD	ON
Greenspun, Brian Lee	4	O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	869	16.0300USD	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 109	16.7300USD	ON
Harvey, Joseph Brett	4	O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 238	16.0300USD	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 109	16.7300USD	ON
Kabagambe, Anne Namara	4	O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	215	16.0300USD	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 615	16.7300USD	ON
Quinn, Andrew James	4	O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	519	16.0300USD	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 109	16.7300USD	ON
Silva Rojas, Maria Loreto	4	O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	366	16.0300USD	ON
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 109	16.7300USD	ON
Thornton, John Lawson	4, 5	O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	16.0300USD	ON
Société financière IGM Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Bibeau, Marc A.	4	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 225	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 544	38.0400	MB
Coutu, Marcel R.	4	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	641	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	625	38.0400	MB
Desmarais, André	4, 6	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 939	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 413	38.0400	MB
Desmarais, Paul Jr.	4, 6	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	974	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	657	38.0400	MB
Desmarais, Philippe	7	O	2024-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	404	38.0400	MB
Doer, Gary Albert	4, 6	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	400	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 314	38.0400	MB
Doniz, Susan	4	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	422	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 084	38.0400	MB
Généreux, Claude	4	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	674	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 675	38.0400	MB
Hodgson, Sharon	4	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	527	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	936	38.0400	MB
Lawrence, Jason	4	O	2024-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	404	38.0400	MB
MacLeod, Sharon	4	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	468	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	625	38.0400	MB
McArthur, Susan J.	4	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	555	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 511	38.0400	MB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
McCallum, John S.	4	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 499	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	624	38.0400	MB
Orr, Robert Jeffrey	4, 6	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 263	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	625	38.0400	MB
O'Sullivan, James Patrick	4, 5	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	224	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 249	38.0400	MB
Wilson, Elizabeth Diane	4	O	2024-04-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	426	34.4100	MB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	624	38.0400	MB
Société Financière Manuvie								
<i>Deferred Share Units</i>								
Arnaboldi, Nicole Sinek	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	557		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	1 202	36.2900	ON
Bainbridge, Guy Lawrence Tarn	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	385		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	1 202	36.2900	ON
Dabarno, Susan Fay	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	507		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	1 202	36.2900	ON
Dickson, Julie Ellen	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	710		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	2 169	36.2900	ON
Durland, Michael	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	8		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	2 169	36.2900	ON
Hsieh, Tsun-yan	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 171		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	933	36.2900	ON
Kanu, Vanessa	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	154		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	1 202	36.2900	ON
Lindsay, Donald Richard	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 627		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	4 007	36.2900	ON
Prieur, Claude. James	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 023		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	2 546	36.2900	ON
Tan, May	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	170		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	1 202	36.2900	ON
Turner, Leigh Erin	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	243		ON
		O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	1 202	36.2900	ON
Solaris Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Warke, Richard William	4							
Augusta Investments Inc.	PI	O	2024-07-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	5 000	3.7200	BC
		O	2024-07-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	5 000	3.7100	BC
		O	2024-07-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	5 000	3.7000	BC
Spectra Products Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Spectra Products Inc.	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	0.2060	ON
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.1900	ON
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	0.2000	ON
Spin Master Corp.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Blank, Michael Lawrence Philip	4	O	2024-06-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 125		ON
Clark, William Edmund	4	O	2024-06-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 386		ON
Cohen, Jeffrey	4	O	2024-06-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 108		ON
Fils-Aime, Reginald	4	O	2024-06-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 125		ON
Glass, Kevin A.	4	O	2024-06-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 424		ON
Miller, Christina	4	O	2024-06-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 125		ON
Strauss, Christi	4	O	2024-06-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 299		ON
Winograd, Charles	4	O	2024-06-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 843		ON
Sprott Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dadyburjor, Dinaz	4	O	2024-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
George, Whitney	7, 5							
Baker D. Mallory Descendants Separate Trust	PI	O	2024-06-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	42.3995USD	ON
Droits Deferred Share Units								
Dadyburjor, Dinaz	4	O	2024-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-28	D	46 - Contrepartie de services	124	57.2100	ON
Keady, Barbara Connolly	4	O	2024-06-28	D	46 - Contrepartie de services	535	57.2100	ON
O'Connell, Judith	4	O	2024-06-28	D	46 - Contrepartie de services	826	57.2100	ON
Raw, Catherine Philippa	4	O	2024-06-28	D	46 - Contrepartie de services	803	57.2100	ON
SSR Mining Inc.								
Deferred Share Unit								
Anglin, Mike Arthur E.	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 542		BC
Bates, Thomas Robert	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 046		BC
Booth, Brian	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 047		BC
Fish, Simon Adrian	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 367		BC
Fisher, Leigh Ann	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 794		BC
Krusi, Alan Peter	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 046		BC
Malchuk, Daniel	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 046		BC
Priestly, Kay Gravolet	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 046		BC
Swager, Karen Ann	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 543		BC
Stack Capital Group Inc.								
Actions ordinaires								
Meiers, Jason	5							
Terrill Meiers - RRRP	PI	O	2024-06-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	7.0000	ON
Stantec Inc.								
Actions ordinaires								
Ammerman, Douglas Keith	4	O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 005	112.8420	AB
		O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15	112.2498	AB
Brown, Shelley Ann Marie	4	O	2024-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	227	112.0100	AB
Schefer, Catherine Margaret	7, 5							
J. Schefer	PI	O	2024-06-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	605	114.2190	AB
Stelco Holdings Inc.								
Actions ordinaires								
DelBianco, Elizabeth	4	O	2024-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Deferred Share Units								
Baker, Robert Montgomery	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 051	37.1700	ON
DelBianco, Elizabeth	4	O	2024-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	88	37.1700	ON
MUELLER, MICHAEL J	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 185	37.1700	ON
Ross, Heather	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 071	37.1700	ON
Samarasekera, Indira Vasanti	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 051	37.1700	ON
Wilson, Daryl	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	840	37.1700	ON
Stella-Jones Inc.								
Actions ordinaires								
Stella-Jones Inc.	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	81.9625	QC
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 950	84.1102	QC
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 884	84.9713	QC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 820	85.8909	QC
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 829	85.7672	QC
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 782	86.4576	QC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 855	85.3868	QC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	5 800	86.1795	QC
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 828	85.7862	QC
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 872	85.1387	QC
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 888	84.9040	QC
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 829	85.7610	QC
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 809	86.0635	QC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 831	85.7428	QC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 830	85.7558	QC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	5 742	87.0712	QC
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	11 472	87.1525	QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	11 285	88.5952	QC
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(26 520)		QC
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(29 094)		QC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(29 229)		QC
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(34 329)		QC
STEP Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
STEP Energy Services Ltd.	1	O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	22 257	4.1248	AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	17 957	4.0351	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(40 214)	4.0848	AB
<i>Phantom Restricted Share Units</i>								
Angelle, Evelyn M.	4	O	2024-06-28	D	59 - Exercice au comptant	(7 678)		AB
		O	2024-06-30	D	59 - Exercice au comptant	(9 900)		AB
Harbilas, James	4	O	2024-06-28	D	59 - Exercice au comptant	(2 984)		AB
		O	2024-06-30	D	59 - Exercice au comptant	(3 750)		AB
STLLR Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Candelario, Allan Raymund	5	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 400	1.2045	ON
Suncor Energie Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bedient, Patricia Margaret Shareworks	4	PI	2024-06-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 128	37.9700USD	AB
		O	2024-06-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	37.6300USD	AB
Gladu, Jean Paul Shareworks	4	PI	2024-06-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	726	52.0000	AB
		O	2024-06-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	51.5000	AB
Suncor Energy Inc.	1	O	2024-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	400 000	39.3700USD	AB
		O	2024-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(400 000)		AB
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	156 000	51.0700	AB
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(156 000)		AB
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	174 700	37.2800USD	AB
		O	2024-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(174 700)		AB
		O	2024-06-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	315 000	37.7900USD	AB
		O	2024-06-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(315 000)		AB
		O	2024-06-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	480 000	38.1600USD	AB
		O	2024-06-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(480 000)		AB
		O	2024-06-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	470 000	38.2300USD	AB
		O	2024-06-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(470 000)		AB
		O	2024-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	300 000	52.7200	AB
		O	2024-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(300 000)		AB
		O	2024-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	202 900	38.3500USD	AB
		O	2024-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(202 900)		AB
		O	2024-06-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	465 000	37.9600USD	AB
		O	2024-06-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(465 000)		AB
		O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	465 000	38.4500USD	AB
		O	2024-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(465 000)		AB
		O	2024-06-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140 000	50.9800	AB
		O	2024-06-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(140 000)		AB
		O	2024-06-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	470 000	37.0600USD	AB
		O	2024-06-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(470 000)		AB
		O	2024-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	460 000	36.4600USD	AB
		O	2024-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(460 000)		AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	307 410	36.3800USD	AB
		O	2024-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(307 410)		AB
		O	2024-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	112 000	36.9800USD	AB
		O	2024-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(112 000)		AB
		O	2024-06-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110 000	50.7100	AB
		O	2024-06-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(110 000)		AB
		O	2024-06-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	111 000	37.2200USD	AB
		O	2024-06-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(111 000)		AB
		O	2024-06-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110 000	36.8500USD	AB
		O	2024-06-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(110 000)		AB
		O	2024-06-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	112 000	37.5800USD	AB
		O	2024-06-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(112 000)		AB
		O	2024-06-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109 000	37.6800USD	AB
		O	2024-06-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(109 000)		AB
		O	2024-06-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109 600	37.2900USD	AB
		O	2024-06-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(109 600)		AB
		O	2024-06-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109 600	37.7000USD	AB
		O	2024-06-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(109 600)		AB
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109 800	38.0700USD	AB
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(109 800)		AB
<i>Deferred Share Units</i>								
Ashby, Ian R.	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 599	51.5300	AB
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	205	51.5300	AB
Bedient, Patricia Margaret	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	855	51.5300	AB
Girling, Russell	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 085	51.5300	AB
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	275	51.5300	AB
Gladu, Jean Paul	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	360	51.5300	AB
MacDonald, Brian Patrick	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 126	51.5300	AB
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	720	51.5300	AB
Mitchelmore, Lorraine	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 066	51.5300	AB
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	587	51.5300	AB
Peverett, Jane Leslie	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 575	51.5300	AB
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34	51.5300	AB
Romasko, Daniel	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 575	51.5300	AB
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	156	51.5300	AB
Seasons, Christopher Raymond	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 940	51.5300	AB
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	139	51.5300	AB
SHEPPARD, Mary Jacqueline	4	O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 040	51.5300	AB
		O	2024-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140	51.5300	AB
Superior Plus Corp.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Gottschalk, Patrick Edward	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	139 867	8.9713	ON
Jordan, Mary	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 090	8.9713	ON
Supremex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Supremex Inc	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(144 300)		QC
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	9 800	3.7600	QC
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	9 800	3.7353	QC
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	20 400	3.7000	QC
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	9 800	3.7000	QC
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.7300	QC
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	900	3.7467	QC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	3.7400	QC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	3.7799	QC
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	3.7500	QC
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	300	3.7500	QC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	3.7597	QC
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	7 300	3.7466	QC
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	600	3.7250	QC
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	3.8408	QC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	9 800	3.8289	QC
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	(98 100)		QC
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund	1	O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	12.9200	ON
Tamarack Valley Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Amirault, Rene	4	O	2024-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Bennett, Caralyn Patricia	4							
Mark Joseph McCullough	PI	O	2023-03-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-07-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	3.7600	AB
Buytels, Steven	5	O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	175 000	3.4700	AB
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(121 322)	3.4700	AB
Stephanie Buytels	PI	O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	3.4800	AB
<i>Droits Restricted Stock Units</i>								
Amirault, Rene	4	O	2024-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-06-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 750		AB
		O	2024-06-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 750		AB
		O	2024-06-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 750		AB
<i>Options</i>								
Buytels, Steven	5	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	(175 000)	3.4700	AB
Tecsys Inc.								
<i>Options Stock Options</i>								
Bentler, Mark Joseph	5	O	2024-06-27	D	50 - Attribution d'options	26 403		QC
Booth, David Alan	4	O	2024-06-27	D	50 - Attribution d'options	6 868		QC
Brereton, David	4, 5, 3	O	2024-06-27	D	50 - Attribution d'options	21 529		QC
Brereton, Peter	4, 5	O	2024-06-27	D	50 - Attribution d'options	43 057		QC
Kirkwood, Andrew David	4	O	2024-06-27	D	50 - Attribution d'options	6 868		QC
Lobo, Vernon	4	O	2024-06-27	D	50 - Attribution d'options	6 868		QC
Miller, Kathleen M	4	O	2024-06-27	D	50 - Attribution d'options	6 868		QC
Sasser, Stephen	4	O	2024-06-27	D	50 - Attribution d'options	6 868		QC
TELUS Corporation								
<i>Restricted Share Units</i>								
Geheran, Tony	5	O	2023-11-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 958		BC
		M	2024-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 958		BC
TELUS International (Cda) Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Dengel, Tobias	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	4.9500USD	BC
French, Douglas	4, 7	O	2024-06-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	476	5.8212USD	BC
Geheran, Tony	4, 7	O	2024-06-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	476	5.8212USD	BC
Ringman, Michael	7, 5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	986	4.9500USD	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
French, Douglas	4, 7	O	2024-06-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 025)	5.8212USD	BC
Geheran, Tony	4, 7	O	2024-06-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 025)	5.8212USD	BC
TERAGO Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mohamednur, Osman	5	O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 323	2.2400	ON
<i>Options</i>								
Daou, May	5	O	2024-06-26	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.1100	ON
Haji, Fadi	5	O	2024-06-26	D	50 - Attribution d'options	64 000	2.1100	ON
Katyal, Shaunik	5	O	2024-06-26	D	50 - Attribution d'options	18 250	2.1100	ON
Mohamednur, Osman	5	O	2024-06-26	D	50 - Attribution d'options	48 000	2.1100	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Sapra, Rajneesh	5	O	2024-06-26	D	50 - Attribution d'options	350 000	2.1100	ON
Restricted Share Units								
Mohamednur, Osman	5	O	2022-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 323)	2.2400	ON
		O	2024-06-25	D	59 - Exercice au comptant	(2 677)	2.2400	ON
The Cannabist Company Holdings Inc. (formerly known as Columbia Care Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clarke, Jeffrey James	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	309 091		ON
Hill, Julie Anne	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	309 091		ON
Kennedy, James Aloysins Charles	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	309 091		ON
May, Jonathan Paul	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	309 091		ON
Savage, Frank	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	309 091		ON
Worthington, Alison	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	309 091		ON
<i>Restricted Share Unit</i>								
Clarke, Jeffrey James	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(309 091)		ON
		O	2024-06-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	805 264		ON
Hill, Julie Anne	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(309 091)		ON
		O	2024-06-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	805 264		ON
Kennedy, James Aloysins Charles	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(309 091)		ON
		O	2024-06-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	805 264		ON
May, Jonathan Paul	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(309 091)		ON
		O	2024-06-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	805 264		ON
Savage, Frank	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(309 091)		ON
		O	2024-06-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	805 264		ON
Worthington, Alison	4	O	2024-06-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(309 091)		ON
		O	2024-06-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	805 264		ON
The Real Brokerage Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Greenfield Sandler, Susanne	4	O	2024-06-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	26 409		ON
Poleg, Tamir	4, 5	O	2024-06-25	D	51 - Exercice d'options	166 666	0.0251USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 308)	3.7000USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(392)	3.7050USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 800)	3.7100USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	3.7150USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 720)	3.7200USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	3.7250USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 159)	3.7300USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	3.7350USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 333)	3.7400USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 071)	3.7500USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	3.7550USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 808)	3.7600USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9)	3.7650USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 425)	3.7700USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 619)	3.7800USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	3.7850USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 708)	3.7900USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	3.7950USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 861)	3.8000USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	3.8100USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	3.8200USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 153)	3.8300USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	3.8400USD	ON
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	3.8500USD	ON
Ressler, Michelle Catherine	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	31 150		ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Srivatsaa, Sharran	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 311		ON
Options								
Poleg, Tamir	4, 5	O	2024-06-25	D	51 - Exercice d'options	(166 666)	0.0251USD	ON
Restricted Share Units								
Greenfield Sandler, Susanne	4	O	2024-06-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(26 409)		ON
Ressler, Michelle Catherine	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 150)		ON
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(21 816)		ON
Srivatsaa, Sharran	5	O	2024-07-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(35 311)		ON
The Westaim Corporation								
Deferred Share Units								
Gildner, John William	4	O	2024-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 744		ON
Mazzocco, Lisa Anne	4	O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	9 294	4.0500	ON
Siegel, Michael	4	O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	15 631	4.0500	ON
Walter, Bruce V.	4	O	2024-06-30	D	46 - Contrepartie de services	16 054	4.0500	ON
Thérapeutique Knight Inc.								
Actions ordinaires								
Khouri, Amal	5	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	15 000	5.2000	QC
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	5.7000	QC
		O	2024-07-03	D	51 - Exercice d'options	10 000	5.2000	QC
		O	2024-07-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	5.7200	QC
Deferred Stock Unit								
Tremblay, Michael Joseph	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 214	5.6700	QC
Options								
Khouri, Amal	5	O	2024-06-28	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	5.2000	QC
		O	2024-07-03	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	5.2000	QC
Thinkific Labs Inc.								
Actions à droit de vote multiple								
Hall, Braden Fraser	4, 6							
Rhino Co-Invest 1 Limited Partnership	PI	O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	(991 659)		BC
Vancouver Founder Fund (VCC) Inc.	PI	O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	(143 382)		BC
Vancouver Founder Fund Limited Partnership	PI	O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	(3 002 415)		BC
VFF II Limited Partnership	PI	O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	(321 578)		BC
Rhind, Julian	6							
Rhino Co-Invest 1 Limited Partnership	PI	O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	(991 659)		BC
Vancouver Founder Fund (VCC) Inc.	PI	O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	(143 382)		BC
Vancouver Founder Fund Limited Partnership	PI	O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	(3 002 415)		BC
VFF II Limited Partnership	PI	O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	(321 578)		BC
Actions à droit de vote subalterne								
Hall, Braden Fraser	4, 6							
Rhino Co-Invest 1 Limited Partnership	PI	O	2021-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	991 659		BC
		O	2024-06-26	C	38 - Rachat ou annulation	(991 659)	3.7200	BC
Vancouver Founder Fund (VCC) Inc.	PI	O	2021-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	143 382		BC
		O	2024-06-26	C	38 - Rachat ou annulation	(143 382)	3.7200	BC
Vancouver Founder Fund Limited Partnership	PI	O	2021-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	3 002 415		BC
		O	2024-06-26	C	38 - Rachat ou annulation	(3 002 415)	3.7200	BC
VFF II Limited Partnership	PI	O	2021-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	321 578		BC
		O	2024-06-26	C	38 - Rachat ou annulation	(321 578)	3.7200	BC
Rhind, Julian	6							
Rhino Co-Invest 1 Limited Partnership	PI	O	2021-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	991 659		BC
		O	2024-06-26	C	38 - Rachat ou annulation	(991 659)	3.7200	BC
Vancouver Founder Fund (VCC) Inc.	PI	O	2021-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Émetteur	Relation	État opéré	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	143 382		BC
		O	2024-06-26	C	38 - Rachat ou annulation	(143 382)	3.7200	BC
Vancouver Founder Fund Limited Partnership	PI	O	2021-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	3 002 415		BC
		O	2024-06-26	C	38 - Rachat ou annulation	(3 002 415)	3.7200	BC
VFF II Limited Partnership	PI	O	2021-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-26	C	36 - Conversion ou échange	321 578		BC
		O	2024-06-26	C	38 - Rachat ou annulation	(321 578)	3.7200	BC
Thinkific Labs Inc.	1	O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	12 857 795	3.7200	BC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(12 857 795)		BC
Tiny Ltd. (formerly WeCommerce Holdings Ltd.)								
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>								
Wilkinson, Andrew David Charles	4, 5, 3							
Wilkinson Ventures Ltd.	PI	O	2024-06-26	I	47 - Acquisition ou aliénéation par don	(1 155 000)		BC
Topicus.com Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Knooren, Johan Leon Marie	7	O	2024-04-10	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	40	124.0400	ON
Torq Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cook, Steven Mark	4	O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.1000	BC
Wallace, Shawn	4, 5	O	2024-06-27	D	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	1 000 000	0.1000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Cook, Steven Mark	4	O	2024-06-27	D	16 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'une dispense de prospectus	250 000		BC
Wallace, Shawn	4, 5	O	2024-06-27	D	11 - Acquisition ou aliénéation effectuée privément	500 000		BC
Total Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Total Energy Services Inc	1	O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	363 281	9.4828	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(372 281)		AB
Touchstone Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Budau, Christopher Scott	5	O	2024-06-24	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	(17 000)	0.5500	AB
		M	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(17 000)	0.5500	AB
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(50 000)	0.5500	AB
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(25 000)	0.5500	AB
		M	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(25 000)	0.5500	AB
		O	2024-06-25	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(55 000)	0.5500	AB
		M	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(55 000)	0.5500	AB
TransAlta Corporation								
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>								
Dielwart, John Patrick	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	953	9.6000	AB
Fohrer, Alan John	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	905	9.6000	AB
FOLSE, Laura Waters	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	152	9.6000	AB
Kousinioris, John Harry	4, 5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	158	9.6000	AB
MacGibbon, Candace Joan	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	105	9.6000	AB
O'FLYNN, Thomas Mark	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	152	9.6000	AB
Pinney, Bryan Daniel	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	556	9.6000	AB
Sharma, Manjit Kaur	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	87	9.6000	AB
SHARMAN, SANDY	4	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	396	9.6000	AB
<i>PSU (Performance Share Units)</i>								
BRENNAN, NANCY LOUISE	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	199	9.6000	AB
Cameron, Michelle Dawn	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	33	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	42	9.6000	AB
Fedoretz, Jane Nyla	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	205	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	242	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	296	9.6000	AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
FRALICK, Christopher Douglas	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	48	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	159	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	184	9.6000	AB
JEFFERS, Scott Thomas	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	24	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	36	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	46	9.6000	AB
Kousinioris, John Harry	4, 5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	634	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	780	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 108	9.6000	AB
Little, David Christopher	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	117	9.6000	AB
O'Reilly, Kerry Lynn	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	205	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	242	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	309	9.6000	AB
van Melle, Blain Mitchell	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	132	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	152	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	184	9.6000	AB
Ward, Brent Vincent	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	63	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	74	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	86	9.6000	AB
RSU (Restricted Share Units)								
BRENNAN, NANCY LOUISE	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	90	9.6000	AB
Cameron, Michelle Dawn	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	17	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	9.6000	AB
Fedoretz, Jane Nyla	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	93	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	110	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	135	9.6000	AB
FRALICK, Christopher Douglas	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	155	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	73	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	83	9.6000	AB
JEFFERS, Scott Thomas	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	12	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	18	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	9.6000	AB
Kousinioris, John Harry	4, 5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	289	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	354	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	504	9.6000	AB
Little, David Christopher	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	79	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	53	9.6000	AB
O'Reilly, Kerry Lynn	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	93	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	110	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	140	9.6000	AB
van Melle, Blain Mitchell	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	60	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	69	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	84	9.6000	AB
Ward, Brent Vincent	5	O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	28	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	34	9.6000	AB
		O	2024-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	39	9.6000	AB
Transcontinental inc.								
Actions à droit de vote multiple Catégorie B								
Transcontinental inc.	1	O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		QC
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	15.0900	QC
		O	2024-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	15.0900	QC
Actions à droit de vote subalterne Catégorie A								
Transcontinental inc.	1	O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	42 954	15.1542	QC
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	42 954	15.1743	QC

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(42 954)		QC
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	(42 954)		QC
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	(42 954)		QC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(42 954)		QC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(42 954)		QC
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(42 954)		QC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	(42 954)		QC
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(42 954)		QC
		O	2024-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	42 954	15.1499	QC
		O	2024-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	42 954	15.1500	QC
Tree Island Steel Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tree Island Steel Ltd.	1	O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0800	BC
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0800	BC
		O	2024-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	16	3.0800	BC
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	400	3.0700	BC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	3.0500	BC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	3.0500	BC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	3.0500	BC
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	16	3.0500	BC
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	3.0406	BC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	116	3.0400	BC
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	3.0400	BC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	3.0107	BC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	900	3.0400	BC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	700	3.0100	BC
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	16	3.0100	BC
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	400	3.0525	BC
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	3.0600	BC
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	16	3.0600	BC
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 716	3.1325	BC
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.1600	BC
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	3.1713	BC
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	3.1960	BC
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	16	3.1900	BC
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	3.0567	BC
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.0500	BC
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.0500	BC
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	3.0983	BC
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	300	3.1200	BC
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.1200	BC
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	16	3.1200	BC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 216	3.0498	BC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.0500	BC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	3.0500	BC
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	300	3.0500	BC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	2.9916	BC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.9900	BC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	2.9900	BC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	16	3.0000	BC
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.9700	BC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	500	2.9700	BC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.9700	BC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	16	2.9700	BC
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.9700	BC
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(24 676)		BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Trican Well Service Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Trican Well Service Ltd.	1	O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	4.6665	AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	100 400	4.7237	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	4.8269	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	4.8902	AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 456 600)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 175 900)		AB
<i>Droits Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Alford, Thomas Malcolm	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 756		AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 354		AB
Curran, Trudy Marie	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	766		AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 946		AB
Fedora, Bradley P. D.	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 104		AB
McNulty, Michael Joseph	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	954		AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 946		AB
O'Connor, Stuart	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 007		AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 463		AB
Stein, Deborah Susan	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 243		AB
		O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 946		AB
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>								
Anderson, William Harold	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	441		AB
Fedora, Bradley P. D.	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 789		AB
Funk, Trevor Alan	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	620		AB
Lane, Brian James	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	809		AB
Lopushinsky, Daniel Adam	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	620		AB
Matson, Scott Eric	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 343		AB
McCrum, Kathleen Janet	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	477		AB
Onwuekwe, Chika Benjamin	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	688		AB
Rukin, James Charles	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	620		AB
Thue, Todd Garth	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 715		AB
<i>Performance Unit Awards (PSUs)</i>								
Anderson, William Harold	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	684		AB
Fedora, Bradley P. D.	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 882		AB
Funk, Trevor Alan	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	963		AB
Lane, Brian James	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	654		AB
Lopushinsky, Daniel Adam	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	963		AB
Matson, Scott Eric	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 085		AB
McCrum, Kathleen Janet	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	270		AB
Onwuekwe, Chika Benjamin	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 069		AB
Rukin, James Charles	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	963		AB
Thue, Todd Garth	5	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 662		AB
Triple Flag Precious Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dendle, James Edward	5	O	2024-06-17	D	90 - Changements relatifs à la propriété	520 000	20.7000	ON
11718681 Canada Inc.	PI	O	2024-06-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(520 000)	20.7000	ON
Usmar, Shaun Alleyne	4, 5	O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.0406USD	ON
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	15.0074USD	ON
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 346)	15.0022USD	ON
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 200)	15.0000USD	ON
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.0000USD	ON
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.0005USD	ON
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.0038USD	ON
		O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.0075USD	ON
		O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 419)	15.4300USD	ON
Four Flags Holdings Ltd.	PI	O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	15.1050USD	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	15.1000USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	15.1000USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	15.1000USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(911)	15.1000USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	15.2400USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	15.2300USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	15.2350USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(508)	15.2400USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	15.2300USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	15.2300USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	15.1600USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.1575USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25)	15.1500USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	15.1550USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.1350USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.1450USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	15.1300USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 477)	15.1300USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.1250USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(348)	15.1200USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 440)	15.1200USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.1175USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	15.1100USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	15.1100USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 103)	15.1100USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	15.1100USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	15.1050USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	15.1050USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	15.1000USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(905)	15.1000USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	15.1000USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	15.1000USD	ON
		O	2024-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 309)	15.1000USD	ON
Trisura Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sekine, Chris Yoshio	7	O	2024-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 168)	41.3100	ON
True North Commercial Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Brand, Lindsay Mara	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 180	8.4715	ON
Gernon, Lora	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 180	8.4715	ON
OSSIP, Alon Samuel	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 476	8.4715	ON
Poklar, Sandy Ivan	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	849	8.4715	ON
Sherren, Tracy	4	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	590	8.4715	ON
<i>Parts de fiducie</i>								
True North Commercial Real Estate Investment Trust	1	O	2024-06-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 200	8.5348	ON
		O	2024-06-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 300	8.4478	ON
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(80 800)		ON
		O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 600	8.4692	ON
		O	2024-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 500	8.5883	ON
Unigold Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
2176423 Ontario Ltd.	3	O	2020-06-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON
		M	2020-06-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON
		M'	2020-06-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON
		M''	2020-06-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON
		M'''	2020-06-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
URZ3 Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Porteur inscrit								
Sprott, Eric	3							
2176423 Ontario Ltd.	PI	O	2020-06-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON
		M	2020-06-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON
		M'	2020-06-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON
		M''	2020-06-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON
		M'''	2020-06-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON
		M''''	2020-06-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 950 000	0.3000	ON
<i>Bons de souscription</i>								
PNW Corporate Services & Advisory Ltd.	5	O	2024-06-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1100	BC
Val-d'Or Mining Corporation (formerly Nunavik Nickel Mines Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doyle, Louis	4							
RRSP	PI	O	2021-11-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-06-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	62 500	0.0600	QC
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ross Sr., Thomas	7	O	2016-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>								
Robertson, Russel Clark	7	O	2016-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Ross Sr., Thomas	7	O	2016-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Veren Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Veren Inc.	1	O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	190 700	10.4767	AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	193 300	10.3453	AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	187 900	10.6419	AB
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	185 800	10.7589	AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	186 300	10.7336	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	185 500	10.7777	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	185 000	10.8094	AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(190 700)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(938 800)		AB
Vermilion Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vermilion Energy Inc.	1	O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	37 113	16.1700	AB
		O	2024-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	38 507	15.5800	AB
		O	2024-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	38 673	15.5100	AB
		O	2024-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	38 105	15.7500	AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	37 877	15.8400	AB
		O	2024-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	38 082	15.7600	AB
		O	2024-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	38 033	15.7800	AB
		O	2024-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	37 651	15.9400	AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	39 076	15.3500	AB
		O	2024-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	39 907	15.0300	AB
		O	2024-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	40 300	14.8900	AB
		O	2024-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	39 237	15.2900	AB
		O	2024-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	39 246	15.2900	AB
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	38 829	15.4500	AB
		O	2024-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	39 285	15.2700	AB
		M	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	39 285	15.2700	AB
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	38 790	15.4700	AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	38 462	15.6000	AB
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	39 134	15.3300	AB
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	39 073	15.3600	AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	39 518	15.1800	AB
		O	2024-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(188 159)		AB
		O	2024-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(190 719)		AB
		O	2024-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(197 519)		AB
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(194 744)		AB
<i>Droits Deferred Share Units (Paid in Cash or Shares on Retirement)</i>								
Michaleski, Robert B.	4	O	2024-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 789	16.3298	AB
Village Farms International, Inc.								
<i>Restricted Share Units (Performance-Based)</i>								
Hauger, Carolyn	4	O	2024-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 020		BC
Henry, John Patrick	4	O	2014-03-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 020		BC
Holewinski, David	4	O	2011-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 020		BC
Mahoney, Kathleen	4	O	2023-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 020		BC
McLernon, J.R.	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 020		BC
Woodward, Christopher Charles	4	O	2024-06-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 020		BC
Vior inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MARTIN, INGRID	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.1100	QC
Osisko Mining Inc.	3	O	2024-06-28	D	36 - Conversion ou échange	19 840 000		QC
<i>Bons de souscription</i>								
Osisko Mining Inc.	3	O	2024-06-28	D	36 - Conversion ou échange	9 920 000	0.2100	QC
<i>Droits de souscription Subscription Receipts</i>								
Osisko Mining Inc.	3	O	2024-06-28	D	36 - Conversion ou échange	(19 840 000)		QC
<i>Options</i>								
MARTIN, INGRID	5	O	2024-06-26	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.1100	QC
Vista Gold Corp.								
<i>Options</i>								
Tobler, Douglas Lee	5	O	2024-06-27	D	52 - Expiration d'options	(150 000)		BC
Vizsla Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cmrlec, Simon	4	O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	325 000		BC
		O	2024-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(151 000)	2.4030	BC
		O	2024-06-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(174 000)		BC
<i>Droits - Restricted Share Units</i>								
Liyanage, Mahesh Nalinda	5	O	2024-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	60 000	2.2600	BC
<i>Options</i>								
Cmrlec, Simon	4	O	2024-06-24	D	51 - Exercice d'options	(325 000)		BC
Liyanage, Mahesh Nalinda	5	O	2024-06-12	D	50 - Attribution d'options	600 000	2.2600	BC
Waste Connections, Inc. (formerly Progressive Waste Solutions Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Black, Matthew Stephen	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	166.5900USD	ON
Pio, Domenico Danilo	5	O	2024-06-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	81	166.5900USD	ON
WELL Health Technologies Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fong, Eva	5	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	70 000	1.4200	BC
		O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	100 000	2.2400	BC
Javidan, Amir	5	O	2024-06-20	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.4300	BC
		O	2024-06-20	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.2400	BC

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2024-06-20	D	51 - Exercice d'options	300 000	1.4200	BC
McCarville, Tara	4	O	2024-06-25	D	51 - Exercice d'options	125 000	2.2400	BC
		O	2024-06-25	D	97 - Autre	(87 662)	4.4309	BC
Shahbazi, Hamed	4, 5, 3	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	200 000	2.2400	BC
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000 000)	4.2500	BC
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	500 000		BC
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	39 758		BC
WELL Health Technologies Corp.	1	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	39 758		BC
		O	2024-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.4410	BC
		O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.5440	BC
		O	2024-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.6719	BC
		O	2024-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.6145	BC
		O	2024-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.6933	BC
<i>Options</i>								
Fong, Eva	5	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	(70 000)		BC
		O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		BC
Javidan, Amir	5	O	2024-06-20	D	51 - Exercice d'options	(300 000)		BC
		O	2024-06-20	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		BC
		O	2024-06-20	D	51 - Exercice d'options	(300 000)		BC
McCarville, Tara	4	O	2024-06-25	D	51 - Exercice d'options	(125 000)		BC
Shahbazi, Hamed	4, 5, 3	O	2024-06-21	D	51 - Exercice d'options	(200 000)		BC
<i>Performance Share Units</i>								
Shahbazi, Hamed	4, 5, 3	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(39 758)		BC
<i>Restricted Stock Unit</i>								
Shahbazi, Hamed	4, 5, 3	O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(500 000)		BC
		O	2024-06-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(39 758)		BC
Western Copper and Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Singh, Sandeep	4, 5	O	2024-06-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.5900	BC
		O	2024-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	1.5800	BC
<i>Droits</i>								
Shaw, Shena	5	O	2024-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 400		BC
<i>Options</i>								
Shaw, Shena	5	O	2024-05-16	D	50 - Attribution d'options	42 000	1.9900	BC
Western Forest Products Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Macfarlane, Fiona Jean	4							
Fiona Macfarlane Advisory Services Inc.	PI	O	2022-03-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5077	BC
Western Uranium & Vanadium Corp. (formerly Western Uranium Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Skutezky, Ernest Michael Rhodes	4	O	2024-06-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Bons de souscription</i>								
Skutezky, Ernest Michael Rhodes Rhodes Capital Corporation	4 PI	O	2024-06-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
World Copper Ltd,								
<i>Actions ordinaires</i>								
HENDERSON, KEITH J.	4	O	2024-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2024-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Zenith Capital Corp.								
<i>Parts Restricted Share Units</i>								
Hansen, Henrik Claus	5	O	2024-06-25	D	38 - Rachat ou annulation	(135 148)		AB

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Organisme canadien de réglementation des investissements (l'« OCRI ») – Projet de modification des règles - Proposition de modèle d'assurance des compétences

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par l'OCRI, de modification aux règles sur les compétences qui s'appliquent aux personnes autorisées qui travaillent chez des courtiers en placement.

(Les textes sont reproduits ci-après.)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 17 septembre 2024, à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour PwC
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : 514 864-8381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Catherine Lefebvre
Analyste expert aux OAR
Direction de l'encadrement des activités de négociation
Téléphone : 514 395-0337, poste 4348
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4348
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : catherine.lefebvre@lautorite.qc.ca

Diakité Cheick Kaba
Analyste aux OAR
Direction l'encadrement des activités de négociation
Téléphone : 514 395-0337, poste 4356
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4356
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : cheickkaba.diakite@lautorite.qc.ca



Bulletin administratif
Général
Appel à commentaires

Date limite pour les commentaires : Le 17 septembre
2024

Destinataires à l'interne :
Affaires juridiques et conformité
Détail
Formation
Institutions

Groupe(s)-ressource(s) :
Inscription, compétences
Proficiency@ciro.ca

24-0206
Le 4 juillet 2024

Modifications des règles – Appel à commentaires – Proposition de modèle d'assurance des compétences – Personnes autorisées en vertu des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées

Sommaire

L'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) publie sous forme d'appel à commentaires un projet de modification de ses règles sur les compétences qui s'appliquent aux personnes autorisées qui travaillent chez des courtiers en placement.

Au cours des dernières années, l'OCRI, par l'intermédiaire d'un des organismes qui l'ont précédé, soit l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), a entrepris un projet pluriannuel afin d'améliorer son régime d'assurance des compétences, dans l'objectif d'instaurer de nouvelles normes en 2026. Les normes de compétence sont la pierre angulaire du régime de réglementation de l'OCRI. Des normes de compétence élevées jouent un rôle clé dans la protection des investisseurs et dans l'intégrité et l'efficacité des marchés financiers. L'objectif de l'OCRI est de créer, de tenir à jour et de promouvoir des normes de compétence élevées ainsi qu'un régime d'assurance des compétences rigoureux dans le secteur des placements.

L'an dernier, nous avons publié un document de consultation intitulé [Document de consultation – Proposition de modèle d'assurance des compétences – Personnes autorisées en vertu des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées | Organisme canadien de réglementation des investissements \(ocri.ca\)](#) afin de solliciter des commentaires sur le modèle que l'OCRI propose, qui passerait d'un modèle centré sur des cours, assorti d'examens, à un modèle centré sur des évaluations, assorti d'un certain nombre de formations obligatoires.

Le modèle proposé doit permettre d'obtenir les avantages suivants :

- Relèvement du niveau de compétence;
- Réduction du coût de la formation requise pour l'obtention de l'autorisation et des obstacles à l'entrée pour les utilisateurs finaux;
- Meilleure harmonisation avec la formation en entreprise;
- Amélioration de l'actualité et de la pertinence des programmes et plus grande adaptation aux changements dans le secteur.

Les points saillants du modèle d'assurance des compétences proposé sont les suivants :

- Examens pour chaque catégorie de personnes autorisées sur la base des profils de compétences publiés, y compris un examen général pour certaines catégories de personnes autorisées;
- Pas de cours obligatoires comme prérequis aux examens;
- Formation sur la déontologie à suivre obligatoirement après avoir obtenu l'autorisation;
- Formation continue traitant de sujets prescrits par l'OCRI à suivre chaque année;
- Exigences en matière de formation de base des représentants inscrits comprenant l'obtention d'un diplôme ou quatre ans d'expérience pertinente;
- Rôle accru de l'OCRI dans la conception de nouveaux programmes et la mise en œuvre en continu.

Nous avons reçu 27 lettres de commentaires que nous avons examinées et prises en compte afin de déterminer quelles modifications doivent être apportées au modèle proposé précédemment. Vous pouvez consulter [les lettres de commentaires ici](#) et notre réponse aux commentaires à l'annexe 4.

Par le présent avis, nous publions sous forme d'appel à commentaires des modifications aux Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées (Règles CPPC) afin de tenir compte du modèle d'assurance des compétences proposé.

Il est à noter que le modèle proposé dans le présent avis est axé uniquement sur le régime d'assurance des compétences qui s'applique aux personnes physiques travaillant chez des courtiers en placement autorisés par l'OCRI en vertu des Règles CPPC. Tout projet éventuel de modification du régime d'assurance des compétences des courtiers en épargne collective sera examiné en collaboration avec les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), qui sont chargées de l'inscription des sociétés et des personnes physiques dans les catégories d'inscription applicables pour les courtiers en épargne collective.

Les modifications proposées aux présentes seront considérées comme faisant partie du projet de consolidation des règles et y seront intégrées s'il y a lieu. Les modifications proposées aux présentes intègrent les modifications¹ proposées précédemment aux fins de clarification qui seront mises en œuvre au cours des prochains mois.

Envoi des commentaires

Nous invitons les parties prenantes à présenter des observations écrites sur le projet de modification des règles. Veuillez formuler vos commentaires par écrit et les [transmettre par courriel \(uniquement\)](#) au plus tard **le 17 septembre 2024** à :

¹ [Projet de modification visant à clarifier les exigences en matière d'inscription et de compétences | OCRI](#)

Inscription, compétences

Organisme canadien de réglementation des investissements

40, rue Temperance, bureau 2600

Toronto (Ontario) M5H 0B4

Courriel : proficiency@ciro.ca

Il faut également transmettre une copie aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) :

Négociation et marchés

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

20, rue Queen Ouest

Bureau 1903, C. P. 55

Toronto (Ontario) M5H 3S8

Courriel : marketregulation@osc.gov.on.ca

et

Réglementation des marchés des capitaux

Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique

701, rue West Georgia, C. P. 10142, Pacific Centre

Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2

Courriel : CMRdistributionofSROdocuments@bcsc.bc.ca

Remarque à l'intention des personnes qui présentent des lettres de commentaires : une copie de votre lettre de commentaires sera mise à la disposition du public sur le site Web de l'OCRI, à www.ocri.ca.

Table des matières :

1	Contexte.....	5
2	Objet.....	6
3	Élaboration du modèle d'assurance des compétences proposé	6
3.1	Recherche et examen.....	6
4	Modèle d'assurance des compétences proposé.....	7
4.1	Aperçu du cadre	8
4.1.1	Pas de cours obligatoires liés aux examens	9
4.2	Approche fondée sur l'évaluation.....	10
4.2.1	Examens fondés sur les profils de compétences	10
4.2.2	Types d'examens.....	10
4.2.3	Examens pour l'obtention de l'autorisation	11
4.2.3.1	RI et RP.....	11
4.2.3.2	Gestionnaires de portefeuille adjoints et gestionnaires de portefeuille.....	11
4.2.3.3	Surveillants	12
4.2.3.4	Négociateurs.....	12
4.2.3.5	Examens pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les PDR, les chefs de la conformité et les chefs des finances	12
4.3	Scolarité, expérience et formation	12
4.3.1	Formation de base ou expérience	12
4.3.1.1	Formation ou expérience exigées des RI	13
4.3.1.2	Expérience exigée des membres de la haute direction	14
4.3.1.3	Expérience requise de la part des surveillants.....	15
4.3.1.4	Formation ou expérience requise de la part des chefs de la conformité	15
4.4	Formation obligatoire sur la déontologie	15
4.5	Formation continue obligatoire	16
4.6	Formation en entreprise.....	17
4.6.1	Formation en entreprise – clients de détail.....	17
4.6.2	Formation en entreprise – clients institutionnels.....	18
5	Transition vers le nouveau modèle d'assurance des compétences.....	19
5.1	Droits acquis des personnes autorisées existantes.....	19
5.2	Inscription antérieure aux examens de CSI	19
5.3	Durée de validité	20
5.4	Dispenses automatiques	20
6	Projets connexes.....	21
7	Incidences	22
8	Solutions de rechange envisagées.....	22
9	Processus d'établissement des politiques réglementaires.....	22
9.1	Commentaires des comités consultatifs de l'OCRI.....	22
10	Prochaines étapes	23
11	Points particuliers sur lesquels des commentaires sont demandés.....	23
12	Règles applicables	23
13	Annexes.....	23

1 Contexte

L'OCRI croit fermement que des normes de compétence élevées jouent un rôle clé dans la protection des investisseurs et le renforcement de l'intégrité et de l'efficacité des marchés financiers. À l'heure actuelle, il établit et fait respecter des règles régissant la compétence de plus de 33 000 personnes physiques inscrites travaillant chez des courtiers en placement (les courtiers).

Notre modèle d'assurance des compétences actuel est un modèle centré sur des cours, offerts par un seul prestataire de services de formation, c'est-à-dire que nos normes de compétence actuelles sont assurées par la réussite d'examens passés dans le cadre de cours obligatoires, offerts par l'Institut canadien des valeurs mobilières (CSI). Notre contrat avec CSI expirera le 31 décembre 2025.

Le contexte de ce projet est exposé dans le document de consultation publié l'an dernier, intitulé [Document de consultation – Proposition de modèle d'assurance des compétences – Personnes autorisées en vertu des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées | Organisme canadien de réglementation des investissements \(ocri.ca\)](#).

Nous avons reçu 27 lettres de commentaires en réponse à ce document de consultation. Nous avons examiné et pris en compte les commentaires afin de déterminer les modifications qui doivent être apportées au modèle proposé précédemment. Vous pouvez consulter [les lettres de commentaires ici](#) et notre réponse aux commentaires est jointe à l'annexe 4. Voici un résumé des commentaires sur les principaux éléments du modèle proposé :

- **Centré sur des évaluations, sans cours obligatoires** : En règle générale, les intervenants ont soutenu le modèle centré sur des évaluations proposé et, en particulier, ils se sont dits favorables au relèvement du niveau de compétence assorti d'une réduction du coût. De nombreux intervenants se sont dits favorables à la souplesse accrue que permet le choix des méthodes d'étude ou des cours. Certains intervenants ont demandé plus de précisions sur le modèle de gouvernance et nous ont suggéré de prendre en considération d'autres moyens de favoriser le modèle centré sur des évaluations. Quelques intervenants ont suggéré à l'OCRI d'accroître la surveillance et la gouvernance liées aux cours préparatoires commerciaux et aux prestataires de services de formation.
- **Parrainage en entreprise** : Un certain nombre de préoccupations ont été soulevées au sujet du parrainage en entreprise en ce qui concerne le fardeau supplémentaire imposé aux sociétés et des limites imposées aux personnes physiques qui font partie du secteur.
- **Examen général** : En règle générale, les intervenants se sont dits favorables à l'organisation d'un examen général et certains d'entre eux ont suggéré qu'il devrait être ouvert à un public large. Certains intervenants ont recommandé à l'OCRI d'envisager une disposition de droits acquis pour les personnes physiques actuellement inscrites.
- **Examen pour l'obtention de l'autorisation** : Même si, en général, les commentaires ont été favorables à l'approche, un intervenant a suggéré de combiner l'examen sur les dérivés et l'examen sur les valeurs mobilières. Un autre intervenant a fait observer que les personnes qui sont autorisées à négocier uniquement des options, des contrats à terme standardisés ou des options sur contrat à terme (options et contrats à terme standardisés) ne devraient pas être

autorisées à négocier tous les produits dérivés aux termes du nouveau modèle, à moins d'avoir passé le nouvel examen sur les dérivés.

- Formation de base ou expérience : Des intervenants ont soutenu la proposition en matière de formation de base ou d'expérience, tandis que d'autres nous ont mis en garde de ne pas relever la barre si haut que des obstacles seraient créés à l'entrée. Certains autres intervenants ont suggéré au contraire de relever la barre plus haut que nous l'avions proposé. Il y a eu des commentaires sur la possibilité de faire bénéficier de droits acquis les personnes actuellement autorisées ou celles qui ont suivi des cours reconnus antérieurement.
- Formation sur la déontologie offerte par l'OCRI : La formation sur la déontologie offerte par l'OCRI a recueilli le soutien général, tandis que deux intervenants ont suggéré que la formation devrait être une exigence à remplir avant d'obtenir l'autorisation.
- Formation en entreprise : Le fait d'harmoniser la formation en entreprise avec les profils de compétences a recueilli un soutien général, même si des questions sur la faisabilité de cet alignement se sont posées dans le cas des représentants inscrits traitant avec des clients institutionnels.
- Formation continue obligatoire : En règle générale, les intervenants ont apporté leur soutien à la formation continue obligatoire proposée afin d'assurer la pertinence et l'actualité des compétences.

2 Objet

La présente phase du projet a pour objet de publier des modifications aux règles afin qu'elles reflètent le modèle d'assurance des compétences proposé dans le document de consultation, avec les modifications qui ont été jugées nécessaires après l'examen des commentaires reçus. Étant donné que le contrat avec CSI expire le 31 décembre 2025, nous sommes conscients qu'il nous faut disposer de suffisamment de temps pour mettre en œuvre un nouveau modèle d'assurance des compétences.

Nous publions le présent bulletin et les modifications aux règles qui y sont jointes (annexe 1 – version nette, annexe 2 – version soulignant les modifications) sous forme d'appel à commentaires.

3 Élaboration du modèle d'assurance des compétences proposé

Le document de consultation présente le contexte du processus d'élaboration qui a mené à sa publication.

Après la publication du document de consultation, nous avons examiné et analysé les commentaires reçus, et nous en avons tenu compte pour décider s'il fallait apporter des modifications au modèle qui y était proposé. Nous avons pris contact avec diverses parties prenantes, y compris nos comités consultatifs, pour finaliser le modèle proposé; les règles ci-jointes, aux annexes 1 et 2, tiennent compte de ces commentaires.

3.1 Recherche et examen

Nous avons effectué des recherches et mené des analyses comparatives sur différents aspects des modèles centrés sur des évaluations actuellement offerts par des organismes de réglementation du

secteur des services financiers et des ordres professionnels. Notre intention était d'étoffer la recherche initiale décrite dans le document de consultation et d'assurer l'intégrité et l'utilité rigoureuses du modèle d'assurance des compétences proposé. La [section 3.1 du Document de consultation](#) présente les exigences comparables dans d'autres territoires, notamment les modèles d'assurance des compétences en vigueur aux États-Unis, à Singapour et en Australie.

Plus particulièrement, nous avons étendu notre examen à différents territoires et organismes afin de repérer les pratiques et les normes exemplaires en matière d'approche réglementaire concernant les aspects suivants :

- la gouvernance des examens (p. ex., les politiques et les règles régissant les examens);
- les types d'examens et leurs structures (p. ex., le nombre de questions, le choix multiple);
- les documents préparatoires complémentaires (p. ex., les modèles d'examen);
- les cours préparatoires commerciaux et la surveillance des prestataires de services de formation (p. ex., l'accréditation, la reconnaissance).

Nous avons découvert une combinaison d'approches adoptées par différents organismes de réglementation et ordres professionnels du secteur des services financiers, comme le Chartered Financial Analyst (CFA) Institute, FP Canada et les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Chacun d'eux applique son propre ensemble de critères afin de s'assurer, au minimum, que les normes applicables sont respectées pour soutenir son cadre centré sur des évaluations. Compte tenu de la recherche supplémentaire, nous avons été en mesure de confirmer ce qui suit en soutien au modèle proposé :

- la formation de base postsecondaire ou l'expérience est une exigence commune aux organismes de réglementation et aux ordres professionnels du secteur des services financiers;
- les examens qui mènent à l'obtention d'un permis d'exercice et les agréments ou les titres professionnels sont généralement fondés sur des compétences et non des cours, et validés par rapport à des compétences et non des cours;
- les plans d'examen et les profils de compétences sont généralement considérés comme des documents acceptables pour créer une possibilité d'apprendre;
- les organismes de réglementation qui surveillent les examens menant à l'obtention d'un permis d'exercice ne surveillent pas ni même ne recommandent les cours préparatoires commerciaux ou les prestataires connexes.

Nous avons tenu compte de ces éléments lorsque nous avons effectué les rajustements ou les modifications nécessaires à notre modèle proposé précédemment.

4 Modèle d'assurance des compétences proposé

Pour déterminer le meilleur modèle d'assurance des compétences pour notre cadre réglementaire, nous avons tenu compte de nos catégories d'autorisation, du nombre de membres au sein de notre organisme, de l'incidence du modèle sur nos parties prenantes, y compris les courtiers et le public investisseur. Nous nous sommes concentrés sur les commentaires des parties prenantes dans le contexte de notre mandat réglementaire de protection des investisseurs, tout en reconnaissant que nous devons proposer une approche pratique qui répondrait à nos besoins en matière de

réglementation. Nous avons également pris en compte l'incidence du modèle sur les personnes physiques du secteur qui devront posséder les compétences requises, tout en gardant à l'esprit que le modèle d'assurance des compétences que nous proposons doit tenir compte de la conjoncture du secteur dans la réalité du marché canadien.

Nous avons pris en considération les commentaires reçus en réponse au document de consultation et, par conséquent, nous avons apporté certains changements au modèle proposé précédemment. Bien que l'approche globale demeure la même que celle décrite plus en détail ci-après, nous avons apporté les changements suivants et fourni plus de précisions sur notre modèle proposé :

- Nous fournirons des plans d'examen et des modèles d'examen pour chaque catégorie d'examen, en français et en anglais.
- Nous n'exigerons pas le parrainage en entreprise comme critère d'admissibilité; nous nous fierons plutôt à la confirmation des personnes physiques qui s'inscrivent aux examens offerts par l'OCRI qu'elles ont l'intention de passer les examens pour tester leurs compétences qui sont requises dans le cadre du travail qu'elles font ou prévoient faire auprès d'un courtier membre de l'OCRI.
- L'examen général pour l'ensemble du secteur sera fondé sur les compétences communes aux catégories de représentant inscrit (RI) et de représentant en placement (RP). Les RP ne seront pas tenus de passer l'examen pour les RI après avoir réussi l'examen général.
- Au lieu de proposer un examen distinct sur les comptes gérés pour les gestionnaires de portefeuille adjoints et les gestionnaires de portefeuille, nous maintiendrons notre exigence, qui s'aligne sur les compétences requises des représentants-conseils adjoints et des représentants-conseils en vertu du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (le Règlement 31-103).
- Les RI devraient détenir un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire accrédité ou posséder quatre ans d'expérience pertinente au lieu de deux ans comme nous l'avions proposé auparavant.
- Nous avons également fourni d'autres détails sur des questions relatives à la transition, y compris les droits acquis et l'acceptation des compétences prescrites antérieurement pour les personnes qui sont en train de suivre des cours.

4.1 Aperçu du cadre

Nous proposons un modèle centré sur des évaluations, assorti de formations obligatoires. Les évaluations seront fondées directement sur les compétences publiées² pour chaque catégorie de personnes autorisées. Nous proposons d'imposer une formation de base ou une expérience obligatoire, avant l'obtention de l'autorisation, pour certaines catégories de personnes autorisées. Nous proposons également d'imposer, après l'obtention de l'autorisation, une formation sur la déontologie offerte par l'OCRI, une formation continue chez les courtiers et une formation continue obligatoire à suivre chaque année.

Les modifications proposées qui tiennent compte du cadre sont présentées aux annexes 1 et 2 jointes et décrites plus en détail ci-après dans le présent bulletin.

² [Profils de compétences des personnes autorisées \(courtiers en placement\) | Organisme canadien de réglementation des investissements \(ocri.ca\)](#)

Nous sommes d'avis que le modèle proposé centré sur des évaluations et assorti de la scolarité, de l'expérience et de formations obligatoires nous permettra d'atteindre nos principaux objectifs et constitue le meilleur modèle pour les personnes autorisées qui doivent respecter les Règles CPPC. Plus précisément, le modèle proposé permettra de faire ce qui suit :

- relever le niveau de compétence et améliorer le régime d'assurance des compétences applicable aux personnes autorisées;
- accroître l'actualité et la pertinence des contenus, qui seront mieux adaptés aux changements dans le secteur;
- améliorer l'harmonisation avec la formation en entreprise;
- améliorer l'expérience des apprenants;
- réduire le coût de la formation requise pour l'obtention de l'autorisation et les obstacles à l'entrée pour les utilisateurs finaux.

Selon le modèle proposé, l'OCRI jouera un rôle plus important dans l'élaboration et la formulation de ses exigences en matière de compétence. Il participera activement au processus de conception des examens, que ce soit au moment de leur élaboration initiale ou dans le cadre de leur révision continue, notamment en les mettant périodiquement à jour pour tenir compte de l'évolution des exigences réglementaires. De plus, l'OCRI participera activement à la conception du volet formations obligatoires, y compris à l'élaboration du contenu de la formation sur la déontologie et des critères pour la formation en entreprise, et à la détermination et à l'élaboration de la formation continue requise au cours d'une année donnée. Ces points sont exposés en détail ci-dessous.

4.1.1 Pas de cours obligatoires liés aux examens

Selon le modèle proposé, nous n'imposerons pas de cours comme conditions préalables aux examens prescrits par l'OCRI.

Nous pensons qu'en réponse au modèle que nous proposons, certains prestataires de services de formation pourraient décider de continuer à proposer de tels cours préparatoires ou de modifier les cours actuels pour qu'ils s'harmonisent plus étroitement avec nos compétences publiées.

Nous prévoyons offrir les renseignements suivants, en français et en anglais, pour chaque examen prescrit par l'OCRI :

- le plan de l'examen ou le programme de l'examen avec la pondération en fonction du contenu de l'examen,
- le profil de compétences applicable de l'OCRI pour la catégorie de personnes autorisées visée,
- des modèles d'examen comportant un nombre de questions et un niveau de difficulté semblables à ceux de l'examen prescrit.

Nous croyons que cette approche nous permettra de nous assurer qu'il y a une occasion d'apprentissage de base égale pour tous les examens, peu importe le type d'examen et qu'ils soient donnés en français ou en anglais. Cette approche donnera également aux candidats la possibilité d'étudier par eux-mêmes s'ils choisissent de ne pas s'inscrire à un cours préparatoire externe. Les courtiers auront également l'occasion de jouer un rôle plus central dans la préparation de leurs candidats afin qu'ils répondent à nos exigences. Dans le cadre de la conception des examens, nous prévoyons fournir de l'information sur notre structure de gouvernance des examens et nos politiques en

matière d'examens avant le lancement du nouveau modèle d'assurance des compétences. Nous veillerons également à ce qu'il y ait une banque de questions de taille raisonnable pour chaque examen afin d'assurer l'intégrité et la sécurité des examens offerts.

4.2 Approche fondée sur l'évaluation

4.2.1 Examens fondés sur les profils de compétences

Comme il est indiqué précédemment, chaque examen sera fondé sur les compétences publiées pour chacune des catégories de personnes autorisées. Dans certains cas, une personne physique pourrait être amenée à passer plus d'un examen. Un examen général appelé Examen réglementaire canadien sur les investissements (ERCI) et huit examens pour l'obtention de l'autorisation dans différentes catégories seront offerts. Il s'agit d'une réduction du nombre d'examens obligatoires comparativement au nombre total de cours et d'examens requis par le modèle d'assurance des compétences actuel.

Au minimum, une personne physique pourra passer un examen prescrit par l'OCRI, à condition qu'elle soit majeure et qu'elle n'ait pas tenté de passer cet examen plus de fois que le nombre maximal autorisé, lequel sera établi dans le cadre de notre processus de gouvernance de l'examen.

Contrairement à notre proposition initiale, nous n'exigerons pas le parrainage en entreprise comme critère d'admissibilité; nous nous fierons plutôt à la confirmation des personnes physiques qui s'inscrivent aux examens offerts par l'OCRI qu'elles ont l'intention de passer les examens pour tester leurs compétences qui sont requises dans le cadre du travail qu'elles font ou prévoient faire auprès d'un courtier membre de l'OCRI.

4.2.2 Types d'examens

Dans les règles proposées jointes aux annexes 1 et 2, l'ERCI sera obligatoire pour tous les RP et les RI et fondé sur les compétences communes aux profils des RI et des RP traitant avec des clients de détail et des clients institutionnels. L'ERCI couvrira également toutes les compétences qu'un RP doit, selon nous, comprendre et mettre en application, ce qui nous permettra de nous fier à l'ERCI pour vérifier si un RP a les compétences requises aux fins de son autorisation. L'ERCI pourra également servir d'examen d'introduction pour tous les nouveaux venus dans le secteur réglementé par l'OCRI.

Dans ces règles proposées, nous proposons les examens suivants pour l'obtention de l'autorisation dans les catégories correspondantes :

- RI – valeurs mobilières – clients de détail
- RI – valeurs mobilières – clients institutionnels
- RI et RP – dérivés
- Surveillant
- Négociateur
- Administrateur, membre de la haute direction, personne désignée responsable (PDR)
- Chef de la conformité
- Chef des finances

Nous ne proposons pas d'examen distinct pour les gestionnaires de portefeuille adjoints et les gestionnaires de portefeuille. Nous proposons plutôt de continuer à harmoniser ces exigences avec celles prévues par le Règlement 31-103.

4.2.3 Examens pour l'obtention de l'autorisation

4.2.3.1 RI et RP

En vertu des règles proposées, les RP (valeurs mobilières) et les RI (valeurs mobilières), qu'ils traitent avec des clients de détail ou des clients institutionnels, seront assujettis à l'ERCI. Les RI devront ensuite passer les examens pour les RI traitant avec des clients de détail ou des clients institutionnels, puis l'examen sur les dérivés s'ils négocient des dérivés.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'ERCI couvrira les compétences communes aux profils de compétences des RI et des RP traitant avec des clients de détail et des clients institutionnels et comprendra toutes les compétences nécessaires qu'un RI doit comprendre et mettre en application.

Afin de tenir compte de la différence entre leurs fonctions, nous proposons de tenir un examen sur les valeurs mobilières pour les RI qui traitent avec des clients de détail, qui sera différent de l'examen s'adressant à ceux qui traitent avec des clients institutionnels. Cette approche correspond mieux aux deux profils de compétences distincts qui ont été élaborés pour les RI traitant avec des clients de détail et des clients institutionnels.

Même si les RI et les RP continueront à travailler avec des types de produits tels que les valeurs mobilières, les options ou les contrats à terme standardisés, compte tenu des objectifs du projet de modernisation des règles relatives aux dérivés³, et afin de simplifier et de clarifier les exigences relatives aux dérivés, nous proposons un seul examen consolidé pour les RI et les RP qui négocient des dérivés. Il s'agira d'un complément à l'examen sur les valeurs mobilières. Nous sommes d'avis que tous ceux qui négocient des dérivés devraient avoir une compréhension de base et éprouvée de tous les produits dérivés, de leur négociation et des risques qui y sont associés. Plutôt que d'avoir des examens distincts axés soit sur les options soit sur les contrats à terme standardisés, chacun exigeant actuellement un ensemble différent de cours à suivre et d'examens à passer, un seul examen consolidé permettra d'évaluer les connaissances requises sur tous les dérivés. Nous reconnaissons qu'il existe des aspects relatifs aux droits acquis pour ceux qui sont actuellement autorisés à négocier des options ou des contrats à terme standardisés, et ces aspects sont abordés plus loin.

4.2.3.2 Gestionnaires de portefeuille adjoints et gestionnaires de portefeuille

Nous proposons de continuer à nous aligner sur les compétences applicables aux représentants-conseils adjoints et aux représentants-conseils en vertu du Règlement 31-103. Nous conserverons les compétences de base actuellement requises par les Règles CPPC, qui sont conformes au Règlement 31-103. Les règles proposées exigent la même expérience pertinente dans le domaine de la gestion des placements que celle que prescrivent actuellement les Règles CPPC et le Règlement 31-103. Si un gestionnaire de portefeuille adjoint ou un gestionnaire de portefeuille gère pour des clients des portefeuilles qui comportent des dérivés, il devra également réussir l'examen sur les dérivés, comme c'est le cas actuellement en vertu des Règles CPPC.

³ [Modernisation des règles relatives aux dérivés \(phase 1\) | Organisme canadien de réglementation des investissements \(ocri.ca\)](#)

4.2.3.3 Surveillants

Nous proposons un seul examen applicable à tous les types de surveillants, car nous disposons d'un seul profil de compétences pour tous les surveillants, afin de tenir compte de leurs responsabilités, de leur pouvoir et de leur obligation de rendre compte. Dans certains cas, les surveillants seront tenus de passer un examen sous-jacent supplémentaire, selon l'activité qu'ils surveillent. C'est le cas, notamment, des surveillants qui surveillent les opérations sur titres ou sur dérivés ou des comptes comportant des titres ou des dérivés. Pour les surveillants qui surveillent des comptes gérés, nous continuerons à exiger la réussite des examens sous-jacents ou l'obtention des titres applicables aux gestionnaires de portefeuille. L'expérience pertinente qui s'applique aux surveillants est exposée plus en détail ci-après.

4.2.3.4 Négociateurs

Lors de l'élaboration des profils de compétences, nous avons mis au point, pour les négociateurs, un profil particulier qui comprend des compétences relatives à la négociation sur différentes places de marché. Les compétences requises actuellement sont celles qui sont exigées par les bourses. Au cours de nos discussions avec les parties prenantes, nous avons reçu des commentaires selon lesquels les compétences requises actuellement, à savoir le Cours de formation à l'intention des négociateurs, sont axées sur les actions et selon lesquels le profil de compétences des négociateurs devrait inclure des compétences plus vastes. Nous proposons ainsi un examen distinct pour les négociateurs, fondé sur les compétences publiées et plus complètes exigées des négociateurs et que nous attendons des candidats demandant l'autorisation à titre de négociateurs.

4.2.3.5 Examens pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les PDR, les chefs de la conformité et les chefs des finances

Dans le cadre du nouveau programme, l'OCRI imposera un examen aux administrateurs, aux membres de la haute direction et aux PDR, tandis qu'il y aura un examen distinct pour les chefs de la conformité et un autre pour les chefs des finances. Nous prévoyons couvrir les compétences de base des chefs de la conformité et des chefs des finances dans les examens respectifs afin de simplifier les exigences, tout en nous assurant que ces personnes physiques possèdent les compétences requises.

4.3 Scolarité, expérience et formation

Les règles proposées comprennent des exigences en matière de formation de base ou d'expérience que doivent remplir certaines personnes avant d'obtenir leur autorisation. Elles prévoient aussi des exigences en matière de formation que les personnes autorisées doivent remplir après avoir obtenu leur autorisation. Ces exigences proposées sont exposées plus en détail ci-après.

4.3.1 Formation de base ou expérience

Nous nous sommes demandé si les exigences actuelles en matière de formation et d'expérience pour chacune des catégories de personnes autorisées étaient appropriées, ou s'il était possible de relever la barre et d'améliorer notre régime d'assurance des compétences afin de mieux remplir notre mandat d'intérêt public, qui comprend la protection des investisseurs. Nous avons également tenu compte de l'importance de l'accès du public investisseur aux services-conseils et de la nécessité de ne pas placer la barre si haut que les courtiers ne pourraient pas embaucher les personnes physiques dont ils ont besoin pour mener à bien leurs activités. Même s'il est important de veiller à ce que notre modèle

permette de continuer à attirer des personnes physiques pour exercer des fonctions réglementaires pour le compte des courtiers, il est tout aussi important que celles qui assument des responsabilités réglementaires essentielles aient un certain niveau de formation ou d'expérience avant d'assumer certaines de ces fonctions et responsabilités.

4.3.1.1 Formation ou expérience exigées des RI

Les RI sont autorisés à négocier des valeurs mobilières, des options ou des contrats à terme standardisés avec le public au Canada ou à lui fournir des conseils à cet égard. Nos règles ne prévoient pas actuellement d'exigences de base en matière de formation ou d'expérience des RI autres que les compétences requises énoncées au paragraphe 2602(3) des Règles CPPC. Compte tenu de leur relation avec le public investisseur, les RI jouent un rôle essentiel et ont une incidence sur nos marchés financiers. Nous sommes d'avis qu'une formation de base (c'est-à-dire un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire accrédité) ou quatre ans d'expérience pertinente est une première étape nécessaire avant l'obtention de l'autorisation d'exercer des fonctions de RI. L'obligation pour les RI de suivre une formation de base renforcera notre régime d'assurance des compétences et est conforme à notre mandat d'intérêt public. Cette exigence, qui s'ajoute aux examens fondés sur les compétences publiées, s'appliquera aux RI et la formation évoquée ci-après garantira que ceux qui sont en première ligne pour fournir des conseils aux clients possèdent le niveau approprié de formation et d'expérience.

Nous ne proposons pas de rendre certains diplômes précis obligatoires puisque nous sommes conscients qu'il ne faut pas créer d'obstacles inutiles à l'entrée, mais il faut tout de même relever le niveau de compétence afin de favoriser la protection des investisseurs. Cette approche est semblable à celle adoptée par de nombreux ordres professionnels de services financiers, comme FP Canada et le CFA Institute.

Le principal objectif de la formation de base obligatoire est de s'assurer que les RI ont la maturité pour servir le public investisseur et mettent en application les aptitudes d'analyse et de communication nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités réglementaires.

Nous sommes d'avis qu'un diplôme qui servirait à démontrer des aptitudes d'analyse et de communication de base suffisantes pour permettre à une personne physique de comprendre et de mettre en application les compétences se rapportant à ses fonctions de personne autorisée pourrait satisfaire aux exigences de formation de base. Les courtiers sont les mieux placés pour évaluer ces aptitudes lorsqu'ils embauchent des personnes physiques à titre de RI. Nous attendons des courtiers qu'ils évaluent ces aptitudes en fonction des principes susmentionnés et qu'ils présentent seulement des candidats ayant le niveau de formation approprié conforme à leurs obligations prescrites aux paragraphes 2602(1) et (2) des Règles CPPC (le principe de compétence).

Dans les cas où une personne physique n'a pas de diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire accrédité, son expérience peut également satisfaire à cette exigence si elle est pertinente. La personne physique devrait démontrer que son expérience lui a permis d'acquérir le niveau exigé d'aptitudes d'analyse et de communication pour servir le public investisseur et lui permet de comprendre et de mettre en application les compétences se rapportant à ses fonctions de personne autorisée. Nous exigerions de la personne physique une expérience d'au moins quatre ans démontrant ces aptitudes pour qu'elle respecte l'exigence. Une expérience dans le secteur des services financiers, par exemple à titre de RP au sein d'une équipe qui sert des clients, pourrait être acceptable. Les courtiers devront évaluer cette expérience avant de présenter une demande d'autorisation pour assurer

la conformité avec leurs obligations prévues par le principe de compétence. Le personnel évaluera ces expériences dans le cadre de son examen des qualités requises.

Nous sommes d'avis que l'adoption d'une approche davantage fondée sur des principes en matière de formation de base ou d'expérience permettra de maintenir et d'accroître la diversité au sein de la population de ceux qui servent le public investisseur. Nous reconnaissons que les RI proviennent d'horizons divers, y compris d'autres carrières, et qu'ils ont peut-être été formés dans un autre pays. Notre objectif est de nous assurer de relever la barre sans créer d'obstacles inutiles à l'entrée.

Ainsi, nous proposons, plutôt que de fournir une liste des différents types de diplômes, ou d'expérience pertinente, de vérifier si la formation de base de la personne physique (c.-à-d. un diplôme d'un établissement accrédité) ou son expérience (c.-à-d. quatre ans d'expérience pertinente) démontre qu'elle possède les aptitudes d'analyse et de communication nécessaires pour comprendre et mettre en application les compétences et s'acquitter efficacement de ses responsabilités dans le respect de la conformité lorsqu'elle sert le public investisseur. Nous comprenons que les courtiers bénéficieraient probablement de certaines orientations sur ce qui constituerait une expérience pertinente, si bien que nous prévoyons publier de telles orientations avant la mise en œuvre du nouveau programme d'assurance des compétences.

4.3.1.2 Expérience exigée des membres de la haute direction

En examinant les exigences actuelles en matière de formation et d'expérience applicables à nos personnes autorisées, nous avons tenu compte du fait que, bien que les surveillants soient tenus d'avoir deux ans d'expérience pertinente, nous n'imposons pas la même exigence en matière d'expérience à chaque membre de la haute direction d'un courtier. L'article 2503 des Règles CPPC stipule que 60 % des membres de la haute direction d'un courtier doivent avoir une expérience d'au moins cinq ans dans le secteur des services financiers ou d'une durée moindre que l'Organisation (l'OCRI) juge acceptable. Nous exigeons également que les chefs de la conformité aient cinq ans d'expérience auprès d'un courtier en placement ou d'un conseiller inscrit, dont trois ans dans des fonctions de conformité ou de surveillance.

Nous sommes d'avis que chaque membre de la haute direction du courtier, y compris la PDR, devrait avoir une expérience qui a, au minimum, la même durée que celle qui s'applique aux surveillants, en plus de l'expérience générale exigée à l'article 2503 des Règles CPPC. C'est pourquoi nous proposons d'exiger que chaque membre de la haute direction, y compris la PDR, ait au moins deux ans d'expérience pertinente. Nous considérons que l'expérience pertinente est fondée sur la catégorie d'autorisation, les responsabilités du membre de la haute direction et le type d'activités qu'exerce l'entreprise. L'expérience acquise dans un type d'activités peut être pertinente pour le type d'activités en question, mais pourrait ne pas être considérée comme pertinente pour le modèle d'affaires d'un autre courtier ou même pour une autre fonction de membre de la haute direction.

Bien que le personnel tienne compte de la pertinence de la formation ou de l'expérience du candidat dans le cadre de son examen des qualités requises, nous nous attendons à ce que les courtiers l'évaluent en tenant compte du principe de compétence et qu'ils ne présentent que des candidats ayant un niveau d'expérience approprié conformément à leurs obligations prévues par le principe de compétence.

4.3.1.3 Expérience requise de la part des surveillants

À l'heure actuelle, les surveillants sont tenus d'avoir une expérience pertinente de deux ans qui, dans la plupart des cas, a été reconnue comme une expérience acquise auprès d'un courtier en placement, d'un courtier en épargne collective ou d'une entité inscrite en vertu de la législation en valeurs mobilières. Nous proposons une approche semblable dans les règles proposées, au moyen de formulations simplifiées pour assurer la conformité avec d'autres dispositions. Comme c'est le cas pour les membres de la haute direction, nous sommes d'avis que l'expérience pertinente dépendra des fonctions particulières du surveillant et du modèle d'affaires de l'entreprise. Par exemple, dans le cas d'un surveillant de comptes gérés, l'expérience à titre de surveillant acquise auprès d'un courtier offrant des services touchant des comptes sans conseils ne serait probablement pas pertinente. Dans le cas d'un surveillant qui surveille des rapports de recherche, nous nous attendrions à ce que la personne physique ait de l'expérience à titre d'analyste de recherche, sauf si elle a une autre formation (c.-à-d. un titre de CFA) qui démontre ses compétences.

Même si le personnel tient compte de la pertinence de l'expérience du surveillant dans le cadre de l'examen des qualités requises, nous nous attendons à ce que les courtiers évaluent cette pertinence en tenant compte du principe de compétence et qu'ils présentent seulement des candidats ayant un niveau d'expérience approprié conformément à leurs obligations prévues par le principe de compétence.

4.3.1.4 Formation ou expérience requise de la part des chefs de la conformité

À l'heure actuelle, les chefs de la conformité doivent se conformer à des exigences en matière d'expérience prévues par les règles, exigences que nous proposons de conserver en y apportant une modification supplémentaire visant la reconnaissance de l'expérience acquise auprès d'un courtier membre du même groupe régi par la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA).

4.4 Formation obligatoire sur la déontologie

Nous sommes d'avis que, même si les évaluations basées sur les compétences publiées sont un outil approprié pour vérifier la compétence de ceux qui souhaitent devenir une personne autorisée auprès de l'OCRI en vertu des Règles CPPC, une formation particulière et ciblée sur l'éthique et la déontologie fait également partie intégrante d'un régime d'assurance des compétences rigoureux. Nous proposons d'imposer une formation obligatoire sur la déontologie offerte par l'OCRI que toutes les nouvelles personnes autorisées devront suivre dans les 30 jours suivant l'obtention de leur autorisation. Compte tenu de l'importance de cette formation, nous proposons que l'OCRI soit avisé une fois la formation suivie et que le défaut de la suivre entraîne une suspension automatique.

De plus, selon ce que nous proposons, toutes les personnes autorisées existantes devront suivre la formation sur la déontologie au plus tard le 31 décembre 2026 et pourront l'utiliser pour satisfaire à leurs obligations de formation continue actuelles, et cette formation sur la déontologie pourra également être appliquée à l'égard de l'exigence actuelle en matière de formation continue décrite à la rubrique 4.5 ci-dessous pour la première année du programme.

Nous sommes conscients que toute formation que l'OCRI fournit doit respecter les normes d'accessibilité. Nous prévoyons offrir la formation dans un format auquel les personnes autorisées peuvent accéder, en tout temps et en tout lieu, à leur convenance. Nous prévoyons inclure une forme

d'évaluation tout au long de la formation interactive afin de nous assurer qu'il y a apprentissage – au lieu d'une écoute passive – de l'information.

Nous avons déjà indiqué que nous travaillerions également à l'élaboration d'un code de déontologie afin de fournir des orientations supplémentaires sur la manière dont les personnes autorisées doivent se comporter lorsqu'elles assument leurs responsabilités réglementaires vis-à-vis de leurs clients et du public investisseur, ainsi que dans leurs relations professionnelles avec autrui. Même si la formation touchera ces questions de fond relatives à la déontologie, nous examinerons si un tel code devrait faire partie de la règle actuelle sur les normes de déontologie et des orientations connexes, dans le cadre du projet de consolidation des règles ou par la suite.

4.5 Formation continue obligatoire

Nous continuons de penser que notre modèle d'assurance des compétences devrait généralement être plus pertinent et actuel que le modèle d'aujourd'hui. Pour ce faire, nous prévoyons proposer à toutes les personnes autorisées une à trois heures de formation continue obligatoire par an, afin d'assurer qu'elles sont au courant des questions que nous jugeons les plus importantes durant une année donnée. Nous proposons cette formation, qui ferait partie des exigences actuelles en matière de formation continue et comprendrait 10 heures de crédits en conformité et 20 heures de crédits de perfectionnement professionnel. Il pourrait s'agir d'une formation liée à l'éthique ou aux derniers changements apportés à la réglementation. Nous prévoyons offrir une formation continue interactive en ligne qui permettrait aux personnes autorisées d'accéder au programme de formation au moment qui leur convient, peu importe le lieu où elles travaillent ou résident. Pour la première année du programme, la formation applicable à toutes les personnes autorisées serait la formation sur la déontologie offerte par l'OCRI décrite à la rubrique 4.4 ci-dessus.

Nous reconnaissons que le modèle d'assurance des compétences proposé peut se répercuter en aval sur les exigences actuelles en matière de formation continue simplement parce que la formation continue doit actuellement améliorer et perfectionner les compétences de base qui autorisent une personne à exercer ses activités, et être fondée sur celles-ci, ce qui nécessite des cours et non des examens. Le passage proposé à un modèle centré sur des évaluations non lié à des cours entraînera des répercussions directes sur certaines dispositions actuelles portant sur la formation continue. Constitue un exemple de ces répercussions le fait que les dispositions de transfert d'heures de cours à un cycle ultérieur⁴ ne seront plus nécessaires et, par conséquent, nous proposons de les retirer de la règle. Ces transferts visaient initialement à aider une personne à suivre certains cours sur les compétences de base en vue d'obtenir des crédits en formation continue. Toutefois, dans le modèle proposé, nous ne prescrivons plus de cours de base qui autorisent une personne à exercer ses activités. Nous sommes également d'avis que ces dispositions de transfert sont contraires au modèle que nous proposons, selon lequel la formation continue devrait être suivie en temps opportun, actualisée et assortie d'une formation continue obligatoire à suivre chaque année pour refléter l'approche visée.

Un autre exemple connexe de répercussion en aval est la suppression de la disposition actuelle sur la participation volontaire⁵ de l'article 2726 prolongeant le maintien de la validité du Cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada, qui ne sera pas obligatoire dans le modèle proposé.

⁴ Article 2716 des Règles CPPC

⁵ Article 2726 des Règles CPPC

Parmi d'autres exemples de répercussions en aval, mentionnons le fait de permettre aux personnes autorisées de comptabiliser la formation sur la déontologie offerte par l'OCRI à titre de formation continue au cours de la première année du programme. Nous évaluons la liste des cours sur la déontologie publiée conformément à l'article 2715, afin d'y inclure la formation sur la déontologie et également d'établir s'il est nécessaire d'apporter des ajustements aux cours inscrits sur la liste.

Conformément à l'approche sur les obligations d'évaluation des surveillants, nous proposons de simplifier leurs obligations de formation continue afin qu'elles soient les mêmes pour chacun d'eux. L'obligation imposée à tous les surveillants de suivre la partie de la formation continue portant sur la conformité est conforme au profil de compétences du surveillant et à l'obligation d'évaluation connexe, applicable aux surveillants. Toutefois, les courtiers devront continuer de veiller à offrir de la formation aux surveillants conformément au principe de compétence sous-jacent, formation qui pourrait, au besoin, aller au-delà des obligations de formation continue prescrites.

4.6 Formation en entreprise

Nous sommes d'avis que la formation en entreprise est essentielle au respect par le courtier du principe de compétence. Elle fait également partie intégrante des compétences d'une personne autorisée et facilite le maintien de ses compétences dans des fonctions désignées. Les courtiers ont l'obligation continue de veiller au respect du principe de compétence et, à ce titre, ils sont tenus de fournir une formation à leurs personnes autorisées, au besoin, afin de s'assurer qu'elles demeurent compétentes en tout temps dans leurs fonctions respectives⁶. Nous proposons des modifications visant à clarifier les exigences dont il est question ici. Nous avons également précisé que les courtiers peuvent permettre à une personne autorisée d'utiliser la formation courante en entreprise pour satisfaire à leurs obligations de formation continue.

4.6.1 Formation en entreprise – clients de détail

Les Règles CPPC exigent actuellement des RI et des RP qui traitent avec des clients de détail qu'ils suivent, respectivement, un programme de formation de 90 jours ou de 30 jours avant d'être autorisés. Nous sommes d'avis qu'il s'agit là d'une partie importante de la formation individuelle des RI et des RP. Nous estimons que nous avons l'occasion de mieux harmoniser les compétences que nous exigeons avec la formation en entreprise et d'adopter une approche plus fondée sur des principes pour la formation en entreprise, conformément aux règles visant les courtiers en épargne collective.

Nous proposons qu'il soit obligatoire d'offrir cette formation aux personnes physiques dans les 90 jours suivant l'obtention de leur autorisation, plutôt que d'en faire une exigence à remplir avant d'obtenir leur autorisation. Les personnes physiques pourront donc recevoir la formation une fois qu'elles auront obtenu leur autorisation, conformément à l'approche actuellement applicable aux représentants de courtiers en épargne collective. Toutefois, comme exigence à remplir après l'obtention de l'autorisation, nous proposons que les courtiers avisent l'OCRI une fois le programme de formation suivi et que le défaut de le faire entraîne une suspension automatique.

Même si cette approche nous permettra de mettre en place des contrôles appropriés pour nous assurer que toutes les personnes physiques suivent la formation nécessaire, elle accorde aux courtiers la souplesse nécessaire pour évaluer la formation qui convient à leurs RI inscrits et à leurs RP.

⁶ Paragraphes 2602(1) et 2602(2) des Règles CPPC

Il est important de noter que les RI et RP nouvellement autorisés continueront d'être surveillés comme le prévoit actuellement l'article 3947 des Règles CPPC.

Les critères actuels énoncés dans les lignes directrices concernant les programmes de formation de 90 jours⁷ et de 30 jours⁸ sont désuets. Nous estimons que, au lieu de s'appuyer sur des critères normatifs, les courtiers ont besoin de tirer parti des compétences et des sous-compétences publiées⁹ concernant les RI et les RP traitant avec des clients de détail, afin d'offrir une formation dans chacun des domaines de sous-compétences applicables à leur modèle d'affaires et aux fonctions de RI et de RP dans leur entreprise. Plus précisément, nous attendons des courtiers qu'ils donnent une formation dans chacun des domaines de sous-compétences décrits. Toutefois, le niveau de détail et l'approche choisie en matière de formation pourraient être adaptés en fonction de leur modèle d'affaires. Nous sommes d'avis que l'adoption de cette approche fondée sur des principes assurera une plus grande conformité avec le principe de compétence, puisque les courtiers se verront accorder la souplesse et la responsabilité qui leur permettront de décider ce qui constitue une formation appropriée.

En gardant à l'esprit l'obligation du courtier d'assurer le respect du principe de compétence, nous avons également proposé que, lors de l'embauche de nouveaux RI et RP, le courtier évalue s'ils doivent suivre une formation supplémentaire, en plus de toute autre formation qui peut leur avoir été fournie par la société qui les a parrainés précédemment. Le courtier doit s'assurer que les personnes autorisées possèdent non seulement la scolarité et l'expérience requises, mais qu'elles reçoivent aussi une formation qui convient à leurs fonctions. Nous attendons des courtiers qu'ils consignent toutes les formations ainsi données.

Nous avons également actualisé le libellé de l'article 2602 des Règles CPPC afin de préciser que le principe de compétence s'applique à toutes les personnes autorisées, et pas seulement à celles qui font des recommandations.

Par souci de commodité et pour faciliter la consultation, nous publierons les modules de formation en entreprise que les courtiers doivent envisager, conformément aux sous-compétences, avant la mise en œuvre des règles proposées.

4.6.2 Formation en entreprise – clients institutionnels

À l'heure actuelle, les RI et les RP qui traitent avec des clients institutionnels ne sont pas soumis à une obligation de formation à remplir avant d'obtenir leur autorisation. Nous proposons que les nouveaux RI et RP qui traitent avec des clients institutionnels soient également tenus de suivre un programme de formation en entreprise qui s'aligne sur le profil de compétences et appuie le principe de compétence. Comme pour le programme de formation destiné aux RI et aux RP traitant avec des clients de détail, nous sommes d'avis que les courtiers doivent veiller à ce que chaque RI et RP reçoive une formation appropriée.

Comme pour l'approche susmentionnée, nous proposons que cette formation soit donnée dans les 90 jours suivant l'obtention de l'autorisation et que le courtier joue un rôle plus actif dans la détermination de la formation qui convient à ses RI et RP selon les sous-compétences publiées. Conformément aux règles proposées, il faudra aviser l'OCRI que la formation a été suivie dans les

⁷ [Lignes directrices concernant le programme de formation de 90 jours | OCRI](#)

⁸ [Lignes directrices concernant le programme de formation de 30 jours | OCRI](#)

⁹ [Profils de compétences des personnes autorisées \(courtiers en placement\) | OCRI](#)

90 jours suivant l'obtention de l'autorisation, et tout défaut de le faire entraînera la suspension de la personne physique jusqu'à ce qu'elle ait suivi la formation et que l'OCRI en ait été avisé.

Par souci de commodité et pour faciliter la consultation, nous publierons les modules de formation en entreprise que les courtiers doivent envisager, conformément aux sous-compétences, avant la mise en œuvre des règles proposées.

5 Transition vers le nouveau modèle d'assurance des compétences

Nous reconnaissons que toute modification apportée à notre modèle d'assurance des compétences actuel nécessitera un solide plan de transition qui exigera de travailler avec notre prestataire de services de formation actuel, CSI, et d'actualiser nos règles et nos processus internes. Afin d'assurer une transition équitable, nous proposons les modifications aux règles qui sont décrites ci-après.

5.1 Droits acquis des personnes autorisées existantes

Nous proposons que les personnes autorisées existantes n'aient pas à posséder les nouvelles compétences requises si elles continuent à exercer les mêmes fonctions. Une personne physique sera considérée comme continuant d'exercer les mêmes fonctions dans la mesure où elle n'a pas cessé d'être autorisée pendant plus de 90 jours. Cette approche est conforme à celle adoptée à l'instauration des nouvelles compétences requises en 2021 dans le cadre du lancement des Règles de l'OCRCVM. Nous sommes d'avis que cette approche nous permettra d'accorder des droits acquis aux personnes autorisées existantes et de relever davantage la barre en n'accordant pas de droits acquis indéfiniment à la personne physique qui cesse d'être une personne autorisée.

Outre la disposition générale de droits acquis décrite ci-dessus, nous proposons une disposition de droits acquis supplémentaire pour la personne physique comptant au moins deux années d'expérience au cours des trois dernières années, la dispensant de passer l'ERCI si elle cesse d'être une personne autorisée, cessation qui l'empêcherait autrement de se prévaloir de la disposition générale de droits acquis décrite ci-dessus.

Il faut noter que le processus de dispense continuera de s'appliquer dans les cas où une personne physique demande une dispense concernant les compétences requises en raison de sa situation personnelle.

Même si nous proposons un examen consolidé sur les dérivés, nous proposons que les personnes autorisées actuelles qui négocient des options ou des contrats à terme standardisés bénéficient de droits acquis dans leurs catégories existantes, dans la mesure où elles ne se présentent pas comme effectuant des opérations sur tous les dérivés. Nous nous attendons à ce que ces personnes physiques qualifient leurs titres de compétence en ajoutant les mots *options seulement* ou *contrats à terme standardisés seulement* lorsqu'elles font mention de dérivés.

5.2 Inscription antérieure aux examens de CSI

En raison de l'expiration du contrat avec CSI le 31 décembre 2025, les personnes physiques qui s'inscrivent à un cours de CSI auront jusqu'au 31 décembre 2026 pour passer l'examen offert par l'intermédiaire de CSI. Ainsi, nous proposons que les personnes physiques puissent acquérir les compétences requises prescrites avant le 1^{er} janvier 2026 si elles remplissent toutes les conditions suivantes :

- la personne physique s'inscrit à un cours offert par CSI prescrit par les règles avant le 1^{er} janvier 2026;
- la personne physique suit intégralement le cours et réussit l'examen analogue avant le 1^{er} janvier 2027;
- la personne physique aurait les compétences requises applicables à la même catégorie d'autorisation avant le 1^{er} janvier 2026 après avoir suivi le cours visé à l'alinéa 2629(1)(ii);
- la société parrainante présente une demande d'autorisation pour la personne physique avant le 1^{er} janvier 2027.

De même, selon ce que nous proposons, si une personne physique est assujettie à une exigence de formation à remplir après avoir obtenu l'autorisation (c.-à-d. le cours Notions essentielles sur la gestion de patrimoine (NEGP)), les options suivantes doivent lui être offertes afin que les règles soient équitables pour les personnes physiques dont les compétences à acquérir avant l'obtention de leur autorisation étaient prescrites par un régime et dont les exigences à remplir après l'obtention de leur autorisation sont prescrites par le nouveau régime :

- suivre le NEGP au plus tard à la date limite prévue ou le 31 décembre 2026, selon la première de ces dates,
- réussir le nouvel examen pour les RI traitant avec des clients de détail avant la date limite prévue.

Cette disposition de transition sera importante pour les personnes qui sont en train de remplir une exigence après l'obtention de leur autorisation et qui continueront d'être assujetties à cette exigence le 1^{er} janvier 2026.

5.3 Durée de validité

Comme pour la durée de validité des cours existants, nous proposons que les examens proposés soient valides pendant trois ans et avons ajouté une disposition supplémentaire sur la validité pour reconnaître une année d'expérience pertinente acquise au cours des trois années précédant la date de la demande d'autorisation. Le libellé proposé est semblable à celui du Règlement 31-103, mais a été modifié pour que soient reconnues les catégories d'autorisation prévues par les Règles CPPC. Le libellé supplémentaire proposé permettra à une personne physique qui a peut-être passé un examen non requis pour sa catégorie d'autorisation de maintenir la validité de l'examen grâce à son expérience.

5.4 Dispenses automatiques

Avec l'introduction du modèle centré sur des évaluations, nous continuerons d'accorder une dispense aux personnes physiques qui étaient inscrites auprès de la FINRA au cours des trois dernières années et qui ont acquis les compétences requises par la FINRA. Ces personnes physiques seront dispensées de passer l'ERCI. Cette approche est semblable à celle de la FINRA qui consiste à dispenser les personnes physiques qui ont acquis une expérience (antérieure) auprès de l'OCRI du fait qu'elles ont passé l'examen intitulé « Securities Industry Essentials Exam » (SIE) de la FINRA si elles satisfont aux équivalences particulières de l'OCRI établies par la FINRA.

Dans le cadre du passage à un examen unique sur les dérivés, nous avons également proposé des modifications qui permettront aux personnes physiques qui passent à la fois l'examen intitulé « Series 3 » offert par la National Futures Association (NFA) et l'examen intitulé « Series 7 » offert par

la FINRA et qui ont déjà été inscrites auprès de la NFA et de la FINRA, respectivement, d'être dispensées de l'examen sur les dérivés lorsqu'il est requis.

Conformément aux exigences actuelles, nous avons aussi proposé une dispense automatique de l'obligation de passer l'ERCI ou l'examen sur les valeurs mobilières pour les RI lorsque les personnes physiques satisfont aux exigences en matière de formation applicables aux gestionnaires de portefeuille adjoints ou aux gestionnaires de portefeuille.

En raison des changements apportés au modèle, nous proposons de supprimer les dispenses automatiques actuelles prévues par les articles 2627 à 2629 des Règles CPPC, car elles ne seront plus pertinentes aux termes du nouveau programme.

6 Projets connexes

Nous reconnaissons que, dans le cadre du projet de consolidation des règles, d'autres modifications aux dispositions régissant l'inscription et les compétences prévues par les Règles CPPC pourraient être proposées. Bien que nous publions ces modifications proposées dans le cadre d'un projet distinct, nous veillerons à ce qu'elles soient prises en compte dans le cadre du projet de consolidation des règles et qu'elles y soient intégrées, le cas échéant.

De plus, nous travaillerons à l'harmonisation et à la consolidation de nos exigences en matière de formation continue prévues par les Règles CPPC et les Règles visant les courtiers en épargne collective, dans le cadre de nos efforts d'intégration. Nous élaborerons et publierons une proposition sur les deux programmes de formation continue au cours de l'année.

Enfin, nous avons récemment publié un avis concernant la mise en œuvre des modifications proposées aux fins de clarification¹⁰ et du projet de modernisation des règles relatives aux dérivés¹¹. Certaines des dispositions proposées précédemment dans le cadre des modifications proposées aux fins de clarification n'auront plus effet à compter du 1^{er} janvier 2026. Notre projet de règles joint aux annexes 1 et 2 intègre les modifications récemment approuvées en vue de leur mise en œuvre.

Nous reconnaissons également que la mise en œuvre réussie de notre nouveau régime d'assurance des compétences, y compris la conception et la tenue des examens, exige l'expertise de prestataires externes. Par conséquent, nous avons entrepris un processus rigoureux de demande de propositions pour sélectionner des organisations tierces qui possèdent l'expertise nécessaire pour nous aider avec certains éléments des services requis. Nous mettons actuellement la dernière main à la demande de propositions et fournirons de plus amples renseignements à ce sujet au besoin.

Enfin, nous reconnaissons que le passage d'un modèle axé sur un seul prestataire de services de formation à un modèle centré sur des examens constitue un changement important qui peut avoir des répercussions concrètes pour nos parties prenantes. C'est pourquoi nous vous encourageons à nous faire part de vos commentaires sur cette proposition.

¹⁰ [Modifications visant à clarifier les exigences en matière d'inscription et de compétences](#)

¹¹ [Modernisation des règles relatives aux dérivés \(phase 1\)](#)

7 Incidences

Le projet de modification de règles aura une incidence favorable sur les parties prenantes, y compris les courtiers et les clients, car il relèvera le niveau de compétence tout en réduisant les coûts. En particulier, les modifications proposées élimineront le coût des cours obligatoires et permettront aux personnes physiques de démontrer leurs compétences en réussissant des examens et en suivant la formation requise. Les modifications proposées auront une certaine incidence sur les courtiers puisqu'ils devront actualiser leurs modules de formation, veiller à ce que leurs personnes inscrites suivent la formation sur la déontologie et la formation continue obligatoires, et actualiser certaines procédures pour se connecter au portail du nouveau prestataire de services. Toutefois, nous estimons que les avantages du modèle l'emportent sur le travail supplémentaire que devront accomplir les courtiers à cet égard et sur la modification des procédures actuelles qui pourrait être nécessaire. Il n'y a aucune incidence propre à une région donnée. Les modifications proposées ont une incidence sur les ressources de l'OCRI. Elles auront également une incidence sur CSI, ainsi que sur d'autres prestataires de services de formation qui peuvent déjà offrir ou qui prévoient offrir des cours préparatoires sur les compétences obligatoires actuelles et des examens obligatoires proposés.

8 Solutions de rechange envisagées

Les solutions de rechange envisagées au modèle proposé ont été examinées dans le document de consultation. À la lumière des commentaires reçus, nous n'avons pas pris en considération un autre modèle d'assurance des compétences, bien que nous ayons pris en compte certaines modifications décrites dans le présent bulletin par rapport au modèle proposé précédemment. En particulier, nous proposons des changements dans les domaines suivants, qui diffèrent de notre proposition initiale :

- Élimination du parrainage en entreprise proposé antérieurement;
- Modification de l'examen de base obligatoire pour les gestionnaires de portefeuille adjoints et les gestionnaires de portefeuille pour qu'il s'aligne sur celui prévu par le Règlement 31-103;
- Modification de l'expérience de base des RI pour qu'elle soit de quatre ans, au lieu de deux ans comme il avait été proposé initialement;
- Modification des documents complémentaires que nous fournirons pour chaque examen.

9 Processus d'établissement des politiques réglementaires

Les modifications proposées ont d'abord été décrites dans le document de consultation, qui sollicitait des commentaires sur les éléments du modèle proposé que nous envisagions. Les modifications décrites dans le présent bulletin tiennent compte de notre analyse interne, de la consultation de nos comités consultatifs et des commentaires que nous avons reçus par suite du document de consultation. Pour obtenir le contexte de l'élaboration de la proposition avant la publication du document de consultation, veuillez consulter ce dernier.

9.1 Commentaires des comités consultatifs de l'OCRI

Nous avons reçu des commentaires généralement positifs de nos comités consultatifs au sujet du modèle d'assurance des compétences proposé et des modifications connexes proposées. Toutefois, nous avons reçu certains commentaires demandant que la période d'application de la disposition de droits acquis soit plus longue pour les personnes qui exercent les mêmes fonctions. Nous sollicitons des commentaires précis à ce sujet ci-dessous.

10 Prochaines étapes

Après la clôture de la période de consultation le **17 septembre 2024**, nous examinerons et prendrons en compte les commentaires.

Nous prévoyons publier les règles définitives en vue de leur mise en œuvre d'ici le deuxième semestre de 2025, pour qu'elles puissent être lancées le 1^{er} janvier 2026.

11 Points particuliers sur lesquels des commentaires sont demandés

Bien que nous souhaitions recevoir des commentaires sur tous les aspects de notre proposition de modèle d'assurance des compétences, nous demandons expressément des commentaires sur les points suivants :

- L'applicabilité des dispositions de transition, en particulier les suivantes :
 - la disposition de droits acquis proposée;
 - la disposition de transition proposée pour les personnes qui se sont inscrites à un examen de CSI avant le 1^{er} janvier 2026 et qui n'ont pas encore terminé le cours et réussi l'examen connexe;
 - la disposition de transition proposée pour les personnes qui doivent suivre le cours Notions essentielles sur la gestion de patrimoine.
- Le temps dont votre société a besoin pour actualiser ses programmes de formation pour les RI et les RP, étant donné que les profils de compétences publiés et les sous-compétences connexes serviront d'orientations sur les programmes de formation qu'il est proposé de suivre dans les 90 jours suivant l'obtention de l'autorisation.
- Nous aimerions savoir si les courtiers joueront un rôle actif dans la formation de leurs nouveaux employés et leur préparation aux examens proposés.
- Nous aimerions recevoir des commentaires sur l'expérience pertinente proposée et sur les types d'expériences que les courtiers jugent communes et pertinentes.

12 Règles applicables

Règle 1200 des Règles CPPC – Définitions – Administrateur, Chef de la conformité, Chef des finances, Gestionnaire de portefeuille, Gestionnaire de portefeuille adjoint, Membre de la haute direction, Négociateur, Personne autorisée, Personne désignée responsable, Représentant en placement, Représentant inscrit, Surveillant, Surveillant désigné

Règle 2500 des Règles CPPC – Autorisation de personnes physiques

Règle 2600 des Règles CPPC – Compétences requises et dispenses s'appliquant aux catégories de compétences

Règle 2700 des Règles CPPC – Exigences de formation continue s'appliquant aux personnes autorisées

13 Annexes

[Annexe 1](#) – Projet de modification du modèle d'assurance des compétences (version nette)

[Annexe 2](#) – Projet de modification du modèle d'assurance des compétences (version soulignant les modifications)

[Annexe 3](#) – Modèle d'assurance des compétences proposé – Table des changements

[Annexe 4](#) – Réponse aux commentaires

7.3.2 Publication

Aucune information

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Règlementation
 - 8.3 Sanctions administratives pécuniaires
 - 8.4 Décisions de révision
 - 8.5 Annexes et autres renseignements
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÈGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

8.4 DÉCISIONS DE RÉVISION

Aucune information.

8.5 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

10.

Agents d'évaluation du crédit

- 10.1 Avis et communiqués
 - 10.2 Réglementation et lignes directrices
 - 10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
 - 10.4 Sanctions administratives
 - 10.5 Autres décisions
-

10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.